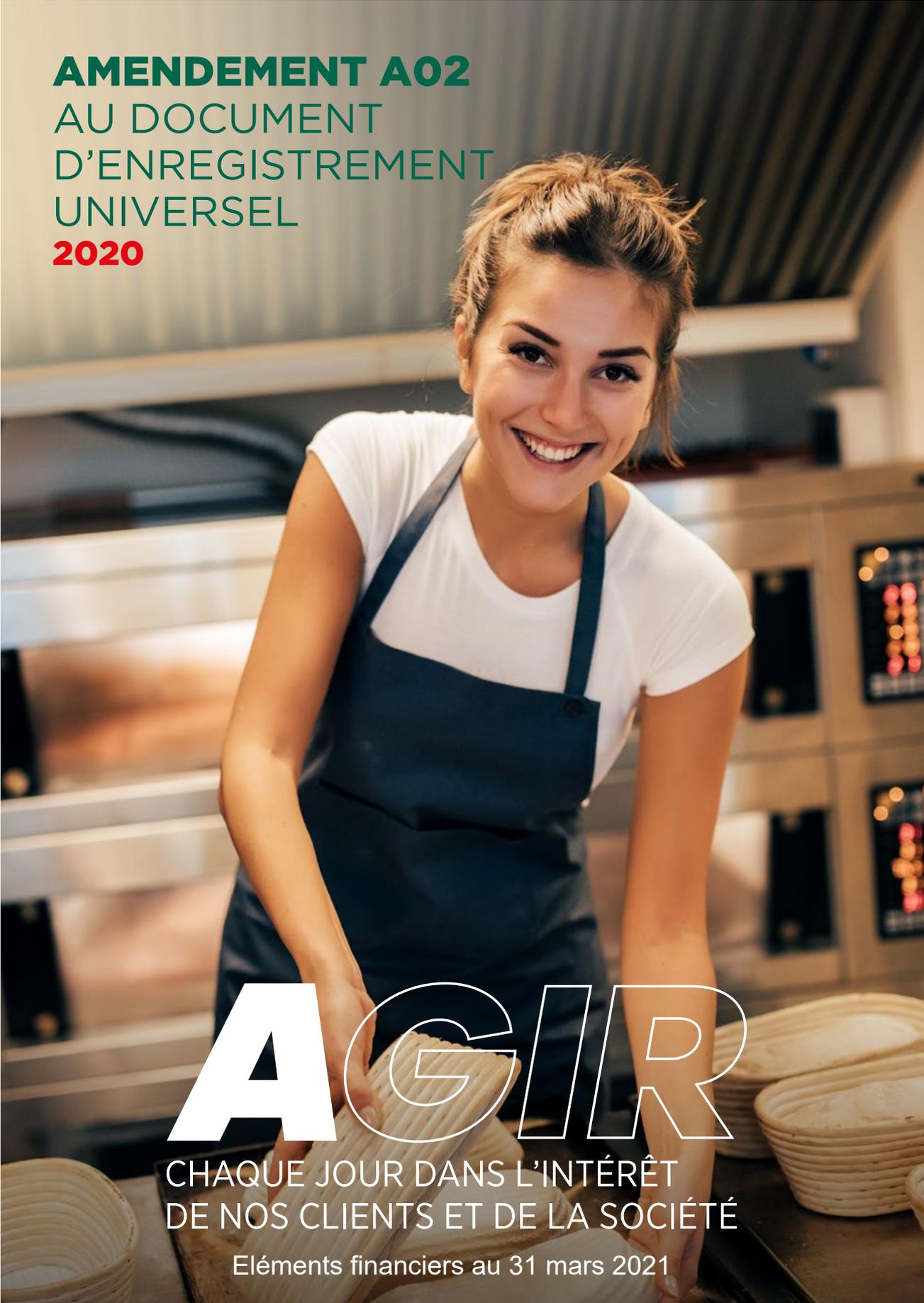


AMENDEMENT A02
AU DOCUMENT
D'ENREGISTREMENT
UNIVERSEL
2020



AGIR

CHAQUE JOUR DANS L'INTÉRÊT
DE NOS CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ

Éléments financiers au 31 mars 2021



CRÉDIT AGRICOLE
S.A.

Avertissement

L'information financière de Crédit Agricole S.A. et du Groupe Crédit Agricole pour le premier trimestre 2021 est constituée du communiqué de presse, des slides de résultat et des annexes aux slides attachés, disponibles sur le site <https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>.

Cette présentation peut comporter des informations prospectives du Groupe, fournies au titre de l'information sur les tendances. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement délégué UE 2019/980 du 14 mars 2019 (chapitre 1, article 1,d).

Ces éléments sont issus de scénarios fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Par nature, ils sont donc soumis à des aléas qui pourraient conduire à la non-réalisation des projections et résultats mentionnés. De même, les informations financières reposent sur des estimations notamment lors des calculs de valeur de marché et des montants de dépréciations d'actifs.

Le lecteur doit prendre en considération l'ensemble de ces facteurs d'incertitudes et de risques avant de fonder son propre jugement.

Normes applicables et comparabilité

Les chiffres présentés au titre de la période de trois mois close au 31 mars 2021 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, et avec la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour. Ces informations financières ne constituent pas des états financiers pour une période intermédiaire, tels que définis par la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et n'ont pas été audités.

Note : Les périmètres de consolidation des groupes Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole n'ont pas changé de façon matérielle depuis le dépôt auprès de l'AMF du Document d'enregistrement universel 2020 de Crédit Agricole S.A. et de l'amendement A.01 de ce Document d'enregistrement universel 2020 comprenant les informations réglementées pour le Groupe Crédit Agricole.

La somme des valeurs contenues dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total en raison de l'absence de gestion des arrondis.

Le 30 juin 2020, l'ensemble des autorisations réglementaires nécessaires ayant été obtenues, Amundi a acquis l'intégralité du capital de Sabadell Asset Management.



Le présent amendement A02 au document d'enregistrement universel a été déposé 11 mai 2021 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n° 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n° 2017/1129.

Avertissement	2
Normes applicables et comparabilité	2
Communiqué de presse : ACTIVITE FORTE, RESULTATS SOLIDES	5
Groupe Crédit Agricole	7
Crédit Agricole S.A.	15
Solidité financière.....	30
Liquidité et Refinancement.....	36
Annexe 1 – Eléments spécifiques, Groupe Crédit Agricole et Crédit Agricole S.A.....	42
Annexe 2- Groupe Crédit Agricole : résultats par pôle	44
Annexe 3 – Crédit Agricole S.A. : Résultats par pôle.....	45
Annexe 4 – Méthodes de calcul du bénéfice par action et de l’actif net par action	46
Supports visuels de présentation des résultats.....	47
Supports visuels - Annexes	75
Evolution des risques juridiques.....	102
Faits exceptionnels et litiges.....	102
Evolution des instances de Gouvernance	109
Autres informations récentes	110
Communiqués de presse	110
Rapport annuel relatif à la politique et aux pratiques de rémunération des personnes définies à l’article L. 511-71 du code monétaire et financier et, le cas échéant, en application du règlement délégué (UE) no 604/2014 de la Commission du 4 mars 2014	111
1. GOUVERNANCE DU GROUPE CREDIT AGRICOLE S.A. EN MATIERE DE POLITIQUE DE REMUNERATION	111
1.1 Composition et rôle du Comité des rémunérations	111
1.2 Rôle des fonctions de contrôle.....	112
2. POLITIQUE DE REMUNERATION DU PERSONNEL IDENTIFIE	113
2.1 Principes généraux de la politique de rémunération	113
2.2 Principes de la politique de rémunération du personnel identifié.....	116
2.3 Périmètre du personnel identifié	116
2.4 Caractéristiques des règles de différé du personnel identifié	118
2.5 Limitation des bonus garantis	119
2.6 Communication.....	120
2.7 Processus de contrôle	120
3. INFORMATIONS QUANTITATIVES CONSOLIDEES SUR LA REMUNERATION DES MEMBRES DE L’ORGANE EXECUTIF ET DU PERSONNEL IDENTIFIE	121
3.1 Rémunérations attribuées au titre de l’exercice 2020.....	121
3.1.1 Montants des rémunérations attribuées au titre de l’exercice 2020, répartis entre part fixe et part variable, et nombre de bénéficiaires - en M€.....	121
3.1.2 Montants et forme des rémunérations variables, répartis entre montants acquis et montants différés conditionnels des collaborateurs dont la rémunération est différée – en M€....	122
3.1.3 Montants et forme des rémunérations variables, répartis entre paiement en espèces, en actions et titres adossés à des actions des collaborateurs dont la rémunération est différée - en M€	

3.2	Encours des rémunérations variables - en M€.....	123
3.3	Rémunérations variables différées versées ou réduites du fait des résultats de l'exercice 2020 - en M€.....	123
3.4	Sommes versées au titre des embauches et des ruptures au cours de l'exercice 2020 – en M€	124
3.5	Garanties d'indemnités de rupture - en M€.....	124
3.6	Informations consolidées sur les membres de l'organe exécutif et du personnel identifié ayant une rémunération totale supérieure à 1 M€	124
4.	INFORMATIONS SUR LA REMUNERATION INDIVIDUELLE DES DIRIGEANTS EFFECTIFS	
	125	
4.1	Rémunérations des dirigeants effectifs.....	125
	Facteurs de risque.....	126
	Responsable de l'Amendement au Document d'enregistrement universel de Crédit Agricole S.A.	127
	Contrôleurs légaux des comptes.....	128
	Glossaire	129
	Indicateurs Alternatifs de Performance.....	129
	Informations générales	131
	Agenda financier	131
	Tables de concordance	132
	Incorporation par référence	132
	Table de concordance.....	133

Communiqué de presse : ACTIVITE FORTE, RESULTATS SOLIDES

ACTIVITE FORTE, RESULTATS SOLIDES

DONNÉES PUBLIÉES ET SOUS-JACENTES GCA ET CREDIT AGRICOLE S.A. T1-2021
Très bons résultats, activité dynamique par rapport à un T1-20 pré-crise

	GROUPE CRÉDIT AGRICOLE		CRÉDIT AGRICOLE S.A.	
	Publié	Sous-jacent	Publié	Sous-jacent
Revenus	9 049 m€ +8,2% T1/T1	9 082 m€ +8,4% T1/T1	5 493 m€ +5,6% T1/T1	5 508 m€ +7,2% T1/T1
Charges hors FRU	- 5 505 m€ -0,8% T1/T1	- 5 501 m€ +0,4% T1/T1	- 3 197 m€ -1,8% T1/T1	- 3 193 m€ -0,0% T1/T1
FRU	- 467 m€ +2,8% T1/T1	- 652m€ +43,4% T1/T1	- 380 m€ +5,6% T1/T1	- 510 m€ +41,7% T1/T1
Résultat Brut d'Exploitation	3 078 m€ +30,2% T1/T1	2 930 m€ +19,8% T1/T1	1 916 m€ +20,8% T1/T1	1 805 m€ +14,0% T1/T1
Coût du risque	-537 m€ -42,3% T1/T1	-537 m€ -42,3% T1/T1	- 384 m€ -38,2% T1/T1	-384 m€ -38,2% T1/T1
RNPG	1 754 m€ +93,2% T1/T1	1 599 m€ +63,0% T1/T1	1 045 m€ +63,9% T1/T1	932 m€ +43,1% T1/T1
Coex (hors FRU)	60,8% -5,5 pp T1/T1	60,6% -4,8 pp T1/T1	58,2% -4,4 pp T1/T1	58,0% -4,2 pp T1/T1

DONNÉES SOUS-JACENTES Crédit Agricole S.A. T1 2021

Résultat net part du Groupe en forte hausse : +43,1% T1/T1 à 932 m€ ;

Résultat brut d'exploitation hors FRU : +19,1% T1/T1 à 2 314 m€ ;

Coefficient d'exploitation hors FRU : 58,0% (-4,2 pp T1/T1)

Coût du risque en baisse à -384 m€, après une forte hausse du provisionnement en 2020

Solvabilité solide

	GROUPE CRÉDIT AGRICOLE	CRÉDIT AGRICOLE S.A.
CET1 phasé	17,3% +0,1 pp mars/déc. +8,4 pp au-dessus du SREP	12,7% -0,4 pp mars/déc. +4,8 pp au-dessus du SREP
	19,7 Mds€ stock de provisions fin mars 21	Taux NPL stable 3,2%, taux couverture en hausse 72% Déblouage de 15% du switch

Mobilisation du Groupe pour protéger, relancer et transformer l'économie

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE	CRÉDIT AGRICOLE S.A.
PGE : 35,2 Mds€ en France et Italie Moratoires : 0,7 Md€ en France et <0,5 Md€ en Italie	CAA 1 ^{er} contributeur assureur aux prêts participatifs relance : 2,25 Mds€
+5,0% encours crédit hors PGE CR Hausse des parts de marché crédit habitat et entreprise des CR	+3,4% encours crédit hors PGE LCL
1 ^{er} financeur privé et investisseur institt dans les ENR en France	+11% encours de financements des énergies renouvelables en 2020
	1 ^{ère} banque à lancer une plateforme ESG

FAITS MARQUANTS Poursuite des initiatives de développement en Europe

- Crédit Agricole Italia va renforcer sa part de marché sur le Nord de l'Italie avec le succès de l'offre publique d'achat sur CreVal (acceptation 91,2%, pour un prix de 12,27 euros par action payé par CAI)
- Entrée d'Amundi en négociations exclusives avec Société Générale pour acquérir Lyxor, pour atteindre 14% de part du marché ETF, en croissance, en Europe.

Dominique Lefebvre,

Président de la SAS Rue La Boétie et Président du Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A.

« Tous les collaborateurs du Groupe sont mobilisés pour protéger l'économie pendant la crise, et pour soutenir la relance. Et nous tenons nos engagements sur les transformations sociétales. 1^{ère} banque à s'engager sur une sortie totale du charbon thermique en 2040, nous sommes aussi la première banque à lancer une plateforme ESG notamment pour mesurer le mix des expositions énergétiques de toutes nos activités. »

Philippe Brassac,

Directeur général de Crédit Agricole S.A.

« La performance du premier trimestre est le fruit de l'engagement exceptionnel des équipes pour soutenir les clients. Le Groupe déroule son modèle de développement, centré fondamentalement sur la croissance organique, complétée par de multiples coopérations sur nos métiers et d'éventuelles opérations externes ciblées. Dans un contexte de reprise et de retour de la compétition internationale, le Groupe est déterminé à soutenir la relance ».

Groupe Crédit Agricole

Mobilisation du Groupe pour protéger l'économie, soutenir la relance, et accompagner les transformations sociétales

Mobilisation du Groupe pour protéger l'économie pendant la crise

Fort de sa position de capital et de son modèle résilient, depuis le début de la crise sanitaire, le Groupe est totalement mobilisé pour soutenir ses clients à traverser la crise et protéger les clients les plus vulnérables.

Depuis la mise en place des **Prêts garantis par l'Etat** le 25 Mars 2020, le Groupe a répondu à 220 000 demandes de clients professionnels et entreprises en France, pour un total de 32,3 milliards d'euros¹, soit près de 27% de l'ensemble des PGE demandés en France. Avec un taux d'acceptation supérieur à 97%, le Groupe accompagne ses clients dans tous ses territoires via ses différentes banques de proximité (trois quarts des demandes des PGE sont traitées dans les Caisses régionales²). L'exposition totale nette du Groupe sur les PGE s'établit à 3,1 milliards d'euros en France³ (périmètre LCL, Caisses régionales, CACIB) et seul un faible taux des PGE est aujourd'hui classifié en *Stage 3* (2,0%⁴ à fin mars 2021). Depuis deux trimestres, on observe un ralentissement de la croissance des PGE en France (+2,5% des encours de PGE par rapport au 15 janvier 2021). En Italie, où CA Italia a accordé 2,8 milliards d'euros de PGE à 40 000 clients, le rythme reste toutefois soutenu (+16,7% par rapport à décembre 2020).

En parallèle, le Groupe continue de soutenir l'économie par des **moratoires** sur les remboursements de crédits, notamment pour les clients entreprises et professionnels, dont l'activité est impactée par les conséquences économiques de la crise sanitaire. Après un plus haut de plus de 552 000 pauses accordées, pour 4,2 milliards d'euros d'échéances reportées en juin 2020, au 9 avril 2021, 93 000 pauses sont toujours actives dans les Caisses régionales et chez LCL, correspondant à environ 0,7 milliard d'euros d'échéances reportées (dont 68% pour les clients professionnels et entreprises et 32% aux ménages et dont 87% dans les Caisses régionales et 13% chez LCL⁵). Ceci correspond à un capital restant dû de 10,1 milliards d'euros en France. En Italie, 42 000 pauses accordées sont toujours actives, représentant moins de 0,5 milliard d'euros d'échéances reportées⁶. Moins de 2%⁷ des moratoires des Caisses régionales et LCL sont classés en *Stage 3*. Et plus de 98%⁸ des pauses échues ont vu leurs paiements reprendre pour les clients des Caisses régionales et de LCL. Il en est de même chez CACF pour 98% des pauses échues chez les clients *Retail et Corporates*.

Engagé en faveur d'une transition juste, c'est-à-dire favorisant la cohésion sociale, le Groupe continue de déployer sa démarche d'inclusion sociale et de protéger les clients vulnérables, s'appuyant sur des dispositifs dédiés et adaptés mis en place par chacun des métiers : Les « Points Passerelle » au sein des Caisses régionales, « LCL Parenthèse », les « Agences accompagnement des clients » chez CACF. Ainsi, 11 000 clients fragiles ont été accompagnés via les Points passerelle et 2 300 microcrédits personnels leur ont été octroyés en 2020. CAA a soutenu 170 projets locaux dans le cadre de son programme d'inclusion portant sa dotation à près de 2,5 millions d'euros en 2020. Enfin, la Fondation Grameen, mobilisée dans 39 pays auprès de 75 institutions de microfinance et 12 entreprises à impact social, voit ses encours s'établir à 81,2 millions d'euros en 2020.

¹ Montants de PGE demandés (Caisses régionales, LCL et CACIB) au 09/04/2021, taux d'acceptation de 97,3%.

² Répartition en nombre de demandes de clients. Répartition en montants : 62% pour les Caisses régionales, 30% pour LCL et 8% pour CACIB.

³ Données février 2021

⁴ Périmètre Caisses régionales, LCL, CACIB, CA Italia

⁵ En montant d'échéances reportées

⁶ Les moratoires non échus de CA Italia correspondent à 5,8 milliards d'euros de capital restant dû, les moratoires échus de CA Italia correspondent à 4,1 milliards d'euros de capital restant dû sur lequel la part non performing est de 0,9%

⁷ Donnée mars 2021 sur la base des moratoires EBA Compliant. Calcul sur la base du capital restant dû

⁸ Représente la part des prêts ayant été mis en pause, dont la pause est échue et dont les paiements ont repris. Périmètre des clients entreprises, professionnels et agriculteurs, dans les Caisses régionales. Inclus LCL.

Le Groupe est déterminé à soutenir la relance, dans un contexte de reprise et de retour de la compétition internationale

Le Groupe contribue activement à la reprise économique, notamment en s'engageant à distribuer les Prêts Participatifs « Relance » auprès de nos clients sur l'ensemble de nos territoires. Ces prêts, distribués par les banques, dont les réseaux du Crédit Agricole, s'assimilent à des quasi-fonds propres et contribueront à soutenir les créations d'emplois et les investissements en permettant aux entreprises de financer leur développement en sortie de crise sanitaire. Le groupe Crédit Agricole a entamé une vaste revue de sa clientèle afin d'identifier les entreprises à potentiel éligibles aux Prêts Participatifs « Relance ». Selon les premières estimations, près de 45 000 PME et ETI clientes des Caisses régionales et 8 500 de LCL sont concernées. Elles sont actuellement contactées de manière proactive par leur chargé d'affaire Entreprises. Des *webinars* et une campagne d'information viennent compléter ce dispositif de sensibilisation. Le Prêt Participatif Relance complète le panel de solutions que le Crédit Agricole propose à ses clients depuis le début de la crise sanitaire. Outre les moratoires et prêts garantis par l'Etat distribués depuis mars 2020, le Groupe s'appuie sur la complémentarité de ses expertises pour soutenir la relance.

Amundi, Crédit Agricole CIB, IDIA Capital Investissement et les sociétés de capital investissement en région des 39 Caisses régionales sont particulièrement mobilisés sur le volet accompagnement en capital. Crédit Agricole Assurances est engagé dans le financement des Prêts Participatifs Relance à hauteur de 2,25 milliards d'euros sur une première levée de fonds de 11 milliards d'euros, et Amundi dans la gestion du véhicule qui portera ces prêts. Le dispositif global mis en place par l'Etat devrait permettre de lever 20 milliards d'euros auprès d'investisseurs institutionnels français et internationaux (14 milliards d'euros pour les Prêts Participatifs Soutenus par l'Etat - PPSE et 6 milliards d'euros pour les Obligations Subordonnées Soutenues par l'Etat - OSSE).

Par ailleurs, **l'activité dynamique du Groupe Crédit Agricole témoigne de la mobilisation des collaborateurs au service de la reprise économique.** L'activité de paiements est en forte progression (stock de contrats de paiements mobiles au sein des Caisses régionales : +54% sur le premier trimestre 2021). Les encours hors PGE sont en forte hausse (+4,7% dont +5,0% pour les Caisses régionales et +3,4% pour LCL) et les parts de marché des Caisses régionales continuent de progresser sur le crédit habitat (+0,33 point de pourcentage décembre 2021/décembre 2020) et le crédit entreprises (+0,37 point de pourcentage décembre 2021/décembre 2020).

Le Groupe tient ses engagements sur les transformations sociétales

Dans le cadre des piliers humains et sociétaux de son Projet de Groupe, le Groupe accompagne les transitions sociétales demandées et vécues par ses clients. Le Groupe est ainsi passé de la RSE au pilotage généralisé des impacts. Il a défini une stratégie climat innovante en juin 2019, qui se décline par une gouvernance forte, par une pleine intégration des enjeux de la transition énergétique dans la relation avec ses clients, et par une réallocation progressive des portefeuilles de financement et d'investissement.

Ainsi, en interne, le Groupe s'appuie sur une politique de Ressources Humaines ambitieuse et reconnue comme telle. Le Groupe est le premier employeur privé de France⁹ et 30 % des recrutements effectués en 2020 concernaient des candidats de moins de 30 ans. Le Groupe a agi pour renforcer la féminisation de son corps dirigeant et s'appuie ainsi en 2020 sur un comité exécutif au niveau de Crédit Agricole S.A. et des instances dirigeantes des entités du Groupe composés respectivement à 25% et 24¹⁰% de femmes. Avec plus de la moitié des collaborateurs travaillant à l'étranger, l'internationalisation des viviers de talents est un enjeu majeur pour le Groupe. Un objectif de 20 % de la relève "internationale" dans les plans de succession à horizon 2022 a été fixé et ce critère a été intégré aux indicateurs de pilotage de notre Projet Humain.

⁹ Source Challenge mars 2021

¹⁰ Cible 30% en 2022

La stratégie climat innovante au niveau du Groupe passe tout d'abord par une gouvernance dédiée, avec trois comités faïtiers : un comité Groupe projet sociétal, qui veille à la mise en œuvre des engagements sociétaux du groupe et à la cohérence de la stratégie ESG qui s'appuie sur les travaux d'un comité scientifique composé de 12 experts indépendants et reconnus dans leur domaine et sur un comité opérationnel de suivi de la stratégie climat.

Par ailleurs, Crédit Agricole attache une grande importance à la transparence. En 2019, le Groupe a pris l'engagement de communiquer régulièrement sur l'exposition au charbon de ses portefeuilles de financements/ investissements et a confié la certification de la mise en œuvre de sa stratégie climat à un organisme tiers indépendant. Pour la première fois cette année, les mix des encours de financements et d'investissements énergétiques de Amundi, LCL, CAA et CACIB ont été présentés dans le Document d'enregistrement Universel 2020¹¹.

Crédit Agricole a par ailleurs innové en 2020, en étant la 1^{ère} banque à se doter d'une plateforme de reporting extra-financière, couvrant l'intégralité du périmètre du Groupe. Unique en son genre, cette plateforme permet de collecter des données extra-financières externes et internes afin de calculer les principaux indices d'impact sociétaux pour toutes les entités du Groupe. A partir de données publiques, elle permet également de générer une note de transition climatique pour les entreprises cotées.

Le Groupe a pleinement intégré la transition climatique au cœur de la relation client et déploie dès le premier trimestre la note de transition climatique qui lui permet de mesurer et d'accompagner 8 000 entreprises cotées dans leur dynamique de transformation chez CACIB et Amundi. Cet outil sera par la suite adapté aux ETI et PME du Groupe. De nouvelles solutions d'investissements ont également été mises en place pour nos clients, comme la gamme LCL Placement Impact Climat, ou encore le fonds Amundi énergies vertes, qui est le premier fonds de transition climatique éligible aux contrats d'assurance-vie investissant directement dans des infrastructures vertes. Amundi a par ailleurs vu ses encours liés à des initiatives en faveur de la transition climatique et de la croissance verte croître de 80% pour atteindre 22 milliards d'euros en 2020. Amundi a lancé en ce début d'année, le premier fonds obligataire pour une « transition juste ».

Enfin, la stratégie climat de Crédit Agricole passe par une réallocation des portefeuilles de financements et d'investissements au bénéfice de la transition climatique. Crédit Agricole est aujourd'hui le premier investisseur institutionnel et le premier financeur privé des énergies renouvelables en France¹². Ainsi, comme indiqué dans le Document d'enregistrement universel 2020 de Crédit Agricole S.A., les encours de financements des énergies renouvelables pour les grandes entreprises ont augmenté de +11% en 2020. C'est également le cas pour les encours de gestion d'actifs investis dans les énergies renouvelables (+22%). A noter que CAA a investi 1,4 milliard d'euros dans les énergies renouvelables. Crédit Agricole est par ailleurs la première banque à s'être engagée pour une sortie totale du charbon thermique à 2040 (avec une sortie de l'UE et de l'OCDE d'ici 2030). Les encours de financements aux grandes entreprises et les encours de gestion d'actifs dédiés au charbon ont réduit respectivement de -28% et -34% en 2020. Enfin, le Groupe continue de soutenir les PME en zone défavorisée, le secteur public de la santé et contribue au maintien du lien social avec la mise en place d'un cadre de référence pour les *social bonds* émis par Crédit Agricole S.A. A noter que CACIB a arrangé 12,2 milliards d'euros de *social bonds* en 2020 (10% de part de marché).

¹¹ Au sein de la Déclaration de performance extra-financière

¹² Source interne – données 2020

Activité du Groupe

L'activité du Groupe a fortement progressé au cours de ce trimestre qui reste toujours marqué par les restrictions, grâce à la solidité et l'efficacité de son modèle de Banque universelle de proximité. La conquête brute est très forte : +469 000 clients au premier trimestre 2021 dont 430 000 clients en France et 39 000 clients en Italie. Sur un an, la hausse est tout aussi importante avec +1 565 000 nouveaux clients dont 1 438 000 clients en France et 127 000 clients en Italie. En outre, le fonds de commerce continue de progresser au premier trimestre 2021 pour le Groupe (+76 000 clients). L'intensité relationnelle est par ailleurs très bonne. 59,4% des clients¹³ des Caisses régionales sont ainsi équipés d'au moins 4 univers de produits financiers¹⁴.

Dans ce contexte, les métiers du Groupe affichent un niveau d'activité très dynamique :

- La collecte nette de Crédit Agricole Assurances est en forte hausse (x2,2 entre le premier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021 à 1,7 milliard d'euros) avec un niveau de collecte UC toujours en progression (+15,2% entre le premier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021 à 2,0 milliards d'euros). L'activité en assurances dommages a également été dynamique ce trimestre (affaires nouvelles : +19,0% entre le premier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021). En gestion d'actifs, Amundi a enregistré un niveau de collecte nette moyen long terme élevé ce trimestre (+9,8 milliards d'euros, hors *joint ventures*).
- En Banque de financement et d'investissement, CACIB affiche un très bon niveau d'activité en banque commerciale. Les revenus croissent de +10,7% entre le premier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021, grâce notamment au maintien des performances sur les crédits syndiqués (#2 en France¹⁵ et #4 en EMEA¹⁶). L'activité est aussi dynamique en financements structurés, avec une hausse des revenus de +8,8% entre le premier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021, CACIB étant #3 mondial en Global Project Finance¹⁷. Enfin, les revenus ont crû en Banque de marché, sur l'activité FICC, de +13,5% entre le premier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021.
- La production commerciale de CA-CF a été dynamique ce trimestre, avec une croissance de +4,2%¹⁸ par rapport au premier trimestre 2020. Elle a été particulièrement dynamique au mois de mars, qui était quasiment au niveau du plus haut de 2019. Dans ce contexte, les encours gérés demeurent stables sur un an.
- En Banque de proximité, les encours de crédits progressent en France et en Italie (respectivement de +8,5% et de +5,2% entre fin mars 2020 et fin mars 2021). Les encours de crédits hors PGE sont également en forte hausse, de +4,7% ce trimestre en France. De la même façon, les encours de collecte progressent sensiblement en France et Italie ce trimestre, respectivement de +10,2% et de +10,7%.

Résultats du Groupe

Au premier trimestre 2021, le **résultat net part du Groupe publié** du Groupe Crédit Agricole ressort à **1 754 millions d'euros**, contre 908 millions d'euros au premier trimestre 2020, soit une croissance significative de +93,2%. Les **éléments spécifiques** de ce trimestre ont eu un **effet net positif de 154 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe**.

¹³ Clients particuliers majeurs, taux quasi stable sur un

¹⁴ Univers : comptes dépôts, épargne, crédits, assurances; cartes

¹⁵ Source: Thomson Financial Q1 2021

¹⁶ Source Refinitiv Q1 2021

¹⁷ Source : refinitiv (Global Project Finance Loans Bookrunners)

¹⁸ Hors CACF NL

Les **éléments spécifiques** de ce trimestre comprennent les éléments de volatilité comptable récurrents en produit net bancaire, à savoir le DVA (*Debt Valuation Adjustment*, soit les gains et pertes sur instruments financiers liés aux variations du spread émetteur du Groupe) pour +6 millions d'euros en résultat net part du Groupe, la couverture de portefeuille de prêts en Grandes Clientèles pour -5 millions d'euros en résultat net part du Groupe, la provision Epargne logement pour -25 millions d'euros en résultat net part du Groupe. A ces éléments récurrents, s'ajoutent la restitution du trop versé des contributions au titre du FRU sur les exercices 2016 à 2020 pour 185 millions d'euros, les coûts d'intégration de Kas Bank / Santander Securities Services pour -2 millions d'euros en résultat net part du Groupe et les pertes sur les activités de gestion de fortune à Miami et au Brésil en-cours de cession pour -5 millions d'euros au sein du métier Gestion de fortune. Au premier trimestre 2020, les éléments spécifiques avaient eu un **effet net, négatif de -73 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe** et ils comprenaient les éléments de volatilité comptable récurrents en produit net bancaire (DVA) pour -14 millions d'euros, la couverture de portefeuille de prêts en Grandes clientèles pour +83 millions d'euros, les variations de provisions épargne logement pour -78 millions d'euros, les coûts d'intégration/ acquisition de Kas Bank et Santander Securities Services par CACEIS pour -2 millions d'euros, ainsi que l'impact des dons solidaires liés au Covid-19 pour -62 millions d'euros en charges d'exploitation.

Hors ces éléments spécifiques, le **résultat net part du Groupe sous-jacent¹⁹ du Groupe Crédit Agricole** atteint **1 599 millions d'euros**, en hausse de +63,0% par rapport au premier trimestre 2020. Le résultat brut d'exploitation sous-jacent, enregistre à lui seul une forte croissance de +19,8% par rapport au premier trimestre 2020 et s'établit à 2 930 millions d'euros au premier trimestre 2021, bien qu'impacté par la contribution au FRU, à hauteur de 652 millions d'euros, en hausse de +43,5% par rapport à la contribution enregistrée au premier trimestre 2020, et en hausse de +16,0% par rapport à la contribution annuelle 2020²⁰.

Résultats consolidés du Groupe Crédit Agricole au T1-2021 et au T1-2020

En m€	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	T1-20 publié	Eléments spécifiques	T1-20 sous- jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous- jacent
Produit net bancaire	9 049	(33)	9 082	8 366	(12)	8 378	+8,2%	+8,4%
Charges d'exploitation hors FRU	(5 505)	(4)	(5 501)	(5 548)	(70)	(5 478)	(0,8%)	+0,4%
FRU	(467)	185	(652)	(454)	-	(454)	+2,8%	+43,4%
Résultat brut d'exploitation	3 078	148	2 930	2 363	(82)	2 445	+30,2%	+19,8%
Coût du risque de crédit	(537)	-	(537)	(930)	-	(930)	(42,3%)	(42,3%)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	94	-	94	91	-	91	+3,6%	+3,6%
Gains ou pertes sur autres actifs	13	-	13	5	-	5	x 2,4	x 2,4
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	2 648	148	2 500	1 530	(82)	1 612	+73,1%	+55,1%
Impôt	(720)	11	(731)	(481)	7	(487)	+49,8%	+50,0%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	(6)	(5)	(1)	(0)	-	(0)	x 14,6	x 2,2
Résultat net	1 921	153	1 768	1 048	(75)	1 124	+83,3%	+57,3%
Intérêts minoritaires	(168)	1	(169)	(140)	2	(142)	+19,4%	+18,4%
Résultat net part du Groupe	1 754	154	1 599	908	(73)	981	+93,2%	+63,0%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	60,8%		60,6%	66,3%		65,4%	-5,5 pp	-4,8 pp

¹⁹ Sous-jacent, hors éléments spécifiques. Cf. plus de détails sur les éléments spécifiques en Annexes.

²⁰ Un complément de contribution au FRU avait été enregistré au deuxième trimestre 2020 à hauteur de 107 millions d'euros.

Au premier trimestre 2021, le **produit net bancaire sous-jacent** est en hausse de +8,4% par rapport au premier trimestre 2020, à 9 082 millions d'euros, grâce à un niveau d'activité très soutenu dans tous les métiers, en dépit du contexte sanitaire et qui, pour certains métiers, a rejoint les niveaux observés pré-crise. Les pôles Gestion d'épargne et Assurance et Grandes Clientèles affichent respectivement de très bons niveaux de croissance de leurs revenus +18,6% (+249 millions d'euros) et +11,9% (+177 millions d'euros), grâce à une activité dynamique mais aussi au redressement des marchés. Pour les Banques de proximité en France, les Caisses régionales enregistrent une forte hausse des revenus, de +9,9%, soit +320 millions d'euros, par rapport au premier trimestre 2020, notamment du fait de l'impact des revalorisations de marché sur les portefeuilles titres, LCL enregistre une hausse plus modeste, de +1,9%, des revenus ce trimestre. Les Services Financiers Spécialisés font preuve de résilience ce trimestre, le produit net bancaire sous-jacent diminuant de seulement -0,5% : CA-CF enregistre des revenus en baisse de -3,1% au premier trimestre 2021, mais ils sont stables à périmètre constant (+0,1%²¹) du fait de la stabilité des encours consolidés depuis un an, et malgré un niveau de production redevenu dynamique sur le premier trimestre 2021 ; CAL&F enregistre une forte croissance de ses revenus de +10,0%, bénéficiant d'un très bon niveau d'activité de crédit-bail en Pologne et en France. CA Italia enregistre une forte croissance de ses revenus ce trimestre (+9,8%), grâce à un fort dynamisme des commissions sur l'épargne gérée et les assurances ; à l'inverse, les Banques de Proximité à l'International hors Italie enregistrent un recul de leurs revenus de -11,5% (-29 millions d'euros), en raison de la baisse des taux directeurs en Egypte, Pologne et Ukraine intervenue au deuxième trimestre 2020, en reprise néanmoins depuis le troisième trimestre 2020.

Les **charges d'exploitation sous-jacentes hors fonds de résolution unique (FRU)** sont **stables** au premier trimestre 2021 par rapport au premier trimestre 2020 (+0,4%), pour s'établir à 5 501 millions d'euros. Les pôles Banques de proximité et Services financiers spécialisés affichent des baisses respectives -0,3% (-11 millions d'euros) et -4,9% (-17 millions d'euros). Les charges baissent dans le métier CACF de -6,6% ; à périmètre constant, hors l'effet du reclassement de CACF NL au titre de IFRS 5 en activité en cours de cession, elles baissent de -1,6%. Les charges augmentent de façon modérée sur la période dans le pôle Grandes clientèles à hauteur de +3,3% (+29 millions d'euros) en lien avec la hausse du provisionnement des rémunérations variables dans la BFI et des projets de développement chez CACEIS ; et dans le pôle Gestion de l'épargne et Assurances à hauteur de +2,1% (+16 millions d'euros), notamment sous l'effet périmètre lié à l'intégration de Sabadell AM et à la création de Amundi BOC et Fund Channel (+12 millions d'euros).

Au global, le Groupe affiche un **effet ciseau positif de +8,0 points de pourcentage** et enregistre une baisse du **coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU** de 4,8 points de pourcentage, celui s'établissant à 60,6% sur le premier trimestre 2021. La contribution au Fonds de résolution unique atteint 652 millions d'euros ce trimestre, en hausse de +43,4% par rapport au premier trimestre 2020. A noter que la restitution d'un trop versé sur les exercices 2016-2020 à hauteur de 185 millions d'euros a été comptabilisée ce trimestre et classée en éléments spécifiques. Tenant compte de cette restitution sur l'exercice 2020, la contribution au FRU aurait crû de +28% entre 2020 et 2021 (de 509 millions d'euros à 652 millions d'euros).

Le **résultat brut d'exploitation sous-jacent** affiche donc une hausse de +19,8% à 2 930 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2020.

Le **coût du risque de crédit** est en forte baisse, à 537 millions d'euros (dont 147 millions d'euros de coût du risque de niveau 1 et 2 et 371 millions d'euros de coût du risque de niveau 3) contre 930 millions d'euros au premier trimestre 2020, et 919 millions d'euros au quatrième trimestre 2020, soit une baisse de -42,3% par rapport au premier trimestre 2020, et de -41,6% par rapport au quatrième trimestre 2020. Parmi les facteurs constituant la variation, seul le provisionnement pour risques avérés (niveau 3) augmente de +11% entre le quatrième trimestre 2020 et le premier trimestre 2021. La baisse du coût du risque est particulièrement marquée ce trimestre pour les Caisses Régionales (divisé par 1,9 par rapport au premier trimestre 2021 et divisé par 2,7 par rapport au quatrième trimestre 2020), pour la Banque de financement (-38,2% par rapport au premier trimestre 2020 et -30,0% par rapport au quatrième trimestre 2020) ainsi que pour CACF (-30,4% par rapport au premier trimestre 2020 et -11,0% par rapport au quatrième trimestre 2020). Elle est plus modérée pour LCL (-

²¹ Hors CA-CF NL classé en IFRS 5 à partir du troisième trimestre 2020

17,9% par rapport au premier trimestre 2020 et -7,5% par rapport au quatrième trimestre 2020) et pour CA Italia (-13,6% par rapport au premier trimestre 2020 et -36,8% par rapport au quatrième trimestre 2020). La qualité des actifs est bonne : le taux de créances douteuses est stable à 2,3% à fin mars 2021 par rapport au niveau de fin décembre 2020, et le taux de couverture²², élevé, à 84,4%, se renforce encore ce trimestre (+0,5 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2020). Le portefeuille de prêts est diversifié, plutôt orienté habitat (47% des encours bruts au niveau du Groupe) et entreprises (32% des encours bruts au niveau de Groupe). Le stock de provisions atteint 19,7 milliards d'euros à fin mars 2021, dont 35% portent sur les encours sains (Stages 1 & 2). Le stock de provisions est en hausse de +0,1 milliard d'euros par rapport à fin décembre 2020. Depuis le premier trimestre 2020, le contexte et les incertitudes liées à la conjoncture économique mondiale ont été pris en compte, en intégrant les effets attendus des mesures de soutien. Les niveaux de provisionnement ont été déterminés pour refléter la dégradation brutale de l'environnement, en tenant compte de **plusieurs scénarios économiques pondérés**, et en appliquant des ajustements forfaitaires sur les portefeuilles de la banque de proximité et sur les entreprises et compléments spécifiques sur des secteurs ciblés : tourisme, automobile, aéronautique, grande distribution textile, énergie. Plusieurs scénarios économiques pondérés ont été utilisés pour définir le provisionnement des encours sains. Ils sont inchangés par rapport à ceux présentés dans le DEU 2020, et incluent un scénario plus favorable (PIB à +7,1% en France en 2021, +2,7% en 2022) et un scénario moins favorable (PIB à +3,0% en France en 2021 et +4,8% en 2022).

Le **coût du risque sur encours**²³ sur quatre trimestres glissants atteint **33 points de base**. Il atteint 22 points de base en vision trimestrielle annualisée²⁴. Le coût du risque sur les Stages 1 & 2 s'élève à -147 millions d'euros, contre -398 millions d'euros au premier trimestre 2020 et -651 millions d'euros au quatrième trimestre 2020. Le coût du risque Stage 3 s'élève à -371 millions d'euros (contre -516 millions d'euros au premier trimestre 2020 et -334 millions d'euros au quatrième trimestre 2020).

Le **résultat avant impôt sous-jacent s'établit à 2 500 millions d'euros**, en hausse de +55,1% par rapport au premier trimestre 2020. Outre les variations explicitées ci-dessus, le résultat avant impôt sous-jacent intègre la contribution des sociétés mises en équivalence pour 94 millions d'euros (en hausse de +3,6%) ainsi que le résultat net sur autres actifs qui atteint +13 millions ce trimestre contre +5 millions d'euros au premier trimestre 2020, dont +10 millions d'euros pour les Caisses régionales liés notamment à la cession de Bankoa. La **charge d'impôt sous-jacente est en hausse de +50,0%** sur la période. Le taux d'impôt sous-jacent ressort à 30,4% en légère baisse par rapport au premier trimestre 2020 (32,1%). Au demeurant, le taux d'impôt est toujours peu représentatif en vision trimestrielle. Le résultat net sous-jacent avant déduction des minoritaires est en hausse de +57,3% pour s'établir à 1 768 millions d'euros. Les intérêts minoritaires augmentent de +18,4%, notamment du fait d'un changement en Assurances dans les modalités de comptabilisation des coupons des émissions de dettes subordonnées (RT1), sans impact sur le bénéfice net par action. Enfin, le résultat net part du Groupe sous-jacent, à 1 599 millions d'euros ressort en hausse significative par rapport au premier trimestre 2020 (+63,0%).

Caisses régionales

En dépit du contexte sanitaire, **la dynamique commerciale des Caisses régionales** est très soutenue sur le premier trimestre 2021. En effet, celles-ci enregistrent un accroissement de leur fonds de commerce avec la conquête brute de +338 000 nouveaux clients sur la période, soit +14% par rapport au premier trimestre 2020 et un niveau proche du niveau pré-crise du premier trimestre 2019. En outre, l'intensité relationnelle avec les clients reste forte et à fin mars 2021, 59,4% des clients²⁵ sont équipés d'au-moins quatre univers de services bancaires²⁶. Par

²² Taux de provisionnement calculé avec en dénominateur les encours en "stage 3", et au numérateur la somme des provisions enregistrées en "stages" 1, 2 et 3

²³ Le coût du risque sur encours (en points de base) sur quatre trimestres glissants est calculé sur la base du coût du risque des quatre derniers trimestres auquel est rapporté la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres

²⁴ Le coût du risque sur encours (en point de base) annualisé est calculé sur la base du coût du risque du trimestre multiplié par quatre auquel est rapporté l'encours de début de période du trimestre

²⁵ Clients particuliers majeurs

²⁶ 5 univers de services bancaires : comptes dépôts, épargne, crédits, assurances et cartes

ailleurs, le Groupe continue à développer son modèle multicanal et le nombre de signatures en ligne enregistre une hausse de +80% sur un an.

Les **réalisations de crédits, hors prêts garantis par l'Etat** témoignent d'une dynamique commerciale très soutenue sur le premier trimestre 2021, puisqu'elles enregistrent une croissance de +3,4% par rapport au premier trimestre 2020 et de +10,6% par rapport au premier trimestre 2019. Les **encours de crédits** atteignent 570,8 milliards d'euros à fin mars 2021 (553,8 milliards d'euros hors PGE) en progression de 8,2% par rapport à fin mars 2020 (et +5,0% hors PGE). La hausse est forte sur les **crédits habitat** (+6,7%) qui atteignent 345,2 milliards d'euros ainsi que sur les **crédits accordés aux marchés spécialisés**²⁷ (+14,2% ; +2,4% hors PGE). Les encours de **collecte bilan** atteignent 527,2 milliards d'euros à fin mars 2021, en progression de +12,1% par rapport à fin mars 2020 et de +1,8% par rapport à fin décembre 2020, grâce au dynamisme des dépôts à vue qui atteignent 212,4 milliards d'euros, soit une hausse de +23,3% sur un an et de +2,4% sur le premier trimestre 2021. Les encours de **collecte hors-bilan** atteignent 277,6 milliards d'euros à fin mars 2021, en croissance de +6,7% sur un an : ils bénéficient notamment d'une croissance de 3,1% des encours d'assurance-vie (203,3 milliards d'euros à fin mars 2021), grâce aux valorisations de marché positives et à un très bon niveau de collecte brute (retour au niveau du premier trimestre 2019, déjà très haut) et notamment en contrats UC qui représentent 35,4% de la collecte brute du premier trimestre 2021, soit 1,9 fois celui du premier trimestre 2019²⁸ ; les encours liés aux titres et aux OPCVM augmentent respectivement de +20,1% et +14,3% sur un an, bénéficiant du redressement des marchés par rapport à fin mars 2020.

Au premier trimestre 2021, le **produit net bancaire** sous-jacent des Caisses régionales atteint 3 554 millions d'euros, en hausse de +9,9% par rapport au premier trimestre 2020. Celle-ci s'explique par les effets de marché positifs ainsi que par les conditions de refinancement favorables ; le niveau global des **commissions** est en retrait ce trimestre (-3,1%) du fait de la baisse des commissions sur incidents de paiement. Les **charges d'exploitation hors FRU**, à 2 267 millions d'euros restent bien maîtrisées sur la période (+0,6% par rapport au premier trimestre 2020) sous l'effet principal de la hausse des charges de personnel. La contribution au FRU atteint ce trimestre 141 millions d'euros, en hausse de 50,3% par rapport au premier trimestre 2020. Ainsi, le **résultat brut d'exploitation** sous-jacent ressort en hausse de +29,2% par rapport au premier trimestre 2020. Le **coût du risque** s'élève à -153 millions d'euros, en forte baisse (-50,1%) par rapport au premier trimestre 2020, qui intégrait des provisions importantes sur encours sains (*Stages 1&2*) liées à la crise sanitaire (176 millions d'euros) ; au premier trimestre 2021, le coût du risque sur *Stages 1&2* atteint 57 millions d'euros. Le coût du risque sur encours atteint 16 points de base sur quatre trimestres glissant et 11 points de base en trimestre annualisé sur le premier trimestre 2021, le taux de créances douteuse est en baisse pour s'établir à 1,7% (stable par rapport à fin décembre 2020) et le stock de provisions est à 10,0 milliards d'euros (stable par rapport à fin décembre 2020). Il en résulte un taux de couverture élevé, à 101,2% à fin mars 2021 (+0,4 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2020), en légère hausse par rapport à fin décembre 2020 (100,9%). La contribution des Caisses régionales au **résultats net part du Groupe sous-jacent** du Groupe atteint ainsi 655 millions d'euros, il est multiplié par deux par rapport au premier trimestre 2020. En normes françaises, sans tenir compte des impacts positifs des revalorisations de marché, le résultat net ressort en hausse plus modérée de +18,0% par rapport au premier trimestre 2020.

La performance des autres métiers du Groupe Crédit Agricole est détaillée dans la partie Crédit Agricole S.A. de ce communiqué.

²⁷ Marchés spécialisés : entreprises, professionnels, agriculture, collectivités locales.

²⁸ Périmètre Predica

Crédit Agricole S.A.

Activité dynamique dans un T1-2021 toujours marqué par les restrictions

- **Dynamisme de la collecte nette MLT en gestion d'actifs (+9,8 Mds€) et de la collecte nette assurances (+1,7 Mds€, tiré par les UC : +2 Mds€)**
- **Positions de leader confortées en banque de financement et d'investissement** : crédits syndiqués (#2 France, #4 EMEA), financement de projets (#3 *Global project finance*), obligations (#1 France corporate bonds) et diversité des activités en Banque de marché
- **Dynamisme de la production commerciale chez CACF (+4,2% T1/T1)**
- **Forte croissance des encours de crédit chez LCL (+9,6% mars/mars, +3,4% hors PGE) et des encours de collecte (+10,1% mars/mars)**

Résultat net part du Groupe en forte hausse, de +43,1% par rapport au T1-20

- **Hausse des revenus T1/T1 grâce à une activité dynamique dans tous les métiers ; génération régulière des revenus depuis 5 ans**
- **Stabilité des charges hors FRU** : hausse du FRU sous-jacente au T1 de 150 millions d'euros, mais réduction du FRU de 130 millions d'euros liée à la restitution d'un trop versé sur les exercices 2016-2020.
- **Hausse du résultat brut d'exploitation sous-jacent hors FRU +19,1% T1/T1**
- **Amélioration de l'efficacité** : coefficient sous-jacent hors FRU 58,0%, -4,2 pp T1/T1;

Solvabilité solide

- **Position de capital très confortable** : CET1 CASA 12,7%, 4,8 pp au-dessus du SREP, baisse de -0,4 pp, dont -0,2 pp lié au débouclage de 15% supplémentaires du switch au 1^{er} mars 2021, et dont -14 pb de provision de dividendes sur la base d'une politique de 50% de distribution.

Deux initiatives de développement créatrices de valeur en Europe :

Amundi a annoncé le 7 avril 2021 être entré en négociation exclusive avec Société Générale en vue d'acquérir Lyxor pour un prix en numéraire de 755 millions d'euros hors capital excédentaire²⁹. Avec cette opération, Amundi deviendrait le leader européen de la gestion des ETF, avec 142 milliards d'euros d'encours combinés, soit une part de marché de 14% en Europe. Les activités de Lyxor acquises représentent 124 milliards d'euros d'encours. Lyxor est l'un des acteurs majeurs sur le marché des ETF (77 milliards d'euros d'encours³⁰, 3^e acteur en Europe avec une part de marché de 7,4%³¹) et dispose d'expertises reconnues en gestion active (47 milliards d'euros), notamment à travers sa plateforme de gestion alternative de premier plan³². Compte tenu d'un potentiel de synergies élevé, cette transaction, conforme à la discipline financière d'Amundi serait fortement créatrice de valeur, avec un retour sur investissement supérieur à 10% à horizon 3 ans sur la base des seules synergies de coûts³³. L'impact estimé sur le CET1 de Crédit Agricole S.A de l'opération est limité à environ -15 points de base au closing attendu au premier trimestre 2022.

CA Italia a annoncé le 23 avril 2021 le succès de l'offre publique volontaire pour la totalité des actions de Credito Valtellinese (CreVal). CA Italia a acquis 91,2% des titres CreVal pour 785 millions d'euros soit 12,27 euros par action et renforce ainsi sa position comme 6^{ème} banque d'Italie par le total des actifs clients (actifs sous gestion et sous conservation - AuM et AuC)³⁴ et double sa part de marché en Lombardie (de 3% à plus de 6%³⁵). Cette opération sera fortement créatrice de valeur, avec un retour sur investissement supérieur à 10% à horizon 3 ans sur la base des seules synergies de coûts et de coûts de refinancement. L'impact CET1 de l'opération reste limité,

²⁹ 825 millions d'euros avec capital excédentaire

³⁰ Au 31 décembre 2020

³¹ Source : Amundi ; Lyxor ; ETFGI, fin décembre 2020

³² Plateformes d'investissement en actifs alternatifs liquides (fonds UCITS notamment) pour des banques privées et des gestionnaires d'actifs

³³ ROI supérieur à 13% avec les synergies de revenus

³⁴ Source: données de la société pour les neuf premiers mois de 2020 ou dernières informations publiques disponibles et estimations internes Note: l'échantillon comprend Crédit Agricole Italia, Credito Valtellinese, Intesa Sanpaolo (pro forma pour la cession de la continuité d'exploitation à BPER), UniCredit (Banque Commerciale pour les AuM+AuC et les clients), Banco BPM, Banca Monte dei Paschi di Siena, ICCREA, BPER (pro forma pour l'acquisition de la continuité d'exploitation), BNL, Credem, Banca Popolare di Sondrio, Carige

³⁵ données de la société (chiffres de Crédit Agricole Italia pour les neuf premiers mois de 2020 et chiffres de Credito Valtellinese pour l'exercice 2019)

s'établissant autour de -20 points de base pour Crédit Agricole S.A.³⁶. Crédit Agricole Italia a l'intention de retirer CreVal de la cote et de procéder à une fusion complète en 2022³⁷.

Le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A., réuni sous la présidence de Dominique Lefebvre le 6 mai 2021, a examiné les comptes du premier trimestre 2021.

Activité

Les métiers de Crédit Agricole S.A. ont enregistré un très bon niveau d'activité au cours de ce premier trimestre 2021, qui reste toujours marqué par les restrictions :

- La collecte nette de Crédit Agricole Assurances est en forte hausse (x2,2 au premier trimestre 2021 par rapport au premier trimestre 2020, à 1,7 milliard d'euros) avec un niveau de collecte UC toujours en progression (+15,2% ce trimestre à 2,0 milliards d'euros). Le taux d'UC dans la collecte brute reste très élevé à 40,7%, stable sur un an. L'activité en assurances dommages a également été dynamique ce trimestre. Les affaires nouvelles ont crû de +19,0% au premier trimestre 2021 par rapport au premier trimestre 2020, et l'équipement³⁸ continue de se développer : 25,9% pour LCL (+0,7 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2020) et 17,7% pour CA Italia (+2,0 point de pourcentage). En gestion d'actifs, Amundi a enregistré un niveau de collecte nette moyen long terme élevé ce trimestre (+9,8 milliards d'euros, hors *joint ventures*) et les encours sont en hausse sur un an (+14,9% à 1 755 milliards d'euros fin mars 2021, y compris intégration de Sabadell AM³⁹).
- En Banque de financement et d'investissement, CACIB affiche un très bon niveau d'activité en Banque commerciale. La croissance des revenus était de +10,7% au premier trimestre 2021 par rapport au premier trimestre 2020 et de +16,7% hors effet change, grâce notamment au maintien des performances sur les crédits syndiqués (#2 en France et #4 en EMEA⁴⁰). Le niveau d'activité est aussi élevé en financements structurés, avec une croissance des revenus de +8,8% par rapport au premier trimestre 2020 et de +12,6% hors effet change sur la plupart des lignes-produit (#3 Global Project Finance). L'activité en banque de marché est aussi très bonne, les revenus de FICC augmentant de +13,5% ce trimestre, le premier trimestre 2021 s'établissant comme le meilleur premier trimestre depuis 2016, portés par les activités non linéaires, primaire obligataire et titrisation. Les bonnes positions (#1 All French Corporate bonds) sont maintenues, et le profil de risque reste prudent (VaR à 6 m€ au 31 mars 2021)
- La production commerciale de CA-CF a été dynamique (+4,2%⁴¹ au premier trimestre 2021 par rapport au premier trimestre 2020), notamment au mois de mars, qui était quasiment au niveau du plus haut de 2019. Dans ce contexte, les encours gérés demeurent stables sur un an.
- En Banque de proximité, les encours de crédits progressent. La progression est de +9,6% pour LCL par rapport à fin mars 2020, portée par les professionnels +11,4%, et de +5,2% pour CA Italia qui présente une forte dynamique sur tous les segments. Les encours de crédits hors PGE sont également en forte hausse (+3,4% pour LCL). De la même façon, les encours de collecte progressent sensiblement : +10,1% pour LCL tirée par les DAV particuliers (+14% mars/mars) et les DAV professionnels-entreprises (+49% mars/mars) et +10,7% pour CA Italia.

³⁶ Avant analyse détaillée du PPA

³⁷ Les résultats de Creval seront intégrés à ceux de Crédit Agricole SA dès le deuxième trimestre 2021

³⁸ Assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV

³⁹ Sabadell AM est intégré dans le périmètre consolidé de Amundi depuis le 01/07/2020 avec des encours de 20,7 Mds€

⁴⁰ Source: Thomson Financial Q1 2021

⁴¹ Hors CACF NL

Résultats

Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A. au T1-2021 et au T1-2020								
En m€	T1-21 publié	Éléments spécifiques	T1-21 sous- jacent	T1-20 publié	Éléments spécifiques	T1-20 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous- jacent
Produit net bancaire	5 493	(15)	5 508	5 200	63	5 137	+5,6%	+7,2%
Charges d'exploitation hors FRU	(3 197)	(4)	(3 193)	(3 254)	(60)	(3 194)	(1,8%)	(0,0%)
FRU	(380)	130	(510)	(360)	-	(360)	+5,6%	+41,7%
Résultat brut d'exploitation	1 916	111	1 805	1 586	3	1 583	+20,8%	+14,0%
Coût du risque de crédit	(384)	-	(384)	(621)	-	(621)	(38,2%)	(38,2%)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	87	-	87	90	-	90	(3,5%)	(3,5%)
Gains ou pertes sur autres actifs	3	-	3	5	-	5	(35,9%)	(35,9%)
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	1 622	111	1 511	1 060	3	1 057	+53,0%	+42,9%
Impôt	(378)	5	(384)	(261)	(17)	(243)	+45,0%	+57,5%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	(6)	(5)	(1)	(0)	-	(0)	ns	ns
Résultat net	1 238	112	1 126	799	(15)	813	+55,0%	+38,5%
Intérêts minoritaires	(193)	1	(194)	(161)	1	(162)	+19,6%	+19,9%
Résultat net part du Groupe	1 045	113	932	638	(14)	652	+63,9%	+43,1%
Bénéfice par action (€)	0,32	0,04	0,28	0,17	(0,00)	0,17	+91,6%	+63,6%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	58,2%		58,0%	62,6%		62,2%	-4,4 pp	-4,2 pp

Au premier trimestre 2021, le **résultat net part du Groupe** publié de Crédit Agricole S.A. ressort à **1 045 millions d'euros**, contre 638 millions d'euros au premier trimestre 2020. Ce trimestre est impacté par les éléments de volatilité comptable récurrents en PNB, à savoir le DVA (*Debt Valuation Adjustment*, soit les gains et pertes sur instruments financiers liés aux variations du spread émetteur du Groupe) pour +6 millions d'euros en résultat net part du groupe, la couverture de portefeuille de prêts en Grandes Clientèles pour -5 millions d'euros en résultat net part du groupe, la provision Epargne logement pour -11 millions en résultat net part du groupe. A ces éléments récurrents, s'ajoutent les éléments suivants, la restitution du trop versé des contributions au titre du FRU sur les exercices 2016 à 2020 pour +130 millions d'euros⁴², les coûts d'intégration de Kas Bank / Santander Securities Services pour -2 millions d'euros en résultat net part du groupe et les pertes sur les activités de gestion de fortune à Miami et au Brésil en cours de cession pour -5 millions d'euros au sein du métier Gestion de fortune. Au premier trimestre 2020, les éléments spécifiques avaient eu un effet net, négatif de -14 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe, dont l'impact du DVA pour -14 millions d'euros, la couverture de portefeuille de prêts en Grandes clientèles pour +81 millions d'euros et les variations de provisions épargne logement pour -27 millions d'euros en PNB, les coûts d'intégration/ acquisition de Kas Bank et S3 par CACEIS pour -2 millions d'euros, ainsi que l'impact des dons solidaires liés au Covid-19 pour -52 millions d'euros en charges d'exploitation.

Hors ces éléments spécifiques, le **résultat net part du Groupe sous-jacent**⁴³ atteint **932 millions d'euros**, en hausse de +43,1% par rapport au premier trimestre 2020, grâce notamment à une excellente croissance de l'activité bien que par rapport à un premier trimestre 2020 pre-crise.

Au premier trimestre 2021, les **revenus sous-jacents** ont atteint 5 508 millions d'euros, et sont en hausse de +7,2% par rapport au premier trimestre 2020. Les revenus du pôle Gestion de l'épargne et Assurances (+20,0%

⁴² Après intégration de ces retraitements, les charges FRU auraient crû de 26% entre 2020 et 2021 (de 407m€ à 510m€)

⁴³ Sous-jacent, hors éléments spécifiques. Cf. plus de détails sur les éléments spécifiques en Annexes.

par rapport au premier trimestre 2020) profitent du niveau record des commissions de surperformance en gestion d'actifs et d'un effet marché favorable. Les revenus en Grande Clientèle (+12,1%) s'appuie sur la bonne performance de tous les métiers et de la complémentarité des lignes-produits en banque de financement et d'investissement. Au sein des Services Financiers Spécialisés, les revenus sont stables (-0,5%), faisant preuve de résilience en crédit à la consommation grâce à une production commerciale dynamique en fin de trimestre, et en hausse pour les activités de CALF. Les revenus de banque de proximité progressent par rapport au premier trimestre 2020 (+2,5%), grâce à une production dynamique chez CA Italia, et une marge nette d'intérêt chez LCL profitant des conditions de refinancement favorables, malgré des revenus en baisse en banque de proximité à l'international du fait de la baisse des taux directeurs locaux intervenue au deuxième trimestre 2020, en reprise depuis le troisième trimestre 2020.

Les charges d'exploitation sous-jacentes hors FRU sont stables (-0,0% comparé au premier trimestre 2020) s'établissant à 3 193 millions d'euros au premier trimestre 2021. Au sein du pôle Gestion de l'épargne et Assurance, les charges d'exploitation hors FRU sont en hausse de +2,1%, en lien avec une hausse des charges en gestion d'actifs liée à un effet périmètre (Sabadell AM, création d'Amundi BOC WM et Fund Channel, impact de 12 millions d'euros) et une hausse des rémunérations variables, compensée par une nette baisse sur le métier assurance, liée à une diminution des taxes, et une baisse sur le métier de la gestion de fortune. Sur le pôle Grande Clientèle, les charges d'exploitation hors FRU sont en hausse de +3,3% comparé au premier trimestre 2020, suite à la hausse des provisions pour rémunérations variables au regard de la bonne activité, et aux projets de développement sur les Services financiers aux Institutionnels. Le pôle Services Financiers spécialisés voit ses charges diminuer de -4,9% par rapport au premier trimestre 2020 (-0,8% hors CACF NL) et présente ainsi un coefficient d'exploitation hors FRU de 52,0%, en amélioration de 2,4 points de pourcentage depuis un an. La banque de proximité présente des charges d'exploitation hors FRU de -1,7%, les coefficients d'exploitation hors FRU de LCL et la Banque de Proximité à l'international sont à de très bons niveaux respectivement 63,4% et 59,9%.

L'effet IFRIC 21 s'établit à 680 millions d'euros et incluent 510 millions de charges au titre du FRU⁴⁴ pour l'année 2021, ce qui représentent une hausse de +41,7% (ou +150 millions d'euros) comparée au premier trimestre 2020 et +16% sur l'année 2021 comparé à l'année 2020⁴⁵. La hausse des charges de FRU porte essentiellement sur les pôles Grande clientèle (+64,4% ou +128 millions d'euros comparé au premier trimestre 2020) et Banque de Proximité (+56,9% ou +29 millions d'euros comparé au premier trimestre 2020). A noter que la restitution d'un trop versé sur l'exercice 2016-2020 a été comptabilisée en éléments spécifiques au premier trimestre 2020. Après intégration de ces retraitements, le FRU aurait crû de 26% entre 2020 et 2021 (de 406 millions d'euros à 510 millions d'euros).

Le **résultat brut d'exploitation** sous-jacent est ainsi très dynamique au premier trimestre 2021. Il est en hausse de +14,0% pour atteindre 1 805 millions d'euros, malgré la hausse du FRU de 41,5%, grâce à des revenus en croissance (+7,2% +370 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2020), et des charges hors FRU bien maîtrisées (-0,0%, - 1 million d'euros). L'excellente agilité opérationnelle de Crédit Agricole SA s'est à nouveau démontrée ce trimestre, avec un coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU de 58,0%, s'améliorant de 4,2 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2020. L'effet ciseaux est par ailleurs positif ce trimestre, à 7,2 points de pourcentage. Par métier, les résultats brut d'exploitation sont en croissance par rapport au premier trimestre 2020 pour le pôle Gestion de l'épargne et assurance (+45,5%), la Banque de proximité en France et à l'international (+5,6%), Grande clientèle (+5,6%), Services Financiers spécialisés (+3,7%). Ainsi, le **résultat brut d'exploitation sous-jacent** hors FRU ressort à +19,1% comparé au premier trimestre 2020.

Au 31 mars 2021, les indicateurs de risque confirment **la qualité des actifs de Crédit Agricole S.A. et du niveau de couverture de ses risques**. Le portefeuille de prêts est diversifié, plutôt orienté habitat (27% des encours bruts) et entreprises (45% des encours bruts de Crédit Agricole SA). Le taux de créances douteuses

⁴⁴ Le Fonds de résolution unique (FRU) a été créé en 2014. Il s'agit d'un fonds supranational constitué des États de la zone euro, permettant notamment la mutualisation des dispositifs de financements en cas de résolution bancaire. Le Fonds de résolution unique est alimenté, par les fonds de résolution nationaux, de manière progressive à partir de 2016 sur une période de huit ans afin d'atteindre un niveau cible en 2023 d'au moins 1 % du montant des dépôts couverts de tous les établissements de crédit agréés dans l'ensemble des États membres participants.

⁴⁵ Comptabilisée au premier trimestre sur la base d'information plus précises désormais communiquées par le CRU en mars.

demeure toujours bas à 3,2% (stable par rapport au 31 décembre 2020) et le taux de couverture⁴⁶, élevé, à 72%, est en hausse de +0,6 point de pourcentage sur le trimestre. Le stock total de provisions s'établit à 9,7 milliards d'euros pour Crédit Agricole S.A., en hausse de 0,1 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2020. Sur ce stock de provisions, 28% sont liés au provisionnement des encours sains. Ce trimestre, les provisionnements sont fondés sur **plusieurs scénarios économiques pondérés**, inchangés par rapport à ceux présentés dans le DEU 2020 - dont pour le PIB en France, un scénario plus favorable (+7,1% en 2021 et +2,7% en 2022) et un scénario moins favorable (+3,0% en 2021 et +4,8% en 2022)⁴⁷, et intègrent des ajustements forfaitaires sur les portefeuilles de la banque de proximité et sur les entreprises et des compléments spécifiques sur des secteurs ciblés, dont l'aéronautique, l'hôtellerie, le tourisme, les restaurants.

Le **coût du risque** affiche une forte baisse (-38,2%/-237 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2020, à -384 millions d'euros contre -621 millions d'euros au premier trimestre 2020 et -500 millions d'euros au quatrième trimestre 2020). La baisse du coût du risque par rapport au premier trimestre 2020 s'explique à hauteur de 56% par un moindre provisionnement des encours sains (*Stage 1&2*). La charge de -384 millions d'euros sur le premier trimestre 2021 se décompose en un provisionnement des encours sains (*Stage 1&2*) pour -90 millions d'euros (contre une dotation de -223 millions d'euros au premier trimestre 2020 et une dotation de -193 millions d'euros au quatrième trimestre 2020) et un provisionnement des risques avérés (*Stage 3*) pour -283 millions d'euros (contre -382 millions d'euros au premier trimestre 2020 et -291 millions d'euros au quatrième trimestre 2020). Au premier trimestre 2021, le coût du risque sur encours sur quatre trimestres glissants⁴⁸ atteint 56 points de base et 37 points de base en vision trimestrielle annualisée⁴⁹. La baisse du coût du risque est particulièrement marquée pour la Banque de financement et pour CACF, et plus modérée pour LCL et CA Italia. Ainsi, LCL affiche un coût du risque à -83 millions d'euros (-17,9% par rapport au premier trimestre 2020 et en baisse modérée de -7,5% depuis le quatrième trimestre 2020) et une stabilisation de son coût du risque sur encours⁴⁸ à 27 points de base au premier trimestre 2021 (23 points de base en vision trimestrielle annualisée⁴⁹) ; CA Italia enregistre un coût du risque de -71 millions d'euros sur le premier trimestre 2021 (-13,8% par rapport au premier trimestre 2020 et -36,8% par rapport au quatrième trimestre 2020), avec un coût du risque sur encours⁴⁸ atteignant 89 points de base au premier trimestre 2021 (60 points de base en vision trimestrielle annualisée⁴⁹) ; le coût du risque de CACF diminue de -30,4% par rapport au premier trimestre 2021 à -114 millions d'euro, et diminue de -11,0% comparé au quatrième trimestre 2020, le coût du risque sur encours⁴⁸ ressort à 167 points de base sur le premier trimestre 2021 (et 133 points de base en vision trimestrielle annualisée⁴⁹). Enfin, en Banque de financement, le coût du risque du trimestre s'élève à -85 millions d'euros, contre une dotation de -137 millions d'euros au premier trimestre 2020, et -121M€ au quatrième trimestre 2020, soit des baisses respectives de -38,2% et -30,0%. Son coût du risque sur encours⁴⁸ ressort à 62 points de base sur le premier trimestre 2021 (contre 31 points de base en vision trimestrielle annualisée⁴⁹).

La contribution en sous-jacent des **sociétés mises en équivalence** ressort à 87 millions d'euros en baisse de **-3,5%**. Au premier trimestre 2021, BforBank a été consolidé par mise en équivalence au sein du pôle AHM, suite à sa recapitalisation à laquelle Crédit Agricole S.A. a participé, portant sa participation à 50%. La contribution de Bforbank est négative au premier trimestre à hauteur de -5 millions d'euros.

Le **résultat net sur autres actifs** s'établit à 3 millions d'euros au premier trimestre 2021, contre 5 millions d'euros au premier trimestre 2020.

Le **résultat sous-jacent**⁵⁰ avant impôt, activités cédées et minoritaires ressort ainsi en hausse de **+42,9%**, à 1 511 millions d'euros. Le **taux d'impôt effectif sous-jacent** s'établit à **26,9%**, en hausse de 1,8 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2020. La charge d'impôt sous-jacente est ainsi

⁴⁶ Taux de provisionnement calculé avec en dénominateur les encours en "stage 3", et au numérateur la somme des provisions enregistrées en "stages" 1, 2 et 3

⁴⁷ Une baisse de 10 points de la pondération du scénario favorable au profit du scénario défavorable entraînerait une évolution du stock de provisions ECL au titre du « forward looking central » de l'ordre de 0,8% du stock d'ECL total. Toutefois, une telle évolution de pondération n'aurait pas nécessairement d'incidence significative en raison d'ajustements au titre du « forward looking local » qui pourraient en atténuer l'effet.

⁴⁸ Le coût du risque sur encours (en points de base) sur quatre trimestres glissants est calculé sur la base du coût du risque des quatre derniers trimestres auquel est rapporté la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres

⁴⁹ Le coût du risque sur encours (en point de base) annualisé est calculé sur la base du coût du risque du trimestre multiplié par quatre auquel est rapporté l'encours de début de période du trimestre

⁵⁰ Cf. plus de détails sur les éléments spécifiques en Annexes.

augmentée de +57,5% et s'établit à -384 millions d'euros. Le **résultat net avant minoritaires affiche donc une hausse de +38,5%**.

Les intérêts minoritaires s'établissent à -194 millions d'euros au premier trimestre 2021, en hausse de +19,9% notamment du fait d'un changement dans les modalités de comptabilisation des coupons des émissions en Assurances de dettes subordonnées (RT1), sans impact sur le bénéfice net par action.

Le **résultat net part du Groupe sous-jacent** est en hausse de +43,1% par rapport au premier trimestre 2020 à **932 millions d'euros**.

Le **bénéfice par action sous-jacent** sur le premier trimestre 2021 atteint **0,28€**, il est **en hausse de +63,6%** par rapport au premier trimestre 2020.

Analyse de l'activité et des résultats des pôles et métiers de Crédit Agricole S.A.

Gestion de l'épargne et Assurances

En Epargne/Retraite, Crédit Agricole Assurances continue son développement commercial et sa diversification en France comme à l'international avec un chiffre d'affaires en hausse de +23,9% par rapport au premier trimestre 2020, avec notamment une croissance de 18,7% de la collecte brute en Italie, et un taux d'UC dans la collecte brute totale à 40,7%. Ainsi, la collecte nette du premier trimestre 2021 est positive (+1,7 milliard d'euros), malgré une légère décollecte en euros (-0,3 milliards d'euros). La collecte nette UC s'élève ainsi à 2,0 milliards d'euros (+15,2% par rapport au premier trimestre 2020).

Les encours (épargne, retraite et prévoyance) atteignent quant à eux 312,3 milliards d'euros, en hausse de +4,6% par rapport à mars 2020. La part des unités de comptes dans les encours est au plus haut historique, à 25,1%, en progression de +3,7 points de pourcentage par rapport à mars 2020

En Assurances dommages, l'activité du premier trimestre 2021 est dynamique, avec une croissance de 6,4% du chiffre d'affaires par rapport au premier trimestre 2020. La croissance, portée par les activités traditionnelles (habitation, protection juridique, garantie des accidents de la vie, auto), profite également du lancement d'offres à destination des entreprises (offre IARD Entreprise et Multirisque pro) ainsi que du développement de la filiale dommage italienne (chiffres d'affaires en hausse de 19% par rapport au premier trimestre 2020).

Ainsi, le nombre de contrats dommages en portefeuille de Crédit Agricole Assurances atteint près de 14,8 millions à fin mars 2021, en progression de 4,2% sur un an. Le taux d'équipement des clients particuliers⁵¹ continue de progresser dans les réseaux des Caisses régionales (42,1% à fin mars 2021, soit une augmentation de +1,1 point de pourcentage depuis mars 2020) et de LCL (25,9% à fin mars 2021, soit une augmentation de +0,7 point de pourcentage depuis mars 2020, ainsi qu'au sein de CA Italia (17,7% à fin mars 2021, soit une augmentation de +2,0 points depuis mars 2020). Le ratio combiné demeure maîtrisé, à 96,1%, en légère dégradation de -1,1 point de pourcentage sur un an.

En prévoyance/emprunteur/collectives, le chiffre d'affaires atteint 1,3 milliard d'euros ce trimestre en hausse de 5,0%⁵² par rapport au premier trimestre 2020, avec une contribution positive des trois métiers.

La Gestion d'actifs (Amundi) enregistre ce trimestre une forte progression de l'activité avec une collecte nette Retail dynamique. A noter toutefois une décollecte en produits de trésorerie et en produits peu margés dans la *joint venture* en Chine. Ainsi, Amundi affiche une collecte nette MLT hors *joint ventures* de +9,8 milliards d'euros, tirée par le Retail hors *joint ventures* (+7,8 milliards d'euros) et les Institutionnels & Corporates (+2,0 milliards d'euros). La décollecte nette sur les produits de trésorerie s'élève à -18,6 milliards d'euros, tirée par les institutionnels et les corporates, après une très forte collecte constatée au deuxième semestre 2020 (+39,5 milliards d'euros). La décollecte nette sur les *joint ventures* s'élève à -4,0 milliards. Retraitée des sorties liées au channel business en Chine (-7,0 milliards d'euros), produits peu margés, la collecte nette MLT des *joint ventures* est dynamique notamment en Inde. Ainsi, SBI MF atteint aujourd'hui une part de marché de près de 16% à fin mars 2021.

Les encours sous gestion sont en hausse de +14,9% par rapport à mars 2020 soit 1 755 milliards d'euros à fin mars 2021. Les encours sous gestion intègrent Sabadell AM, intégré dans le périmètre consolidé d'Amundi depuis le 01/07/2020 avec des encours de 20,7 milliards d'euros. L'effet marché/change sur les encours sous gestion est de +39,3 milliards d'euros par rapport à décembre 2020.

⁵¹ Taux d'équipement : part des clients bancaires particuliers détenant au-moins un produit d'assurances (estimations Pacifica). Périmètre : assurances auto, habitation, santé, GAV, protection juridique et tous mobiles/portables.

⁵² Croissances retraitées d'un changement de méthodologie comptable ; hors retraitement, la croissance est de 6,6% en assurance dommages et de 16,7% en prévoyance / emprunteur / assurances collectives.

A noter également ce trimestre qu'Amundi est entré en négociations exclusives pour l'acquisition de Lyxor afin d'accélérer son développement organique notamment en gestion passive/ETF (cf supra)

En gestion de fortune, les encours sont en hausse de 7,3% et s'élèvent à 188 milliards d'euros à fin mars 2021.

Le pôle Gestion de l'épargne et Assurances (GEA) réalise un résultat net part du Groupe sous-jacent de 512 millions d'euros au premier trimestre 2021, en croissance de +43,7% par rapport au premier trimestre 2020 porté par la croissance de la contribution de tous les métiers. Le pôle contribue à hauteur de 45% au résultat net part du Groupe sous-jacent des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) sur le premier trimestre 2021 et de 29% aux revenus sous-jacents hors AHM.

Au 31 mars 2021, les fonds propres alloués au pôle s'élèvent à 11,0 milliards d'euros dont 9,4 milliards d'euros sur les Assurances, 1,1 milliard d'euros sur la Gestion d'actifs et 0,5 milliard d'euros sur la Gestion de fortune. Les emplois pondérés du pôle sont de 47,4 milliards d'euros dont 31,2 milliards d'euros sur les Assurances, 11,2 milliards d'euros sur la Gestion d'actifs et 5,0 milliards d'euros sur la Gestion de fortune.

Assurances

Le produit net bancaire sous-jacent atteint 625 millions d'euros au premier trimestre 2021, en hausse de +22,2% sur un an en raison de la progression des encours, de la bonne dynamique d'activité et sous l'effet d'impacts marchés favorables. Le produit net bancaire de l'assurance bénéficie également sur un mois du démantèlement de 15% complémentaire du mécanisme « switch » mis en oeuvre le 1^{er} mars 2021. Les charges sous-jacentes du premier trimestre sont en baisse de -5,7% par rapport au premier trimestre 2020. Cette variation se décompose en une hausse de +3,1% des charges métier liées aux investissements pour le développement de l'activité, et en une baisse de la C3S appliquée sur l'activité de l'année 2020. Le résultat brut d'exploitation sous-jacent affiche ainsi une hausse de +48,5%, à 391 millions d'euros au premier trimestre 2021. Le coefficient d'exploitation sous-jacent s'établit à 37,4% au premier trimestre 2021, en amélioration de -11,1 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2020. La charge d'impôt est en hausse de +48,9% à 77 millions d'euros en lien avec la hausse des revenus. Le résultat net sous-jacent atteint ainsi 315 millions d'euros, en hausse de +53,8% par rapport au premier trimestre 2020 et le résultat net part du groupe affiche une croissance moindre en hausse de +45,0% en raison notamment des intérêts minoritaires suite à un changement dans les modalités de comptabilisation des coupons des émissions de dettes subordonnées RT1 (19 millions d'euros en intérêts courus, sans impact sur le bénéfice net par action).

Gestion d'actifs

Le produit net bancaire sous-jacent atteint 753 millions d'euros au premier trimestre 2021, en croissance de +26,7% par rapport au premier trimestre 2020. Les revenus nets de gestion sont en hausse de +15,1% par rapport au premier trimestre 2020 grâce au redressement des marchés. Ainsi les commissions nettes de gestion sont en progression de +5,1% et les commissions de surperformance atteignent un niveau record de 111 millions d'euros. Par ailleurs, le premier trimestre bénéficie d'un effet périmètre positif (Sabadell AM et Fund Channel pour +17 millions d'euros de revenus). Les charges sous-jacentes hors FRU s'élèvent à 379 millions d'euros en hausse de 13,2%. Cette hausse s'explique par l'effet périmètre Sabadell, Fund channel et la création d'Amundi Bank of China WM pour 12 millions d'euros ainsi que par la hausse des rémunérations variables en lien avec la progression du résultat brut d'exploitation. Le résultat brut d'exploitation sous-jacent est en effet en forte croissance à +44,4% et le coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU s'établit à 50,3%, excellent niveau, en baisse de 6 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2020. La contribution des sociétés mises en équivalence, reprenant notamment la contribution des *joint-ventures* d'Amundi en Asie, est en hausse de +28,3% par rapport au premier trimestre 2020 et s'établit à 18 millions d'euros malgré un effet périmètre négatif avec le passage de Fund Channel en intégration globale et atteint 20 millions d'euros. La charge d'impôt sous-jacente s'élève à 96 millions d'euros en croissance de +40,4%. Au final, le résultat net part du groupe sous-jacent est en forte progression de +54,4%, à 196 millions d'euros.

Gestion de fortune

Le produit net bancaire sous-jacent est, à 206 millions d'euros, en baisse de -3,9% par rapport au premier trimestre 2020, cette variation étant notamment due à l'effet périmètre des entités américaines reclassées en entités en cours de cession depuis le quatrième trimestre 2020. Les charges sous-jacentes hors FRU sont en diminution (-7,8%) et atteignent 171 millions d'euros lié au plan d'économies ainsi qu'à l'effet périmètre. Ainsi, le résultat brut d'exploitation sous-jacent réalise une bonne progression sur un an de +26,7%, à 33 millions d'euros et le coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU s'améliore significativement de -3,5 points de pourcentage pour s'établir à 86,3% au premier trimestre 2021. Le coût du risque s'établit à 5 millions d'euros. Au final, le résultat net part du groupe sous-jacent est en baisse de -21,2%, atteignant 20 millions d'euros au premier trimestre 2021. Il convient de noter ce trimestre, la comptabilisation de 5 millions d'euros en éléments spécifiques ayant un impact sur le résultat net part du groupe. Ces pertes sont liées à la contribution des entités de Miami et du Brésil en cours de cession.

Grandes Clientèles

L'activité de l'ensemble de la **Banque de financement et d'investissement** est dynamique et équilibrée au premier trimestre 2021, avec des **revenus sous-jacents** en hausse soutenue (+13,6% à 1 366 millions d'euros) par rapport au premier trimestre 2020. La **banque de marché et d'investissement** (revenus en hausse +17,4% à 708 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2020) présente de très bons résultats, portés par un environnement de taux plus propice qu'au premier trimestre 2020 pour le desk CVA, et par les bonnes performances de l'activité FICC. Les revenus de FICC sont en hausse de +13,5% ce trimestre, qui est ainsi le meilleur premier trimestre depuis 2016. L'activité profite de la complémentarité des lignes produit. Ainsi, au sein de FICC les activités non linéaires, le primaire obligataire et la titrisation ont pris le relai des activités linéaires plus performantes l'an dernier. Dans un marché en normalisation, CACIB confirme ses **positions de premier plan** sur les émissions obligataires (#1 en All French Corporate bonds⁵³). La **VaR réglementaire reste à un niveau bas**, en lien avec le modèle de **gestion prudente des risques** (6,3 millions d'euros au 31 mars 2021 contre 9,2 millions d'euros au 31 décembre 2020, VaR réglementaire moyenne : 12,3 millions d'euros au premier trimestre 2021 contre 10,9 millions d'euros au quatrième trimestre 2020). La **banque de financement** présente des revenus sous-jacents en nette hausse (+9,8%) au premier trimestre 2021 par rapport au premier trimestre 2020, à 659 millions d'euros. Ils sont portés d'une part par la bonne activité de la banque commerciale (+10,7% à 347 millions d'euros, +16,7% hors effet change) grâce au maintien des performances sur les crédits syndiqués (#2 en France⁵⁴ et #4 en EMEA) avec un volume de crédits syndiqués EMEA à 9 milliards d'euros au premier trimestre 2021 soit en hausse de +51% par rapport au premier trimestre 2020) et à la bonne tenue des marges ; et d'autre part par les financements structurés (+8,8% à 312 millions d'euros, +12,6% hors effet change) avec des bonnes performances dans la plupart des lignes produit (# 3 en global project finance⁵⁵). Le taux de tirage sur les lignes de crédit « *revolving credit facilities* » (RCF) retrouve son niveau d'avant crise, à 19% en mars 2021, après un point haut à 32% fin avril 2020.

Enfin, les **Services financiers aux institutionnels** (CACEIS) enregistrent un bon niveau d'activité ce trimestre. Les **encours conservés** évoluent de façon dynamique, avec une hausse de +17% par rapport à fin mars 2020, pour atteindre 4,3 trillions d'euros à fin mars 2021. Les **encours administrés** progressent également de +21% sur un an, atteignant 2 221 milliards d'euros à fin mars 2021. Ces progressions s'expliquent tant par un effet volume que par un effet marché.

⁵³ Source: Dealogic T1 2021, in EUR

⁵⁴ Source: Thomson Financial Q1 2021

⁵⁵ Source : refinitiv (Global Project Finance Loans Bookrunners)

Au **premier trimestre 2021**, le **produit net bancaire sous-jacent** du pôle Grandes clientèles atteint 1 664 millions d'euros, en hausse de 12,2% par rapport au premier trimestre 2020. Le résultat brut d'exploitation est en hausse +5,6%. La hausse est encore plus forte pour le résultat brut d'exploitation hors FRU, qui croît de +25,1% par rapport au premier trimestre 2020. Ces fortes progressions s'appuient sur une activité dynamique et équilibrée sur l'ensemble des métiers, et sur une maîtrise des charges hors FRU générant un effet ciseaux de 8,8 points de pourcentage. Le pôle enregistre un coût du risque de -67 millions d'euros, soit en baisse de -57,8% par rapport au premier trimestre 2020, et -39,2% par rapport au quatrième trimestre 2020, expliqué par la stabilisation du provisionnement Stage 1 et Stage 2 de la banque de financement, après une année de forte hausse du provisionnement des encours sains (354 millions d'euros provisionnés en 2020 au titre des encours Stage 1 et 2 de la banque de financement) ainsi que par la réduction du coût du risque Stage 3 sur la banque de financement (atteignant -14 millions d'euros au premier trimestre 2021 contre -81 millions d'euros au premier trimestre 2020), en lien avec une cession d'expositions non performantes.

Le pôle contribue à hauteur de 24% au **résultat net part du Groupe sous-jacent** des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) sur le premier trimestre 2021 et de 30% aux **revenus sous-jacents** hors AHM.

Au 31 mars 2021, les **fonds propres alloués** au pôle s'élèvent à 12,4 milliards d'euros et les **emplois pondérés** du pôle sont de 130,5 milliards d'euros.

Banque de financement et d'investissement

Au **premier trimestre 2021**, le **produit net bancaire** de la Banque de financement et d'investissement sous-jacent est en hausse de 13,6% par rapport au premier trimestre 2020, à 1 366 millions d'euros, la résilience du business model de CACIB et la complémentarité de ses activités étant à nouveau démontrée ce trimestre.

Les charges d'exploitation sous-jacentes hors FRU enregistrent une hausse de +3,1% ce trimestre par rapport au premier trimestre 2020, s'établissant à -689 millions d'euros, en lien avec la hausse des provisions pour rémunérations variables, au regard des bonnes performances des activités. L'effet ciseaux reste toutefois très positifs, à +10,5 points de pourcentage ce trimestre par rapport au premier trimestre 2020, et le coefficient d'exploitation hors FRU se maintient à un niveau très bas 50,5%, en amélioration de 5,1 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2020. Les charges FRU s'établissent à -294 millions d'euros, soit une hausse de +64,8% par rapport au premier trimestre 2021⁵⁶. Le résultat brut d'exploitation est ainsi en hausse de +7,7% et s'établit à 383 millions d'euros. Le résultat brut d'exploitation hors FRU est en très forte hausse (+26,8% au premier trimestre 2020). Le coût du risque enregistre une baisse de -54,3% par rapport au premier trimestre 2020. Il s'établit à -85 millions d'euros pour la banque de financement, et est composé essentiellement de coût du risque au titre des encours Stage 1 et 2 (-71 millions d'euros). Le coût du risque stage 3 est en forte baisse par rapport au premier trimestre 2020 (de -81 millions d'euros au premier trimestre 2020 à -14 millions d'euros au premier trimestre 2021). Cette baisse ponctuelle s'explique par la cession d'expositions non performantes au premier trimestre 2021. Au final, le résultat net part du Groupe sous-jacent s'établit à 255 millions d'euros sur le premier trimestre 2021, en progression de +37,6% par rapport au premier trimestre 2020.

Les emplois pondérés à fin mars 2021 sont en hausse de +5,4 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2020, pour s'établir à 120,4 milliards d'euros. Cette hausse s'explique essentiellement par l'impact de la revue des modèles internes liés à TRIM (+2,9 milliards d'euros), la dégradation des notations des expositions (+1,2 milliard d'euros) et par un effet change (1,8 milliard d'euros).

⁵⁶ Un complément de FRU ayant en effet été enregistré au deuxième trimestre 2020

Services financiers aux institutionnels

Au premier trimestre 2021, le produit net bancaire sous-jacent est en hausse de +5,8% et s'établit à 298 millions d'euros. Les charges d'exploitation sous-jacentes hors FRU augmentent de +3,9% à 220 millions d'euros sous l'effet d'investissements, dont certains liés à l'arrivée de nouveaux grands clients. Le FRU s'établit à -34 millions d'euros soit une hausse de +60,5% comparé au premier trimestre 2020. Le résultat brut d'exploitation sous-jacent hors FRU progresse ainsi de +11,7% et s'établit à 77 millions d'euros, alors que le résultat brut d'exploitation sous-jacent incluant le FRU baisse de -9,8%, et s'établit à 43 millions d'euros. Le coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU est de 74,0% au premier trimestre 2021, en amélioration de 1,4 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2020. Le résultat net sous-jacent atteint 23 millions d'euros, en hausse de +0,2%. Après partage avec les minoritaires pour 11 millions d'euros, la contribution du métier au résultat net part du Groupe sous-jacent est stable (-0,4% sur un an), à 23 millions d'euros. Le résultat net part de groupe sous-jacent hors FRU s'établit à un bon niveau de croissance, à +21,6%.

Services Financiers Spécialisés

L'activité des **Services Financiers Spécialisés** est soutenue par une production dynamique dans tous les métiers. La **production commerciale** de CA-CF est en baisse au premier trimestre 2021 par rapport au quatrième trimestre 2020 qui était très élevé (-10,5%⁵⁷), mais retrouve quasiment le niveau du plus haut de 2019 au mois de mars 2021, atteignant ainsi 9,8 milliards d'euros (+4.2%⁵⁷) par rapport au premier trimestre 2021), grâce notamment au dynamisme de l'activité en Chine (GAC Sofinco +40.6% au premier trimestre 2021 par rapport au premier trimestre 2020) et à la bonne activité en France (+5.9% au premier trimestre 2021 par rapport au premier trimestre 2020). Le taux de marge à la production sur crédit amortissable est en hausse de +0.1 point de pourcentage ce trimestre, tiré par les *joint ventures* automobiles, après un mouvement de déstockage chez les concessionnaires automobiles en fin d'année 2020. Les **encours gérés sont stables** sur un an mais en croissance de +600 millions d'euros (+0.6%), par rapport au quatrième trimestre 2020, en lien cette fois avec la reconstitution des stocks, atteignant ainsi 91,4 milliards d'euros. Chez CAL&F, la **production en crédit-bail est stable**, grâce notamment à l'activité dynamique en Pologne, et atteint 1,3 milliard d'euros au premier trimestre 2021, soit le même niveau que le premier trimestre 2020, et en variation défavorable par rapport au quatrième trimestre 2020 (-26,9%), qui était très élevé, et qui bénéficiait encore d'un report de production du deuxième trimestre 2020 lié au second confinement. Les **encours de crédit-bail sont en croissance** sur l'année (+4,2% à fin mars 2021 par rapport à mars 2020) tirés par la France et notamment la Pologne à l'international. L'activité d'affacturage est très bonne au premier trimestre 2021, avec un **chiffre d'affaires factoré en croissance** de 6,3% par rapport au premier trimestre 2020 tant en France qu'à l'international et notamment en Allemagne.

Grâce à la résilience des revenus et à une très bonne maîtrise des charges notamment chez CACF, les résultats du premier trimestre 2021 des **Services financiers spécialisés** sont en forte croissance. Le **résultat brut d'exploitation** enregistre une hausse (+4,5%⁵⁷ par rapport au premier trimestre 2020), le **coefficient d'exploitation** sous-jacent hors FRU s'améliore à 52,0% (soit -1,5 point de pourcentage⁵⁷ par rapport au premier trimestre 2020). Le **coût du risque** est en baisse significative par rapport au premier trimestre 2020 de -31,0%⁵⁷. Ainsi, au premier trimestre 2021, le **résultat net part du Groupe sous-jacent** du pôle atteint 158 millions d'euros, soit une hausse de +40,6%⁵⁷ par rapport au premier trimestre 2020.

Le pôle contribue à hauteur de 14% au résultat net part du Groupe sous-jacent des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) sur le premier trimestre 2021 et à hauteur de 12% aux revenus.

⁵⁷ Hors CACF NL

Crédit à la consommation

Au premier trimestre 2021, le **produit net bancaire sous-jacent** de CA-CF atteint 502 millions d'euros, stable (+0.1%⁵⁷) par rapport au premier trimestre 2020, en raison de la stabilité des encours consolidés moyens⁵⁷. Le **résultat brut d'exploitation** augmente par rapport au premier trimestre 2020 (+2,3%⁵⁷) et le **coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU**, en amélioration de 0,7 point de pourcentage⁵⁷, atteint 51,4%. La **contribution des sociétés mises en équivalence** est stable et atteint 74 millions d'euros au premier trimestre 2021 (+3.2% par rapport au premier trimestre 2020). Le **coût du risque** est en forte baisse par rapport au trimestre précédent et par rapport au premier trimestre 2020 pour respectivement -11% et -28.1%⁵⁷. Le **coût du risque sur encours** sur quatre trimestres glissants⁵⁸ atteint 167 points de base, et le coût du risque sur encours en trimestre annualisé⁵⁹ atteint 133 points de base. Le **taux de créances douteuses et litigieuses** atteint 6,6%, en baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport à décembre 2020. Au final, le **résultat net part du Groupe sous-jacent** atteint 134 millions d'euros au premier trimestre 2021, soit une hausse de +34,3%⁶⁰ par rapport au premier trimestre 2020.

La **contribution du métier CA-CF au résultat net part du Groupe de Crédit Agricole S.A.** pour le premier trimestre atteint 12%.

Leasing & Affacturage

Au **premier trimestre 2021**, le **produit net bancaire** sous-jacent de CAL&F atteint 141 millions d'euros, en hausse de +10,0% par rapport au premier trimestre 2020, grâce au dynamisme de l'activité sur le crédit-bail en Pologne et en France. Le **coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU** est à 53,8% ce trimestre, en amélioration de 4.6 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2020. Le **coût du risque** baisse nettement par rapport au trimestre précédent et par rapport au premier trimestre 2020 pour respectivement -47,9% et -48.8%. Le **résultat net part du Groupe sous-jacent** de CAL&F s'établit à 24 millions d'euros au premier trimestre 2021, multiplié par deux par rapport au premier trimestre 2020.

Banque de proximité

L'activité des **Banques de proximité** de Crédit Agricole S.A. a été dynamique alors que le premier trimestre 2021 était toujours marqué par les restrictions. Les encours de crédits se maintiennent à un niveau élevé à 144,0 milliards d'euros pour LCL (+9,6% sur un an) et à 46,5 milliards d'euros en Italie (+5,2% sur un an). Au 31 mars 2021, les encours de PGE s'élèvent à 8,2 milliards d'euros pour LCL et à 2,9 milliards d'euros pour CA Italia. Au final, hors PGE, les encours de crédits progressent également sur un an pour LCL (+3,4%) portés par les professionnels (+11,4%) et CA Italia connaît une forte dynamique en crédit habitat dont les encours progressent de +6,3% sur un an portant la part de marché de la banque à 9,21% en hausse de 7 points de pourcentage sur un an. En France, les renégociations de crédits habitat de LCL restent stables par rapport au quatrième trimestre 2020 à 0,2 milliard d'euros d'encours, en deçà du premier trimestre 2020 à 0,5 milliard d'euros, et toujours très en-deçà du point haut de 5,2 milliards d'euros du quatrième trimestre 2016. Enfin, pour l'ensemble des Banques de Proximité à l'International hors Italie, la croissance des crédits atteint +3,1% à fin mars 2021 par rapport à fin mars 2020 et +3,6% hors impact de change, notamment portés par l'Egypte (+6%⁶¹), la Pologne (+4%⁶¹), le Maroc (+1%⁶¹), l'Ukraine enregistrant néanmoins un repli (-7%⁶¹). La collecte bilancielle est en hausse sur un an au sein de LCL (+11,9% mars/mars) en lien avec la progression de l'épargne de précaution des ménages et les dépôts d'une partie des PGE octroyés qui favorisent la liquidité des entreprises. Dans ce contexte, les DAV particuliers progressent (+14% mars/mars) ainsi que les DAV professionnels-entreprises (+49% mars/mars). Au sein de CA Italia, la collecte bilan enregistre une hausse sur un an (+5,4% mars/mars), mais en baisse sur le dernier trimestre, reflétant les actions commerciales engagées

⁵⁸ Coût du risque des quatre derniers trimestres, rapporté à la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres

⁵⁹ Coût du risque du trimestre multiplié par quatre, rapporté à l'encours de début de période du trimestre

⁶⁰ Hors CACF NL

⁶¹ Hors effet de change

afin d'optimiser les ressources. L'épargne hors bilan est en hausse au sein de LCL (+7,4% mars/mars) dont +3,2% sur l'assurance-vie. La collecte gérée au sein de CA Italia enregistre également une hausse importante sur un an (+16,9% mars/mars) portée à la fois par la conquête et par la réorientation de l'épargne vers les produits de placements, les deux reflétant l'importante mobilisation des réseaux. Enfin, au global, les encours de collecte augmentent sur un an de +12,4% pour l'ensemble des Banque de Proximité à l'International hors Italie et +13,3% hors impact du change, tirés par l'Ukraine (+21%⁶¹) et la Pologne (+15%⁶¹), le Maroc (+9%⁶¹) et l'Egypte (+8%⁶¹). Il en résulte un excédent net de collecte sur les crédits des banques de proximité à l'international hors Italie de +2,9 milliards d'euros au 31 mars 2021. Le taux d'équipement en assurances automobile, MRH, santé, juridique ou GAV est en hausse chez LCL à 25,9% (+0,7 point de pourcentage par rapport à fin mars 2020) et chez CA Italia 17,7% (+2,0 point de pourcentage par rapport à fin mars 2020).

Banque de proximité en France

Le PNB sous-jacent est en hausse de 1,9% par rapport au premier trimestre 2020, et atteint 905 millions d'euros au premier trimestre 2021. Cette hausse est tirée par la marge nette d'intérêts (+4%), soutenue par de conditions de refinancement favorables. Les commissions sont stables (-0,1%), la bonne activité de l'assurance non-vie compensant la baisse de l'activité monétique qui subit les effets de la crise sanitaire. Les charges sous-jacentes hors FRU diminuent de -1,9% à 574 millions d'euros au premier trimestre 2021, alors que les investissements se poursuivent avec notamment la digitalisation des parcours client (dématérialisation des offres, ADE en ligne, signature électronique notamment). Dans ce contexte, le coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU s'améliore de 2,4 point de pourcentage à 63,4%. Le résultat brut d'exploitation sous-jacent progresse de +1,3% par rapport au premier trimestre 2020 pour atteindre 272 millions d'euros. Retraité du FRU, le résultat brut d'exploitation sous-jacent est en forte augmentation sur un an (+9,1%). Le coût du risque diminue par rapport au premier trimestre 2020 (-17,9% à -83 millions d'euros) et est stable par rapport aux trois derniers trimestres. Au final, le résultat net part du Groupe sous-jacent est en progression de +12,1% par rapport au premier trimestre 2020, atteignant 116 millions d'euros au premier trimestre 2021.

Le taux de créances douteuses demeure bas et s'établit à 1,5% (stable par rapport au quatrième trimestre 2020) et le taux de couverture reste élevé à 86,0% (-0,2 point de pourcentage par rapport au quatrième trimestre 2020).

Banque de proximité à l'international

Les revenus du pôle Banque de proximité à l'international augmentent de +3,4%, grâce à une activité commerciale dynamique en Italie, et s'établissent à 693 millions d'euros au premier trimestre 2021. Les charges sous-jacentes sont en baisse de -1,5% et atteignent 415 millions d'euros au le premier trimestre 2021. En conséquence, le résultat brut d'exploitation sous-jacent enregistre une nette augmentation de +10,6% par rapport au premier trimestre 2020 à 258 millions d'euros. Le coût du risque recule de -13,5% ce trimestre pour s'établir à 100 millions d'euros. Au final le résultat net part du Groupe sous-jacent du pôle Banque de proximité à l'international s'établit à 79 millions d'euros, en hausse de +42,2% par rapport au premier trimestre 2020.

Italie

Le produit net bancaire de CA Italia est en augmentation de +9,8% au premier trimestre 2021 par rapport au premier trimestre à 488 millions d'euros. Il intègre un résultat positif au premier trimestre 2021 sur le portefeuille titres de +24 millions d'euros ; hors résultat de portefeuille, le produit net bancaire augmente de +4,5% par rapport au premier trimestre 2020, grâce au dynamisme des commissions perçues sur l'épargne gérée et sur les activités d'assurance. La marge nette d'intérêt hors activités de portefeuille est pour sa part impactée par la baisse des taux malgré la croissance des volumes. Les charges sous-jacentes hors contribution au FRU sont très bien maîtrisées et restent quasi stables au premier trimestre 2021 par rapport au premier trimestre 2020 (+0,4% à 280 millions d'euros). Le coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU s'améliore donc notablement, de 5,4 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2020, à 57,3%. Le coût du risque enregistre une

baisse de -13,6% par rapport au premier trimestre 2020 à 71 millions d'euros au premier trimestre 2021 ; rapporté aux encours, il ressort à un niveau maîtrisé de 60 points de base (trimestre annualisé) ; 89 points de base sur quatre trimestres glissants, dans un contexte de retrait progressif des moratoires, plutôt portés par des particuliers. CA Italia a déployé un ensemble de solutions ciblées et individualisées pour les clients concernés. Le taux de créances douteuses s'établit à 6,2% à fin mars 2021, contre 6,7% à fin décembre 2020 ; le taux de couverture s'améliore également pour s'établir à 61,5% à fin mars 2021, soit +0,8 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2020.

Le Groupe Crédit Agricole en Italie

Le résultat du Groupe en Italie s'établit à 173 millions d'euros sur le premier trimestre 2021, soit une amélioration de +58% par rapport au premier trimestre 2020, du fait de la croissance des résultats opérationnels et de la baisse du coût du risque des filiales du Groupe en Italie.

Banque de proximité à l'international - hors Italie

Le produit net bancaire sous-jacent est en retrait de -9,1% au premier trimestre 2021 par rapport au premier trimestre 2020 (à 206 millions d'euros), en raison notamment de la marge nette d'intérêt qui continue d'être impactée par la chute des taux directeurs en Egypte, Pologne, Ukraine et Maroc survenue au deuxième trimestre 2020, mais qui se redresse progressivement depuis le troisième trimestre 2020. Les charges sous-jacentes sont également en baisse (-5,2% par rapport au premier trimestre 2020), mais le coefficient d'exploitation sous-jacent (hors FRU) de la BPI hors Italie se dégrade ce trimestre de 2,7 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2020 et s'établit à 66,0%. Le résultat brut d'exploitation sous-jacent enregistre donc une baisse -15,9%. Le coût du risque diminue en revanche de -13,2% par rapport au premier trimestre 2020 pour s'établir à -29 millions d'euros. Le taux de créances douteuses reste faible à 6,9% à fin mars 2021, en hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2020 et le taux de couverture s'établit à 104%, en baisse de 5 points de pourcentage par rapport à fin décembre 2020. Au final le résultat net part du Groupe sous-jacent s'établit à 19 millions d'euros, soit une baisse de -13,0%.

Par pays :

- CA Pologne⁽⁶²⁾ : le résultat net est positif au premier trimestre 2021 ; le taux de créances douteuses s'établit à 8,0% à fin mars 2021, en hausse par rapport à fin décembre 2020 du fait de l'application de la nouvelle définition du défaut et le taux de couverture s'établit à 102% à fin mars 2021.
- CA Egypte⁽⁶²⁾ : le résultat brut d'exploitation est stable ce trimestre par rapport au premier trimestre 2020 ; le taux de créances douteuses reste faible à 3,5% et le taux de couverture élevé à 154%.
- CA Ukraine⁽⁶²⁾ : le résultat brut d'exploitation enregistre une baisse limitée de -5,0% par rapport au premier trimestre 2020, impacté par des charges en hausse de +2,9% liées à des investissements du réseau ; le taux de créances douteuses est toujours faible à 1,5% et le taux de couverture élevé à 386%.
- Crédit du Maroc⁽⁶²⁾ : le produit net bancaire enregistre une baisse contenue ce trimestre (-1,8% par rapport au premier trimestre 2020), dans un contexte économique toujours difficile ; le taux de couverture reste stable à 94% par rapport à fin décembre 2020.

Dans son ensemble, le pôle Banque de proximité contribue à hauteur de 17% au résultat net part du Groupe sous-jacent des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) sur le premier trimestre 2021 et de 29% aux revenus sous-jacents hors AHM.

⁶² Hors effet change

Au 31 mars 2021, les fonds propres alloués au pôle s'élèvent à 8,8 milliards d'euros dont 4,9 milliards d'euros sur la Banque de proximité en France, 3,9 milliards d'euros sur la Banque de proximité à l'international. Les emplois pondérés du pôle sont de 92,2 milliards d'euros dont 51,2 milliards d'euros sur la Banque de proximité en France et 40,9 milliards d'euros sur la Banque de proximité à l'international.

Activités Hors métiers

Le résultat net part du groupe sous-jacent de AHM s'établit à -210 millions au premier trimestre 2021 en baisse de -16% sur un an. La contribution négative du pôle Activité Hors Métiers s'analyse en distinguant la contribution « structurelle » (-247 millions d'euros) des autres éléments (+36 millions d'euros).

La composante « structurelle » est en hausse de +45 millions d'euros comparé au premier trimestre 2020 et se décompose en trois types d'activités :

- les activités et fonctions d'organe central de Crédit Agricole S.A. entité sociale. Cette contribution négative atteint -260 millions d'euros au premier trimestre 2021, en hausse par rapport au premier trimestre 2020 (+33 millions d'euros) sous l'effet de la poursuite de la baisse des coûts de refinancement et des gains temporaires liés au TLTRO III ;
- les métiers non rattachés aux pôles métiers, comme CACIF (*Private equity*) et CA Immobilier et, depuis le premier trimestre 2021, BforBank intégré en mise en équivalence, en raison de sa détention à 50% par Crédit Agricole SA suite à sa recapitalisation : leur contribution, à +14 millions d'euros au premier trimestre 2021, est en hausse par rapport au premier trimestre 2020 (-2 millions d'euros), du fait chez CACIF d'une revalorisation de fonds et de deals de M&A significatifs. La contribution de BforBank est négative de -6 millions d'euros ce trimestre ;
- les fonctions support du Groupe : le premier trimestre 2021 s'établit à -1 million d'euros en baisse de -4 millions d'euros depuis un an. Les revenus restent stables (notamment CAPS), mais la contribution des mises en équivalence est en baisse.

Les « autres éléments » ce trimestre sont en baisse de -75 millions d'euros comparé au premier trimestre 2020, qui était marqué par volatilité des marchés, générant un effet de base quand à l'impact de des éliminations intragroupes souscrits par Predica et Amundi.

Au 31 mars 2021, les emplois pondérés de ce pôle sont de 26,8 milliards d'euros.

* *
*

Solidité financière

Groupe Crédit Agricole

Au 31 mars 2021, le ratio Common Equity Tier 1 (CET1) phasé est en légère hausse de +0,1 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2020, pour atteindre 17,3%. Ainsi, le Groupe Crédit Agricole affiche un coussin substantiel de 8,4 points de pourcentage entre le niveau de son ratio CET1 et l'exigence SREP fixée à 8,9%, contre 8,3 points de pourcentage au 31 décembre 2020. Retraité du résultat publié et de la distribution de dividendes, le ratio CET1 phasé atteint 16,9%. Le ratio non-phasé, c'est-à-dire hors impact du « phasing-in » IFRS9 intégré au deuxième trimestre 2020 dans le cadre du « Quick fix », atteint 17,0%. Le ratio CET1 a bénéficié ce trimestre de l'effet du résultat publié (+31 points de base) et a été impacté négativement par la variation des emplois pondérés (-17 points de base⁶³) qui ont augmenté sur le pôle Grandes clientèles (+2,8 milliards d'euros hors effet change) et en Banque de proximité (+1,0 Mds€ hors effet change dont +1,3 Md€ pour les Caisses régionales). La distribution des dividendes et des coupons AT1 impacte le CET1 du Groupe Crédit Agricole à la baisse à hauteur de -7 points de base. Le poste « Méthodologies & effet réglementaires » contribue à la baisse du CET1 (-10 points de base dont -9 points de base liés à la revue des modèles internes TRIM). Enfin, le poste « M&A, OCI et autres » impacte le ratio à hauteur de +3 points de base avec un impact positif de la cession de Bankoa (+4 points de base) et un impact négatif des réserves OCI (-4 points de base liés à la hausse des taux observée sur la période). Le stock de réserves OCI atteint 18 points de base au 31 mars 2021 (vs 22 points de base au 31 décembre 2020). Le ratio de levier phasé ressort à 5,9%, en baisse de -0,2 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2020 (5,4% avant neutralisation des expositions BCE vs 5,6% à fin décembre 2020). Le ratio Tier 1 phasé ressort à 18,3%, le ratio global phasé est à 21,3% et le ratio de levier intra-trimestriel moyen phasé à 5,3% au 31 mars 2021 avant neutralisation des expositions BCE.

TLAC

Le Conseil de stabilité financière (*Financial Stability Board* - FSB) a défini le calcul d'un ratio visant à estimer l'adéquation des capacités d'absorption de pertes et de recapitalisation des banques systémiques (*Global Systemically Important Banks* - G-SIBs). Ce ratio de *Total Loss Absorbing Capacity* (TLAC) fournit aux autorités de résolution le moyen d'évaluer si les G-SIBs ont une capacité suffisante d'absorption de pertes et de recapitalisation avant et pendant la résolution. Il s'applique aux établissements d'importance systémique mondiale, donc au groupe Crédit Agricole.

Les éléments pouvant absorber les pertes sont constitués par le capital, les titres subordonnés et les dettes pour lesquelles l'Autorité de Résolution peut appliquer le renflouement interne.

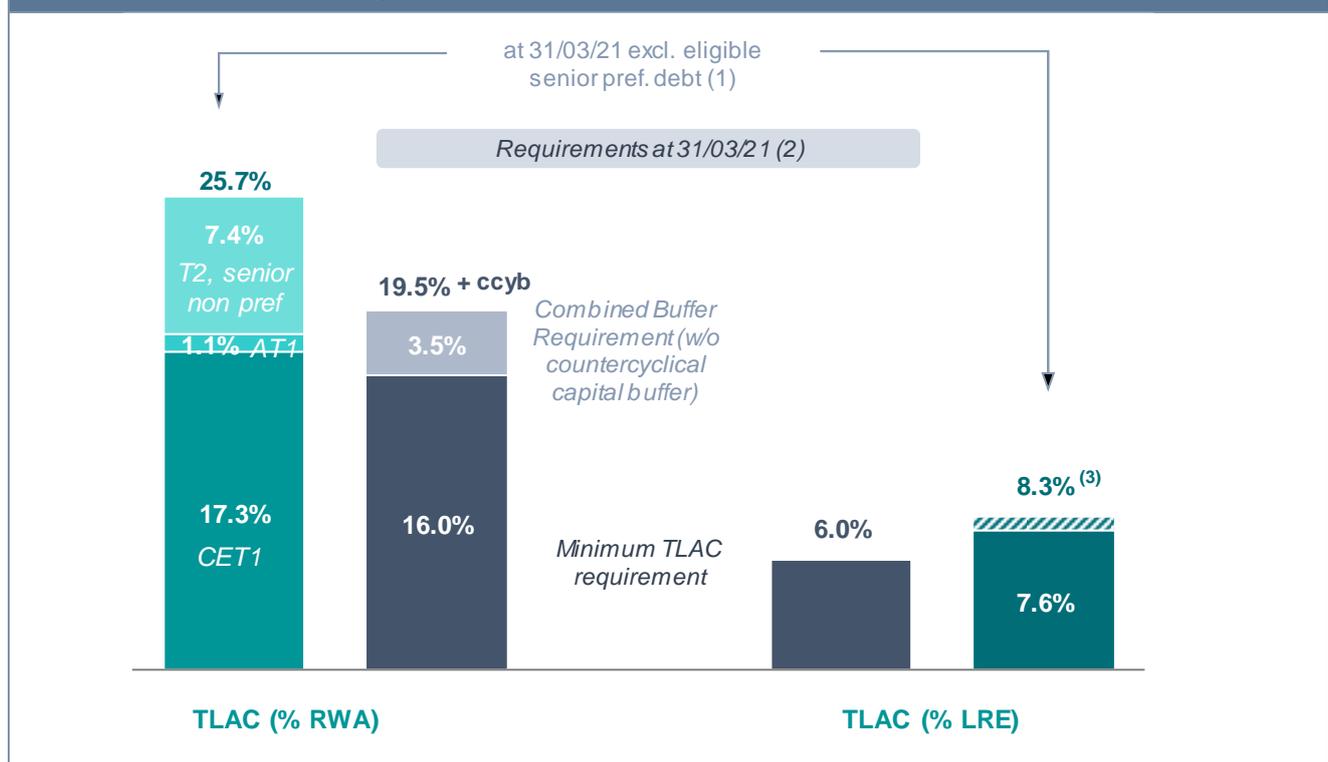
L'exigence de ratio TLAC a été transposée en droit de l'Union européenne *via* CRR2 et s'applique depuis le 27 juin 2019. Depuis lors, le Groupe Crédit Agricole doit satisfaire à tout moment aux exigences suivantes :

- un ratio TLAC supérieur à 16% des actifs pondérés des risques (*Risk Weighted Assets* - RWA), niveau auquel s'ajoute, d'après la directive européenne CRD5, une exigence globale de coussins de fonds propres (incluant pour le Groupe Crédit Agricole un coussin de conservation de 2,5%, un coussin G-SIB de 1% et le coussin contracyclique). En tenant compte de l'exigence globale de coussins de fonds propres, le Groupe Crédit Agricole doit respecter un ratio TLAC supérieur à 19,5% (auquel il faut ajouter le coussin contracyclique)
- un ratio TLAC supérieur à 6% de l'exposition en levier (*Leverage Ratio Exposure* - LRE).

⁶³ Variation des RWA métiers n'incluant pas l'impact des OCI dans la VME assurance, l'effet change, les impacts méthodologiques et réglementaires ainsi que l'impact du M&A

Les exigences minimales de TLAC augmenteront à compter du 1^{er} janvier 2022 à 18% des actifs pondérés des risques – niveau auquel il faudra ajouter l'exigence globale de coussins à cette date – et 6,75% de l'exposition en levier.

Table 1. Groupe Crédit Agricole - Ratio TLAC au 31/03/21



⁽¹⁾ Dans le cadre de l'analyse annuelle de sa résolvabilité, le Groupe Crédit Agricole a choisi de renoncer à la possibilité prévue par l'article 72ter(3) de CRR d'utiliser de la dette senior préférée pour le respect du TLAC en 2021.

⁽²⁾ D'après la directive CRD5, l'exigence globale de coussins de fonds propres (coussin combiné) qui s'ajoute à l'exigence minimale de TLAC exprimée en % des RWA inclut 2,5% de coussin de conservation, 1% de coussin systémique et le coussin contracyclique, fixé à 0,03% pour le Groupe CA au 31/03/21, d'après les décisions connues à ce jour.

⁽³⁾ Le ratio TLAC exprimé en exposition en levier (LRE) tient compte de la décision de la BCE du 17/09/2020 reconnaissant l'existence de circonstances exceptionnelles et autorisant ainsi les établissements à exclure certaines expositions Banque Centrale de leur ratio de levier ; le ratio TLAC aurait atteint 7,6% sans l'exclusion des expositions Banque Centrale.

Table 2. Groupe Crédit Agricole - Exigences de TLAC au niveau du Groupe de résolution

EU KM2 : Fonds propres et passifs éligibles, ratios et composantes	31/03/21 en Mds€
1 Fonds propres et passifs éligibles	146,2
2 Montant total d'exposition au risque (TREA)	568,1
3 Fonds propres et passifs éligibles en pourcentage du TREA	25,7%
4 Mesure de l'exposition totale au niveau du groupe de résolution	1 754,1
5 Fonds propres et passifs éligibles en pourcentage de la mesure de l'exposition totale	8,3%
6a L'exemption de subordination indiquée à l'article 72 ter (4) de CRR s'applique t-elle ? (exemption de 5%)	Non
6b Montant des passifs éligibles non subordonnés autorisés dans le cadre de l'utilisation de l'exemption de subordination prévue à l'article 72 ter (3) de CRR (exemption maximale de 3,5%).	0
6c Si l'exemption limitée de subordination prévue à l'article 72 ter (3) de CRR s'applique, le montant de financement émis qui est assimilé à des passifs exclus et qui est reconnu en ligne 1, divisé par le financement émis qui est assimilé à des passifs exclus et qui serait reconnu en ligne 1 si aucune limite n'était appliquée (%)	N/A

Aux fins du calcul des ratios de résolution, le montant total d'exposition au risque (Total Exposure Risk Amount – TREA) du groupe de résolution est équivalent au montant des actifs pondérés des risques (Risk Weighted Assets – RWA) du Groupe Crédit Agricole ; la mesure de l'exposition totale (Total Exposure Measure – TEM) du groupe de résolution est équivalente à l'exposition en levier (Leverage Ratio Exposure – LRE) du Groupe Crédit Agricole.

Au 31 mars 2021, le **ratio TLAC du Groupe Crédit Agricole s'élève à 25,7% des RWA et 8,3% de l'exposition en levier, hors dette senior préférée éligible** ⁶⁴. Le ratio TLAC exprimé en pourcentage des actifs pondérés des risques est en hausse de 20 pb sur le trimestre : la hausse des fonds propres et dette éligible fait plus que compenser celle des RWA. Exprimé en pourcentage de l'exposition en levier (LRE), le ratio TLAC baisse de 15 pb par rapport à décembre 2020, en lien avec la forte progression de la taille de bilan. Sans tenir compte de la neutralisation des expositions Banque Centrale, le ratio TLAC exprimé en LRE aurait atteint 7,6% (*versus* 7,7% à fin décembre 2020). Il est supérieur aux exigences respectives de 19,5% des RWA (d'après CRR2/CRD5, exigence à laquelle il faut ajouter le coussin contracyclique de 0,03% au 31 mars 2021) et de 6% de l'exposition en levier.

L'atteinte du ratio TLAC est soutenue par **un programme d'émission sur le marché en 2021 de 7 milliards d'euros de dettes TLAC**. Au 31 mars 2021, 2,7 milliards d'euros équivalents ont été émis sur le marché ; le montant de titres senior non préférés du Groupe Crédit Agricole pris en compte dans le calcul du ratio TLAC s'élève à 24,2 milliards d'euros.

MREL

Le ratio MREL (*Minimum Requirement for Own Funds and Eligible Liabilities*) est défini dans la Directive européenne "Redressement et Résolution des Banques" (*Bank Recovery and Resolution Directive - BRRD*). Cette directive établit un cadre pour la résolution des banques dans l'ensemble de l'Union Européenne, visant à doter les autorités de résolution d'instruments et de pouvoirs communs pour s'attaquer préventivement aux crises bancaires, préserver la stabilité financière et réduire l'exposition des contribuables aux pertes. La directive (UE) 2019/879 du 20 mai 2019 dite « BRRD2 » est venue modifier la BRRD et a été transposée en droit français par Ordonnance 2020-1636 du 21 décembre 2020.

Le ratio MREL correspond à un coussin de fonds propres et de passifs éligibles devant être disponibles pour absorber les pertes en cas de résolution. Les niveaux minimum à respecter sont déterminés dans des décisions prises par les autorités de résolution et notifiées à chaque établissement, puis révisées périodiquement.

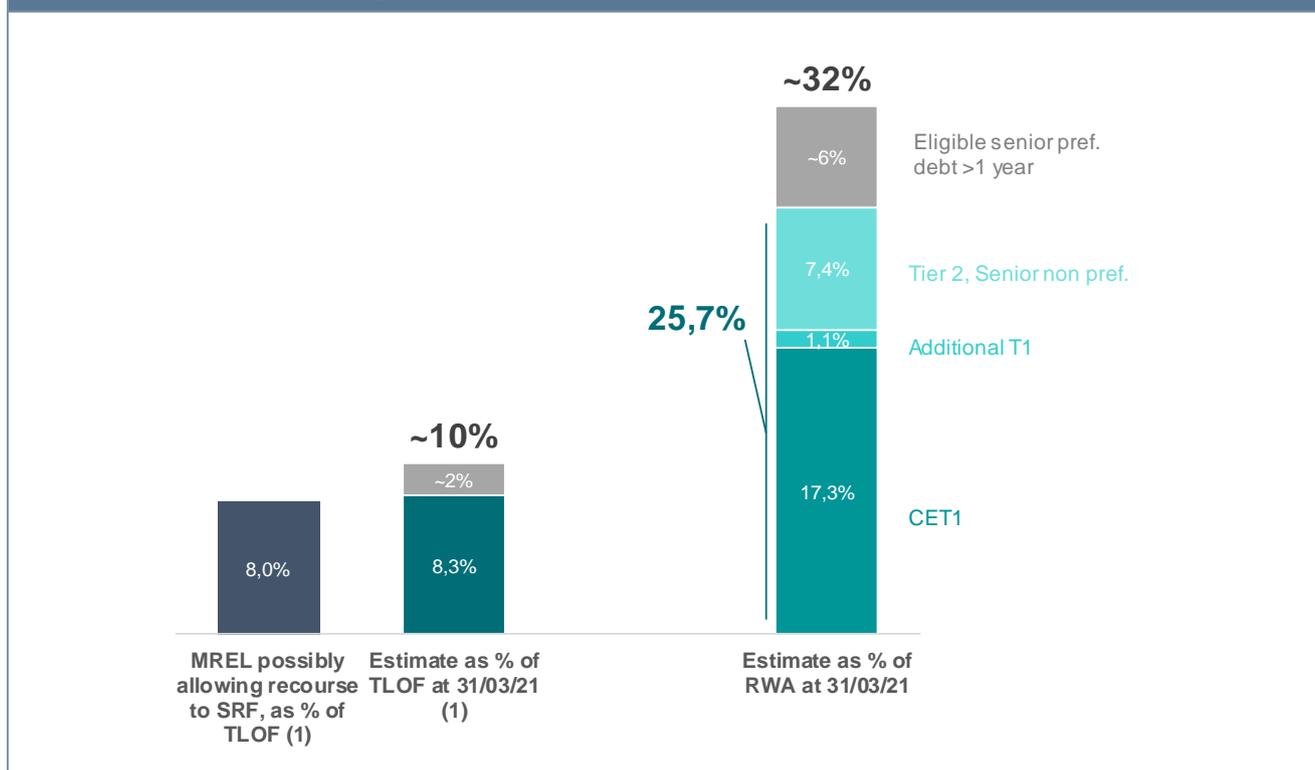
En 2020, le Groupe Crédit Agricole s'est vu notifié la révision de son exigence de MREL au niveau consolidé et sa première exigence de MREL au niveau subordonné (dans laquelle les instruments de dette senior sont généralement exclus, en cohérence avec les standards TLAC). Ces deux exigences étaient déjà respectées par le Groupe au moment de leur notification. Calibrées sous BRRD, elles sont applicables jusqu'à la prochaine notification qui intégrera les évolutions du cadre réglementaire européen (i.e. BRRD2).

Sous BRRD, le ratio MREL est calculé comme étant le montant de fonds propres et de passifs éligibles exprimé en pourcentage du total des passifs et des fonds propres de l'établissement, après certains retraitements prudentiels (TLOF⁶⁵) ou exprimé en actifs pondérés des risques (RWA). Sont éligibles au numérateur du ratio MREL les fonds propres prudentiels, ainsi que les titres subordonnés, les dettes senior non préférées et certaines dettes senior préférées d'échéance résiduelle de plus d'un an.

⁶⁴ Dans le cadre de l'analyse annuelle de sa résolvabilité, le Groupe Crédit Agricole a choisi de renoncer à la possibilité prévue par l'article 72ter(3) de CRR d'utiliser de la dette senior préférée pour le respect du TLAC en 2021.

⁶⁵ TLOF – Total Liabilities and Own Funds, équivalent au bilan prudentiel après netting des dérivés

Table 3. Groupe Crédit Agricole - Ratio MREL au 31/03/21



⁽¹⁾ Calcul effectué conformément à la BRRD applicable aux exigences en vigueur. Sont inclus les éléments éligibles au MREL émis par toutes les entités du Groupe. Recours au FRU sous réserve de la décision de l'autorité de résolution.

L'objectif du Groupe Crédit Agricole est d'atteindre d'ici fin 2022 un ratio de MREL subordonné (hors dette senior préférée éligible) à 24-25% des RWA et de maintenir le ratio de MREL subordonné au-dessus de 8% du TLOF. Ce niveau permettrait le recours au Fonds de Résolution Unique (soumis à la décision de l'autorité de résolution) avant d'appliquer le principe de renflouement interne aux dettes seniors préférées, permettant de créer une couche de protection supplémentaire pour les investisseurs en dette senior préférée.

Au 31 mars 2021, le Groupe Crédit Agricole présentait un ratio MREL⁶⁶ estimé à environ 10% du TLOF et 8,3% hors dette senior préférée éligible. Exprimé en pourcentage des actifs pondérés des risques, le ratio MREL estimé du Groupe Crédit Agricole atteint environ 32% à fin mars 2021. Il s'établit à 25,7% hors dettes senior éligibles. L'objectif du PMT concernant le MREL subordonné est atteint depuis septembre 2020.

Sous BRRD2, compte tenu de la possibilité d'ajustement à la baisse, à la main de l'autorité de résolution, pour calibrer l'exigence de MREL au niveau subordonné pour le Groupe Crédit Agricole, l'exigence de subordination la plus élevée attendue est le TLAC. Le ratio TLAC actuel se situe à une distance de 6,2 points de pourcentage au-delà de l'exigence au 31/03/2021 et 4,2 points de pourcentage⁶⁷ au-dessus de l'exigence attendue à 21,5% (+ coussin contra-cyclique) au 1^{er} janvier 2022.

Seuil de déclenchement du montant maximum de distribution (MMD)

La transposition de la réglementation bâloise dans la loi européenne (CRD) a instauré un mécanisme de restriction des distributions applicables aux dividendes, aux instruments AT1 et aux rémunérations variables. Le principe du Montant Maximal Distribuible (MMD, somme maximale qu'une banque est autorisée à consacrer aux distributions) vise à restreindre les distributions lorsque ces dernières résulteraient en un non-respect de l'exigence globale de coussins de fonds propres.

La distance au seuil de déclenchement du MMD correspond ainsi au minimum entre les distances respectives aux exigences SREP en capital CET1, Tier 1 et Fonds propres totaux.

⁶⁶ Calcul effectué conformément à la BRRD applicable aux exigences en vigueur. Sont inclus les éléments éligibles au MREL émis en externe par toutes les entités du Groupe.

⁶⁷ Sur la base du coussin contractuel applicable au 31/03/21

Le Groupe Crédit Agricole, au 31 mars 2021, dispose d'une marge de sécurité de 765 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du MMD, soit 43 milliards d'euros de capital CET1.

Crédit Agricole S.A., au 31 mars 2021, dispose d'une marge de sécurité de 481 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du MMD, soit 17 milliards d'euros de capital CET1.

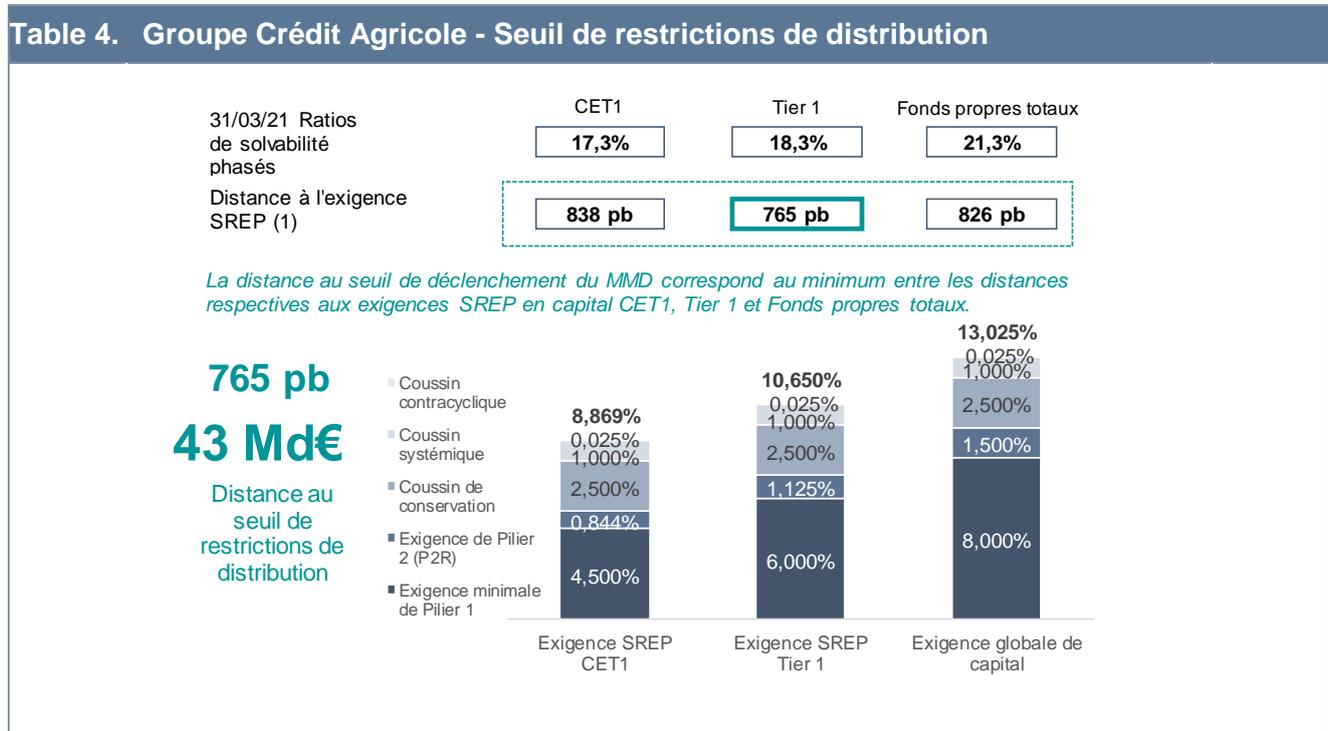
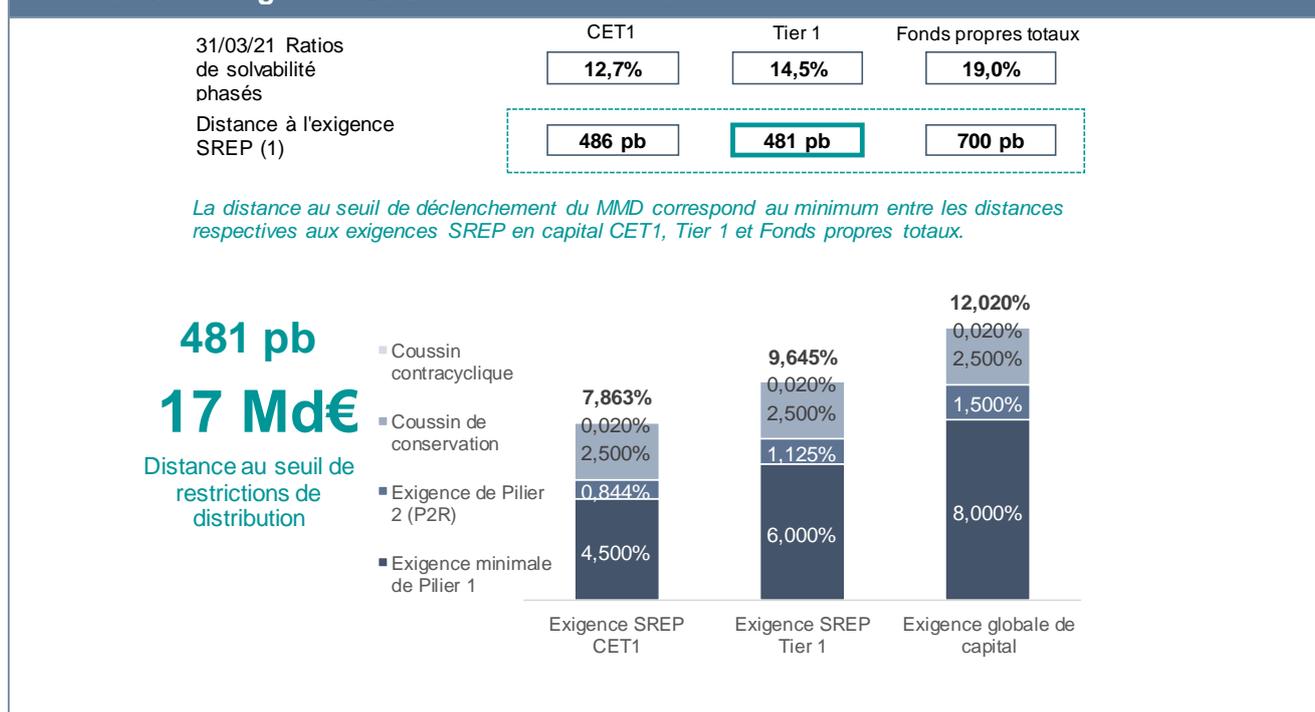


Table 5. Crédit Agricole S.A. - Seuil de restrictions de distribution



La recommandation Pilier 2 (P2G) n'est pas prise en compte, car le non-respect de cette recommandation (avéré ou probable) n'a pas de conséquence automatique sur les distributions.

Crédit Agricole S.A.

A fin mars 2021, la solvabilité de Crédit Agricole S.A. reste à un niveau élevé, avec un **ratio Common Equity Tier 1 (CET1) de 12,7%** en phasé (c'est-à-dire comprenant l'impact du « phasing-in » IFRS9 intégré au deuxième trimestre 2020 dans le cadre du « quick-fix »), en baisse de -0,4 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2020, dont -0,2 point de pourcentage lié au démantèlement de 15% supplémentaire du dispositif SWITCH, **supérieur à l'exigence réglementaire de 4,8 points de pourcentage**. Retraité du résultat publié et de la distribution de dividende, le ratio CET1 en phasé atteint 12,5%. Le ratio non phasé est de 12,5%. Le ratio CET1 a bénéficié ce trimestre de l'effet du résultat publié, générant un impact positif de +31 points de base. La distribution de dividendes et des coupons AT1 a contribué à la baisse du CET1 à hauteur de -17 points de base (dont -14 points de base liés au provisionnement de dividende sur la base d'une politique de 50% de *pay-out*, 0,16€ à fin mars 2021). La contribution des métiers a par ailleurs contribué à la baisse du CET1 à hauteur de -20 points de base⁶⁸ et les impacts méthodologiques et réglementaires impactent le CET1 de -12 points de base (dont -11 points de base liés à la revue des modèles internes TRIM). Le ratio intègre un impact négatif de -4 points de base sur le poste « M&A, OCI et autres » lié notamment à l'effet des réserves OCI (-9 points de base en lien avec la hausse des taux observée sur la période). Le stock de réserves OCI atteint 38 points de base au 31 mars 2021 (vs 48 points de base au 31 décembre 2020). Enfin, le démantèlement de 15% supplémentaire du dispositif SWITCH impacte le ratio à hauteur de -20 points de base. Au final, Crédit Agricole S.A. affiche un coussin substantiel de 4,8 points de pourcentage entre le niveau de son ratio CET1 et l'exigence SREP fixée à 7,9%, contre 5,2 points de pourcentage au 31 décembre 2020. Le ratio de levier phasé s'établit à 4,6% à fin mars

2021, en baisse de -0,3 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2020 (4,0% avant neutralisation des expositions BCE vs 4,2% à fin décembre 2020). Le ratio de levier intra-trimestriel moyen phasé est à 3,9% avant

⁶⁸ Variation des RWA métiers n'incluant pas l'impact des OCI dans la VME assurance, l'effet change, les impacts méthodologiques et réglementaires, l'impact du M&A ainsi que l'effet lié au démantèlement de 15% du dispositif SWITCH

neutralisation des expositions BCE, le ratio Tier 1 phasé ressort à 14,5% et le ratio global phasé est à 19,0% ce trimestre.

Les emplois pondérés s'élèvent à 348 milliards d'euros à fin mars 2021 et sont progression par rapport à fin décembre 2020 (+3,7%). La contribution des métiers est positive pour +6,1 milliard d'euros (dont +1,9 milliard d'euros effet change) sous l'effet notamment d'une hausse de la contribution des métiers sur le pôle Grandes clientèles (+2,7 milliards d'euros hors effet change). Les emplois pondérés en Banque de proximité sont en légère hausse (+0,4 Md€ hors effet change). La valeur de mise en équivalence de l'assurance impacte les emplois pondérés à la baisse pour -1,2 milliard d'euros en lien avec l'effet de la hausse des taux sur les réserves OCI. Le poste « Méthodologies, effet réglementaires, M&A » impacte les emplois pondérés à hauteur de +2,4 milliard d'euros sous l'effet notamment de la revue des modèles internes (TRIM : +2,9 milliard d'euros). Enfin, le démantèlement de 15% supplémentaire du dispositif SWITCH impacte les RWA pour un montant de +5,1 milliards d'euros.

Liquidité et Refinancement

L'analyse de la liquidité est réalisée à l'échelle du Groupe Crédit Agricole.

Afin de fournir une information, simple, pertinente et auditable de la situation de liquidité du Groupe, l'excédent de ressources stables du bilan cash bancaire est calculé trimestriellement.

Le bilan cash bancaire est élaboré à partir des comptes en normes IFRS du Groupe Crédit Agricole. Il repose d'abord sur l'application d'une table de passage entre les états financiers IFRS du Groupe et les compartiments du bilan cash tels qu'ils apparaissent dans le tableau ci-après et dont la définition est communément admise sur la place. Il correspond au périmètre bancaire, les activités d'assurance étant gérées avec leur propre contrainte prudentielle.

À la suite de la répartition des comptes IFRS dans les compartiments du bilan cash, des calculs de compensation (nettings) sont effectués. Ils concernent certains éléments de l'actif et du passif dont l'impact est symétrique en termes de risque de liquidité. Ainsi, les impôts différés, impacts de la juste valeur, dépréciations collectives, ventes à découvert et autres actifs et passifs font l'objet d'un netting pour un montant de 62 milliards d'euros à fin mars 2021. De même, 120 milliards d'euros de repos/reverse repos sont éliminés, dans la mesure où ces encours sont la traduction de l'activité du desk Titres effectuant des opérations de prêts/emprunts de titres qui se compensent. Les autres nettings effectués pour la construction du bilan cash, pour un montant total de 159 milliards d'euros à fin mars 2021, sont relatifs aux dérivés, appels de marge, comptes de régularisation / règlement / liaison et aux titres non liquides détenus par la Banque de financement et d'investissement (BFI) et sont intégrés au compartiment des « Actifs de négoce à la clientèle ».

Il est à noter que la centralisation à la Caisse des Dépôts et Consignations ne fait pas l'objet d'un netting dans la construction du bilan cash ; le montant de l'épargne centralisée (67 milliards d'euros à fin mars 2021) étant intégré à l'actif dans les « Actifs de négoce à la clientèle » et au passif dans les « Ressources clientèle ».

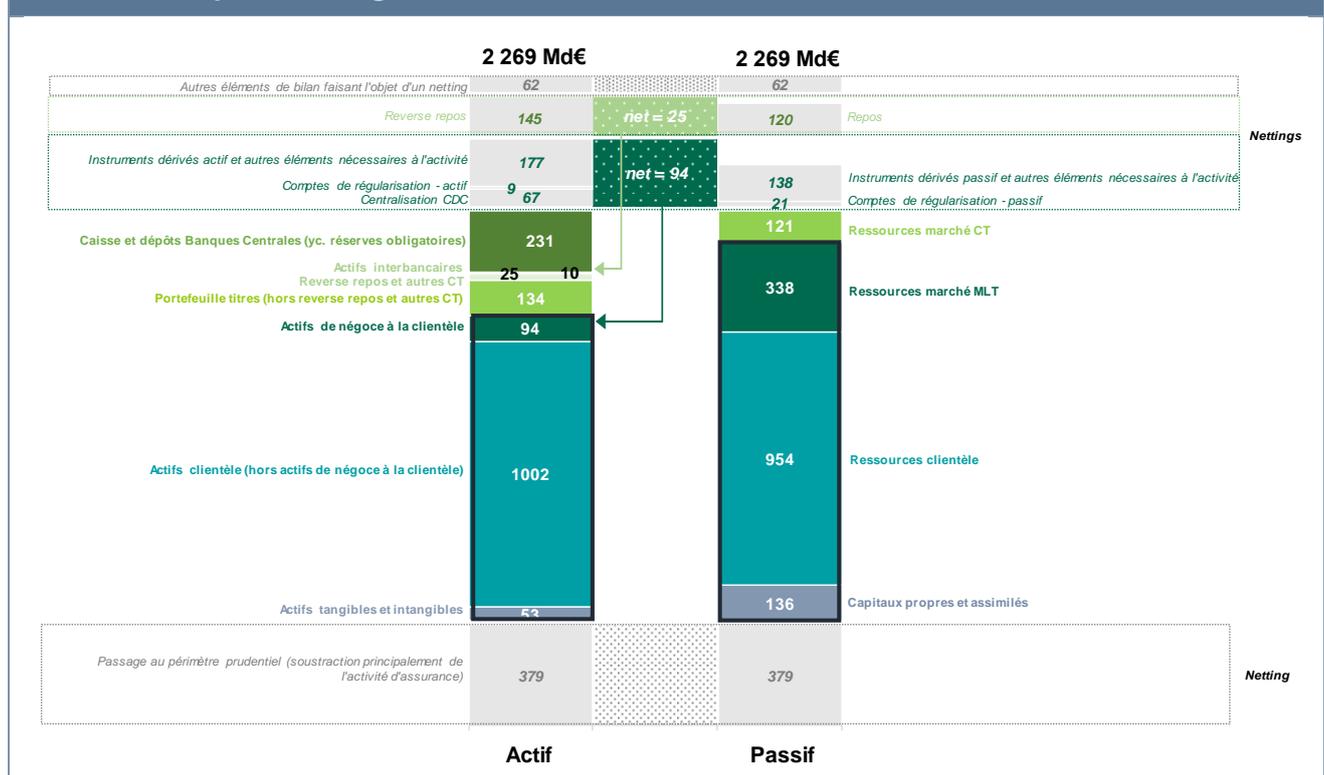
Dans une dernière étape, d'autres retraitements permettent de corriger les encours que les normes comptables attribuent à un compartiment, alors qu'ils relèvent économiquement d'un autre compartiment. Ainsi, les émissions senior dans les réseaux bancaires ainsi que les refinancements de la Banque Européenne d'Investissements et Caisse des Dépôts et Consignations et les autres refinancements de même type adossés à des prêts clientèle, dont le classement comptable engendrerait une affectation au compartiment "Ressources marché long terme", sont retraités pour apparaître comme des "Ressources clientèle".

On notera que parmi les opérations de refinancement banques centrales, les encours correspondant au T-LTRO (Targeted Longer Term Refinancing Operations) sont intégrés dans les « Ressources marché long terme ». En effet, les opérations de T-LTRO 3 ne comportent pas d'option de remboursement anticipé à la main de la BCE ; compte tenu de leur maturité contractuelle à trois ans, elles sont assimilées à un refinancement sécurisé de long terme, identique du point de vue du risque de liquidité à une émission sécurisée.

Les opérations de pension livrée (repos) moyen-long terme sont également comprises dans les « Ressources marché long terme ».

Enfin, les contreparties bancaires de la BFI avec lesquelles nous avons une relation commerciale sont considérées comme de la clientèle pour la construction du bilan cash.

Table 6. Groupe Crédit Agricole - Construction du bilan cash bancaire au 31/03/21



Le bilan cash bancaire du Groupe, à 1 549 milliards d'euros au 31 mars 2021, fait apparaître **un excédent des ressources stables sur emplois stables de 279 milliards d'euros**, en hausse de 14 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2020, et en hausse de 147 milliards d'euros par rapport à fin mars 2020.

Dans la continuité des actions déjà menées sur les trimestres précédents, dans le contexte de crise Covid-19, le Groupe a de nouveau pris part en mars 2021 aux opérations de refinancement moyen-long terme « T-LTRO 3 » de la Banque centrale Européenne pour 19⁶⁹ milliards d'euros, contribuant à rehausser son niveau de ressources stables. L'encours total T-LTRO 3 pour le Groupe Crédit Agricole s'élève à 152⁷⁰ milliards d'euros au 31 mars 2021. *Il est précisé que la bonification s'appliquant au taux de refinancement de ces opérations est étalée sur la durée des tirages et que la sur-bonification sur la période juin 2020 à juin 2021 est étalée sur un an, le Groupe remplissant les critères d'évolution d'encours de crédits entrant dans le calcul du droit à tirage.*

Par ailleurs, le Groupe a enregistré sur le trimestre une hausse nette de l'activité clientèle. La collecte a progressé de 17 milliards d'euros tandis que les crédits et actifs de négoce à la clientèle sont en hausse de 22 milliards d'euros.

L'excédent de 279 milliards d'euros appelé "position en ressources stables" permet au Groupe de couvrir le déficit LCR engendré par les actifs durables et les passifs stables (clientèle, actifs tangibles et intangibles, ressources long terme et fonds propres). Le pilotage interne exclut le surplus temporaire de ressources stables apportées par l'augmentation du refinancement T-LTRO 3, afin de sécuriser l'objectif du Plan à Moyen Terme de plus 100 milliards d'euros, indépendamment de la stratégie de remboursement à venir.

Le ratio des ressources stables sur emplois stables s'établit à 124,3%, en hausse par rapport au trimestre précédent de 0,8pp.

Par ailleurs, compte-tenu des excédents de liquidité, le Groupe demeure en position prêteuse à court terme au 31 mars 2021 (dépôts Banques centrales supérieurs au montant de l'endettement court terme).

⁶⁹ Hors FCA Bank

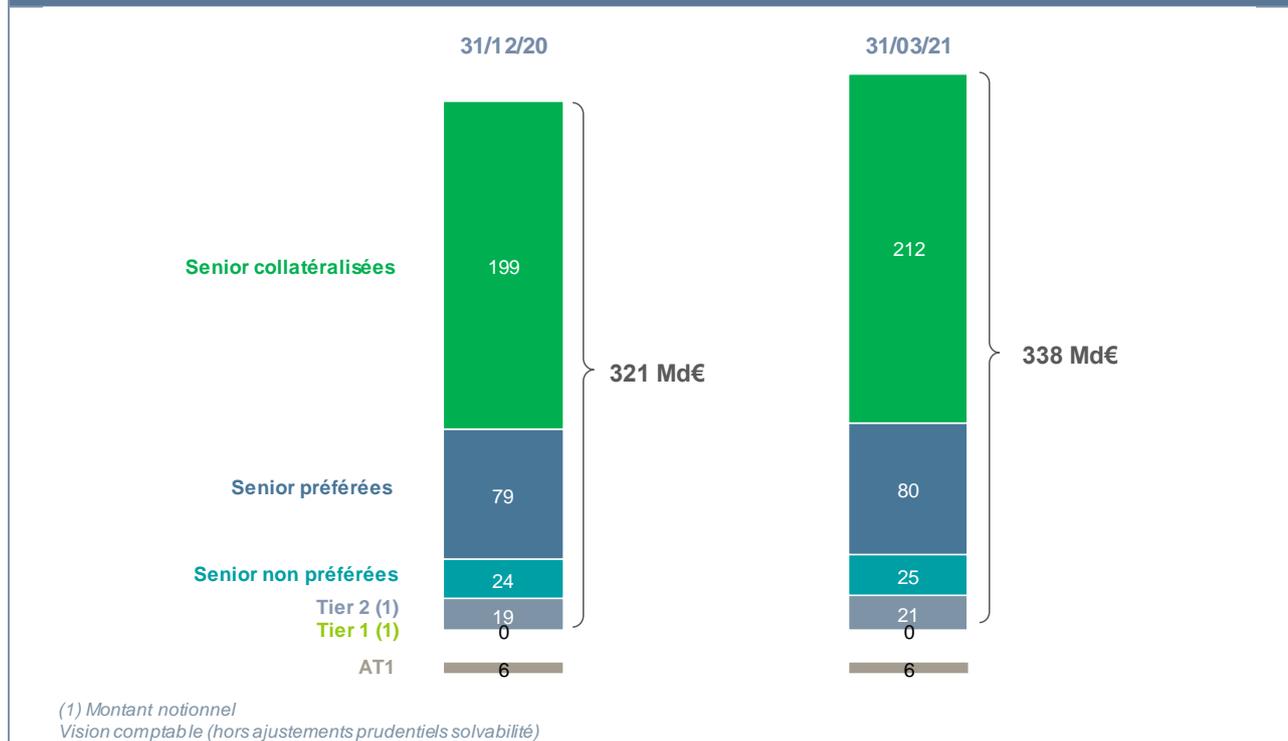
⁷⁰ Hors FCA Bank

Les ressources de marché à moyen-long terme s'élèvent à 338 milliards d'euros au 31 mars 2021, en hausse de 17 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2020, et en hausse de 110 milliards d'euros par rapport à fin mars 2020.

Elles comprennent les dettes senior collatéralisées à hauteur de 212 milliards d'euros, les dettes senior préférées à hauteur de 80 milliards d'euros, les dettes senior non préférées pour 25 milliards d'euros et des titres Tier 2 s'élevant à 21 milliards d'euros.

La hausse des dettes senior collatéralisées s'explique par la participation du Groupe aux opérations T-LTRO 3 de la Banque Centrale Européenne.

Table 7. Groupe Crédit Agricole – Répartition des encours comptables de ressources de marché moyen-long terme au 31/03/21

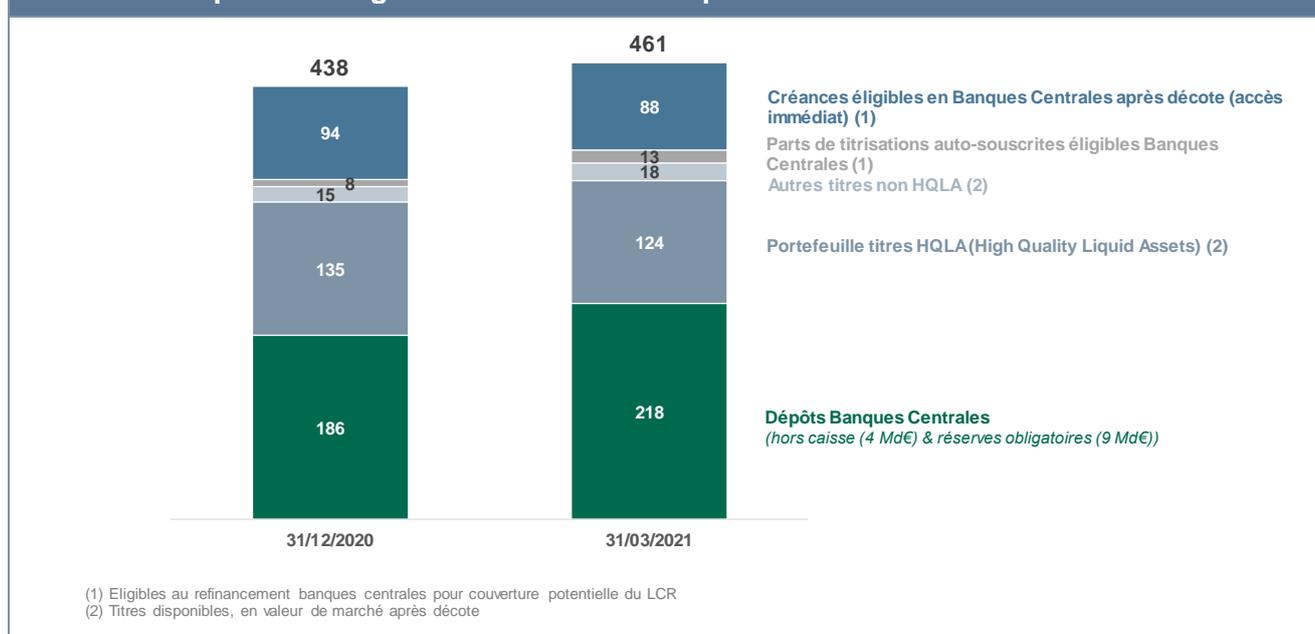


Les réserves de liquidité du Groupe, en valeur de marché et après décotes, s'élèvent à 461 milliards d'euros au 31 mars 2021, en hausse de 23 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2020, et en hausse de 123 milliards d'euros par rapport à fin mars 2020. Elles couvrent plus de quatre fois l'endettement court terme (hors replacements en Banques Centrales).

Le niveau élevé des dépôts en Banques centrales résulte du remplacement d'importants excédents de liquidité : ils s'établissent à 218 milliards d'euros au 31 mars 2021, en hausse de 32 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2020, et en hausse de 84 milliards d'euros par rapport à fin mars 2020.

Le Groupe Crédit Agricole a par ailleurs poursuivi ses efforts afin de maintenir les réserves immédiatement disponibles (après recours au financement BCE). Les actifs éligibles en banques centrales après décote s'élèvent à 101 milliards d'euros, en baisse de 1 milliard par rapport à fin décembre 2020, et en hausse de 25 milliards par rapport à fin mars 2020.

Table 8. Groupe Crédit Agricole - Réserves de liquidité au 31/03/21



Les établissements de crédit sont assujettis à un seuil sur le ratio LCR, fixé à 100% depuis le 1er janvier 2018. A fin mars 2021, le numérateur du ratio LCR (comprenant le portefeuille de titres HQLA, la caisse et les dépôts Banques Centrales, hors réserves obligatoires), calculé en moyenne sur 12 mois, s'établit respectivement à 342,8 milliards d'euros pour le Groupe Crédit Agricole et à 311,0 milliards d'euros pour Crédit Agricole S.A.

Le dénominateur du ratio (représentant les sorties nettes de trésorerie), calculé en moyenne sur 12 mois, s'établit respectivement à 217,3 milliards d'euros pour le Groupe Crédit Agricole et à 202,2 milliards d'euros pour Crédit Agricole S.A.

Les ratios LCR moyens sur 12 mois du Groupe Crédit Agricole et de Crédit Agricole S.A. s'élèvent respectivement à 157,7% et 153,8% à fin mars 2021. Ils sont supérieurs à l'objectif du Plan à Moyen Terme d'environ 110%.

Les ratios LCR fin de période au 31 mars 2021 s'élèvent respectivement à 185,9% pour le Groupe Crédit Agricole et 162,4% pour Crédit Agricole S.A.

Dans le contexte de crise sanitaire COVID-19, la hausse du niveau des ratios LCR du Groupe Crédit Agricole et de Crédit Agricole S.A. est en ligne avec le recours du Groupe aux tirages T-LTRO 3 auprès de la Banque centrale.

Le Groupe continue de suivre une politique prudente en matière de refinancement à moyen long terme, avec un accès très diversifié aux marchés, en termes de base investisseurs et de produits.

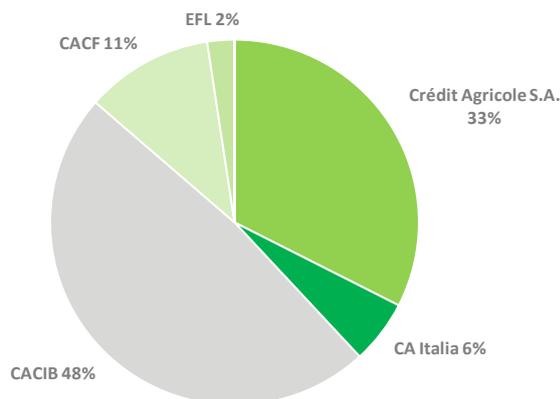
A fin mars 2021, les principaux émetteurs du Groupe ont levé sur le marché l'équivalent de 8,9 milliards d'euros⁷¹ de dette à moyen long terme, dont 33% émis par Crédit Agricole S.A. On peut noter que :

- Crédit Agricole Italia a émis sa première émission en format Covered bond « Green » à 12 ans pour 500 millions d'euros.
- Crédit Agricole next bank (Suisse) a réalisé sa seconde émission en format Covered bond à 10 ans pour 200 millions de CHF (règlement en avril) ;

Par ailleurs, 1,0 milliard d'euros ont également été empruntés auprès d'organismes nationaux et supranationaux, ou placés dans les réseaux des banques de proximité du Groupe (Caisses régionales, LCL et CA Italia) et dans d'autres réseaux externes en 2021.

⁷¹ Montant brut avant rachat et amortissement

Table 9. Groupe Crédit Agricole - Levées MLT de marché - Ventilation par émetteur: 8,9 Mds€ au 31/03/21



A fin avril, Crédit Agricole S.A. a réalisé à hauteur de 44% son programme de financement moyen long terme sur les marchés de 9 milliards d'euros pour l'année 2021 (dont 7 milliards d'euros en dette senior non préférée ou Tier 2).

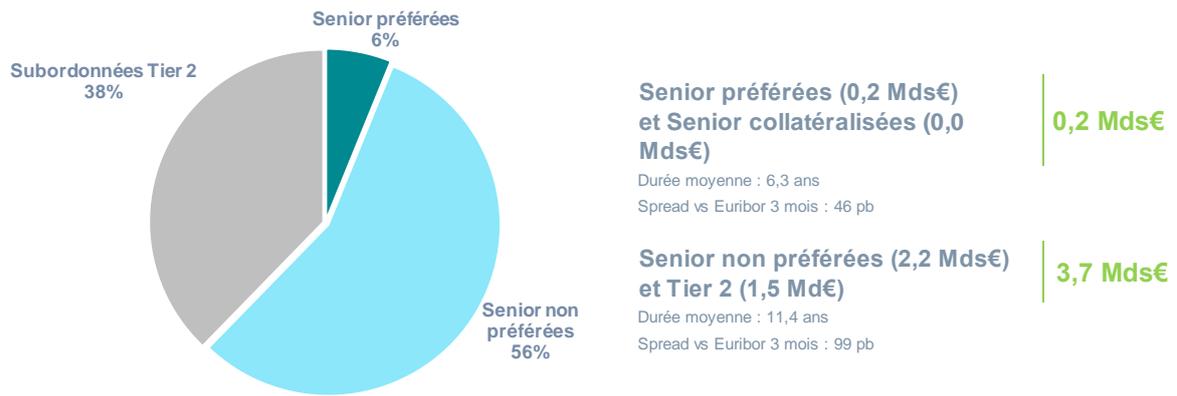
La banque a levé l'équivalent de 4,0 milliards d'euros⁷², dont 2,2 milliards d'euros en dette senior non préférée et 1,5 milliards d'euros en dette Tier 2, ainsi que 0,2 milliard d'euros de dette senior préférée. Le financement est diversifié en formats et en devises (EUR, USD, AUD, CNY, CHF).

De plus, Crédit Agricole S.A. a annoncé l'exercice de l'option de remboursement de l'émission AT1 6,5% pour 1 milliard d'euros (code isin : XS1055037177) pour le 23 juin 2021.

De plus, Crédit Agricole S.A. a annoncé l'exercice de l'option de remboursement de l'émission AT1 6,5% pour 1 milliard d'euros (code isin : XS1055037177) pour le 23 juin 2021.

⁷² Montant brut avant rachat et amortissement

Table 10. Crédit Agricole S.A. - Levées MLT de marché - Ventilation par segment: 4,0 Mds€ au 30/04/2021



Annexe 1 – Eléments spécifiques, Groupe Crédit Agricole et Crédit Agricole S.A.

Groupe Crédit Agricole - Eléments spécifiques, T1-21 et T1-20				
En m€	T1-21		T1-20	
	Impact brut*	Impact en RNPG	Impact brut*	Impact en RNPG
DVA (GC)	8	6	(19)	(14)
Couvertures de portefeuilles de prêts (GC)	(7)	(5)	123	83
Provisions Epargne logement (LCL)	(12)	(9)	(11)	(8)
Provisions Epargne logement (AHM)	(4)	(3)	(29)	(20)
Provisions Epargne logement (CR)	(18)	(13)	(75)	(51)
Total impact en PNB	(33)	(23)	(12)	(9)
Don solidaire Covid-19 (GEA)	-	-	(38)	(38)
Don solidaire Covid-19 (BPI)	-	-	(8)	(4)
Don solidaire Covid-19 (AHM)	-	-	(10)	(10)
Don solidaire Covid-19 (CR)	-	-	(10)	(10)
Coûts d'intégration Kas Bank / S3 (GC)	(4)	(2)	(4)	(2)
Total impact en Charges	(4)	(2)	(70)	(64)
Restatement FRU 2016-2020 (CR)	55	55	-	-
Restatement FRU 2016-2020 (AHM)	130	130	-	-
Total impact en FRU	185	185	-	-
Projet de cession en cours (WM)	(5)	(5)	-	-
Total impact en Activités en cours de cession	(5)	(5)	-	-
Impact total des retraitements	143	154	(82)	(73)
Gestion de l'épargne et Assurances	(5)	(5)	(38)	(38)
Banque de proximité-France	24	33	(96)	(68)
Banque de proximité-International	-	-	(8)	(4)
Services financiers spécialisés	-	-	-	-
Grandes Clientèles	(3)	(1)	100	67
Activités hors métiers	126	127	(39)	(30)

* Impacts avant impôts et avant intérêts minoritaires

Crédit Agricole S.A. - Eléments spécifiques, T1-21 et T1-20

En m€	T1-21		T1-20	
	Impact brut*	Impact en RNPG	Impact brut*	Impact en RNPG
DVA (GC)	8	6	(19)	(14)
Couvertures de portefeuilles de prêts (GC)	(7)	(5)	123	81
Provisions Epargne logement (LCL)	(12)	(8)	(11)	(7)
Provisions Epargne logement (AHM)	(4)	(3)	(29)	(20)
Total impact en PNB	(15)	(10)	63	40
Don solidaire Covid-19 (GEA)	-	-	(38)	(38)
Don solidaire Covid-19 (BPI)	-	-	(8)	(4)
Don solidaire Covid-19 (AHM)	-	-	(10)	(10)
Coûts d'intégration Kas Bank / S3 (GC)	(4)	(2)	(4)	(2)
Total impact en Charges	(4)	(2)	(60)	(54)
Corrections sur 2016-2020 FRU	130	130	-	-
Total impact en FRU	130	130	-	-
Projet de cession en cours (WM)	(5)	(5)	-	-
Total impact en Activités en cours de cession	(5)	(5)	-	-
Impact total des retraitements	106	113	3	(14)
<i>Gestion de l'épargne et Assurances</i>	(5)	(5)	(38)	(38)
<i>Banque de proximité-France</i>	(12)	(8)	(11)	(7)
<i>Banque de proximité-International</i>	-	-	(8)	(4)
<i>Services financiers spécialisés</i>	-	-	-	-
<i>Grandes Clientèles</i>	(3)	(1)	100	66
<i>Activités hors métiers</i>	126	127	(39)	(30)

* Impacts avant impôts et avant intérêts minoritaires

Annexe 2- Groupe Crédit Agricole : résultats par pôle

Groupe Crédit Agricole – Résultats par pôles, T1-21 et T1-20								
	T1-21 (publié)							
En m€	CR	LCL	BPI	GEA	SFS	GC	AHM	Total
Produit net bancaire	3 536	893	711	1 582	644	1 664	20	9 049
Charges d'exploitation hors FRU	(2 267)	(574)	(428)	(783)	(334)	(913)	(204)	(5 505)
FRU	(87)	(59)	(20)	(7)	(24)	(328)	58	(467)
Résultat brut d'exploitation	1 183	260	262	792	285	422	(127)	3 078
Coût du risque	(153)	(83)	(99)	(7)	(127)	(67)	1	(537)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés mises en équivalence	0	-	-	18	74	2	-	94
Gains ou pertes nets sur autres actifs	10	0	2	1	(0)	0	(0)	13
Résultat avant impôt	1 040	178	165	804	232	357	(126)	2 648
Impôts	(342)	(65)	(51)	(179)	(50)	(66)	32	(720)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	(1)	(5)	-	-	-	(6)
Résultat net	697	113	113	620	182	291	(94)	1 921
Intérêts minoritaires	(0)	(0)	(23)	(109)	(24)	(10)	(2)	(168)
Résultat net part du Groupe	697	113	91	510	158	281	(96)	1 754
	T1-20 (publié)							
En m€	CR	LCL	GEA	BPI	SFS	GC	AHM	Total
Produit net bancaire	3 160	877	1 334	696	647	1 589	64	8 366
Charges d'exploitation hors FRU	(2 263)	(585)	(806)	(450)	(352)	(884)	(208)	(5 548)
FRU	(94)	(35)	(7)	(16)	(20)	(200)	(83)	(454)
Résultat brut d'exploitation	803	258	521	230	275	505	(228)	2 363
Coût du risque	(307)	(101)	(19)	(117)	(190)	(160)	(37)	(930)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés mises en équivalence	3	-	14	-	72	2	-	91
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	4	1	0	(0)	0	5
Résultat avant impôt	499	157	519	114	157	347	(264)	1 530
Impôts	(238)	(56)	(126)	(38)	(29)	(56)	63	(481)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	-	(0)	-	-	-	(0)
Résultat net	261	101	393	76	128	290	(202)	1 048
Intérêts minoritaires	(1)	(0)	(62)	(17)	(19)	(10)	(30)	(140)
Résultat net part du Groupe	260	100	331	59	109	280	(232)	908

Annexe 3 – Crédit Agricole S.A. : Résultats par pôle

Crédit Agricole S.A. – Résultats par pôle, T1-21 et T1-20

En m€	T1-21 (publié)						
	GEA	BP (LCL)	BPI	SFS	GC	AHM	Total
Produit net bancaire	1 584	893	693	644	1 665	14	5 493
Charges d'exploitation hors FRU	(783)	(574)	(415)	(334)	(913)	(176)	(3 197)
FRU	(7)	(59)	(20)	(24)	(328)	58	(380)
Résultat brut d'exploitation	793	260	258	285	423	(104)	1 916
Coût du risque	(7)	(83)	(100)	(127)	(67)	1	(384)
Sociétés mises en équivalence	18	-	-	74	2	(7)	87
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	0	2	(0)	0	(0)	3
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	805	178	160	232	358	(110)	1 622
Impôts	(179)	(65)	(50)	(50)	(66)	31	(378)
Rés. net des activités abandonnées	(5)	-	(1)	-	-	-	(6)
Résultat net	621	113	109	182	292	(79)	1 238
Intérêts minoritaires	(114)	(5)	(30)	(24)	(16)	(4)	(193)
Résultat net part du Groupe	507	108	79	158	276	(83)	1 045

En m€	T1-20 (publié)						
	GEA	BP (LCL)	BPI	SFS	GC	AHM	Total
Produit net bancaire	1,320	877	670	647	1,587	99	5,200
Charges d'exploitation hors FRU	(806)	(585)	(430)	(352)	(884)	(198)	(3,254)
FRU	(7)	(35)	(16)	(20)	(200)	(83)	(360)
Résultat brut d'exploitation	507	258	225	275	503	(182)	1,586
Coût du risque	(19)	(101)	(115)	(190)	(160)	(36)	(621)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés mises en équivalence	14	-	-	72	2	3	90
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4	0	1	0	(0)	0	5
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	505	157	111	157	345	(216)	1,060
Impôts	(122)	(56)	(37)	(29)	(56)	39	(261)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	(0)	-	-	-	(0)
Résultat net	383	101	74	128	289	(176)	799
Intérêts minoritaires	(65)	(5)	(22)	(19)	(16)	(34)	(161)
Résultat net part du Groupe	318	96	52	109	273	(210)	638

Annexe 4 – Méthodes de calcul du bénéfice par action et de l'actif net par action

Crédit Agricole S.A. – Calcul du bénéfice par action, de l'actif net par action et du ROTE

(en m€)	T1-21	T1-20	Δ T1/T1
Résultat net part du Groupe - publié	1 045	638	+63,9%
- Intérêts sur AT1 y compris frais d'émission, avant IS	(114)	(157)	(27,4%)
RNPG attribuable aux actions ordinaires - publié [A]	931	481	+93,8%
Nombre d'actions moyen, hors titres d'auto-contrôle (m) [B]	2 915,7	2 883,1	+1,1%
Résultat net par action - publié [A]/[B]	0,32 €	0,17 €	+91,6%
RNPG sous-jacent	932	652	+43,1%
RNPG sous-jacent attribuable aux actions ordinaires [C]	818	495	+65,5%
Résultat net par action - sous-jacent [C]/[B]	0,28 €	0,17 €	+63,6%

(en m€)	31/03/2021	31/12/2020
Capitaux propres - part du Groupe	65 709	65 217
- Emissions AT1	(5 882)	(5 888)
- Réserves latentes OCI - part du Groupe	(2 482)	(3 083)
- Projet distribution de dividende sur résultat annuel*	(914)	(914)
Actif net non réévalué (ANC) attrib. aux actions ord. [D]	56 431	55 333
- Écarts d'acquisition & incorporels** - part du Groupe	(17 476)	(17 488)
ANC tangible non réévalué (ANT) attrib. aux actions ord. [E]	38 955	37 844
Nombre d'actions, hors titres d'auto-contrôle (fin de période, m) [F]	2 916,0	2 915,6
ANC par action, après déduction du dividende à verser (€) [D]/[F]	19,4 €	19,0 €
+ Dividende à verser (€) [H]	0,31 €	0,31€ ¹
ANC par action, avant déduction du dividende (€)	19,7 €	19,3 €
ANT par action, après déduction du dividende à verser (€) [G]=[E]/[F]	13,4 €	13,0 €
ANT par action, avt déduct. du divid. à verser (€) [G]+[H]	13,7 €	13,3 €

* dividende proposé par le Conseil d'administration et en attente de versement

** y compris les écarts d'acquisition dans les participations ne donnant pas le contrôle

⁷³ 0,31€ correspond à la part en numéraire de la distribution du dividende

Supports visuels de présentation des résultats



ACTIVITE FORTE, RÉSULTATS SOLIDES

RÉSULTATS
DU 1^{er} TRIMESTRE 2021

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



Avertissement

L'information financière de Crédit Agricole S.A. et du Groupe Crédit Agricole pour le premier trimestre 2021 est constituée de cette présentation, des annexes à cette présentation et du communiqué de presse attachés, disponibles sur le site <https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>.

Cette présentation peut comporter des informations prospectives du Groupe, fournies au titre de l'information sur les tendances. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement délégué UE 2019/980 du 14 mars 2019 (chapitre 1, article 1, d).

Ces éléments sont issus de scénarios fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Par nature, ils sont donc soumis à des aléas qui pourraient conduire à la non-réalisation des projections et résultats mentionnés. De même, les informations financières reposent sur des estimations notamment lors des calculs de valeur de marché et des montants de dépréciations d'actifs.

Le lecteur doit prendre en considération l'ensemble de ces facteurs d'incertitudes et de risques avant de fonder son propre jugement.

Les chiffres présentés au titre de la période de trois mois close au 31 mars 2021 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, et avec la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour. Ces informations financières ne constituent pas des états financiers pour une période intermédiaire, tels que définis par la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et n'ont pas été auditées.

Note : Les périmètres de consolidation des groupes Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole n'ont pas changé de façon matérielle depuis le dépôt auprès de l'AMF du Document d'enregistrement universel 2020 de Crédit Agricole S.A. et de l'amendement A.01 de ce Document d'enregistrement universel 2020 comprenant les informations réglementées pour le Groupe Crédit Agricole.

La somme des valeurs contenues dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total en raison de l'absence de gestion des arrondis.

Le 30 juin 2020, l'ensemble des autorisations réglementaires nécessaires ayant été obtenues, Amundi a acquis l'intégralité du capital de Sabadell Asset Management.

NOTE

Le périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole comprend :

les Caisses régionales, les Caisses locales, Crédit Agricole S.A. et leurs filiales. Il s'agit du périmètre qui a été privilégié par les autorités compétentes notamment lors des exercices de Stress tests (2016 et 2018) pour apprécier la situation du Groupe.

Crédit Agricole S.A. est l'entité cotée, qui détient notamment les filiales métier (Gestion de l'épargne et Assurances, Banque de proximité en France et à l'international, Services financiers spécialisés, ainsi que Grandes clientèles)

Sommaire

01	Introduction	05	Groupe Crédit Agricole
02	Synthèse résultats Crédit Agricole S.A.	06	Solidité financière
03	Protéger, relancer, transformer	07	Annexes
04	Crédit Agricole S.A. – Pôles métiers		

Chiffres clés Groupe Crédit Agricole

T1 2021

Résultat net PdG (RNPG) publié	1 754 m€ +93,2% T1/T1
Éléments spécifiques	154 m€
Résultat net PdG (RNPG) sous-jacent	1 599 m€ +63,0% T1/T1
Sous-jacent	
Revenus	9 082 m€ +8,4% T1/T1
Charges d'exploitation hors FRU	- 5 501 m€ +0,4% T1/T1
FRU	- 652 m€ +43,4% T1/T1
Résultat brut d'exploitation	2 930 m€ +19,8% T1/T1
Coût du risque	- 537 m€ -42,3% T1/T1

⁽¹⁾ Coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

Coefficient d'exploitation⁽¹⁾ **60,6%**
-4,8 pp T1/T1

Solvabilité (CET1phasé) **17,3%**
+8,4 pp vs. SREP

Chiffres clés CASA

T1 2021	
Résultat net PdG (RNPG) publié	1 045 m€ +63,9% T1/T1
Éléments spécifiques	113 m€
Résultat net PdG (RNPG) sous-jacent	932 m€ +43,1% T1/T1
Sous-jacent	
Revenus	5 508 m€ +7,2% T1/T1
Charges d'exploitation hors FRU	-3 193 m€ 0,0% T1/T1
FRU	-510 m€ +41,7% T1/T1
Résultat brut d'exploitation	1 805 m€ +14,0% T1/T1
Coût du risque	-384 m€ -38,2% T1/T1

(1) Coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU

(2) Les données de BNPA sont en vision sous-jacente, cf. slide 46 pour le détail des éléments spécifiques. Le BNPA est calculé après déduction des coupons AT1, comptabilisés en capitaux propres, cf. slide 55

Coefficient d'exploitation⁽¹⁾ **58,0%**
-4,2 pp T1/T1

Solvabilité (CET1phasé) **12,7%**
+4,8pp SREP

Bénéfice sous-jacent par action⁽²⁾ **0,28 €**
+63,6% T1/T1

Actif net tangible par action **13,7 €**
+0,4€ vs. 31/03/2020

MESSAGES CLES

Très bons résultats trimestriels, soutenus par une excellente activité commerciale

Très bonne dynamique commerciale au T1, par rapport à un T1-2020 pré-crise

→ **Activité** dynamique dans tous les métiers, 469 000 nouveaux clients Banque de proximité au T1-2021, encours de crédit hors PGE en hausse de +4,7% en France.

Résultat net part du Groupe en forte hausse de +43,1% T1/T1

→ Hausse du **résultat brut d'exploitation sous-jacent hors FRU** (hausse du FRU au T1 de 150 m€, stabilité des charges hors FRU)

→ Efficacité: **coefficient d'exploitation⁽¹⁾** hors FRU en baisse (58,0%, -4,2 pp T1/T1)

→ **Coût du risque Crédit Agricole S.A. à 384 m€** après une forte hausse du provisionnement des encours sains en 2020; stabilité du coût du risque avéré au T1, reflet de la situation économique

→ Taux de **CDL** stable (2,3% GCA, 3,2% CASA), taux de couverture en hausse (84,4% GCA, 72,0% CASA)

Solvabilité solide

→ Position de capital très confortable au niveau du Groupe : **GCA 17,3%**, 8,4 pp au-dessus du SREP

→ **CET1 CASA 12,7%** (4,8 pp au-dessus du SREP), incluant l'impact de -20 pb du déblocement de 15% du switch le 1er mars

Poursuite des initiatives de développement en Europe

→ Entrée d'**Amundi** en négociations exclusives avec Société Générale pour acquérir **Lyxor**, afin d'atteindre 14% de part de marché sur les ETF en Europe

→ Succès de l'OPA de **Crédit Agricole Italia** sur **CreVal**. 91% d'acceptation, pour un prix de 12,27 euros par action payé par CAI

Mobilisation des forces du Groupe pour protéger, relancer l'économie et jouer un rôle moteur dans les transitions sociétales

(1) Données sous-jacentes, coefficient d'exploitation hors FRU, cf. slide 46 pour le détail des éléments spécifiques de Crédit Agricole S.A.



Sommaire

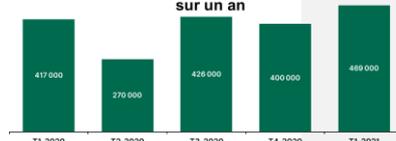
01	Introduction	05	Groupe Crédit Agricole
02	Synthèse résultats Crédit Agricole S.A.	06	Solidité financière
03	Protéger, relancer, transformer	07	Annexes
04	Crédit Agricole S.A. – Pôles métiers		

ACTIVITE

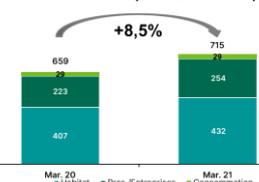
Priorité à la croissance organique: forte progression de l'activité dans un T1-21 toujours marqué par les restrictions, grâce à la solidité et l'efficacité du modèle de Banque universelle de proximité

Conquête brute Clients Banque de Proximité - Groupe Crédit Agricole

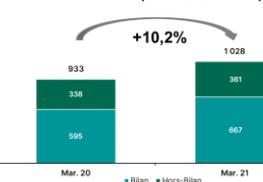
+ 1 565 000 clients sur un an



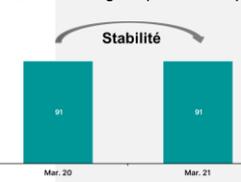
Encours de crédits (CR et LCL – Mds€)



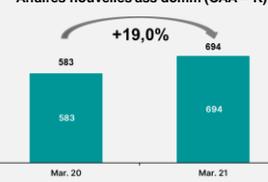
Encours de collecte (CR et LCL – Mds€)



Encours bruts gérés (CACF – Mds€)



Affaires nouvelles ass domm (CAA – K)

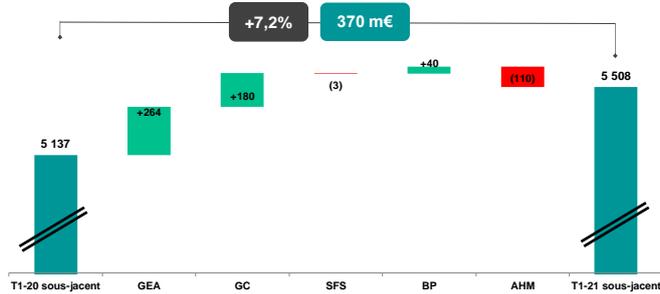


469 000 nouveaux clients Banque de détail au T1 2021 (338 000 clients Caisses régionales)
Encours crédits hors PGE⁽¹⁾ : +4,7%

REVENUS

Hausse des revenus T1/T1, grâce à une activité dynamique dans tous les métiers

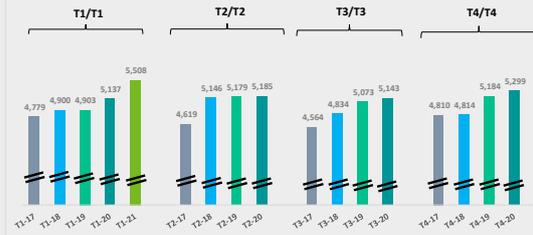
Evolution T1/T1 des revenus sous-jacents⁽¹⁾, par pôle



GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; BP : Banques de proximité ; SFS : Services financiers spécialisés ; GC : Grandes clientèles ; AHM : Activités hors métiers
Répartition PNB sous-jacents T1-21 : MNI 33%, commissions 42%, autres revenus (dont trading) 14%, Assurance 11% ; PNB récurrent T1-21 : 73%
⁽¹⁾Sous-jacents : détail des éléments spécifiques disponible slide 46

Génération régulière de revenus depuis 5 ans

PNB : CROISSANCE T/T DEPUIS 2017



Forte hausse des revenus en GEA, GC et BP

- GEA : forte progression des revenus; niveau record des commissions de surperformance en gestion d'actifs et activité dynamique en assurances, effet marché favorable
- GC : bonne performance de tous les métiers, diversité des activités en BFI
- SFS: revenus résilients en crédit à la consommation grâce à une production commerciale dynamique, revenus CALF en hausse
- BP : production commerciale dynamique chez CAI, hausse de la marge nette d'intérêts chez LCL soutenue par les conditions de refinancement favorables
- AHM : poursuite de la baisse des coûts de refinancement, et effet de base lié aux éliminations intragroupe avec un impact favorable au T1-20

CHARGES

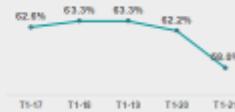
Charges opérationnelle stables T1/T1 (hors contribution au fonds de résolution unique)

Evolution T1/T1 des charges sous-jacents hors FRU, par pôle



(1) Effet périmètre : (Géolocalisation d'Anroué, DOC AH, intégration globale de Fond charité) et hausse des rémunérations variables
(2) Impact IFRIC21 en PNB 2018 (-0,8% T1/T1), baisse des charges IFRIC21 hors FRU -3,7% T1/T1
(3) Comparabilité au T1 sur la base d'information plus précises obtenues commentatives, par le CRU en mars. A noter que la réalisation d'un trap versé sur l'exercice 2019-2020 a été comptabilisée en éléments spécifiques au T1-2021. Après intégration de cette réalisation, le PNB récurrent est de 20% entre 2020 et 2021 (de 480 m€ à 500 m€)
GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; BP : Banques de proximité ; SFS : Services financiers spécialisés ; GC : Grandes clientèles ; AHM : Activités hors métiers

Efficacité : amélioration du coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU : 58,0% (-4,2 pp T1/T1)



Charges opérationnelles stables T1/T1

- GEA : charges hors FRU en nette baisse en assurance (-5,7% T1/T1 notamment du fait d'une diminution des taxes) et gestion de fortune (-7,8%) ; hausse en gestion d'actifs (+13,3%) liée à un effet périmètre
- GC : hausse du provisionnement pour bonus lié à l'activité en BFI et projets de développement en SFI ; effet ciseaux positif sur le pôle (+8,8 pp); Coex hors FRU -5,1 pp à 50,5% en BFI
- SFS : charges hors FRU en baisse de -4,9% T1/T1, amélioration du CoeX hors FRU de 2,4 pp à 52,0%
- BP : CoEx hors FRU en amélioration (LCL 63,4%, -2,4 pp T1/T1; BFI 59,9%, -3,0 pp T1/T1)

Effets IFRIC21 : 680 m€⁽²⁾ dont 510 m€ FRU, +27,2% T1/T1

- Forte hausse de la contribution au FRU : +41,7%/+150m€ T1/T1, +16% 2021/2020⁽³⁾, principalement sur les pôles GC (+64,4%/+128m€) et BP (+56,9%/+29m€)

QUALITE DE L'ACTIF

Taux de créances douteuses stable T1/T4 et taux de couverture en hausse T1/T4, parmi les meilleurs d'Europe

Taux de créances douteuses (1)



Stock de provisions du Groupe Crédit Agricole représentant près de 7 années de coût du risque historique moyen dont **28%** lié au provisionnement des encours sains pour **CASA**, **41%** pour les **Caisses régionales**, **35%** pour **GCA**

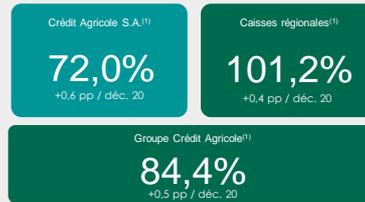
Portefeuille de prêts diversifié: habitat (**27%** **CASA**, **47%** **GCA**), entreprises (**45%** **CASA**, **32%** **GCA**) (voir annexe p. 42).

70% des EAD(2) entreprises de **CASA** notées *investment grade* (voir annexe p. 44)

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Taux de couverture(1)



Stock de provisions



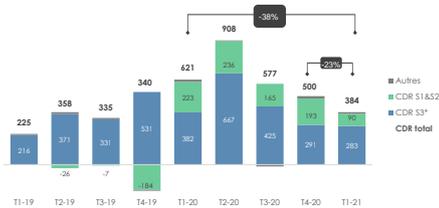
- (1) Y compris l'exhaustivité des provisions pour encours sains enregistrées au titre du Covid-19. Stock de provisions, y compris provisions collectives. Les taux de couverture sont calculés sur les prêts et créances à la clientèle.
- (2) L'EAD (exposition en cas de défaut) est une définition réglementaire utilisée dans le Pilier 3. Elle correspond à l'exposition en cas de défaut après prise en compte des facteurs d'atténuation du risque. Elle comprend les actifs du bilan et une partie des engagements hors bilan

RISQUES

Coût du risque en baisse après une forte hausse du provisionnement des encours sains en 2020

Coût du risque (CDR) décomposé par Stage (en €m): S1&S2 - provisionnement des encours sains ; S3 - provisionnement pour risques avérés

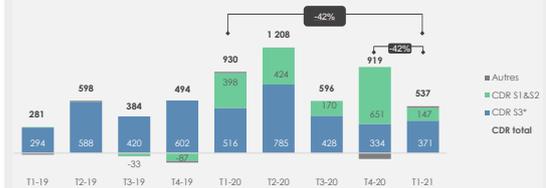
Crédit Agricole S.A.



GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Groupe Crédit Agricole

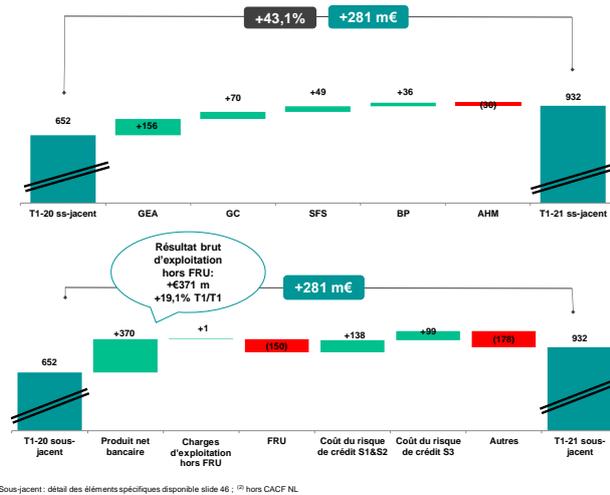


(1) Le coût du risque sur encours (en points de base) sur quatre trimestres glissants est calculé sur la base du coût du risque des quatre derniers trimestres auquel est rapporté la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres (2) Le coût du risque sur encours (en point de base) annualisé est calculé sur la base du coût du risque du trimestre multiplié par quatre auquel est rapporté l'encours de début de période du trimestre (3) Depuis le T1-19, les encours pris en compte dans les indicateurs de risque de crédit sont les seuls crédits à la clientèle, avant déduction des provisions. *Y compris les pertes non provisionnées.

RESULTAT NET PART DU GROUPE

Résultats en forte hausse dans tous les pôles métiers

Evolution T1/T1 du Résultat net part du Groupe (RNPG) sous-jacent⁽¹⁾, par pôle et SIG



CRÉDIT AGRICOLE S.A. | 13 | RESULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2021

RNPG en hausse dans tous les pôles métiers, tirée par la hausse du résultat brut opérationnel ; baisse du coût du risque

- GEA : forte hausse du RBE T1/T1 (+45,5%) portée par de très bon niveaux de revenus chez CAA et Amundi
- GC : RBE +5,6%, +25,1% hors FRU, grâce au dynamisme des revenus (+12,1%), coût du risque en baisse de -57,8%
- SFS : RBE +2,1%⁽²⁾, grâce notamment à la baisse des charges (-1,6%⁽²⁾), coût du risque en baisse de -28,1%⁽²⁾
- BP : RBE +5,6%, +10,3% hors FRU, RNPG +22,7%
- AHM : poursuite de la baisse des coûts de refinancement, effet de base lié aux éliminations intragroupe au T1 2020

Résultat brut d'exploitation dynamique (+14,0% T1/T1) malgré la hausse du FRU (résultat brut d'exploitation hors FRU +19,1% T1/T1)

GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; BP : Banques de proximité ; SFS : Services financiers spécialisés ; GC : Grandes clientèles ; AHM : Activités hors métiers

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

FAITS MARQUANTS

Deux initiatives de développement créatrices de valeur

Amundi va acquérir Lyxor pour 755 m€¹, avec 124 Mds€² d'actifs ETF et gestion active

- Amundi consolidera sa position de premier AM européen, et deviendra n°2 sur un marché ETF européen en croissance³, avec 14% de part de marché et 142 Mds€ AuM (au 31 décembre 2020)
- Offre de gestion active d'Amundi complétée avec une plateforme de gestion alternative
- ROI > 10%⁽⁴⁾ en 3 ans grâce aux seules synergies de coût⁽⁵⁾
- Impact CET1 CAsa limité : -15 pb au closing (T1-22)

Crédit Agricole Italia va renforcer sa part de marché sur le Nord de l'Italie, avec le succès de l'offre publique d'achat sur CreVal (acceptation 91,2%)

- Consolidation de la position de CA Italia comme 6^{ème} banque en Italie par les actifs clientèle⁽⁶⁾ et doublement de sa part de marché en Lombardie (de 3% à plus de 6%⁽⁷⁾)
- Acquisition par CA Italia de 91,2% des titres CreVal pour 785 M€ (soit 12,27€ par action)
- Intention de retirer CreVal de la cote au cours du T2 2021 et de procéder à une fusion complète en 2022⁽⁸⁾
- ROI > 10% en 3 ans grâce aux seules synergies de coût et de funding
- Impact CET1 CAsa autour de -20 pb⁽⁹⁾

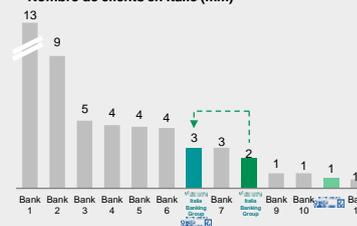
(1) Hors excès de capital, 825 m€ y compris (2) Données 31.12.2020 (3) 12% CAGR attendu de 2020 à 2025, (source Cerulli, ETFG) (4) Sur la base d'un prix de 755 M€, hors capital excédentaire pour l'opération Lyxor ; prise en compte des synergies en année pleine⁽⁵⁾ ROI > 13% en intégrant les synergies de revenus (6) Total AuM en AuC. Source: données de la société pour les neuf premiers mois de 2020 ou dernières informations publiques disponibles et estimations internes Note: l'échantillon comprend Crédit Agricole Italia, Credito Valtellinese, Intesa Sanpaolo (pro forma pour la cession de la continuité d'exploitation à BPER), UniCredit (Banque Commerciale pour les AuM+AuC et les clients), Banco BPM, Banca Monte dei Paschi di Siena, ICRREA, BPER (pro forma pour l'acquisition de la continuité d'exploitation), BNL, Credem, Banca Popolare di Sondrio, Carige (7) données de la société (chiffres de Crédit Agricole Italia pour les neuf premiers mois de 2020 et chiffres de Credito Valtellinese pour l'exercice 2019) (8) Intégration des résultats de Creval aux résultats de Crédit Agricole SA dès le T2-21 (9) Avant analyse détaillée du PPA

CRÉDIT AGRICOLE S.A. | 14 | RESULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2021

Principaux acteurs ETF/ETP en Europe, AuM en €Md au 31 décembre 2020



Nombre de clients en Italie (mm)



GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

Sommaire

01	Introduction	05	Groupe Crédit Agricole
02	Synthèse résultats Crédit Agricole S.A.	06	Solidité financière
03	Protéger, relancer, transformer	07	Annexes
04	Crédit Agricole S.A. – Pôles métiers		

PROTEGER LES CLIENTS

Mobilisation du Groupe pour soutenir et protéger l'économie pendant la crise

PGE

France : 32,3Mds€⁽¹⁾

Italie : 2,9 Mds€

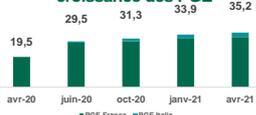
France : 220 000 clients

- ¾ traités par les Caisses régionales⁽²⁾
- 27% des PGE demandés en France
- **3,1 Md€⁽³⁾ d'expositions nettes**

Italie : 40 000 clients, **0,5 Md€ d'expositions nettes**

2,0%⁽⁴⁾ des expositions des PGE en Stage 3 en France et en Italie

Ralentissement du rythme de croissance des PGE



Moratoires

France : 0,7 Md€⁽⁵⁾ pour 93 000⁽⁶⁾ pauses toujours actives

Italie : <0,5 Md€⁽⁶⁾ pour 42 000 pauses toujours actives⁽⁶⁾

France

- 68% pour les professionnels et les entreprises, 32% pour les ménages⁽⁷⁾
- 87% Caisses régionales et 13% LCL⁽⁷⁾
- <2%⁽⁸⁾ des moratoires des Caisses régionales et LCL sont en Stage 3

Italie: dispositif prolongé jusqu'au 30/06/2021

>98%

Pauses échues ayant repris les paiements⁽⁹⁾

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Protéger les clients vulnérables

Dispositifs dédiés « Points passerelle » (CR), « LCL Parenthèse » et « Agence accompagnement clients » (CACF)

11 000 clients fragiles accompagnés et 2 300 microcrédits personnels octroyés en 2020 via les Points Passerelle

170 projets locaux soutenus dans le cadre du programme d'inclusion de CAA pour une dotation globale de près de **2,5M€**

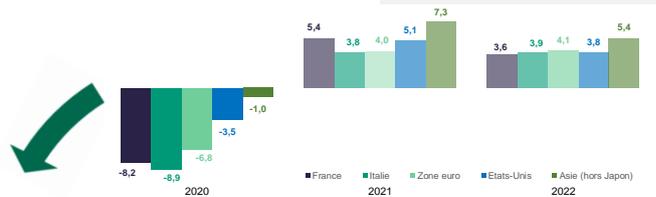
Fondation Grameen: 81,2 M€ d'encours sur 39 pays avec 75 institutions de microfinance et 12 entreprises à impact social

(1) Montants de PGE demandés (Caisses régionales, LCL et CACIB) au 09/04/2021 taux d'acceptation de 97,3%; (2) Répartition en nombre de demandes de clients. Répartition en montants : 62% pour les Caisses régionales, 30% pour LCL et 8% pour CACIB; (3) Périmètre Caisses régionales, LCL et CACIB Données fin février 2021 (4) Données LCL CACIB CR CA Italia Mars 2021 (5) Montants d'échéances reportées (Caisses régionales et LCL). Demandes de pauses en nombre, au 09/04/2021 (Caisses régionales et LCL), correspondant à un capital restant dû de 10,1 Md€; (6) Les moratoires non échus de CA Italia correspondent à 5,8Md€ de capital restant dû, les moratoires échus de CA Italia correspondent à 4,1 Md€ de capital restant dû sur lequel la part non performing est de 0,9% (7) Répartition en montants d'échéances reportées (8) Donnée Mars 2021 sur la base des moratoires EBA Compliant. Calcul sur la base du capital restant dû (9) Représente la part des prêts ayant été mis en pause, dont la pause est échue et dont les paiements ont repris. Périmètre des clients entreprises, professionnels et agriculteurs, dans les Caisses régionales. Inclus LCL 98% pour CACF (retail et corporate) Mars 2021.

RELANCER L'ÉCONOMIE

Le Groupe est déterminé à soutenir la relance, dans un contexte de reprise et de retour de la compétition internationale

Prévisions de croissance (PIB réel⁽¹⁾ (%))



Une reprise d'activité qui se confirme

- **Dynamisme de l'activité de paiements** : stock de contrats de paiements mobiles (CR) +54% sur le T1-21
- **Croissance des encours** : encours de crédits hors PGE +4,7% dont +5,0% pour les CR et +3,4% pour LCL
- **Hausse de la part de marché des CR** sur le crédit habitat (+0,33 pp déc/déc) et le crédit entreprises (+0,37 pp déc/déc)

Un plan offensif pour distribuer les Prêts Participatifs Relance

- **20 Mds€ levés auprès d'investisseurs institutionnels** français et internationaux (14 Mds€ PPSE, 6 Mds€ OSSE)
- Emprunts assimilés à des quasi-fonds propres, cession de 90% à un fonds de place garanti à 30% par l'Etat (6 Mds€)
- **Déploiement rapidement par le Crédit Agricole sur l'ensemble de nos territoires** (près de 45 000 PME et ETI clients des CR et 8 500 de LCL sont contactés)
- **Crédit Agricole Assurances, 1^{er} contributeur parmi les assureurs, avec 2,25 Mds€⁽²⁾**

⁽¹⁾ Source : Eurostat, Crédit Agricole SA / ECO, Prévisions au 20/04/2021

⁽²⁾ Sur une première levée de fonds de 11 Mds€ annoncée par la Fédération française de l'assurance

TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ

Le Groupe tient ses engagements sur les transformations sociétales

Pilotage des impacts sociétaux 1^{ère} banque à lancer une plateforme ESG

Plateforme de reporting ESG, notamment pour mesurer le mix de nos expositions énergétiques. Mesure transparente publiée pour la 1^{ère} fois dans la DPEF¹ 2020

Politique de rétribution des dirigeants exécutifs intégrant des critères liés aux engagements extra-financiers

Politique RH ambitieuse

- **Accélération du Plan Jeunesse**: 1^{er} employeur privé de France², 30% des recrutements 2020 ont moins de 30 ans
- **Féminisation** du Comité exécutif de CASA³ et des instances dirigeantes des entités du Groupe⁴
- Objectif 20% de **relève internationale** dans les plans de succession à 2022

Intégration des enjeux de la transition énergétique dans la relation client

Lancement de la note de transition climatique. Déploiement de cet outil Groupe de dialogue des clients entreprises sur 8 000 entreprises cotées chez CACIB et Amundi en 2021

Nouvelles solutions d'investissements pour nos clients



Gamme LCL Placements Impact Climat



+87% en 2020 des encours soutenant la transition climatique et la croissance verte (22 Mds€)



Amundi énergies vertes 1^{er} fonds de transition climatique éligible aux contrats d'assurance-vie investissant directement dans des infrastructures vertes

Réallocation des portefeuilles 1^{ère} banque à s'engager sur une sortie totale du charbon en 2040

Energies renouvelables
1^{er} financeur privé et 1^{er} investisseur institutionnel dans les ENR en France

- hausse en 2020 des encours de financements (+11%⁵) et d'investissements dédiés (+22%⁶)
- **1,4 Md€** en capital investi par CAA dans les énergies renouvelables

Sortie totale du charbon thermique en 2040⁷

- -28% de financements charbon⁵ (-34% en investissement⁶) en 2020

Soutien au développement via les social bonds : cadre de référence GCA pour soutenir les PME en zone défavorisée et le secteur public de la santé

⁽¹⁾Déclaration de Performance Extra-Financière ; ⁽²⁾Source Challenges Mars 2021 ; ⁽³⁾25% 2020 ; ⁽⁴⁾24% 2020, objectif 30% à horizon 2022 ; ⁽⁵⁾Portefeuille de financement grandes entreprises – cf DEU 2020 CASA ; ⁽⁶⁾ Investissements en gestion d'actifs – cf DEU 2020 CASA ; ⁽⁷⁾Sortie des pays de l'OCDE et de l'UE d'ici 2030, et du reste du monde en 2040. Oil and gas: baisse des encours de financements (-5% en 2020) et d'investissements dédiés (-32%)

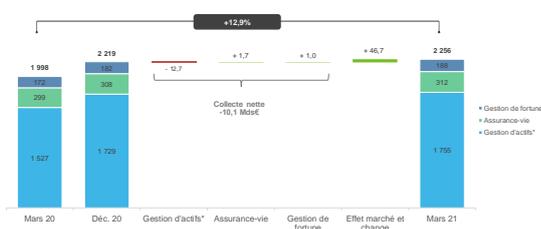
Sommaire

01	Introduction	05	Groupe Crédit Agricole
02	Synthèse résultats Crédit Agricole S.A.	06	Solidité financière
03	Protéger, relancer, transformer	07	Annexes
04	Crédit Agricole S.A. – Pôles métiers		

GESTION DE L'ÉPARGNE ET ASSURANCES

Forte croissance des résultats du pôle

Indicateurs d'activité (Encours gérés Mds€)



Encours gérés à 2 256 Mds€ avec ce trimestre un redressement des marchés

- **Gestion d'actifs** : collecte nette MLT dynamique (+9,8 Mds€) et décollecte sur les produits de trésorerie (- 18,6Mds€)
- **Assurance** : Taux d'UC sur encours à 25%. Poursuite de la conquête en dommage et du développement de l'assurance de personnes
- **Gestion de fortune** : encours à 131 Mds€ en hausse de 7,3% sur un an

Forte progression de la rentabilité et des résultats

- **Assurances** : Contribution en forte hausse portée par tous les métiers
- **Gestion d'actifs** : Revenus en forte hausse et CoEx à 50,3%
- **Gestion de fortune** : RBE en hausse (+26,7% T1/T1) lié au niveau de la fortune gérée (+7,3% T1/T1) ainsi qu'à la poursuite du plan d'économie

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

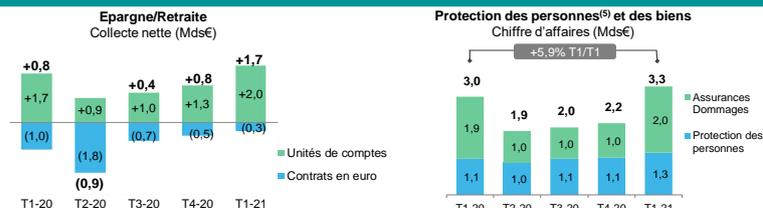
Contribution aux résultats (en m€)	T1-21 ss-jacent	Δ T1/T1 ss-jacent
Assurances	296	+45,0%
Gestion d'actifs	196	+54,4%
Gestion de fortune	20	(21,2%)
Résultat net part du Groupe	512	+43,7%

* Y compris actifs conseillés et commercialisés

ASSURANCES

Fort rebond du résultat, activité commerciale soutenue

Indicateurs d'activité (Mds€)

**Epargne / retraite : collecte nette très dynamique à 1,7 Mds€ (x2,2 T1/T1)**

→ Forte progression de la collecte brute (+23,9% T1/T1), proche du très haut niveau de 2019; taux d'UC élevé à 40,7%, stable sur un an; collecte nette très dynamique, notamment en UC +2,0 Mds€

→ Encours⁽¹⁾ : 312,3 Mds€, +4,6% sur un an, dont une progression des encours UC de +23%; taux UC à 25,1%, +3,7 pp sur un an

Dommages : poursuite de la dynamique de l'activité (+6,4%⁽²⁾ T1/T1)

→ Portefeuille de contrats⁽³⁾ : 14,8 millions à fin mars 2021, +4,2% sur un an, +204K contrats sur le T1 2021

→ Equipement⁽⁴⁾ : 42,1% des clients Caisses régionales (+1,1 pp sur un an), 25,9% LCL (+0,7 pp), 17,7% CA Italia (+2,0 pp)

Protection des personnes⁽⁵⁾ : chiffre d'affaires +5,0%⁽²⁾ T1/T1**Résultat net en forte hausse +53,8% T1/T1⁽⁶⁾**

→ Croissance du PNB liée à la progression des encours, à la bonne dynamique de l'activité et sous l'effet d'impacts marchés favorables

→ Hausse maîtrisée des charges métiers (+3,1% T1/T1), recul des charges de -5,7% incluant la baisse de la C3S sur l'activité 2020

→ Démantèlement supplémentaire de 15% du Switch⁽⁷⁾ le 01/03/2021

→ Ratio combiné Dommages à 96,1%⁽⁸⁾ au 31/03/2021

Contribution aux résultats (en m€)	T1-21 ss-jacent	Δ T1/T1 ss-jacent
Produit net bancaire	625	+22,2%
Charges d'exploitation	(233)	(5,7%)
Résultat brut d'exploitation	391	+48,5%
Impôt	(77)	+48,9%
Résultat net	315	+53,8%
Intérêts minoritaires	(19)	n.m.
Résultat net part du Groupe	296	+45,0%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	37,4%	-11,1 pp

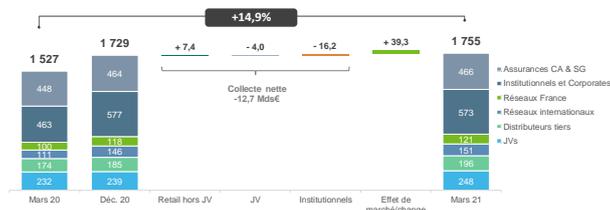
Sous-jacent : les éléments spécifiques du T1-2020 comprennent la contribution de 38 m€ au Fonds de solidarité de l'Etat (indépendants et TPE) (-38 m€ en charge, -38 m€ en RNPG) vs 0 au T1-21.

(1) Encours en épargne, retraite et prévoyance (2) Variations retraitées d'un changement de modalités comptables : hors retraitement, la croissance en Protection des personnes et des biens est de +10,3% T1/T1, la croissance en Dommages est de +6,0% T1/T1, et la croissance en Protection des personnes est de +16,7% T1/T1 (3) Patrimoine : dommages France et international (4) Assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV (5) Le segment Protection des personnes comprend la prévoyance, l'empunneur et les assurances collectives (6) RNPG en hausse de +45,0% après impact de la comptabilisation des coupons des émissions RT1 en cours en intérêts minoritaires (7) Hausse trimestrielle recurrente du RNPG liée au démantèlement de 15% supplémentaire. Smc (8) Ratio (sinistralité + frais généraux + commissions) / cotisations, net de réassurance, périmètre Pacifique.

GESTION D'ACTIFS

Résultats en forte progression, collecte retail dynamique

Indicateurs d'activité (Actifs sous gestion Mds€)

**Collecte élevée en actifs MLT hors JVs : +9,8 Mds €**

→ **Collecte nette MLT +9,8 Mds€**, tirée par le Retail hors JVs (+7,8 Mds€) et les Institutionnels & Corporates (+2,0 Mds€)

→ **Décollecte produits de trésorerie -18,6 Mds€**, notamment inst. et corp. après une très forte collecte (+39,5 Mds€) au S2-20

→ **JVs** : décollecte en Chine sur des produits peu margés (-7,0 Mds€ channel business) ; collecte MLT dynamique en Inde, SBI MF atteignant une part de marché de près de 16% à fin mars 2021⁽¹⁾

→ **Encours** en hausse (+14,9% T1/T1 à 1 755 Mds€ fin mars 2021, y compris intégration de Sabadell AM⁽²⁾)

Revenus en progression, amélioration du CoEx hors FRU (50,3%), RNPG en forte croissance de +54,4%

→ **Revenus nets de gestion** en hausse de +15,1% T1/T1, grâce au redressement des marchés, à un niveau record de commissions de surperformance (111m€) et à un effet périmètre positif (Sabadell AM et Fund Channel : 17 m€)

→ **Charges** maîtrisées T1/T1 intégrant un effet périmètre (Sabadell AM, création d'Amundi BOC WM, Fund Channel : 12m€) et une hausse des rémunérations variables en lien avec la progression du RBE

→ **Sociétés mises en équivalence** : +28,3% T1/T1 intégrant le passage de Fund Channel en intégration globale

Entrée en négociations exclusives pour l'acquisition de Lyxor, accélérant le développement organique d'Amundi

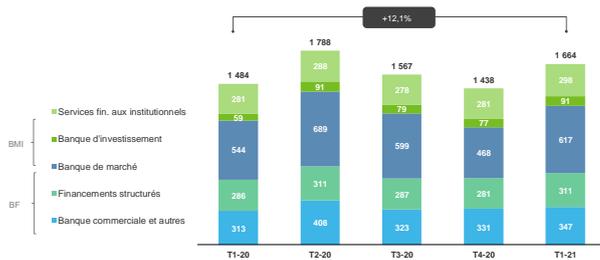
Contribution aux résultats (en m€)	T1-21 ss-jacent	Δ T1/T1 ss-jacent
Produit net bancaire	753	+26,7%
Charges d'exploitation hors FRU	(379)	+13,3%
FRU	(4)	+22,1%
Résultat brut d'exploitation	370	+44,4%
Coût du risque	(2)	(83,6%)
Sociétés mises en équivalence	18	+28,3%
Impôt	(96)	+40,4%
Résultat net	289	+53,6%
Intérêts minoritaires	(92)	+51,7%
Résultat net part du Groupe	196	+54,4%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	50,3%	-6,0 pp

(1) Source AMFI
(2) Sabadell AM est intégré dans le périmètre consolidé de Amundi depuis le 01/07/2020 avec des encours de 20,7 Mds€

GRANDES CLIENTÈLES

Activité dynamique dans tous les métiers, forte croissance du résultat

Indicateurs d'activité (Revenus sous-jacents du pôle Grandes Clientèles m€)



Activité commerciale dynamique et équilibrée

→ **Banque de financement et d'investissement** : progression soutenue des revenus (+13,6% T1/T1, +17,5% hors effet de change) grâce aux très bonnes performances des métiers de financement (+9,8% T1/T1), et de Marché et d'Investissement (+17,4%) portées par une activité commerciale dynamique de l'ensemble des lignes produits et un environnement de taux propice au desk CVA

→ **Services financiers aux institutionnels** : croissance dynamique des AuC (+17% vs. mar-20 à 4,3 Tr€) grâce à un effet volume et marché

Fort rebond du résultat (+33,5%)

→ **Banque de financement et d'investissement** : nette hausse du RNPG (+37,6%) porté par un RBE solide malgré la forte hausse du FRU et une stabilisation du provisionnement par rapport au T4 20 ; effet change défavorable T1/T1 de -14 m€ sur le RNPG

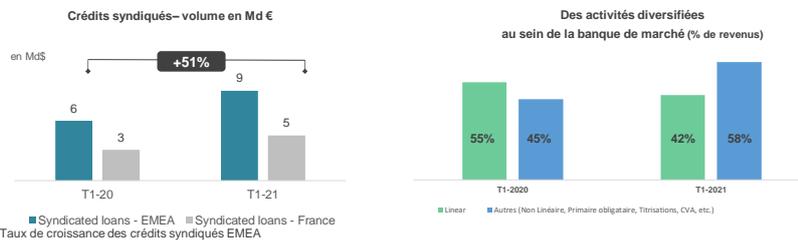
→ **Services financiers aux institutionnels** : RNPG en hausse hors FRU (-0,4% avec FRU, +21,6% hors FRU), grâce au dynamisme des commissions

Contribution aux résultats (en m€)	T1-21 ss-jacent	Δ T1/T1 ss-jacent
Produit net bancaire	1 664	+12,1%
Charges d'exploitation hors FRU	(910)	+3,3%
FRU	(328)	+64,4%
Résultat brut d'exploitation	426	+5,6%
Résultat brut d'exploitation hors FRU	754	+25,1%
Coût du risque	(67)	(57,8%)
Résultat avant impôt	361	+47,0%
Impôt	(67)	x 3
Résultat net	294	+31,8%
dont Banque de Financement et d'Investiss.	260	+37,5%
dont Services Financiers aux Institutionnels	34	+0,2%
Résultat net part du Groupe	277	+33,5%
dont Banque de Financement et d'Investiss.	255	+37,6%
dont Services Financiers aux Institutionnels	23	(0,4%)
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	54,7%	-4,7 pp

BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Excellent RBE, stabilisation du coût du risque vs. T4 2020

Indicateurs d'activité



■ Syndicated loans - EMEA ■ Syndicated loans - France
Taux de croissance des crédits syndiqués EMEA

Business model équilibré, bénéficiant de la diversité des activités

→ **Banque de financement** : bonne activité de la banque commerciale (+10,7% T1/T1, +16,7% hors effet de change) grâce au maintien des performances sur les crédits syndiqués (#2 en France⁽¹⁾ et #4 en EMEA⁽²⁾) et à la bonne tenue des marges; bonnes performances des financements structurés (+8,8% T1/T1, +12,6% hors effet de change) sur la plupart des lignes-produit (#3 en Global Project Finance⁽³⁾); taux de tirage des RCF au niveau pré-crise (19% mars 2021⁽⁴⁾)

→ **Banque de marché** : très bons résultats de FICC⁽⁵⁾ (+13,5% T1/T1, meilleur T1 depuis 2016) portés par les activités non linéaires, primaire obligataire et titrisation; maintien de bonnes positions (#1 All French Corporate bonds⁽⁶⁾); profil de risque prudent (VaR à 6 m€ au 31/03)

Excellent résultat brut d'exploitation (+ 26,8% hors FRU)

→ **Efficacité opérationnelle** : effet ciseaux +10,5 pp; COEX hors FRU en baisse (-5,1 pp) à 50,5% (cible PMT <-55%)

→ **Stabilisation du provisionnement depuis le T4 2020**: l'essentiel du coût du risque de la banque de financement est lié au S1&S2 (-71 m€), faible CDR S3 (-14 m€) avec une reprise de provision suite à une cession d'expositions non performantes

→ **RWA (+5,4 Mds€)** incluant les impacts de Trim (+2,9 Mds€), la dégradation des notations clients (+1,2 Mds€) et un effet change (+1,8 Mds€)

Contribution aux résultats (en m€)	T1-21 ss-jacent	Δ T1/T1 ss-jacent
Produit net bancaire	1 366	+13,6%
Charges d'exploitation hors FRU	(689)	+3,1%
FRU	(294)	+64,8%
Résultat brut d'exploitation	383	+7,7%
Résultat brut d'exploitation hors FRU	677	+26,8%
Coût du risque	(72)	(54,3%)
Résultat avant impôt	311	+57,3%
Impôt	(52)	x 5,7
Résultat net	260	+37,5%
Intérêts minoritaires	(5)	+30,1%
Résultat net part du Groupe	255	+37,6%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	50,5%	-5,1 pp

(1) Source: Thomson Financial T1 2021

(2) Source: Refinitiv T1 2021

(3) Source: refinitiv (Global Project Finance Loans Bookrunners)

(4) contre un taux de tirage pré-crise d'environ 18%, et de 32% fin avril 2020

(5) Y compris CVA

(6) Source: Dealogic T1 2021, in EUR

SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS

Activité soutenue, forte croissance du résultat

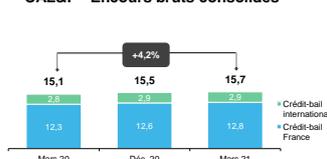
Indicateurs d'activité (Mds€)

CACF - Encours bruts gérés



Les encours de CACF NL précédemment enregistrés au sein des « encours consolidés » sont enregistrés dans « autres » à partir de sept. 2020. Ils représentent 1,8Mds€ au 31/12/2020 et 1,7Mds au 31/03/2021. Hors CACF NL, les encours sont stables sur un an.

CAL&F - Encours bruts consolidés



Production dynamique dans tous les métiers

- **CACF** : hausse de la production commerciale (+4,2% T1/T1⁽¹⁾), intégrant un mois de mars 2021 quasiment au niveau du plus haut de 2019, notamment en Chine (GAC Sofino +40,6% T1/T1) et en France (+5,9% T1/T1). Hausse des encours gérés de 600 m€ mars/déc. portée par les partenariats automobiles (en lien notamment avec la saisonnalité de cette activité).
- **CAL&F** : production en crédit-bail stable (-0,3% T1/T1), grâce notamment à la Pologne, encours de crédit-bail en croissance sur un an (+4,2% mars./mars.). Très bon trimestre en affacturage, tant en France qu'à l'international et notamment en Allemagne, avec un chiffre d'affaires facturé en augmentation de +6,3% T1/T1

Résilience du résultat brut d'exploitation, coût du risque en forte baisse (-31,0%⁽¹⁾ T1/T1)

- **CACF** : PNB stable (+0,1% T1/T1⁽²⁾) en lien avec la stabilité des encours consolidés moyens⁽¹⁾ et charges hors FRU maîtrisées (-1,4% T1/T1⁽²⁾). Coex à 51,4%⁽³⁾. Coût du risque en forte diminution (-28,1%⁽¹⁾ T1/T1 et -11,0% T1/T4) ; coût du risque sur encours quatre trimestres glissants⁽⁴⁾ à 167 pb et coût du risque sur encours en trimestre annualisé⁽⁵⁾ à 133 pb ; Taux de douteux à 6,6% (-0,3 pt mars./déc.)
- **CAL&F** : PNB en hausse (+10% T1/T1), tiré par le crédit-bail en Pologne et en France. Coex à 53,8%⁽³⁾ (-4,6 pp T1/T1) et coût du risque divisé par deux (-48,8% T1/T1)

Contribution aux résultats (en m€)	T1-21 ss-jacent	Δ T1/T1 ss-jacent
Produit net bancaire	644	(0,5%)
dont CACF	502	(3,1%)
dont CAL&F	141	+10,0%
Charges d'exploitation hors FRU	(334)	(4,9%)
FRU	(24)	+20,5%
Résultat brut d'exploitation	285	+3,7%
Coût du risque	(127)	(32,9%)
Sociétés mises en équivalence	74	+3,2%
Résultat avant impôt	232	+47,3%
Impôt	(50)	+72,9%
Résultat net	182	+41,5%
Intérêts minoritaires	(24)	+21,3%
Résultat net part du Groupe	158	+45,2%
dont CACF	134	+38,4%
dont CAL&F	24	+99,1%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	52,0%	-2,4 pp

(1) Hors CACF NL
 (2) Hors effet périmètre de CACF NL, enregistré en IFRS
 (3) Sous-jacent et hors FRU
 (4) Coût du risque des quatre derniers trimestres rapporté à la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres
 (5) Coût du risque du trimestre multiplié par quatre rapporté à l'encours de début de période du trimestre

BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE - LCL

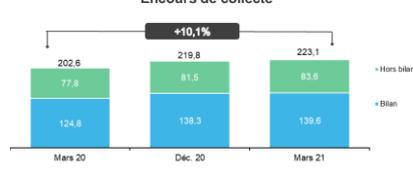
Activité toujours résiliente, forte progression du RBE hors FRU

Indicateurs d'activité (Mds€)

Encours de crédits



Encours de collecte



Poursuite de la forte croissance des encours de crédits et de collecte

- **Encours de crédits** hors PGE en hausse (+3,4% mars/mars, portés par les professionnels +10,9%) malgré une production impactée ce trimestre par le deuxième confinement ; Lancement d'un « parcours digital » sur le crédit à la consommation, forte hausse de la production en fin de trimestre (+35% mars/janv.)
- **Encours de collecte** : hausse de la collecte bilancielles (+11,9% mars/mars) tirée par les DAV particuliers (+14% mars/mars.) et les DAV professionnels-entreprises (+49% mars/mars.) ; hausse de la collecte hors bilan (+7,4% mars/mars dont +3,2% pour l'assurance-vie)
- Poursuite de la **conquête** (+90 000 nouveaux clients) et de l'**équipement** : 25,9% du stock d'assurances MRH-Auto-Santé⁽¹⁾ (+0,7 pp mars/mars)

Forte hausse du RBE hors FRU (+ 9,1%), stabilité du coût du risque sur les trois derniers trimestres

- **Revenus** en hausse (+1,9% T1/T1), marge nette d'intérêt soutenue par des conditions de refinancement favorables
- **Charges** hors FRU en baisse (-1,9% T1/T1) alors que les investissements se poursuivent avec la digitalisation des parcours client (dématérialisation des offres, ADE en ligne, signature électronique) ; CoEx⁽²⁾ à 63,4% en amélioration de 2,4pp T1/T1
- **Coût du risque** en baisse (-17,9% T1/T1 à 83m€, dont 38m€ sur encours sains) ; taux de CDL bas à 1,5% et taux de couverture élevé à 86,0%

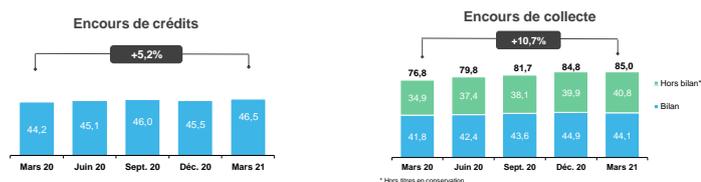
Contribution aux résultats (en m€)	T1-21p ss-jacent	Δ T1/T1p ss-jacent
Produit net bancaire	905	+1,9%
Charges d'exploitation hors FRU	(574)	(1,9%)
FRU	(59)	+69,7%
Résultat brut d'exploitation	272	+1,3%
Coût du risque	(83)	(17,9%)
Résultat avant impôt	190	+12,7%
Impôt	(68)	+13,7%
Résultat net part du Groupe	116	+12,1%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	63,4%	-2,4 pp

(1) Taux d'équipement - Assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV
 (2) Sous-jacent hors FRU

BANQUE DE PROXIMITÉ A L'INTERNATIONAL - ITALIE

Forte reprise de l'activité commerciale et bonne performance financière

Indicateurs d'activité (Mds€)



Production commerciale très soutenue, grâce à une forte mobilisation des réseaux

→ **Encours de crédits** : forte dynamique commerciale sur tous les segments, notamment habitat (+6,3% mars/mars ; hausse de la part de marché à 9,21% en février 2021⁽²⁾ ; +7 points sur un an) et entreprises (+5,7% mars/mars, +0,4 Mds€ de PGE au cours du T1-21⁽¹⁾) ; **Collecte bilan** (+5,4% mars/mars), en ralentissement depuis décembre, reflétant les actions commerciales d'optimisation des ressources ; **collecte gérée** (+16,9% mars/mars) portée par la conquête et la réorientation de l'épargne vers les produits de placements.

Résultat brut d'exploitation en forte croissance

→ **PNB en hausse +4,5 % T1/T1** (hors 24 M€ de résultats sur portefeuille titres), grâce au dynamisme des commissions sur l'épargne gérée et les assurances. **Charges** hors FRU maîtrisées (Coex sous-jacent hors FRU à 57,3%, -5,4 pp T1/T1)

→ **Coût du risque** maîtrisé à 89 pb sur encours (4 trimestres glissants), 60 pb en trimestre annualisé, dans un contexte de retrait progressif des mesures de moratoire ; taux de créances douteuse à 6,2 % à fin mars 21 ; taux de couverture à 62,1% (+ 1,3pp T1 21/T4 20)

Succès de l'offre publique d'achat sur Creval, fusion prévue en 2022

Groupe Crédit Agricole S.A. en Italie : RNPG 173 m€, soit +58% T1/T1

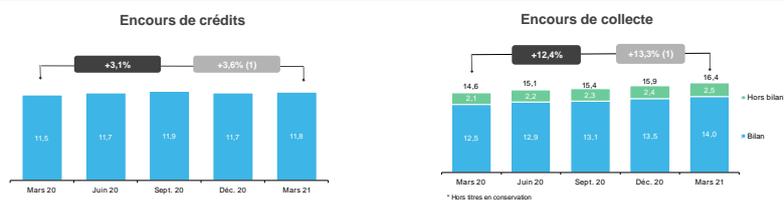
Contribution aux résultats (en m€)	T1-21 ss-jacent	Δ T1/T1 ss-jacent
Produit net bancaire	488	+9,8%
Charges d'exploitation hors FRU	(280)	+0,4%
FRU	(20)	+28,9%
Résultat brut d'exploitation	188	+25,4%
Coût du risque	(71)	(13,6%)
Gains ou pertes sur autres actifs	-	(100,0%)
Résultat avant impôt	116	+70,0%
Impôt	(34)	+62,4%
Résultat net	83	+73,4%
Intérêts minoritaires	(22)	+65,0%
Résultat net part du Groupe	61	+76,6%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	57,3%	-5,4 pp

(1) : encours PGE CA Italia au 31 mars 2021 : 2,8 Mds€ (2) source CRIF

BANQUE DE PROXIMITÉ A L'INTERNATIONAL – HORS ITALIE

Activité soutenue, résultats impactés par l'environnement de taux

Indicateurs d'activité (Mds€)



Poursuite de la dynamique commerciale sur le retail, dans un contexte sanitaire toujours difficile

→ **Crédit**⁽¹⁾ : +3,6% T1/T1, notamment en Égypte (+6%), Pologne (+4%) et Maroc (+1%), Ukraine en repli (-7%)

→ **Collecte**⁽¹⁾ : +13,3% T1/T1 tirée principalement par l'Ukraine (+21%), la Pologne (+15%), le Maroc (+9%) et l'Égypte (+8%)

→ **Liquidité** : excédent net de collecte : +2,9 Mds€ au 31/03/2021

Revenus sur un an pénalisés par la chute des taux directeurs à partir du T2-20, en reprise depuis le T3-20 ; taux de douteux faible (6,9%) ; taux de couverture élevé (104%)

→ **CA Pologne**⁽¹⁾ : résultat net positif, hausse du taux de CDL à 8,0% liée à la nouvelle définition du défaut, taux de couverture à 102%

→ **CA Égypte**⁽¹⁾ : RBE stable T1/T1, taux de douteux faible (3,5%) ; taux de couverture élevé (154%) ;

→ **CA Ukraine**⁽¹⁾ : baisse limitée du RBE (-5% T1/T1) impacté par les investissements du réseau ; taux de douteux toujours faible (1,5%) et taux de couverture élevé (386%)

→ **Crédit du Maroc**⁽¹⁾ : baisse contenue des revenus (-1,8% T1/T1) dans un contexte économique difficile, taux de couverture stable à 94%

Contribution aux résultats (en m€)	T1-21 ss-jacent	Δ T1/T1 ss-jacent
Produit net bancaire	206	(9,1%)
Charges d'exploitation	(136)	(5,2%)
Résultat brut d'exploitation	70	(15,9%)
Coût du risque	(29)	(13,2%)
Résultat avant impôt	44	(12,8%)
Impôt	(16)	(15,4%)
Résultat net	27	(13,1%)
Intérêts minoritaires	(8)	(13,5%)
Résultat net part du Groupe	19	(13,0%)
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	66,0%	+2,7 pp

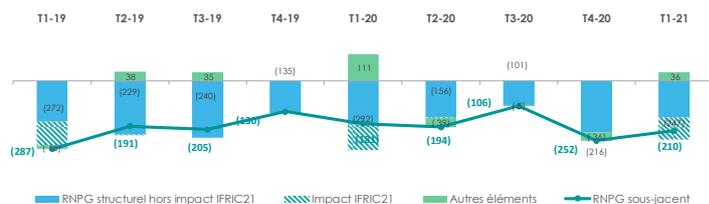
Résultats nets impactés par un effet change défavorable en Égypte et Ukraine.

(1) Variations hors effet change

ACTIVITÉS HORS MÉTIERS

Poursuite de la baisse du coût de refinancement

Indicateurs d'activité (Mds€)



RNPG structurel en hausse T1/T1 (+45m€)

- Bilan & holding CASA : poursuite de la baisse des coûts de refinancement, gains temporaires liés au TLTRO III
- Autres métiers du pôle : Bforbank détenu à 50% par CASA suite à sa recapitalisation (contribution négative de -5 m€ en mise en équivalence); résultats des autres métiers en hausse T1/T1 (chez CACIF, revalorisations de fonds et deal M&A significatif)
- Fonctions support : revenus stables (CAPS)

Autres éléments du pôle en écart défavorable (-75m€) :

- Effet de base au T1 2020, marqué par la volatilité des marchés, des éliminations sur titres intragroupes souscrits par Predica et par Amundi

En m€	T1-21	T1-20	Δ T1/T1
Produit net bancaire	14	99	(85)
Charges d'exploitation hors FRU	(176)	(198)	+22
FRU	58	(83)	+141
Résultat brut d'exploitation	(104)	(182)	+78
Coût du risque	1	(36)	+37
Sociétés mises en équivalence	(7)	3	(9)
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(0)	0	-
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
Résultat avant impôts	(110)	(216)	+106
Impôts	31	39	(8)
Résultat net part du Groupe publié	(83)	(210)	+127
Résultat net part du Groupe ss-jacent	(210)	(181)	(30)
Dont RNPG structurel	(247)	(292)	+45
- Bilan & holding Crédit Agricole S.A.	(280)	(293)	+33
- Autres activités (CACIF, CA Immobilier, BforBank etc.)	14	(2)	+16
- Activités supports (CAPS, CACIF, SCI)	(1)	4	(4)
Dont autres éléments du pôle	36	111	(75)

Éléments spécifiques au T1 2021: +130 m€ correspondant à la restitution d'un trop versé au FRU sur l'exercice 2016-2020, et -4 m€ sur les provisions épargne logement

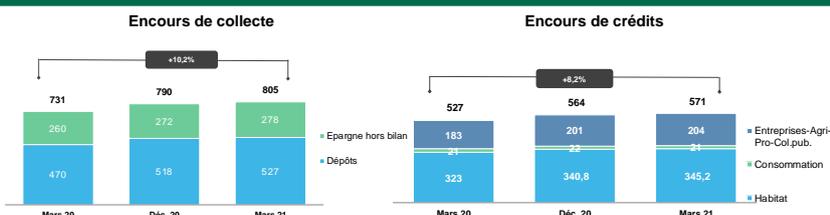
Sommaire

01	Introduction	05	Groupe Crédit Agricole
02	Synthèse résultats Crédit Agricole S.A.	06	Solidité financière
03	Protéger, relancer, transformer	07	Annexes
04	Crédit Agricole S.A. – Pôles métiers		

CAISSES REGIONALES

Dynamique commerciale soutenue et résultats en forte hausse

Indicateurs d'activité (Mds€)



Activité commerciale dynamique par rapport à un T1-20 pré-crise

- **Fonds de commerce** : +338 000 nouveaux clients (+14% vs. T1-20, proche du niveau pré-crise du T1-19) ; forte intensité relationnelle (59,4% des clients⁽¹⁾ sont équipés d'au moins 4 univers⁽²⁾ de services bancaires) ; poursuite de la hausse de l'utilisation des outils digitaux : +80% des signatures en ligne T1/T1⁽³⁾
- **Crédits hors PGE** : encours en hausse de +5,0% (mars/mars, dont +6,7% sur les crédits habitat et +2,4% sur les crédits marchés spécialisés⁽⁴⁾) ; réalisations de crédits supérieures au T1-20 et au T1-19 (+3,4% et +10,6%)
- **Collecte** : +10,2% sur un an, tirée par les DAV (+23,3% mars/mars) et les livrets (+13,7%) ; très bon niveau de collecte brute en assurance-vie (retour au niveau du T1-19, déjà très haut), avec une forte hausse de la part en contrats UC (35,4% i.e. x1,9 le T1-19⁽⁵⁾)

Résultats en forte hausse, portés par les effets marchés positifs et la baisse du coût du risque

- **PNB** : en nette hausse, portée par les effets marchés positifs sur les titres et les conditions de refinancement favorables ; baisse des commissions liées aux incidents de paiement
- **Coût du risque** : en baisse sur tous les compartiments, 16 pb⁽⁶⁾ sur encours ; **Taux de créances douteuses** : 1,7% (stable vs. déc.-20), stock de provision 10,0 Mds€ (stable vs. fin déc.-20) ; **taux de couverture** très élevé (101,2%, +0,4 pp vs. Déc. 20)
- **Hausse plus modérée du résultat net en normes françaises** : +18,0% T1/T1

Contribution aux résultats (en m€)	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	3 554	+9,9%
Charges d'exploitation hors FRU	(2 267)	+0,6%
FRU	(141)	+50,2%
Résultat brut d'exploitation	1 146	+29,2%
Coût du risque	(153)	(50,1%)
Résultat avant impôt	1 003	+71,8%
Impôt	(347)	+32,6%
Résultat net part du Groupe	655	x 2
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	63,8%	-5,9 pp

⁽¹⁾ Clients particuliers majeurs, taux quasi stable sur un ; ⁽²⁾ Univers : comptes dépôt, épargne, crédits, assurances, cartes ; ⁽³⁾ Signatures initiées en ligne ; ⁽⁴⁾ Marchés spécialisés : agriculteurs, professionnels, entreprises et collectivités publiques ; ⁽⁵⁾ Pénimètre Predica ; ⁽⁶⁾ sur quatre trimestres glissants et 11 pb en trimestre annualisé

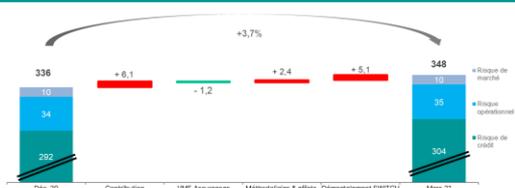
Sommaire

01	Introduction	05	Groupe Crédit Agricole
02	Synthèse résultats Crédit Agricole S.A.	06	Solidité financière
03	Protéger, relancer, transformer	07	Annexes
04	Crédit Agricole S.A. – Pôles métiers		

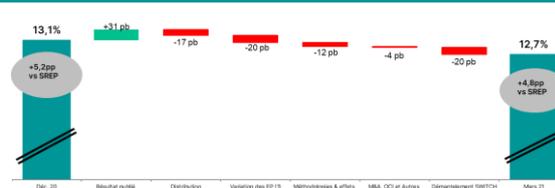
SOLIDITÉ FINANCIÈRE

Ratio CET1phasé : 12,7%, dont -0,2 pp lié au SWITCH, +4,8 pp au-dessus du SREP

Evolution des emplois pondérés de Crédit Agricole S.A. (Mds€)



Evolution du ratio CET1phasé (pb)



Hausse des emplois pondérés essentiellement liée à des effets inorganiques

- **Contribution métiers** : +6,1 Mds€ dont +1,9 Md€ effet change. Hausse en Grandes Clientèles (+2,7 Mds€ hors effet change) et en Banque de proximité (+0,4 Md€ hors effet change)
- **VME assurance** : -1,2 Md€, effet de la hausse des taux sur les réserves OCI
- **Méthodologie, effets réglementaires et M&A** : +2,4 Md€, principalement du fait de la revue des modèles internes (TRIM : +2,9 Mds€)
- **SWITCH** : démantèlement de 15% supplémentaire du dispositif au T1-2021

Ratio CET1 : 12,7%, ratio non phasé à 12,5%⁽²⁾

- **Résultat publié** : +31 pb
- **Distribution** : -17 pb, dont -14 pb provision de dividende sur la base d'une politique de pay-out (0,16€ à fin mars 2021)
- **Méthodologie et effets réglementaires** : -12 pb notamment liés à la revue des modèles internes TRIM : -11 pb
- **M&A, OCI et autres** : -4 pb, dont -9 pb réserves OCI liés à la hausse des taux, stock de réserves OCI au 31/03/2021 : 38 pb (vs 48 points de base au 31 décembre 2020)

Ecart au SREP : +4,8 pp (-0,4 pp vs T4 2020)

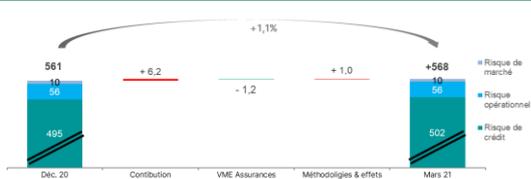
- **Ratio Tier 1 phasé** : 14,5% et **ratio global phasé** : 19,0%
- **Ratio de levier phasé** : en baisse, 4,6% vs 4,9% à fin déc. 20 ; 4,0% avant neutralisation des expositions BCE vs 4,2% à fin déc. 2020
- **Ratio de levier intra-trimestriel moyen phasé⁽³⁾** : 3,9% avant neutralisation des expositions BCE

(1) Variation des RWA métiers n'incluant pas l'impact des OCI dans la VME assurance, l'effet change, les impacts méthodologiques et réglementaires, l'impact du M&A ainsi que l'effet lié au démantèlement de 15% du dispositif SWITCH
 (2) Hors impact du phasing IFRS intégré au T2-20 dans le cadre du « Quick fix »
 (3) Le levier intra-trimestriel est la moyenne des expositions fin de mois des deux premiers mois du trimestre

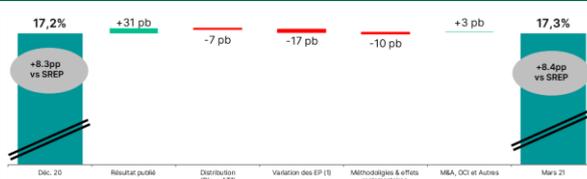
SOLIDITÉ FINANCIÈRE

Ratio CET1phasé : 17,3%, supérieur au SREP de +8,4 pp

Evolution des emplois pondérés du Groupe Crédit Agricole (Mds€)



Evolution du ratio CET1phasé (pb)



Hausse des emplois pondérés ce trimestre

- **Contributions des métiers** : +6,2 Mds€ dont +1,9 Md€ d'effet change. Hausse au sein du pôle Grandes Clientèles (+2,8 Mds€ hors effet change) et en Banque de proximité (+1,0 Mds€ hors effet change dont +1,3 Md€ pour les Caisses régionales)

Ratio CET1 : 17,3% phasé (+0,1 pp vs T4 2020), 17,0% non phasé⁽²⁾

- **Résultat publié** : +31 pb
- **Distribution** : -7 pb, dont -5 pb provision de dividende
- **Méthodologies et effets réglementaires** : -10 pb, notamment du fait de la revue des modèles internes (TRIM : -9 pb)
- **M&A, OCI et Autres** : +3 pb dont +4pb liés à la cession de Bankoia et -4 pb réserves OCI, stock de réserves OCI au 31/03/2021 : 18 pb (vs 22 points de base au 31 décembre 2020)

Ecart au SREP : +8,4 pp (+0,1 pp vs T4 2020)

- **Ratio Tier 1 phasé** : 18,3% et **ratio global phasé** : 21,3%
- **Ratio de levier phasé** : 5,9% (-0,2 pp vs fin déc. 20) ; 5,4% avant neutralisation des expositions BCE vs 5,6% à fin déc. 2020
- **Ratio de levier intra-trimestriel moyen phasé⁽³⁾** : 5,3% au T1-21 avant neutralisation des expositions BCE
- Ratio TLAC : 25,7% des emplois pondérés et 8,3% de l'exposition en levier, hors dette senior préférée éligible (7,6% avant neutralisation des expositions BCE)**
- **Ratio supérieur aux exigences réglementaires⁽⁴⁾** de 6,2 pp en emplois pondérés et de 2,3 pp en levier, hors dette senior préférée éligible

Ratio MREL : environ 32% des emplois pondérés et 25,7% hors dette senior préférée éligible, soit 10% du TLOF

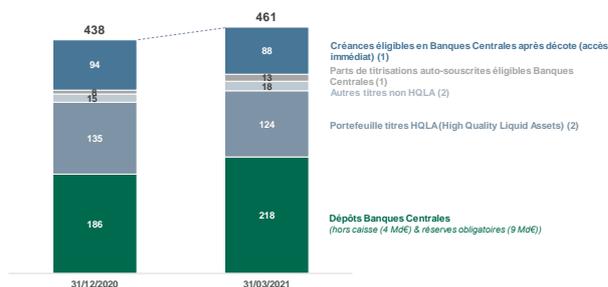
- Objectif de ratio MREL subordonné (hors dette senior préférée éligible) de 24-25% des emplois pondérés d'ici fin 2022 atteint depuis le 30 septembre 2020
- Au 31/03/2021 : ratio > 8% du TLOF

(1) Variation des RWA métiers n'incluant pas l'impact des OCI dans la VME assurance, l'effet change, les impacts méthodologiques et réglementaires ainsi que l'impact du M&A
 (2) Hors impact du phasing IFRS intégré au T2-20 dans le cadre du « Quick fix »
 (3) Le levier intra-trimestriel se réfère à la moyenne des expositions fin de mois des deux premiers mois du trimestre
 (4) Le Groupe Crédit Agricole doit satisfaire à tout moment aux exigences TLAC suivantes: 16% des emplois pondérés, auxquels s'ajoute l'exigence globale de coussins d'après CRDVI (dont 2,5% de coussin de conservation, 1% de coussin systémique et 0,025% de coussin contre-cyclo au 31 mars 2021) et 6% de l'exposition en levier

SOLIDITÉ FINANCIERE

Niveau confortable de réserves et indicateurs de liquidité

Réserves de liquidité au 31/03/2021 (Mds€)



(1) Eligibles au refinancement banques centrales pour couverture potentielle du LCR
(2) Titres disponibles, en valeur de marché après décote

461 Mds€
réserves de liquidité au 31/03/2021
+23 Mds€ vs. 31/12/2020

Maintien du niveau élevé de réserves immédiatement disponibles en plus du recours au refinancement de la BCE

- Dépôts Banques Centrales à 218 Mds€ vs. 186 Mds€ à fin décembre 2020
- Actifs éligibles en Banques Centrales à 101 Mds€ vs. 102 Mds€ à fin décembre 2020

LCR: Groupe Crédit Agricole 157,7%⁽³⁾, Crédit Agricole S.A. 153,8%⁽³⁾, supérieur à l'objectif du PMT de ~110%

Excédent de ressources stables de 279 Mds€ au 31/03/2021

- Ratio ressources stables⁽⁴⁾ / emplois stables à 124,3%
- Le pilotage interne exclut le surplus temporaire de ressources stables apportées par l'augmentation du refinancement T-LTRO 3 afin de sécuriser l'objectif du PMT (>100 Mds€) indépendamment de la stratégie de remboursement à venir

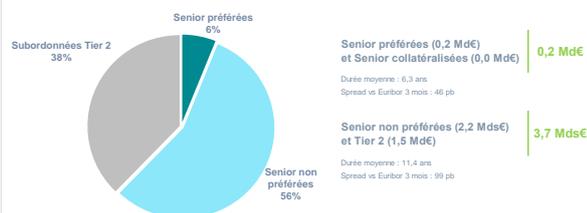
Tirages T-LTRO 3 réalisés en mars 2021 pour 19 Mds€⁽⁵⁾, encours du Groupe Crédit Agricole en T-LTRO 3 à 152 Mds€⁽⁵⁾ à fin mars 2021

⁽³⁾ Ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio) moyen sur 12 mois, le numérateur et le dénominateur du ratio étant respectivement de 342,8 Mds€ et 217,3 Mds€ pour le Groupe Crédit Agricole et de 311,0 Mds€ et 202,2 Mds€ pour CASA. LCR fin de période au 31/03/2021 : Groupe Crédit Agricole 185,9%, Crédit Agricole S.A. 162,4%
⁽⁴⁾ Les ressources de marché LT intègrent les tirages T-LTRO
⁽⁵⁾ Hors FCA Bank

SOLIDITÉ FINANCIERE

4,0 Mds€ de financement MLT de marché émis par Crédit Agricole S.A. à fin avril 2021

Crédit Agricole S.A. - Financement MLT de marché
Ventilation par segment : 4,0 Mds€⁽¹⁾ au 30/04/21

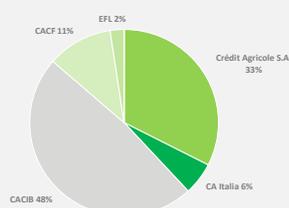


Crédit Agricole S.A. (à fin avril)

- **4,0 Mds€⁽¹⁾ de financement MLT de marché émis** (44% du programme de 9 Mds€, dont 7 Mds€ de dette senior non préférée et Tier 2), **financement diversifié** en formats (Senior préférées, Senior non préférées, Tier 2) et en devises (EUR, USD, AUD, CNY, CHF)
- **Remboursement AT1** : annonce de l'exercice de l'option de remboursement de l'émission AT1 6,5% 1Mds€ XS1055037177 pour le 23/06/21

(1) Montant brut avant rachat et amortissement

Groupe Crédit Agricole - Financement MLT de marché
Ventilation par émetteur : 8,9 Mds€⁽¹⁾ au 31/03/21



Groupe Crédit Agricole (à fin mars)

- **8,9 Mds€⁽¹⁾ émis dans le marché par les émetteurs du Groupe ; mix de financement diversifié** par types d'instruments, d'investisseurs et de zones géographiques visées
 - **Crédit Agricole Italia** : première émission covered bond « Green » à 12 ans pour 500 m€
 - **Crédit Agricole next bank (Suisse)** : seconde émission covered bond à 10 ans pour 200 mCHF (règlement en avril)
- Par ailleurs, **1,0 Mds€ empruntés auprès d'organismes nationaux et supranationaux** ou placés dans **les réseaux de banque de proximité du Groupe** (Caisses régionales, LCL et CA Italia) et **d'autres réseaux externes**

Sommaire

01	Introduction	05	Groupe Crédit Agricole
02	Synthèse résultats Crédit Agricole S.A.	06	Solidité financière
03	Protéger, relancer, transformer	07	Annexes
04	Crédit Agricole S.A. – Pôles métiers		

ANNEXES

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Eléments spécifiques T1-21 : +113 m€ en RNPG (vs. -14m€ au T1-20)

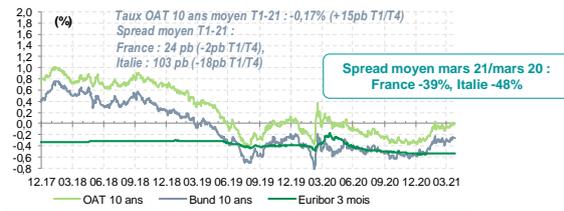
- **Restitution d'un trop versé au fonds de résolution unique sur l'exercice 2016-2020**: impact RNPG de +130 m€ au T1-21
 - Après intégration de ces retraitements, les charges FRU auraient crû de 26% entre 2020 et 2021 (de 406m€ à 510m€)
 - Impact Groupe CA 185 m€ en RNPG
- **Autres éléments spécifiques non récurrents** : impact RNPG de -7 m€ au T1-21
 - Projet de cession des activités de banque privée à Miami et au Brésil en cours : -5 m€ en RNPG
 - Coûts d'intégration des acquisitions réalisées par CACEIS (Kas et S3) : -4 m€ en charges, -2 m€ en RNPG
- **Eléments spécifiques récurrents** : impact en RNPG de -10 m€ au T1-21 (+40 m€ au T1-20)
 - DVA, partie spread émetteur de la FVA et secured lending⁽¹⁾ : +8m€ en PNB, +6m€ en RNPG
 - Couverture du portefeuille de prêts⁽²⁾ : -7 m€ en PNB, -5 m€ en RNPG
 - Provision épargne logement : -16 m€ en PNB, -11 m€ en RNPG

⁽¹⁾ Secured lending : environ +900€ en PNB et environ +650€ en RNPG, passage en éléments spécifiques au T1-21 ⁽²⁾ Opérations de couverture du portefeuille de prêts de CACIB
Cf détail des éléments spécifiques disponible en slide 46 pour CASA et slide 49 pour Groupe Crédit Agricole

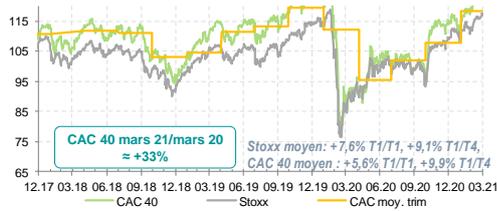
ANNEXES

Reprise partielle des marchs

Taux d'interts en euro (%)



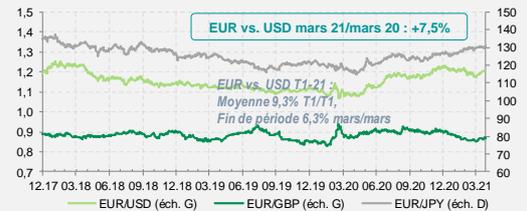
Indices actions (base 100 = 31/12/2016)



Spreads de crdits (indice CDS Main iTraxx 1 an)



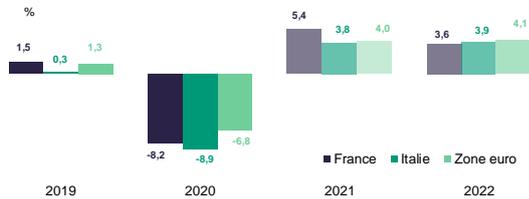
Devises (cours pour 1 €)



ANNEXES

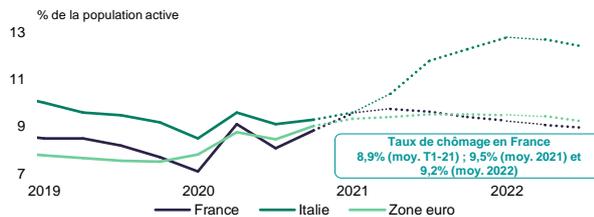
Scnario conomique

France, Italie, Zone euro – Croissance du PIB



Source : Eurostat, Crdit Agricole SA / ECD, Prvisions au 30/04/2021

France, Italie, Zone euro – Taux de chmage



Pour le provisionnement des encours sains, utilisation de plusieurs scnarios conomiques pondrs, inchangs par rapport ceux prsents dans le DEU 2020, dont pour le PIB France :

- Un scnario plus favorable : PIB France +7,1% en 2021, +2,7% en 2022
- Un scnario moins favorable : PIB France +3,0% en 2021, +4,8% en 2022

Sur la France, prvisions institutionnelles :

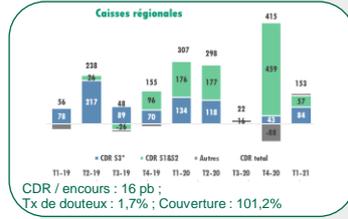
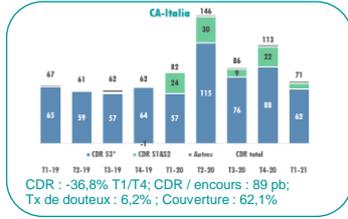
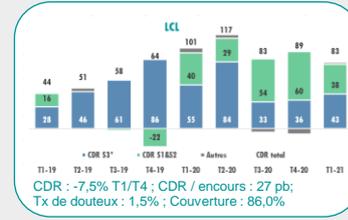
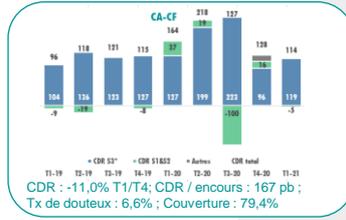
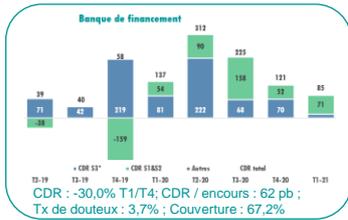
- FMI (avril 2021) : +5,8% en 2021 et +4,2% en 2022
- OCDE (mars 2021) : +5,9% en 2021 et +3,8% en 2022
- Banque de France (mars 2021) : +5,5% en 2021 et +4,0% en 2022

Une baisse de 10 points de la pondration du scnario central au profit du scnario dfavorable entraînerait une volution du stock de provisions ECL au titre du « forward looking central » de l'ordre de 0,8% du stock d'ECL total. Toutefois, une telle volution de pondration n'aurait pas ncessairement d'incidence significative en raison d'ajustements au titre du « forward looking local » qui pourraient en atténuer l'effet.

ANNEXES

Taux de couverture élevés, et taux de douteux maîtrisés dans tous les métiers

Coût du risque (CDR) de crédit par *stage* et par métier (en m€) – Coût du risque sur encours (en points de base sur 4 trimestres glissants)

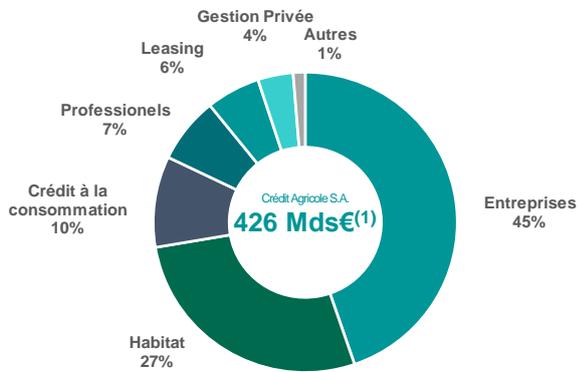


* Y compris les pertes non provisionnées ; Coût du risque sur encours (en pb annualisé) à 31 pb pour la BF, 133 pb pour CACF, 23 pb pour LCL, 60 pb pour CA Italia et 11 pb pour les CR. Les taux de couverture sont calculés sur les prêts et créances à la clientèle.

ANNEXES

Un portefeuille de prêts diversifié, plutôt orienté entreprises et crédits habitat

Encours bruts des prêts à la clientèle⁽¹⁾ au sein de Crédit Agricole S.A. (31/03/2021)



¹ Encours bruts de prêts à la clientèle hors établissements de crédit

Crédit entreprises
191 Mds€

- Dont 135 Mds€ CACIB, 29 Mds€ LCL, 20 Mds€ BPI

Crédit habitat
117 Mds€

- Dont 87 Mds€ LCL: en très grande majorité, crédits à taux fixe, amortissables, cautionnés ou garantis par une sûreté hypothécaire
- Dont 31 Mds€ au sein des BPI

Crédit à la consommation
42 Mds€

- Dont 34 Mds€ CACF (y compris Agos) et 8 Mds€ réseaux de distribution, hors entités non consolidées (JV automobiles)

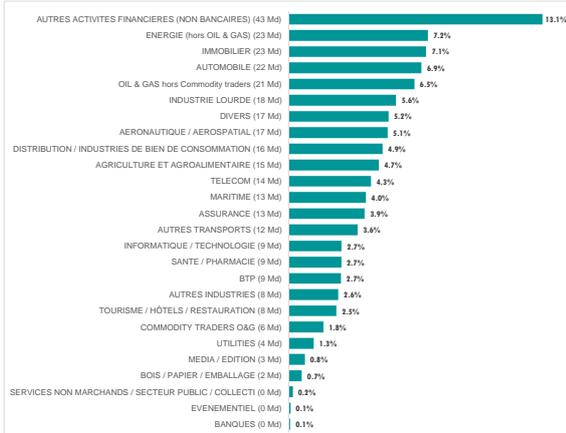
Crédit aux professionnels
30 Mds€

- Dont 21 Mds€ LCL et 9 Mds€ au sein des BPI

ANNEXES

Un portefeuille *Corporate* équilibré

Cred Agricole S.A. : €327 Mds d'EAD Corporate au 31/03/2021

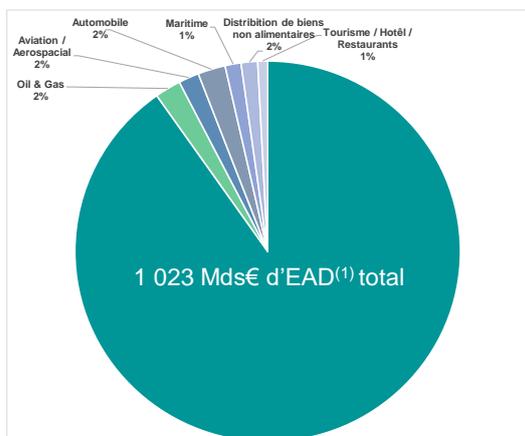


- 70% des expositions Corporate notées Investment Grade⁽¹⁾
- Exposition aux PME de €22 Mds au 31/03/2021
- Expositions LBO⁽²⁾ de €4,5 Mds au 28/02/2021

(1) Notation en méthodologie interne
(2) Périmètre CACIB

ANNEXES

Une part limitée des EAD sur des secteurs sensibles aux effets économiques du Covid-19

EAD hors établissement de crédit⁽¹⁾ à fin mars 2021

EAD OI & Gas présentés hors commodity traders
Présentation de la qualité des actifs sur la base des notations internes

(1) EAD hors établissement de crédit. L'EAD (exposition en cas de défaut) est une définition réglementaire utilisée dans le Pilier 3. Elle correspond à l'exposition en cas de défaut après prise en compte des facteurs de réduction des risques (FRR). Elle comprend les actifs du bilan et une partie des engagements hors bilan.

	EAD Mds€	% Investment Grade	% EAD sensibles ou en défaut	% EAD en défaut
Automobile	22.5	72.0%	6.7%	0.7%
Oil & Gas (hors commodity traders)	21.3	63.9%	9.5%	2.4%
Aviation / Aérospatial	16.7	41.9%	30.6%	6.0%
Distribution de biens non alimentaires	13.5	67.9%	8.3%	3.4%
Shipping	13.0	46.2%	13.6%	4.6%
Tourisme / Hôtel / Restaurants	8.1	33.0%	23.5%	3.7%

La part Investment Grade des EAD Corporate est de 70% à Mars 2021

L'économie mondiale demeure rythmée par la crise sanitaire. Au niveau sectoriel, la situation reste très hétérogène, avec d'une part, des secteurs toujours fortement impactés par des mesures sanitaires qui perdurent :

- ➔ Branches d'activité liées à la circulation ou au rassemblement de personnes : Transport de passagers (aérien, maritime, ferroviaire), Tourisme, Événementiel, Restauration
- ➔ Secteurs dont le niveau de demande demeure en-dessous de la normale : Immobilier non résidentiel (volume d'investissements réduits, investisseurs attentistes, baisses des valeurs vénales au profit des entrepôts soutenus par le e-commerce, impact défavorable du maintien du Télétravail)

Et d'autre part, des secteurs qui rebondissent avec des hausses d'activités et de prix observés :

- ➔ Secteurs résilients ou qui tirent parti de la pandémie : Télécoms, Electronique (forte hausse de la demande sur les équipements en lien avec la généralisation du télétravail)
- ➔ Secteurs portés par les plans de relance et une demande soutenue de la Chine : Métaux, Produits agricoles (Sucre, Céréales)

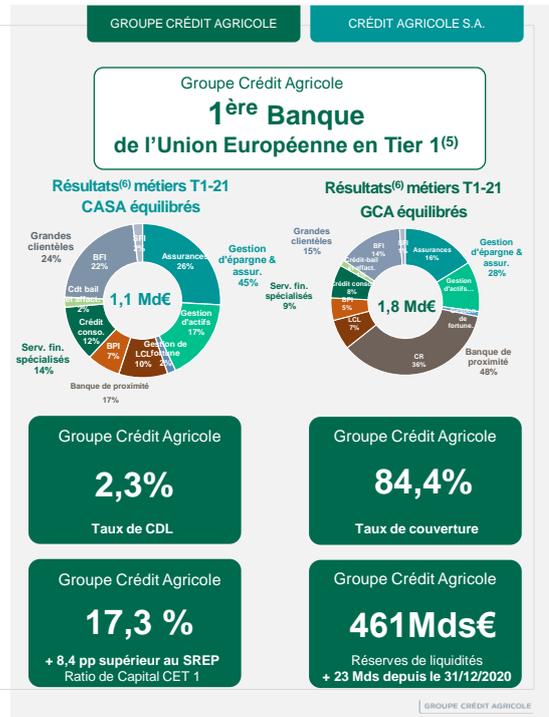
L'accélération de la vaccination et l'annonce du plan de déconfinement en France renforcent l'espoir d'une extension de cette amélioration à la plupart des autres secteurs économiques.

PROJET DE GROUPE

Solidité renforcée et business model rentable

- **Structure capitalistique efficace**
 - ✓ CET1 GCA à 17,3% au T1-2021
 - ✓ Seulement 1/3 des revenus CASA liés à la MNI
 - ✓ ROTE sous-jacent CASA à 9,3% fin 2020
- **Modèle de banque universelle puissant**
 - ✓ 1^{ère} banque de proximité en Union Européenne⁽¹⁾.
 - ✓ 1^{er} bancassureur en Europe⁽²⁾,
 - ✓ 1^{er} Asset Manager européen
- **Base de clients inégalée**
 - ✓ 52 M de clients dans 48 pays
 - ✓ 24 partenariats stratégiques⁽³⁾ donnant accès à plus de 800 M⁽⁴⁾ de clients, renforcés en 2020, en Europe (Sabadell, Novo Banco, Banco BPM, Europ assistance...) et en Asie (Bank of China...), tout en poursuivant le recentrage stratégique
- **Une des meilleures qualité d'actifs d'Europe**
 - ✓ Stock de provisions représentant près de 7 années de coût du risque historique moyen dont 28% lié au provisionnement des encours sains pour CASA, 41% pour les Caisses régionales, 35% pour GCA
 - ✓ Un portefeuille de prêts diversifié, plutôt orienté habitat (27% CASA, 47% GCA) et entreprises (45% CASA, 32% GCA) (voir annexe p. 47)

⁽¹⁾ 34,9 millions de clients en France, Italie et Pologne en Banque de proximité ; ⁽²⁾ Au classement des bancassureurs, CAA est (L'Argus Assurance avril 2021 base résultats 2020) : 1^{er} en santé ; 1^{er} en retraite ; 1^{er} en assurance vie ; 1^{er} classement auto progression +6,1 % du chiffre d'affaires ; 1^{er} en habitation progression +7,6 % du chiffre d'affaires ; ⁽³⁾ Creval, Abanca, Novo Banco, Europ Assistance ; Amundi : ABC, SBI, NHFG, Atijarwata Bank, ACBA, Bank of China, Société Générale, Unicredit, Bawag, Sabadell ; CAJWM ; Azopre ; CACF ; Banco BPM, Atijarwata Bank, Bankia, GAC, FCA Bank, FCA Leases ; CALP ; DBK Group ; CACEIS ; Banco Santander, Navais, HVB ; ⁽⁴⁾ Nombre total de clients de tous les partenariats, y compris les clients de crédits consommation ; ⁽⁵⁾ Total capital Tier 1 phasé du Groupe Crédit Agricole 94,2 Mds€ au 31/12/2019 et 102,7 Mds€ au 31/12/2020 ; ⁽⁶⁾ RNPG sous-jacent T1-2021, hors AHM



ANNEXES

Indicateurs alternatifs de performance – éléments spécifiques T1-21

En m€	T1-21		T1-20	
	Impact brut*	Impact en RNPG	Impact brut*	Impact en RNPG
DVA (GC)	8	6	(19)	(14)
Couvertures de portefeuilles de prêts (GC)	(7)	(5)	123	81
Provisions Epargne logement (LCL)	(12)	(8)	(11)	(7)
Provisions Epargne logement (AHM)	(4)	(3)	(29)	(20)
Total impact en PNB	(15)	(10)	63	40
Don solidaire Covid-19 (GEA)	-	-	(38)	(38)
Don solidaire Covid-19 (BPI)	-	-	(8)	(4)
Don solidaire Covid-19 (AHM)	-	-	(10)	(10)
Coûts d'intégration Kas Bank / S3 (GC)	(4)	(2)	(4)	(2)
Total impact en Charges	(4)	(2)	(60)	(54)
Corrections sur 2016-2020 FRU	130	130	-	-
Total impact en FRU	130	130	-	-
Projet de cession en cours (WM)	(5)	(5)	-	-
Total impact en Activités en cours de cession	(5)	(5)	-	-
Impact total des retraitements	106	113	3	(14)
Gestion de l'épargne et Assurances	(5)	(5)	(38)	(38)
Banque de proximité-France	(12)	(8)	(11)	(7)
Banque de proximité-International	-	-	(8)	(4)
Services financiers spécialisés	-	-	-	-
Grandes Clientèles	(3)	(1)	100	66
Activités hors métiers	126	127	(39)	(30)

* Impacts avant impôts et avant intérêts minoritaires

113 m€
Impact net des éléments
spécifiques en RNPG au T1-21

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent – T1-21

En m€	T1-21 publié	Éléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	T1-20 publié	Éléments spécifiques	T1-20 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	5 493	(15)	5 508	5 200	63	5 137	+5,6%	+7,2%
Charges d'exploitation hors FRU	(3 197)	(4)	(3 193)	(3 254)	(60)	(3 194)	(1,8%)	(0,0%)
FRU	(380)	130	(510)	(360)	-	(360)	+5,6%	+41,7%
Résultat brut d'exploitation	1 916	111	1 805	1 586	3	1 583	+20,8%	+14,0%
Coût du risque de crédit	(384)	-	(384)	(621)	-	(621)	(38,2%)	(38,2%)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	87	-	87	90	-	90	(3,5%)	(3,5%)
Gains ou pertes sur autres actifs	3	-	3	5	-	5	(35,9%)	(35,9%)
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	1 622	111	1 511	1 060	3	1 057	+53,0%	+42,9%
Impôt	(378)	5	(384)	(261)	(17)	(243)	+45,0%	+57,5%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	(6)	(5)	(1)	(0)	-	(0)	ns	ns
Résultat net	1 238	112	1 126	799	(15)	813	+55,0%	+38,5%
Intérêts minoritaires	(193)	1	(194)	(161)	1	(162)	+19,6%	+19,9%
Résultat net part du Groupe	1 045	113	932	638	(14)	652	+63,9%	+43,1%
Bénéfice par action (€)	0,32	0,04	0,28	0,17	(0,00)	0,17	+91,6%	+63,6%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	58,2%		58,0%	62,6%		62,2%	-4,4 pp	-4,2 pp
Résultat net part du groupe hors FRU	1 375	(17)	1 392	964	(14)	978	+42,6%	+42,3%

932 m€

RNPG sous-jacent au T1-21

0,28€

Bénéfice sous-jacent par action au T1-21

ANNEXES

Variations du RNPG par pôle – T1/T1 (hors FRU)

En m€	T1-21 sous-jacent	T1-20 sous-jacent	Δ T1/T1 sous-jacent	Δ T1/T1 sous-jacent
Résultat net part du Groupe	932	652	+43,1%	281
Gestion de l'épargne et Assurances	512	356	+43,7%	156
Assurances	296	204	+45,0%	92
Gestion d'actifs	196	127	+54,4%	69
Gestion de fortune	20	25	(21,2%)	(5)
Banque de proximité	195	159	+22,7%	36
LCL	116	103	+12,1%	13
CA Italia	61	34	+76,6%	26
BPI-hors Italie	19	21	(13,0%)	(3)
Services financiers spécialisés	158	109	+45,2%	49
CA-CF	134	97	+38,4%	37
CAL&F	24	12	+99,1%	12
Grandes clientèles	277	208	+33,5%	70
BFI	255	185	+37,6%	70
SFI	23	23	(0,4%)	(0)
AHM	(210)	(181)	+16,4%	(30)

ANNEXES

Indicateurs alternatifs de performance – éléments spécifiques au T1-21

En m€	T1-21		T1-20	
	Impact brut*	Impact en RNPG	Impact brut*	Impact en RNPG
DVA (GC)	8	6	(19)	(14)
Couvertures de portefeuilles de prêts (GC)	(7)	(5)	123	83
Provisions Epargne logement (LCL)	(12)	(9)	(11)	(8)
Provisions Epargne logement (AHM)	(4)	(3)	(29)	(20)
Provisions Epargne logement (CR)	(18)	(13)	(75)	(51)
Total impact en PNB	(33)	(23)	(12)	(9)
Don solidaire Covid-19 (GEA)	-	-	(38)	(38)
Don solidaire Covid-19 (BPI)	-	-	(8)	(4)
Don solidaire Covid-19 (AHM)	-	-	(10)	(10)
Don solidaire Covid-19 (CR)	-	-	(10)	(10)
Coûts d'intégration Kas Bank / S3 (GC)	(4)	(2)	(4)	(2)
Total impact en Charges	(4)	(2)	(70)	(64)
Restatement FRU 2016-2020 (CR)	55	55	-	-
Restatement FRU 2016-2020 (AHM)	130	130	-	-
Total impact en FRU	185	185	-	-
Projet de cession en cours (WM)	(5)	(5)	-	-
Total impact en Activités en cours de cession	(5)	(5)	-	-
Impact total des retraitements	143	154	(82)	(73)
Gestion de l'épargne et Assurances	(5)	(5)	(38)	(38)
Banque de proximité-France	24	33	(96)	(68)
Banque de proximité-International	-	-	(8)	(4)
Services financiers spécialisés	-	-	-	-
Grandes Clientèles	(3)	(1)	100	67
Activités hors métiers	126	127	(39)	(30)

154 m€
Impact net des éléments spécifiques en RNPG au T1-21

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent – T1-21

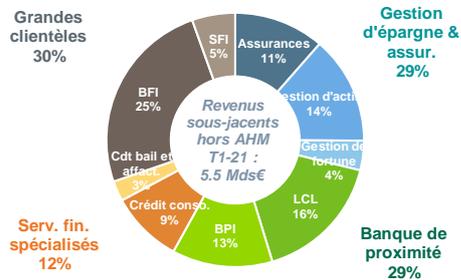
En m€	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	T1-20 publié	Eléments spécifiques	T1-20 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	9 049	(33)	9 082	8 366	(12)	8 378	+8,2%	+8,4%
Charges d'exploitation hors FRU	(5 505)	(4)	(5 501)	(5 548)	(70)	(5 478)	(0,8%)	+0,4%
FRU	(467)	185	(652)	(454)	-	(454)	+2,8%	+43,4%
Résultat brut d'exploitation	3 078	148	2 930	2 363	(82)	2 445	+30,2%	+19,8%
Coût du risque de crédit	(537)	-	(537)	(930)	-	(930)	(42,3%)	(42,3%)
Sociétés mises en équivalence	94	-	94	91	-	91	+3,6%	+3,6%
Gains ou pertes sur autres actifs	13	-	13	5	-	5	x 2,4	x 2,4
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	2 648	148	2 500	1 530	(82)	1 612	+73,1%	+55,1%
Impôt	(720)	11	(731)	(481)	7	(487)	+49,8%	+50,0%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	(6)	(5)	(1)	(0)	-	(0)	x 14,6	x 2,2
Résultat net	1 921	153	1 768	1 048	(75)	1 124	+83,3%	+57,3%
Intérêts minoritaires	(168)	1	(169)	(140)	2	(142)	+19,4%	+18,4%
Résultat net part du Groupe	1 754	154	1 599	908	(73)	981	+93,2%	+63,0%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	60,8%		60,6%	66,3%		65,4%	-5,5 pp	-4,8 pp
Résultat net part du Groupe hors FRU	2 169	(31)	2 200	1 334	(73)	1 407	+62,7%	+56,3%

1 599 m€
RNPG sous-jacent au T1-21

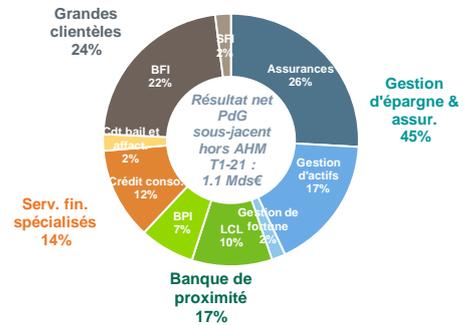
ANNEXES

Un modèle économique stable, diversifié et rentable

Revenus T1-21 sous-jacent par métier⁽¹⁾
(hors AHM) (%)



RNPG⁽¹⁾ T1-21 sous-jacent par métier
(hors AHM) (%)

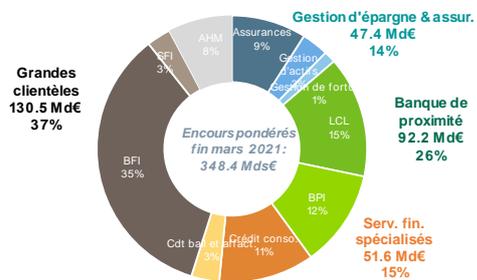


⁽¹⁾ Voir slide 49 pour le détail des éléments spécifiques

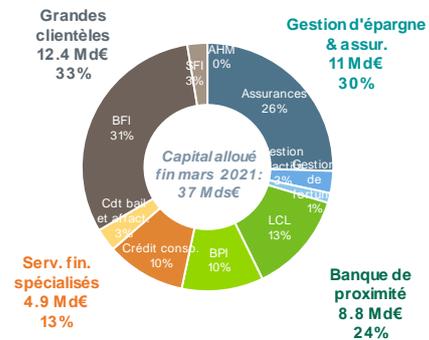
ANNEXES

Emplois pondérés et fonds propres alloués par métier

Emplois pondérés par métier au 31/03/2021 (en Mds€ et %)



Capital alloué par métier au 31/03/2021 (en Mds€ et %)



ANNEXES

RWA et capital alloué par pôle métier

En Mds€	Emplois pondérés			Capital		
	Mars 2021	Déc. 2020	Mars 2020	Mars 2021	Déc. 2020	Mars 2020
Gestion de l'épargne et Assurances	47,4	43,0	39,2	11,0	10,6	9,2
- Assurances* **	31,2	27,3	22,7	9,4	9,1	7,7
- Gestion d'actifs	11,2	10,7	11,3	1,1	1,0	1,1
- Gestion de fortune	5,0	5,0	5,2	0,5	0,5	0,5
Banque de proximité en France (LCL)	51,2	52,0	52,5	4,9	4,9	5,0
Banque de proximité à l'international	40,9	39,5	41,9	3,9	3,8	4,0
Services financiers spécialisés	51,6	51,8	54,2	4,9	4,9	5,1
Grandes clientèles	130,5	123,6	132,5	12,4	11,7	12,6
- Banque de financement	78,5	73,6	74,0	7,5	7,0	7,0
- Banque de marchés et d'investissement	42,0	41,4	47,8	4,0	3,9	4,5
- Services financiers aux institutionnels	10,1	8,5	10,8	1,0	0,8	1,0
Activités hors métiers	26,8	26,2	27,4	0,0	0,0	2,6
TOTAL	348,4	336,0	347,5	37,0	36,0	38,5



***Méthodologie : 9,5% des RWA de chaque pôle ; Assurances : 80% des exigences de capital au titre de Solvency 2 diminuées de 9,5% des RWA transférés au titre de la garantie Switch 2 aux Caisses régionales.

ANNEXES

Répartition du capital et nombre d'actions

Répartition du capital	31/03/2021		31/12/2020	
	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
SAS Rue La Boétie	1 612 517 290	55,3%	1 612 517 290	55,3%
Titres d'auto-contrôle	650 000	0,0%	1 090 000	0,0%
Employés (FCPE, PEE)	164 192 968	5,6%	169 020 958	5,8%
Public	1 139 328 382	39,1%	1 134 060 392	38,9%
Nombre d'actions (fin de période)	2 916 688 640		2 916 688 640	
Nombre d'actions, hors auto-contrôle (fin de période)	2 916 038 640		2 915 598 640	
Nombre d'actions, hors auto-contrôle (moyenne)	2 915 661 640		2 885 319 047	

ANNEXES

Données par action

(en m€)	T1-21	T1-20	Δ T1/T1
Résultat net part du Groupe - publié	1 045	638	+63,9%
- Intérêts sur AT1 y compris frais d'émission, avant IS	(114)	(157)	(27,4%)
RNPG attribuable aux actions ordinaires - publié [A]	931	481	+93,8%
Nombre d'actions moyen, hors titres d'auto-contrôle (m) [B]	2 915,7	2 883,1	+1,1%
Résultat net par action - publié [A]/[B]	0,32 €	0,17 €	+91,6%
RNPG sous-jacent	932	652	+43,1%
RNPG sous-jacent attribuable aux actions ordinaires [C]	818	495	+65,5%
Résultat net par action - sous-jacent [C]/[B]	0,28 €	0,17 €	+63,6%

(en m€)	31/03/2021	31/12/2020
Capitaux propres - part du Groupe	65 709	65 217
- Emissions AT1	(5 882)	(5 888)
- Réserves latentes OCI - part du Groupe	(2 482)	(3 083)
- Projet distribution de dividende sur résultat annuel*	(914)	(914)
Actif net non réévalué (ANC) attrib. aux actions ord. [D]	56 431	55 333
- Écarts d'acquisition & incorporels** - part du Groupe	(17 476)	(17 488)
ANC tangible non réévalué (ANT) attrib. aux actions ord. [E]	38 955	37 844
Nombre d'actions, hors titres d'auto-contrôle (fin de période, m) [F]	2 916,0	2 915,6
ANC par action, après déduction du dividende à verser (€) [D]/[F]	19,4 €	19,0 €
+ Dividende à verser (€) [H]	0,31 €	0,31 € ⁽¹⁾
ANC par action, avant déduction du dividende (€)	19,7 €	19,3 €
ANT par action, après déduction du dividende à verser (€) [G]=[E]/[F]	13,4 €	13,0 €
ANT par action, avt déduct. du divid. à verser (€) [G]+[H]	13,7 €	13,3 €

* dividende proposé par le Conseil d'administration et en attente de versement

** y compris les écarts d'acquisition dans les participations ne donnant pas le contrôle

(1) 0,31€ correspond à la part en numéraire de la distribution du dividende

Liste de contacts :

CONTACTS RELATIONS INVESTISSEURS CREDIT AGRICOLE S.A. :

Investisseurs institutionnels + 33 1 43 23 04 31 investor.relations@credit-agricole-sa.fr
 Actionnaires individuels + 33 800 000 777 relation@actionnaires.credit-agricole.com
 (numéro d'appel gratuit France uniquement)

Clotilde L'Angevin + 33 1 43 23 32 45 clotilde.langevin@credit-agricole-sa.fr
 Toufik Belkhatir + 33 1 57 72 12 01 toufik.belkhatir@credit-agricole-sa.fr
 Joséphine Brouard + 33 1 43 23 48 33 josephine.brouard@credit-agricole-sa.fr
 Oriane Cante + 33 1 43 23 03 07 oriane.cante@credit-agricole-sa.fr
 Emilie Gasnier + 33 1 43 23 15 67 emilie.gasnier@credit-agricole-sa.fr
 Nicolas Ianna + 33 1 43 23 55 51 nicolas.ianna@credit-agricole-sa.fr
 Ibrahima Konaté + 33 1 43 23 51 35 ibrahima.konate@credit-agricole-sa.fr
 Annabelle Wiriath + 33 1 43 23 55 52 annabelle.wiriath@credit-agricole-sa.fr

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE :

Charlotte de Chavagnac + 33 1 57 72 11 17 charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr
 Olivier Tassain + 33 1 43 23 25 41 olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr
 Bertrand Schaefer + 33 1 49 53 43 76 bertrand.schaefer@ca-frnca.fr

Cette présentation est disponible sur :
www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres
 Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



@Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole



@créditagricole_sa

GROUPE
CRÉDIT
AGRICOLE



Supports visuels - Annexes



AGIR CHAQUE JOUR DANS L'INTÉRÊT DE NOS CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ

RÉSULTATS DU 1^{er} TRIMESTRE 2021 ANNEXES



Avertissement

L'information financière de Crédit Agricole S.A. et du Groupe Crédit Agricole pour le premier trimestre 2021 est constituée de ces annexes à la présentation, de la présentation, et du communiqué de presse attachés, disponibles sur le site <https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>.

Ces annexes peuvent comporter des informations prospectives du Groupe, fournies au titre de l'information sur les tendances. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement délégué UE 2019/980 du 14 mars 2019 (chapitre 1, article 1.d).

Ces éléments sont issus de scénarios fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Par nature, ils sont donc soumis à des aléas qui pourraient conduire à la non-réalisation des projections et résultats mentionnés. De même, les informations financières reposent sur des estimations notamment lors des calculs de valeur de marché et des montants de dépréciations d'actifs.

Le lecteur doit prendre en considération l'ensemble de ces facteurs d'incertitudes et de risques avant de fonder son propre jugement.

Les chiffres présentés au titre de la période de trois mois close au 31 mars 2021 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, et avec la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour. Ces informations financières ne constituent pas des états financiers pour une période intermédiaire, tels que définis par la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et n'ont pas été auditées.

Note : Les périmètres de consolidation des groupes Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole n'ont pas changé de façon matérielle depuis le dépôt auprès de l'AMF du Document d'enregistrement universel 2020 de Crédit Agricole S.A. et de l'amendement A.01 de ce Document d'enregistrement universel 2020 comprenant les informations réglementées pour le Groupe Crédit Agricole.

La somme des valeurs contenues dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total en raison de l'absence de gestion des arrondis.

Depuis le 30 juin 2020, l'ensemble des autorisations réglementaires nécessaires ayant été obtenues, Amundi a acquis l'intégralité du capital de Sabadell Asset Management.

NOTE

Le périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole comprend :

les Caisses régionales, les Caisses locales, Crédit Agricole S.A. et leurs filiales. Il s'agit du périmètre qui a été privilégié par les autorités compétentes notamment lors des exercices de Stress tests (2016 et 2018) pour apprécier la situation du Groupe.

Crédit Agricole S.A.

est l'entité cotée, qui détient notamment les filiales métier (Gestion de l'épargne et Assurances, Banque de proximité en France et à l'international, Services financiers spécialisés, ainsi que Grandes clientèles)

Sommaire

01 Pôle métiers – indicateurs d'activité et résultats

05 Indicateurs de risques

02 Contribution des pôles métiers au résultat – Crédit Agricole S.A.

06 Structure financière et Bilan

03 Caisses régionales – Indicateurs d'activité et résultats

07 Notations de crédits

04 Contribution des pôles métiers au résultat – Groupe Crédit Agricole

08 Risques juridiques

ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle GEA

Encours gérés (Mds€)

En Mds€	Mars 19	Juin 19	Sept. 19	Déc. 19	Mars 20	Juin 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21	Δ Mars/Mars
Gestion d'actifs – Amundi	1 476,5	1 486,8	1 562,9	1 653,4	1 527,5	1 591,6	1 662,3	1 728,8	1 755,3	+14,9%
Epargne/retraite	292,3	297,3	301,3	304,2	298,6	302,1	304,1	308,3	312,3	+4,6%
Gestion de fortune	177,0	180,0	184,2	183,4	171,8	177	177	182	188	+9,7%
Encours gérés - Total	1 945,8	1 964,1	2 048,4	2 141,0	1 997,8	2 070,6	2 143,1	2 219,2	2 256,1	+12,9%
Encours gérés hors double compte	1 641,9	1 652,6	1 727,8	1 794,7	1 820,5	1 821,5	1 822,5	1 895,0	1 937,9	+6,4%

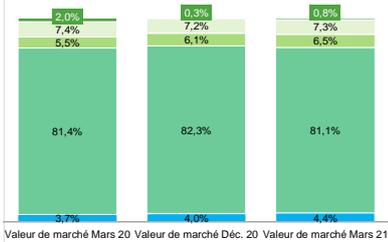
En Mds€	Mars 19	Juin 19	Sept. 19	Déc. 19	Mars 20	Juin 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21	Δ Mars/Mars
LCL Banque privée	48,4	49,6	50,6	51,3	49,4	51,2	51,6	54,1	57,2	+15,7%
CA Indosuez Wealth Management	128,6	130,4	133,6	132,1	122,4	125,7	125,0	128,0	131,3	+7,3%
<i>dont France</i>	31,9	32,7	32,9	33,3	30,8	32,0	32,3	33,7	34,7	+12,6%
<i>dont International</i>	96,7	97,6	100,7	98,9	91,6	93,7	92,8	94,3	96,7	+5,6%
Total	177,0	180,0	184,2	183,4	171,8	176,8	176,7	182,2	188,5	+9,7%

ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle GEA - Assurances

Encours (Mds) / ventilation des placements / historique PNB et RNPG

en mds euros	Mars 19	Jun 19	Sept. 19	Déc. 19	Mars 20	Jun 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21	A Mars/Mars
en UC	63,7	65,9	67,4	69,3	63,9	68,5	70,24	74,5	78,5	+22,7%
en Euros	228,6	231,4	234,0	234,8	234,6	233,5	233,86	233,8	233,8	(0,3%)
Total	292,3	297,3	301,4	304,2	298,6	302,1	304,1	308,3	312,3	+4,6%
Taux d'UC	21,8%	22,2%	22,4%	22,8%	21,4%	22,7%	23,1%	24,2%	25,1%	+3,7pp



Valeur de marché Mars 20 Valeur de marché Déc. 20 Valeur de marché Mars 21

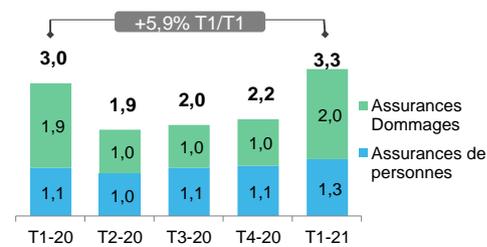
- Placements court terme
- Immobilier (immeubles, actions immo, parts de SCI)
- Autres actions nettes de couverture
- Produits de taux (obligations, etc.)
- Autres (private equity, obligations convertibles, etc.)



ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle GEA - Assurances

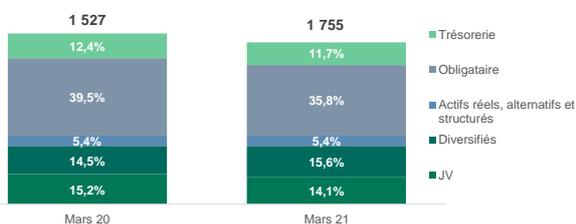
Chiffres d'affaires protection des biens et des personnes (Mds€)



ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle GEA – Amundi

Ventilation des actifs sous gestion par classe d'actifs (Mds€)



ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – Pôle GEA

En m€	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	T1-20 publié	Eléments spécifiques	T1-20 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	1 584	-	1 584	1 320	-	1 320	+20,0%	+20,0%
Charges d'exploitation hors FRU	(783)	-	(783)	(806)	(38)	(767)	(2,8%)	+2,1%
FRU	(7)	-	(7)	(7)	-	(7)	(0,1%)	(0,1%)
Résultat brut d'exploitation	793	-	793	507	(38)	545	+56,5%	+45,5%
Coût du risque	(7)	-	(7)	(19)	-	(19)	(61,6%)	(61,6%)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	18	-	18	14	-	14	+28,3%	+28,3%
Gains ou pertes sur autres actifs	1	-	1	4	-	4	(70,8%)	(70,8%)
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	805	-	805	505	(38)	544	+59,3%	+48,0%
Impôt	(179)	-	(179)	(122)	-	(122)	+46,3%	+46,3%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	(5)	(5)	-	-	-	-	ns	ns
Résultat net	621	(5)	626	383	(38)	422	+62,1%	+48,5%
Intérêts minoritaires	(114)	0	(114)	(65)	-	(65)	+74,8%	+75,0%
Résultat net part du Groupe	507	(5)	512	318	(38)	356	+59,5%	+43,7%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	49,5%		49,5%	61,1%		58,1%	-11,6 pp	-8,7 pp

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – Assurances

En m€	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	T1-20 publié	Eléments spécifiques	T1-20 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	625	-	625	511	-	511	+22,2%	+22,2%
Charges d'exploitation hors FRU	(233)	-	(233)	(286)	(38)	(247)	(18,3%)	(5,7%)
FRU	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat brut d'exploitation	391	-	391	225	(38)	263	+73,8%	+48,5%
Coût du risque de crédit	(0)	-	(0)	(7)	-	(7)	(99,9%)	(99,9%)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	0	-	0	-	-	-	ns	ns
Gains ou pertes sur autres actifs	1	-	1	-	-	-	ns	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	392	-	392	218	(38)	257	+79,7%	+52,8%
Impôt	(77)	-	(77)	(52)	-	(52)	+48,9%	+48,9%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat net	315	-	315	166	(38)	205	+89,3%	+53,8%
Intérêts minoritaires	(19)	-	(19)	(1)	-	(1)	x 25	x 25
Résultat net part du Groupe	296	-	296	165	(38)	204	+79,7%	+45,0%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	37,4%	-	37,4%	56,0%	-	48,4%	-18,6 pp	-11,1 pp

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – Gestion d'actifs

En m€	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	T1-20 publié	Eléments spécifiques	T1-20 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	753	-	753	594	-	594	+26,7%	+26,7%
Charges d'exploitation hors FRU	(379)	-	(379)	(334)	-	(334)	+13,3%	+13,3%
FRU	(4)	-	(4)	(4)	-	(4)	+22,1%	+22,1%
Résultat brut d'exploitation	370	-	370	256	-	256	+44,4%	+44,4%
Coût du risque	(2)	-	(2)	(13)	-	(13)	(83,6%)	(83,6%)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	18	-	18	14	-	14	+28,3%	+28,3%
Gains ou pertes sur autres actifs	0	-	0	0	-	0	+95,6%	+95,6%
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	385	-	385	257	-	257	+50,0%	+50,0%
Impôt	(96)	-	(96)	(69)	-	(69)	+40,4%	+40,4%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat net	289	-	289	188	-	188	+53,6%	+53,6%
Intérêts minoritaires	(32)	-	(32)	(61)	-	(61)	+51,7%	+51,7%
Résultat net part du Groupe	196	-	196	127	-	127	+54,4%	+54,4%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	50,3%	-	50,3%	56,3%	-	56,3%	-6,0 pp	-6,0 pp

ANNEXES

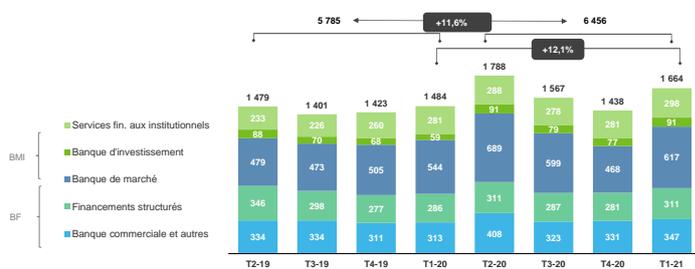
Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – Gestion de fortune

En m€	T1-21 publié	Éléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	T1-20 publié	Éléments spécifiques	T1-20 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	206	-	206	215	-	215	(3,9%)	(3,9%)
Charges d'exploitation hors FRU	(171)	-	(171)	(185)	-	(185)	(7,8%)	(7,8%)
FRU	(3)	-	(3)	(4)	-	(4)	(21,9%)	(21,9%)
Résultat brut d'exploitation	33	-	33	26	-	26	+26,7%	+26,7%
Coût du risque de crédit	(5)	-	(5)	1	-	1	ns	ns
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Gains ou pertes sur autres actifs	0	-	0	4	-	4	(99,8%)	(99,8%)
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	28	-	28	30	-	30	(9,1%)	(9,1%)
Impôt	(5)	-	(5)	(1)	-	(1)	x 3,4	x 3,4
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	(5)	(5)	-	-	-	-	ns	ns
Résultat net	18	(5)	23	29	-	29	(38,6%)	(21,2%)
Intérêts minoritaires	(3)	0	(3)	(4)	-	(4)	(24,4%)	(21,4%)
Résultat net part du Groupe	15	(5)	20	25	-	25	(40,7%)	(21,2%)
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	82,8%		82,8%	86,3%		86,3%	-3,5 pp	-3,5 pp

ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle GC

Revenus sous-jacents par ligne métier (m€)



ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle GC

Mandats CACIB

■ Banque de marché et d'investissement



■ Métiers de financement



Encours CACEIS



ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – pôle GC

En m€	T1-21 publié	Éléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	T1-20 publié	Éléments spécifiques	T1-20 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	1 665	1	1 664	1 587	104	1 484	+4,9%	+12,1%
Charges d'exploitation hors FRU	(913)	(4)	(910)	(884)	(4)	(880)	+3,3%	+3,3%
FRU	(328)	-	(328)	(200)	-	(200)	+64,4%	+64,4%
Résultat brut d'exploitation	423	(3)	426	503	100	403	(15,8%)	+5,6%
Coût du risque	(67)	-	(67)	(160)	-	(160)	(57,8%)	(57,8%)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	2	-	2	2	-	2	(1,3%)	(1,3%)
Gains ou pertes sur autres actifs	0	-	0	(0)	-	(0)	ns	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	358	(3)	361	345	100	245	+3,7%	+47,0%
Impôt	(66)	1	(67)	(56)	(33)	(22)	+18,3%	x 3
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat net	292	(2)	294	289	66	223	+0,9%	+31,8%
Intérêts minoritaires	(16)	1	(16)	(16)	(1)	(15)	(1,4%)	+8,5%
Résultat net part du Groupe	276	(1)	277	273	66	208	+1,0%	+33,5%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	54,9%		54,7%	55,7%		59,4%	-0,9 pp	-4,7 pp

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – BFI

En m€	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	T1-20 publié	Eléments spécifiques	T1-20 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	1 367	1	1 366	1 306	104	1 202	+4,7%	+13,6%
Charges d'exploitation hors FRU	(689)	-	(689)	(668)	-	(668)	+3,1%	+3,1%
FRU	(294)	-	(294)	(178)	-	(178)	+64,8%	+64,8%
Résultat brut d'exploitation	384	1	383	459	104	355	(16,3%)	+7,7%
Coût du risque	(72)	-	(72)	(157)	-	(157)	(54,3%)	(54,3%)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	-	-	-	(0)	-	(0)	(100,0%)	(100,0%)
Gains ou pertes sur autres actifs	0	-	0	(0)	-	(0)	ns	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	312	1	311	301	104	198	+3,7%	+57,3%
Impôt	(52)	(0)	(52)	(43)	(34)	(9)	+19,3%	x 5,7
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat net	261	1	260	258	69	189	+1,0%	+37,5%
Intérêts minoritaires	(5)	(0)	(5)	(5)	(2)	(4)	(6,7%)	+30,1%
Résultat net part du Groupe	256	1	255	253	68	185	+1,2%	+37,6%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	50,4%		50,5%	51,2%		55,6%	-0,8 pp	-5,1 pp

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – Banque de financement

En m€	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	T1-20 publié	Eléments spécifiques	T1-20 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	651	(7)	659	722	123	600	(9,8%)	+9,8%
Charges d'exploitation hors FRU	(278)	-	(278)	(266)	-	(266)	+4,5%	+4,5%
FRU	(112)	-	(112)	(56)	-	(56)	x 2	x 2
Résultat brut d'exploitation	262	(7)	269	401	123	278	(34,6%)	(3,2%)
Coût du risque	(85)	-	(85)	(137)	-	(137)	(38,1%)	(38,1%)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	-	-	-	(0)	-	(0)	(100,0%)	(100,0%)
Gains ou pertes sur autres actifs	0	-	0	(0)	-	(0)	ns	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	177	(7)	184	263	123	140	(32,6%)	+31,4%
Impôt	20	2	18	(12)	(39)	27	ns	(33,9%)
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat net	197	(5)	202	251	83	168	(21,4%)	+20,8%
Intérêts minoritaires	(4)	0	(4)	(5)	(2)	(3)	(22,4%)	+23,1%
Résultat net part du Groupe	193	(5)	198	246	81	164	(21,4%)	+20,7%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	42,6%		42,1%	36,8%		44,3%	+5,8 pp	-2,2 pp

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – Banque de marché et d'investissement

En m€	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	T1-20 publié	Eléments spécifiques	T1-20 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	716	8	708	584	(19)	603	+22,7%	+17,4%
Charges d'exploitation hors FRU	(412)	-	(412)	(403)	-	(403)	+2,2%	+2,2%
FRU	(182)	-	(182)	(123)	-	(123)	+48,6%	+48,6%
Résultat brut d'exploitation	122	8	114	58	(19)	77	x 2,1	+47,2%
Coût du risque	13	-	13	(20)	-	(20)	ns	ns
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Gains ou pertes sur autres actifs	0	-	0	0	-	0	x 9,7	x 9,7
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	135	8	127	39	(19)	58	x 3,5	x 2,2
Impôt	(72)	(2)	(70)	(31)	5	(36)	x 2,3	+92,1%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat net	64	6	57	7	(14)	21	x 8,7	x 2,7
Intérêts minoritaires	(1)	(0)	(1)	(0)	0	(0)	x 8,5	+86,4%
Résultat net part du Groupe	63	6	57	7	(14)	21	x 8,8	x 2,7
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	57,5%		58,2%	69,0%		66,8%	-11,5 pp	-8,6 pp

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – SFI

En m€	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	T1-20 publié	Eléments spécifiques	T1-20 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	298	-	298	281	-	281	+5,8%	+5,8%
Charges d'exploitation hors FRU	(224)	(4)	(220)	(216)	(4)	(212)	+3,8%	+3,9%
FRU	(34)	-	(34)	(21)	-	(21)	+60,5%	+60,5%
Résultat brut d'exploitation	39	(4)	43	44	(4)	48	(10,8%)	(9,8%)
Coût du risque de crédit	4	-	4	(3)	-	(3)	ns	ns
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	2	-	2	2	-	2	(18,7%)	(18,7%)
Gains ou pertes sur autres actifs	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	45	(4)	49	43	(4)	47	+4,2%	+3,9%
Impôt	(14)	1	(15)	(12)	1	(13)	+14,8%	+13,2%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat net	31	(3)	34	31	(3)	34	(0,0%)	+0,2%
Intérêts minoritaires	(11)	1	(11)	(10)	1	(11)	+1,4%	+1,5%
Résultat net part du Groupe	21	(2)	23	21	(2)	23	(0,7%)	(0,4%)
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	75,4%		74,0%	76,8%		75,4%	-1,4 pp	-1,4 pp

ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle SFS

Encours crédit à la consommation et crédit bail / chiffre d'affaires factoré (Mds€)

ENCOURS CACF

Crédit à la consommation - encours bruts gérés

(en Mds€)	Mars 19	Juin 19	Sept. 19	Déc. 19	Mars 20	Juin 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21	Δ Mar./Mar.
Encours consolidés	33,7	34,2	34,4	34,8	34,8	34,3	32,9	33,2	33,0	-5,2%
Partenariats automobiles	33,2	33,3	32,9	33,2	32,8	31,1	31,0	31,7	32,8	-0,1%
Groupe Crédit Agricole	18,8	19,3	19,5	20,1	20,1	19,7	20,1	20,3	20,4	1,4%
Autres	3,7	3,7	3,8	3,8	3,7	3,3	5,2	5,7	5,3	42,6%
Total	89,5	90,5	90,6	92,0	91,4	88,4	89,2	90,9	91,4	0,0%
dont Agos Ducato total géré	13,9	14,4	14,4	14,6	14,5	14,5	13,8	13,8	13,6	-6,2%

ENCOURS CAL&F

Crédit Agricole Leasing & Factoring - Encours de crédit-bail et C.A. factoré

(en Mds€)	Mars 19	Juin 19	Sept. 19	Déc. 19	Mars 20	Juin 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21	Δ Mar./Mar.
Encours Crédit-bail	14,7	14,8	14,7	15,1	15,1	15,1	15,3	15,5	15,7	4,2%
dont France	11,9	11,9	11,9	12,1	12,3	12,3	12,5	12,6	12,8	4,4%
Chiffre d'affaires factoré	18,9	20,6	18,7	20,6	19,2	15,5	18,4	21,5	20,4	6,3%
dont France	12,2	13,7	12,4	14,0	12,4	10,2	12,0	14,4	13,3	7,0%

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – pôle SFS

En m€	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	T1-20 publié	Eléments spécifiques	T1-20 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	644	-	644	647	-	647	(0,5%)	(0,5%)
Charges d'exploitation hors FRU	(334)	-	(334)	(352)	-	(352)	(4,9%)	(4,9%)
FRU	(24)	-	(24)	(20)	-	(20)	+20,5%	+20,5%
Résultat brut d'exploitation	285	-	285	275	-	275	+3,7%	+3,7%
Coût du risque	(127)	-	(127)	(190)	-	(190)	(32,9%)	(32,9%)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	74	-	74	72	-	72	+3,2%	+3,2%
Gains ou pertes sur autres actifs	(0)	-	(0)	0	-	0	ns	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	232	-	232	157	-	157	+47,3%	+47,3%
Impôt	(50)	-	(50)	(29)	-	(29)	+72,9%	+72,9%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat net	182	-	182	128	-	128	+41,5%	+41,5%
Intérêts minoritaires	(24)	-	(24)	(19)	-	(19)	+21,3%	+21,3%
Résultat net part du Groupe	158	-	158	109	-	109	+45,2%	+45,2%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	52,0%	-	52,0%	54,4%	-	54,4%	-2,4 pp	-2,4 pp

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – CA-CF

En m€	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	T1-20 publié	Eléments spécifiques	T1-20 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	502	-	502	518	-	518	(3,1%)	(3,1%)
Charges d'exploitation hors FRU	(258)	-	(258)	(277)	-	(277)	(6,6%)	(6,6%)
FRU	(11)	-	(11)	(11)	-	(11)	(7,3%)	(7,3%)
Résultat brut d'exploitation	233	-	233	230	-	230	+1,4%	+1,4%
Coût du risque de crédit	(114)	-	(114)	(164)	-	(164)	(30,4%)	(30,4%)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	74	-	74	72	-	72	+3,2%	+3,2%
Gains ou pertes sur autres actifs	(0)	-	(0)	0	-	0	ns	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	193	-	193	138	-	138	+39,6%	+39,6%
Impôt	(36)	-	(36)	(22)	-	(22)	+64,2%	+64,2%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat net	157	-	157	116	-	116	+35,0%	+35,0%
Intérêts minoritaires	(23)	-	(23)	(19)	-	(19)	+17,9%	+17,9%
Résultat net part du Groupe	134	-	134	97	-	97	+38,4%	+38,4%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	51,4%	-	51,4%	53,4%	-	53,4%	-2,0 pp	-2,0 pp

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – CAL&F

En m€	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	T1-20 publié	Eléments spécifiques	T1-20 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	141	-	141	129	-	129	+10,0%	+10,0%
Charges d'exploitation hors FRU	(76)	-	(76)	(75)	-	(75)	+1,3%	+1,3%
FRU	(13)	-	(13)	(8)	-	(8)	+58,2%	+58,2%
Résultat brut d'exploitation	52	-	52	45	-	45	+15,4%	+15,4%
Coût du risque de crédit	(13)	-	(13)	(26)	-	(26)	(48,8%)	(48,8%)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Gains ou pertes sur autres actifs	0	-	0	(0)	-	(0)	ns	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	39	-	39	19	-	19	x 2	x 2
Impôt	(14)	-	(14)	(7)	-	(7)	+100,0%	+100,0%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat net	25	-	25	12	-	12	x 2	x 2
Intérêts minoritaires	(1)	-	(1)	0	-	0	ns	ns
Résultat net part du Groupe	24	-	24	12	-	12	+99,1%	+99,1%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	53,8%	-	53,8%	58,4%	-	58,4%	-4,6 pp	-4,6 pp

ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle BPF

Encours de collecte / Encours de crédits (Mds€)

Banque de proximité en France (LCL) - Encours de collecte

Encours de collecte (Mds€)*	Mars19	Jun 19	Sept. 19	Déc. 19	Mars20	Jun 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars21	Δ Mars/Mars
Titres	10,1	10,2	10,1	10,5	9,0	10,2	9,9	10,5	11,3	25,5%
OPCVM	8,7	8,5	8,5	8,5	7,2	7,7	8,1	8,6	8,7	20,9%
Assurance-vie	61,5	62,7	63,1	63,4	61,6	62,9	62,7	62,4	63,6	3,2%
Collecte Hors bilan	80,3	81,4	81,6	82,4	77,8	80,7	80,7	81,5	83,6	7,4%
Dépôts à vue	48,3	51,2	52,3	54,2	55,5	65,6	68,2	70,3	71,0	27,0%
Épargne logement	9,8	9,8	9,8	9,8	10,0	10,1	10,1	10,1	10,2	2,3%
Obligations	4,5	4,1	4,5	4,6	4,5	4,1	4,6	6,2	5,9	30,2%
Livrets*	40,7	40,9	42,0	42,5	42,5	42,9	43,0	41,3	42,0	-1,3%
CAT, PEP	11,9	12,2	12,5	12,9	12,2	10,9	10,5	10,5	10,4	-14,4%
Collecte Bilan	115,2	118,1	121,2	124,0	124,8	133,6	136,4	138,3	139,6	11,9%
TOTAL	195,5	199,5	202,9	206,4	202,6	214,3	217,1	219,8	223,1	10,1%

Livrets*, dont (Mds€)

Livrets*, dont (Mds€)	Mars19	Jun 19	Sept. 19	Déc. 19	Mars20	Jun 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars21	Δ Mars/Mars
Livret A	9,5	9,8	9,9	9,9	10,2	10,8	11,0	11,2	11,7	12,8%
LEP	1,0	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0%
LDD	8,2	8,2	8,2	8,2	8,4	8,7	8,8	8,8	9,1	7,7%

* Y compris épargne liquide entreprise

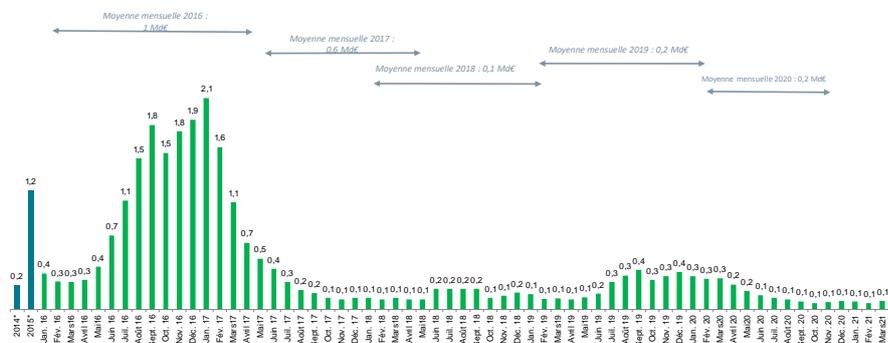
Banque de proximité en France (LCL) - Encours de crédit

Encours de crédit (Mds€)	Mars19	Jun 19	Sept. 19	Déc. 19	Mars20	Jun 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars21	Δ Mars/Mars
Entreprise	23,5	24,1	24,5	23,9	24,5	28,4	29,2	29,9	29,6	16,6%
Professionnels	14,2	14,6	15,0	15,4	15,8	18,6	19,7	20,4	20,9	31,9%
Consommation	7,4	7,6	7,8	8,1	7,7	7,7	7,8	8,0	7,9	1,4%
Habitat	76,9	78,3	80,4	82,4	83,4	83,8	84,9	86,1	86,7	4,0%
TOTAL	122,0	124,6	127,8	129,8	131,5	138,5	141,6	143,4	144,0	9,6%

ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle BPF

Encours renégociés mensuels (Mds€)

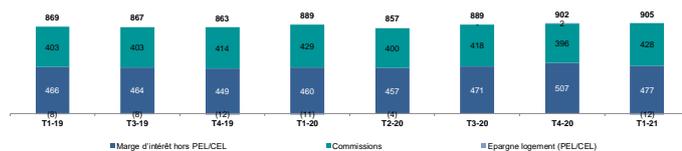


ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle BPF

Produit net bancaire (m€)

Produit net bancaire (m€)	T1-19	T2-19	T3-19	T4-19	T1-20	T2-20	T3-20	T4-20	T1-21	Δ T1/T1
Marge d'intérêt	458	473	456	437	448	453	471	508	465	+3.7%
Épargne logement (PELCELE)	(8)	(3)	(8)	(12)	(11)	(4)	-	2	(12)	+6.0%
Marge d'intérêt hors PELCELE	466	476	464	449	460	457	471	507	477	+3.7%
Commissions	403	413	403	414	429	400	418	396	428	(0.1%)
- Gestion mobilière	28	26	21	30	35	31	27	32	33	(6.8%)
- Assurance	167	158	153	152	173	187	173	147	181	+4.1%
- Gestion de comptes services et moyens de paiement	208	228	228	232	220	182	217	217	215	(2.4%)
TOTAL	861	886	858	851	877	853	889	904	893	6.2%
TOTAL HORS EL	869	889	867	863	889	857	889	902	905	+4.5%



ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – pôle BPF

En m€	T1-21 publié	Éléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	T1-20 publié	Éléments spécifiques	T1-20 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	893	(12)	905	877	(11)	889	+1,8%	+1,9%
Charges d'exploitation hors FRU	(574)	-	(574)	(585)	-	(585)	(1,9%)	(1,9%)
FRU	(59)	-	(59)	(35)	-	(35)	+69,7%	+69,7%
Résultat brut d'exploitation	260	(12)	272	258	(11)	269	+1,0%	+1,3%
Coût du risque	(83)	-	(83)	(101)	-	(101)	(17,9%)	(17,9%)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Gains ou pertes sur autres actifs	0	-	0	0	-	0	(55,3%)	(55,3%)
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	178	(12)	190	157	(11)	168	+13,2%	+12,7%
Impôt	(65)	3	(68)	(56)	4	(60)	+14,9%	+13,7%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat net	113	(9)	121	101	(8)	108	+12,2%	+12,1%
Intérêts minoritaires	(5)	0	(5)	(5)	0	(5)	+12,2%	+12,2%
Résultat net part du Groupe	108	(9)	116	96	(7)	103	+12,2%	+12,1%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	64,3%		63,4%	66,7%		65,8%	-2,4 pp	-2,4 pp

ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle BPI

Encours de crédits et de collecte (Mds€)

CA Italie (mds€)	Mars 19**	Jun 19**	Sept. 19**	Déc. 19**	Mars 20**	Jun 20**	Sept. 20**	Déc. 20**	Mars 21**	Δ Mars/Mars
Total encours de crédits	42,5	43,0	43,4	43,3	44,2	45,1	46,0	45,5	46,5	+5,2%
dont crédits aux particuliers	20,5	20,8	21,1	21,3	21,4	21,7	21,9	22,4	22,7	+6,1%
dont crédits aux professionnels	7,5	7,5	7,5	7,5	7,4	7,6	7,9	7,7	7,5	+0,9%
dont crédits aux entreprises, y compris PME	12,4	12,6	12,7	12,4	13,3	13,7	14,1	13,5	14,0	+5,7%
Total encours de collecte bilan	39,8	40,6	40,9	41,2	41,8	42,4	43,6	44,9	44,1	+5,4%
Total encours de collecte hors bilan**	34,5	35,2	35,8	36,7	34,9	37,4	38,1	39,9	40,8	+16,9%
Total collecte	74,3	75,7	76,7	77,9	76,8	79,8	81,7	84,8	85,0	+10,7%

* y compris intégration de Calit pour 1,9 Md€

** hors titres en conservation

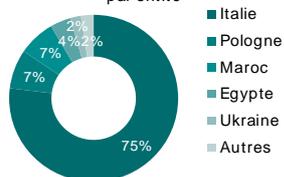
Autres BPI (mds€)	Mars 19	Jun 19	Sept. 19	Déc. 19	Mars 20	Jun 20	Sept. 20**	Déc. 20**	Mars 21**	Δ Mars/Mars
Total encours de crédits	11,0	11,5	11,8	11,9	11,5	11,7	11,9	11,7	11,8	+3,1%
dont Crédits aux particuliers	5,7	5,9	5,8	5,8	5,6	5,7	5,9	5,8	6,0	+7,0%
dont Crédits aux professionnels et PME	0,9	1,0	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	+13,7%
dont Crédits aux grandes entreprises	4,2	4,8	5,0	4,9	4,7	4,7	4,7	4,5	4,5	(3,7%)
Total encours de collecte bilan	11,8	12,2	12,7	12,8	12,5	12,9	13,1	13,5	14,0	+11,6%
Total encours de collecte hors bilan	1,8	2,1	2,1	2,2	2,1	2,2	2,3	2,4	2,5	+16,9%
Total collecte	13,6	14,3	14,8	15,0	14,6	15,1	15,4	15,9	16,4	+12,4%

ANNEXES

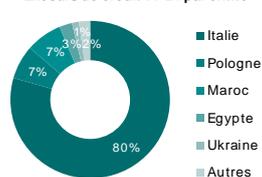
Indicateurs d'activité – pôle BPI

Encours de crédit / Encours de collecte bilan / PNB par entité (%)

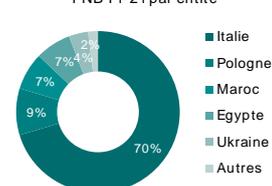
Encours de collecte bilan T1-21 par entité



Encours de crédit T1-21 par entité



PNB T1-21 par entité



ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – pôle BPI

En m€	T1-21 publié	Éléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	T1-20 publié	Éléments spécifiques	T1-20 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	693	-	693	670	-	670	+3,4%	+3,4%
Charges d'exploitation hors FRU	(415)	-	(415)	(430)	(8)	(422)	(3,3%)	(1,5%)
FRU	(20)	-	(20)	(16)	-	(16)	+28,9%	+28,9%
Résultat brut d'exploitation	258	-	258	225	(8)	233	+14,5%	+10,6%
Coût du risque	(100)	-	(100)	(115)	-	(115)	(13,5%)	(13,5%)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Gains ou pertes sur autres actifs	2	-	2	1	-	1	x 2,1	x 2,1
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	160	-	160	111	(8)	119	+44,6%	+35,0%
Impôt	(50)	-	(50)	(37)	3	(40)	+35,4%	+25,5%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	(1)	-	(1)	(0)	-	(0)	ns	ns
Résultat net	109	-	109	74	(5)	79	+48,8%	+39,4%
Intérêts minoritaires	(30)	-	(30)	(22)	1	(23)	+38,7%	+32,3%
Résultat net part du Groupe	79	-	79	52	(4)	56	+53,0%	+42,2%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	59,9%	-	59,9%	64,1%	-	62,9%	-4,2 pp	-3,0 pp

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – CA Italia

En m€	T1-21 publié	Éléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	T1-20 publié	Éléments spécifiques	T1-20 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	488	-	488	444	-	444	+9,8%	+9,8%
Charges d'exploitation hors FRU	(280)	-	(280)	(279)	-	(279)	+0,4%	+0,4%
FRU	(20)	-	(20)	(16)	-	(16)	+28,9%	+28,9%
Résultat brut d'exploitation	188	-	188	150	-	150	+25,4%	+25,4%
Coût du risque	(71)	-	(71)	(82)	-	(82)	(13,6%)	(13,6%)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Gains ou pertes sur autres actifs	-	-	-	1	-	1	(100,0%)	(100,0%)
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	116	-	116	68	-	68	+70,0%	+70,0%
Impôt	(34)	-	(34)	(21)	-	(21)	+62,4%	+62,4%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat net	83	-	83	48	-	48	+73,4%	+73,4%
Intérêts minoritaires	(22)	-	(22)	(13)	-	(13)	+65,0%	+65,0%
Résultat net part du Groupe	61	-	61	34	-	34	+76,6%	+76,6%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	57,3%	-	57,3%	62,7%	-	62,7%	-5,4 pp	-5,4 pp

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – BPI – hors Italie

En m€	T1-21 publié	Éléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	T1-20 publié	Éléments spécifiques	T1-20 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	206	-	206	226	-	226	(9,1%)	(9,1%)
Charges d'exploitation	(136)	-	(136)	(151)	(8)	(143)	(10,1%)	(5,2%)
FRU	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat brut d'exploitation	70	-	70	75	(8)	83	(7,1%)	(15,9%)
Coût du risque de crédit	(29)	-	(29)	(33)	-	(33)	(13,2%)	(13,2%)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Gains ou pertes sur autres actifs	2	-	2	(0)	-	(0)	ns	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	44	-	44	42	(8)	50	+3,4%	(12,8%)
Impôt	(16)	-	(16)	(16)	3	(19)	+0,1%	(15,4%)
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	(1)	-	(1)	(0)	-	(0)	ns	ns
Résultat net	27	-	27	26	(5)	31	+3,5%	(13,1%)
Intérêts minoritaires	(8)	-	(8)	(8)	1	(9)	(2,6%)	(13,5%)
Résultat net part du Groupe	19	-	19	18	(4)	21	+6,5%	(13,0%)
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	66,0%	-	66,0%	66,7%	-	63,2%	-0,7 pp	+2,7 pp

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – pôle AHM

En m€	T1-21 publié	Éléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	T1-20 publié	Éléments spécifiques	T1-20 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	14	(4)	18	99	(29)	128	(85,9%)	(86,0%)
Charges d'exploitation hors FRU	(176)	-	(176)	(198)	(10)	(188)	(11,0%)	(6,2%)
FRU	58	130	(72)	(83)	-	(83)	ns	(13,4%)
Résultat brut d'exploitation	(104)	126	(230)	(182)	(39)	(143)	(42,7%)	+61,3%
Coût du risque	1	-	1	(36)	-	(36)	ns	ns
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	(7)	-	(7)	3	-	3	ns	ns
Gains ou pertes sur autres actifs	(0)	-	(0)	0	-	0	ns	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	(110)	126	(236)	(216)	(39)	(176)	(48,8%)	+34,1%
Impôt	31	1	30	39	9	30	(20,5%)	+0,8%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat net	(79)	127	(206)	(176)	(30)	(147)	(55,1%)	+40,8%
Intérêts minoritaires	(4)	-	(4)	(34)	-	(34)	(88,5%)	(88,5%)
Résultat net part du Groupe	(83)	127	(210)	(210)	(30)	(181)	(60,5%)	+16,4%

ANNEXES

Contribution des pôles métiers au résultat T1-21 et T1-20

En m€	T1-21 (publié)						Total
	GEA	BP (LCL)	BPI	SFS	GC	AHM	
Produit net bancaire	1 584	893	693	644	1 665	14	5 493
Charges d'exploitation hors FRU	(783)	(574)	(415)	(334)	(913)	(176)	(3 197)
FRU	(7)	(59)	(20)	(24)	(328)	58	(360)
Résultat brut d'exploitation	793	260	258	285	423	(104)	1 916
Coût du risque	(7)	(83)	(100)	(127)	(67)	1	(384)
Sociétés mises en équivalence	18	-	-	74	2	(7)	87
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	0	-2	(0)	0	(0)	3
Résultat avant impôt	805	178	160	232	358	(110)	1 622
Impôts	(179)	(65)	(50)	(50)	(66)	31	(378)
Rés. net des activités abandonnées	(5)	-	(1)	-	-	-	(6)
Résultat net	621	113	109	182	292	(79)	1 238
Intérêts minoritaires	(114)	(5)	(30)	(24)	(16)	(4)	(193)
Résultat net part du Groupe	507	108	79	158	276	(83)	1 045

En m€	T1-20 (publié)						Total
	GEA	BP (LCL)	BPI	SFS	GC	AHM	
Produit net bancaire	1 320	877	670	647	1 587	99	5 200
Charges d'exploitation hors FRU	(806)	(585)	(430)	(352)	(884)	(198)	(3 254)
FRU	(7)	(35)	(16)	(20)	(200)	(83)	(360)
Résultat brut d'exploitation	507	258	225	275	503	(182)	1 586
Coût du risque	(19)	(101)	(115)	(190)	(160)	(36)	(621)
Sociétés mises en équivalence	14	-	-	72	2	3	90
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4	0	1	0	(0)	0	5
Résultat avant impôt	505	157	111	157	345	(216)	1 060
Impôts	(122)	(56)	(37)	(29)	(56)	39	(261)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	(0)	-	-	-	(0)
Résultat net	383	101	74	128	289	(176)	799
Intérêts minoritaires	(65)	(5)	(22)	(19)	(16)	(34)	(161)
Résultat net part du Groupe	318	96	52	109	273	(210)	638

GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; BP : Banque de proximité ; SFS : Services financiers spécialisés ; GC : Grandes clientèles ; AHM : Activités hors métiers

ANNEXES

Contribution des pôles métiers au résultat sous-jacent T1-21 et T1-20

En m€	T1-21 (sous-jacent)						Total
	GEA	BP (LCL)	BPI	SFS	GC	AHM	
Produit net bancaire	1 584	905	693	644	1 664	18	5 506
Charges d'exploitation hors FRU	(783)	(574)	(415)	(334)	(910)	(176)	(3 190)
FRU	(7)	(59)	(20)	(24)	(328)	(73)	(510)
Résultat brut d'exploitation	793	272	258	285	426	(230)	1 805
Coût du risque	(7)	(83)	(100)	(127)	(67)	1	(384)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés mises en équivalence	18	-	-	74	2	(7)	87
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	0	-2	(0)	0	(0)	3
Résultat avant impôt	805	190	160	232	361	(236)	1 511
Impôts	(178)	(68)	(50)	(50)	(67)	30	(384)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	(1)	-	-	-	(1)
Résultat net	626	121	109	182	294	(206)	1 126
Intérêts minoritaires	(114)	(5)	(30)	(24)	(16)	(4)	(194)
Résultat net part du Groupe	512	116	79	158	277	(210)	932

En m€	T1-20 (sous-jacent)						Total
	GEA	BP (LCL)	BPI	SFS	GC	AHM	
Produit net bancaire	1 320	899	670	647	1 484	128	5 137
Charges d'exploitation hors FRU	(767)	(585)	(422)	(352)	(880)	(188)	(3 194)
FRU	(7)	(35)	(16)	(20)	(200)	(83)	(360)
Résultat brut d'exploitation	545	289	233	275	403	(143)	1 583
Coût du risque	(19)	(101)	(115)	(190)	(160)	(36)	(621)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés mises en équivalence	14	-	-	72	2	3	90
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4	0	1	0	(0)	0	5
Résultat avant impôt	544	168	119	157	245	(176)	1 057
Impôts	(122)	(60)	(40)	(29)	(22)	30	(243)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	(0)	-	-	-	(0)
Résultat net	422	108	79	128	223	(147)	813
Intérêts minoritaires	(65)	(5)	(23)	(19)	(15)	(34)	(162)
Résultat net part du Groupe	356	103	56	109	208	(181)	652

GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; BP : Banque de proximité ; SFS : Services financiers spécialisés ; GC : Grandes clientèles ; AHM : Activités hors métiers

ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle CR

Encours de collecte et de crédit (Mds€)

Encours de collecte (Mds€)*	Mars 19	Juin 19	Sept. 19	Déc. 19	Mars 20	Juin 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21	Δ Mars/Mars
Titres	44,7	43,8	44,7	45,2	40,1	42,4	41,9	45,7	48,2	+20,1%
OPCVM	25,3	25,7	25,6	25,9	22,8	24,0	24,2	25,6	26,1	+14,3%
Assurances-vie	194,7	196,5	197,9	200,2	197,2	198,3	198,5	201,2	203,3	+3,1%
Collecte Hors bilan	264,7	266,1	268,2	271,3	260,1	264,7	264,6	272,4	277,6	+6,7%
Dépôts à vue	149,7	155,6	159,0	165,6	172,4	194,8	201,1	207,4	212,4	+23,3%
Epargne logement	103,7	104,0	104,4	106,6	107,2	107,8	108,1	110,5	110,7	+3,2%
Livrets	133,9	135,7	137,8	139,8	142,8	147,4	152,0	156,3	162,4	+13,7%
Comptes et dépôts à terme	51,1	51,1	50,7	49,3	48,0	45,8	45,1	43,8	41,6	(13,4%)
Collecte Bilan	438,4	446,4	451,8	461,3	470,4	495,9	506,3	517,9	527,2	+12,1%
TOTAL	703,1	712,5	720,1	732,6	730,5	760,5	770,9	790,3	804,7	+10,2%

NB : Changement de méthode en mars 2019 : prise en compte des contrats d'assurance vie souscrits auprès de prestataires hors Groupe

Livrets, dont (Mds€)	Mars 19	Juin 19	Sept. 19	Déc. 19	Mars 20	Juin 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21	Δ Mars/Mars
Livret A	46,3	47,4	48,3	49,0	50,6	53,0	54,4	55,9	58,4	+15,4%
LEP	11,7	11,0	11,1	11,3	11,5	11,6	11,2	11,5	11,7	+1,7%
LDD	31,9	32,2	32,4	32,6	33,2	34,1	34,4	35,0	35,7	+7,6%
Livrets sociétaires	9,5	9,6	9,8	9,9	10,1	10,4	10,8	11,1	11,5	+13,8%

* y compris épargne liquide entreprise

Encours de crédit (Mds€)	Mars 19	Juin 19	Sept. 19	Déc. 19	Mars 20	Juin 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21	Δ Mars/Mars
Habitat	300,2	306,2	313,2	319,6	323,5	327,8	333,1	340,8	345,2	+6,7%
Consommation	21,7	20,6	20,8	21,6	21,0	20,9	21,2	21,5	21,4	+1,5%
Entreprises	77,4	79,3	81,6	83,3	86,6	92,1	94,9	97,1	99,2	+14,6%
Professionnels	22,0	22,3	22,6	23,1	23,2	28,2	29,0	29,7	30,1	+29,4%
Agriculture	39,2	40,2	40,7	39,8	40,3	41,3	42,0	41,2	42,1	+4,6%
Collectivités locales	32,0	32,5	32,3	32,8	32,8	32,9	32,6	33,4	32,9	+0,1%
TOTAL	492,5	501,1	511,2	520,1	527,4	543,3	552,8	563,7	570,8	+8,2%

ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle CR

Détail des commissions / Evolution des encours de crédit (m€)

Caisses régionales – détail des commissions clientèle, du T1-19 au T1-21

m€	T1-19	T2-19	T3-19	T4-19	T1-20	T2-20	T3-20	T4-20	T1-21	Δ T1/T1
Services et autres opérations bancaires	210	200	201	205	213	199	201	210	217	+1,7%
Valeurs mobilières	63	61	58	67	76	64	58	67	73	(3,7%)
Assurances	854	636	626	736	914	710	699	671	924	+1,2%
Gestion de comptes et moyens de paiement	519	535	536	530	523	423	490	475	453	(13,4%)
Revenus nets des autres activités clientèle(1)	90	98	102	110	93	98	91	114	95	+2,4%
TOTAL(1)	1 736	1 529	1 523	1 648	1 820	1 494	1 539	1 538	1 764	(3,1%)

(1) Revenus générés par les filiales des Caisses régionales, notamment commissions de crédit

Caisses régionales - Evolution des encours de risque de crédit

En m€	Mars 20	Juin 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21
Encours bruts de créances clientèle	535 770	551 786	559 081	569 624	576 311
dont créances dépréciées	9 948	10 075	10 338	9 916	9 885
Dépréciations constituées (y compris provisions collectives)	9 940	10 039	9 840	10 001	10 005
Taux des créances dépréciées sur encours bruts	1,86%	1,8%	1,8%	1,7%	1,7%
Taux de couverture des créances dépréciées (hors provisions collectives)	64,0%	63,0%	59,9%	59,9%	59,7%
Taux de couverture des créances dépréciées (y compris provisions collectives)	99,9%	99,7%	95,2%	100,9%	101,2%

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) –
Caisses régionales

En m€	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	T1-20 publié	Eléments spécifiques	T1-20 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	3 536	(18)	3 554	3 160	(75)	3 235	+11,9%	+9,9%
Charges d'exploitation hors FRU	(2 267)	-	(2 267)	(2 263)	(10)	(2 253)	+0,2%	+0,6%
FRU	(87)	55	(141)	(94)	-	(94)	(8,0%)	+50,2%
Résultat brut d'exploitation	1 183	37	1 146	803	(85)	887	+47,4%	+29,2%
Coût du risque de crédit	(153)	-	(153)	(307)	-	(307)	(50,1%)	(50,1%)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	0	-	0	3	-	3	(86,3%)	(86,3%)
Gains ou pertes sur autres actifs	10	-	10	0	-	0	x 54,1	x 54,1
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	1 040	37	1 003	499	(85)	584	x 2,1	+71,8%
Impôt	(342)	5	(347)	(238)	24	(262)	+43,7%	+32,6%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat net	697	42	656	261	(61)	322	x 2,7	x 2
Intérêts minoritaires	(0)	-	(0)	(1)	-	(1)	(39,9%)	(39,9%)
Résultat net part du Groupe	697	42	655	260	(61)	321	x 2,7	x 2
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	64,1%		63,8%	71,6%		69,7%	-7,5 pp	-5,9 pp

ANNEXES

Contribution des pôles métiers au résultat T1-21 et T1-20

En m€	T1-21 (publié)							
	CR	LCL	BPI	GEA	SFS	GC	AHM	Total
Produit net bancaire	3 536	893	711	1 582	644	1 664	20	9 049
Charges d'exploitation hors FRU	(2 267)	(574)	(428)	(783)	(334)	(913)	(204)	(5 505)
FRU	(87)	(59)	(20)	(7)	(24)	(328)	58	(467)
Résultat brut d'exploitation	1 183	260	262	792	285	422	(127)	3 078
Coût du risque	(153)	(83)	(99)	(7)	(127)	(67)	1	(537)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés mises en équivalence	0	-	-	18	74	2	-	94
Gains ou pertes nets sur autres actifs	10	0	2	1	(0)	0	(0)	13
Résultat avant impôt	1 040	178	165	804	232	357	(126)	2 648
Impôts	(342)	(65)	(51)	(179)	(50)	(66)	32	(720)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	(1)	(5)	-	-	-	(6)
Résultat net	697	113	113	620	182	291	(94)	1 921
Intérêts minoritaires	(0)	(0)	(23)	(109)	(24)	(10)	(2)	(168)
Résultat net part du Groupe	697	113	91	510	158	281	(96)	1 754

En m€	T1-20 (publié)							
	CR	LCL	GEA	BPI	SFS	GC	AHM	Total
Produit net bancaire	3 160	877	1 334	696	647	1 589	84	8 366
Charges d'exploitation hors FRU	(2 263)	(585)	(806)	(450)	(352)	(884)	(208)	(5 548)
FRU	(94)	(35)	(7)	(16)	(20)	(200)	(83)	(454)
Résultat brut d'exploitation	803	258	521	230	275	505	(228)	2 363
Coût du risque	(307)	(101)	(19)	(117)	(190)	(160)	(37)	(930)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés mises en équivalence	3	-	14	-	72	2	-	91
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	4	1	0	(0)	0	5
Résultat avant impôt	499	157	519	114	157	347	(264)	1 530
Impôts	(238)	(56)	(126)	(38)	(29)	(56)	63	(481)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	-	(0)	-	-	-	(0)
Résultat net	261	101	393	76	128	290	(202)	1 048
Intérêts minoritaires	(1)	(0)	(62)	(17)	(19)	(10)	(30)	(140)
Résultat net part du Groupe	260	100	331	59	109	280	(232)	908

GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; BP : Banque de proximité ; SFS : Services financiers spécialisés ; GC : Grandes clientèles ; AHM : Activités hors métiers

ANNEXES

Contribution des pôles métiers au résultat sous-jacent T1-21 et T1-20

En m€	T1-21 (sous-jacent)							Total
	CR	LCL	GEA	BPI	SFS	GC	AHM	
Produit net bancaire	3 554	905	1 582	711	644	1 663	24	9 082
Charges d'exploitation hors FRU	(2 287)	(574)	(783)	(428)	(334)	(910)	(204)	(5 501)
FRU	(141)	(69)	(7)	(20)	(24)	(328)	(72)	(652)
Résultat brut d'exploitation	1 146	272	792	262	285	425	(253)	2 930
Coût du risque	(153)	(83)	(7)	(99)	(127)	(67)	1	(537)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés mises en équivalence	0	-	18	-	74	2	-	94
Gains ou pertes nets sur autres actifs	10	0	1	2	(0)	0	0	13
Résultat avant impôt	1 003	190	804	165	232	359	(252)	2 500
Impôts	(347)	(86)	(179)	(51)	(50)	(67)	31	(731)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	-	(1)	-	-	-	(1)
Résultat net	656	121	625	113	182	293	(222)	1 768
Intérêts minoritaires	(0)	(0)	(109)	(23)	(24)	(11)	(2)	(169)
Résultat net part du Groupe	655	121	515	91	158	282	(223)	1 599

En m€	T1-20 (sous-jacent)							Total
	CR	LCL	GEA	BPI	SFS	GC	AHM	
Produit net bancaire	3 235	899	1 334	696	647	1 485	93	8 378
Charges d'exploitation hors FRU	(2 253)	(585)	(767)	(442)	(352)	(880)	(198)	(5 478)
FRU	(94)	(35)	(7)	(16)	(20)	(200)	(83)	(454)
Résultat brut d'exploitation	887	269	559	238	275	405	(188)	2 445
Coût du risque	(307)	(101)	(19)	(117)	(190)	(160)	(37)	(930)
Coût du risque juridique	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés mises en équivalence	3	-	14	-	72	2	-	91
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	4	0	0	0	0	4
Résultat avant impôt	584	168	558	122	157	247	(225)	1 612
Impôts	(262)	(80)	(128)	(41)	(28)	(23)	53	(487)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	-	(0)	-	-	-	(0)
Résultat net	322	108	432	81	128	224	(172)	1 124
Intérêts minoritaires	(1)	(0)	(62)	(19)	(19)	(11)	(30)	(142)
Résultat net part du Groupe	321	108	369	63	109	213	(202)	981

GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; BP : Banque de proximité ; SFS : Services financiers spécialisés ; GC : Grandes clientèles ; AHM : Activités hors métiers

ANNEXES

Contribution des pôles métiers au résultat

Revenus et RNPG sous-jacent par métier hors AHM (m€)



ANNEXES

Indicateurs de risques

Evolution des encours de crédits

Grande Crédit Agricole - Evolution des encours de risque de crédit

En m€	Mars 20	Juin 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21
Encours bruts de créances clientèle	955 907	975 202	981 018	985 074	1 002 264
dont créances dépréciées	23 152	23 815	24 736	23 326	23 339
Dépréciations constituées (y compris provisions collectives)	19 509	20 125	19 882	19 584	19 700
Taux des créances dépréciées sur encours bruts	2,4%	2,4%	2,5%	2,4%	2,3%
Taux de couverture des créances dépréciées (hors provisions collectives)	59,2%	58,8%	55,5%	55,2%	55,2%
Taux de couverture des créances dépréciées (y compris provisions collectives)	84,3%	84,5%	80,4%	84,0%	84,4%

Crédit Agricole S.A. - Evolution des encours de risque de crédit

En m€	Mars 20	Juin 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21
Encours bruts de créances clientèle	420 170	423 437	421 964	415 517	425 987
dont créances dépréciées	13 200	13 737	14 395	13 407	13 452
Dépréciations constituées (y compris provisions collectives)	9 566	10 082	10 039	9 581	9 693
Taux des créances dépréciées sur encours bruts	3,1%	3,2%	3,4%	3,2%	3,2%
Taux de couverture des créances dépréciées (hors provisions collectives)	55,6%	55,6%	52,4%	51,7%	52,0%
Taux de couverture des créances dépréciées (y compris provisions collectives)	72,5%	73,4%	69,7%	71,5%	72,1%

ANNEXES

Indicateurs de risques

Ventilation des expositions⁽¹⁾ par secteur et zone géographique

Par secteur d'activité	Mars 21	Déc. 20
Cliantèle de banque de détail	23,0%	24,2%
Services non marchands / secteur public / collectivités	30,6%	28,2%
Energie	6,3%	6,4%
Autres activités financières non bancaires	8,3%	8,4%
Banques	2,7%	2,7%
Immobilier	2,7%	3,0%
Aéronautique / aérospatial	1,8%	1,9%
Divers	3,3%	3,3%
Automobile	2,6%	2,8%
Industrie lourde	2,0%	2,1%
Distribution / Biens de consommation	1,8%	1,9%
BTP	1,6%	1,7%
Agriculture / Agroalimentaire	1,8%	2,0%
Maritime	1,4%	1,5%
Autres transports	1,3%	1,4%
Autres industries	1,7%	1,8%
Telecom	1,6%	1,4%
Santé / Pharmacie	1,0%	1,1%
Assurance	1,1%	1,2%
Tourisme / hôtels / restauration	0,8%	0,9%
Informatique / Technologie	1,3%	1,3%
Non ventilé	1,4%	1,2%
Total	100,0%	100,0%

Par zone géographique	Mars 21	Déc. 20
France (hors banque de détail)	40,3%	39,4%
France (banque de détail)	14,8%	15,6%
Europe de l'Ouest hors Italie	12,1%	12,1%
Italie	10,5%	11,0%
Amérique du Nord	5,1%	5,4%
Asie et Océanie hors Japon	4,8%	4,6%
Afrique et Moyen-Orient	3,3%	3,3%
Japon	3,8%	2,9%
Europe de l'Est	1,9%	2,0%
Amérique centrale et du Sud	1,1%	1,1%
Non ventilé	2,4%	2,6%
Total	100,0%	100,0%

⁽¹⁾ Les engagements commerciaux sont calculés conformément aux exigences IFRS7 et couvrent les engagements de bilan et de hors-bilan.

ANNEXES

Crédit Agricole CIB: Oil & Gas

22,2 Mds € EAD⁽¹⁾ sur le secteur Oil & Gas, hors négociants en matières premières en février 2021

→ L'EAD est brut des couvertures des agences de crédit export et des credit risk insurance (4,0Mds€ au 28/02/2021)

65% de l'EAD⁽¹⁾⁽²⁾ Oil & Gas est noté Investment Grade⁽³⁾

→ Une exposition diversifiée en termes d'opérateurs, de type d'activité, d'engagements et de zones géographiques

85% de l'EAD⁽¹⁾⁽²⁾ provient de segments peu sensibles à la volatilité du prix du pétrole

→ 14% de l'EAD⁽¹⁾⁽²⁾ sur les segments Exploration & Production et Services, segments plus sensibles à la volatilité du prix du pétrole

→ Des sûretés de premier rang sur la grande majorité des expositions aux contreparties issues du segment prospection/ production

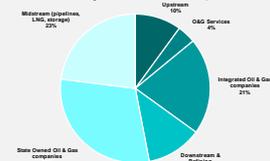
(1) Périmètre CA CIB. L'EAD (valeurs exposées au risque) est une définition réglementaire utilisée dans le Pilier 3. Elle correspond à l'exposition en cas de défaut après prise en compte des facteurs de réduction du risque. Elle comprend les actifs du bilan et une partie des engagements hors bilan.

(2) Hors négociants de matières premières

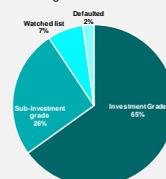
(3) Equivalent de notation interne

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

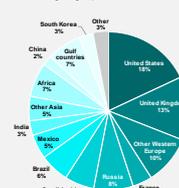
EAD Oil & Gas hors négociants de matières premières: 22,2 Md€



Oil & Gas EAD hors négociants de matières premières



Oil & Gas exposition brute nette d'Agence Crédit Export par géographie



CA CIB perimeter

ANNEXES

Crédit Agricole CIB: Aéronautique et Shipping

15,5 Md€ EAD⁽¹⁾ sur l'aéronautique en février 2021

→ L'EAD est brut des couvertures des agences de crédit export et des assureurs crédit s'élevant au 28/02/2021 à 1,3 Md€

44% de l'EAD⁽¹⁾ Aéronautique noté Investment Grade⁽²⁾

→ Une exposition diversifiée en termes d'opérateurs, de type d'activité, d'engagements et de zones géographiques

→ Un portefeuille largement « secured » et composé d'acteurs majeurs, essentiellement des Constructeurs/ Fournisseurs et Transporteurs aérien. La part du financement d'actifs réels représente 45% de l'EAD à fin février 2021

→ Un portefeuille sécurisé par de nouvelles générations d'avions avec une flotte d'âge moyen relativement jeune (entre 4 et 5 ans)

12,3 Md€ d'EAD⁽¹⁾ sur le Shipping en février 2021

→ L'EAD est brut des couvertures des agences de crédit export (2,7 Md€ au 28/02/2021) et des assureurs crédit (1,3 Md€ au 28/02/2021)

44 % des EAD Shipping EAD noté Investment Grade⁽²⁾

→ Après une baisse marquée des expositions à partir de 2011, le portefeuille Shipping continue de se contracter

→ La part de financement d'actifs représente 87% de l'EAD à fin février 2021 (+ 3pp T4 2020)

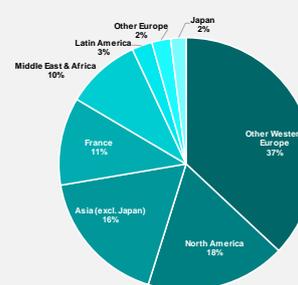
→ 60% des bateaux faisant l'objet de financements ont moins de 10 ans

(1) Périmètre CA CIB. L'EAD (valeurs exposées au risque) est une définition réglementaire utilisée dans le Pilier 3. Elle correspond à l'exposition en cas de défaut après prise en compte des facteurs de réduction du risque. Elle comprend les actifs du bilan et une partie des engagements hors bilan.

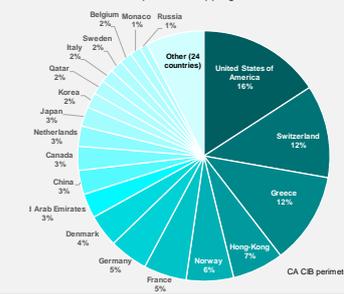
(2) Equivalent de notation interne

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Exposition aéronautique nette d'ECA par géographie



Exposition Shipping



CA CIB perimeter

ANNEXES

Indicateurs de risques

VaR – expositions aux risques de marché

Crédit Agricole S.A. – exposition aux risques de marché - VAR (99% - 1 jour)

En m€	T1-21			31/03/2021	31/12/2020
	Minimum	Maximum	Moyenne		
Taux	5	15	11	5	8
Crédit	3	8	5	2	2
Change	2	7	4	3	5
Actions	1	2	2	3	4
Matières premières	0	0	0	0	0
VaR mutualisée de Crédit Agricole S.A.	6	19	12	6	9
Effets de compensation*			-10	-7	-10

La VaR (99%, 1 jour) de Crédit Agricole S.A. est mesurée en prenant en compte les effets de diversification entre les différentes entités du Groupe.

VaR (99% - 1 day) au 31/03/21 : €6m pour Crédit Agricole S.A.

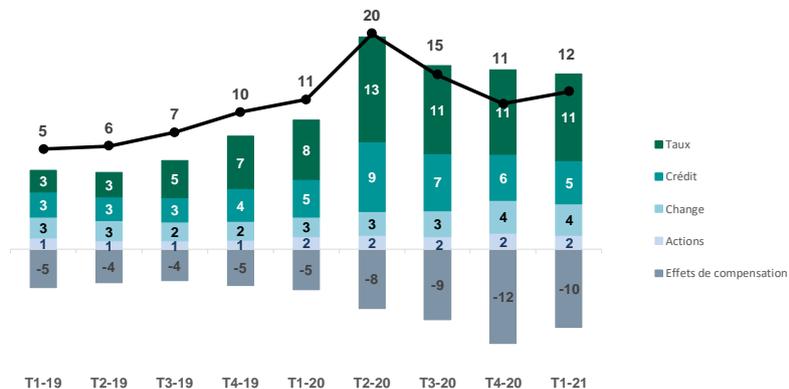
*Gains de diversification entre facteurs de risques

ANNEXES

Indicateurs de risques

VaR – expositions aux risques de marché

Crédit Agricole S.A. - Moyenne trimestrielle de la VAR (99% - 1 jour, en m€)



ANNEXES

Structure financière et Bilan

Solvabilité de Crédit Agricole S.A. (Mds€)

	Solvabilité de Crédit Agricole SA (en Mds d'euros)			
	Non-Phasé		Phasé	
	31/03/21	31/12/20	31/03/21	31/12/20
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (VALEUR COMPTABLE)	65,7	65,2	65,7	65,2
(-) Prévision de distribution	(0,5)	(0,9)	(0,5)	(0,9)
(-) Instruments AT1 inclus dans les capitaux propres comptables	(5,9)	(5,9)	(5,9)	(5,9)
Intérêts minoritaires éligibles	4,2	4,0	4,2	4,0
(-) Filtrés prudentiels	(1,5)	(1,5)	(1,5)	(1,5)
dont : Prudent valuation	(0,9)	(0,6)	(0,9)	(0,6)
(-) Dédutions des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles	(17,4)	(17,5)	(17,4)	(17,5)
Impôts différés dépendant de bénéfices futurs et ne résultant pas de différences temporelles	(0,1)	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Insuffisance des ajustements pour risque de crédit par rapport aux pertes anticipées selon l'approche notations internes et pertes anticipées des expositions sous forme d'actions	(0,3)	(0,2)	(0,3)	(0,2)
Dépassement de franchises	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres éléments du CET1	(0,9)	0,3	0,0	1,1
TOTAL CET1	43,5	43,3	44,3	44,2
AT1	4,3	4,2	6,0	5,8
TOTAL TIER 1	47,8	47,5	50,4	50,0
Tier 2	15,8	14,4	15,9	14,5
TOTAL CAPITAL	63,6	61,9	66,3	64,5
EMPLOIS PONDÉRÉS	348,0	335,5	348,4	336,0
Ratio CET1	12,5%	12,9%	12,7%	13,1%
Ratio Tier1	13,7%	14,2%	14,5%	14,9%
Ratio global	18,3%	18,5%	19,0%	19,2%

ANNEXES

Structure financière et Bilan

Solvabilité de Crédit Agricole (Mds€)

	Solvabilité du Groupe Crédit Agricole (en Mds d'euros)			
	Non-Phasé		Phasé	
	31/03/21	31/12/20	31/03/21	31/12/20
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (VALEUR COMPTABLE)	120,8	119,6	120,8	119,6
(-) Prévision de distribution	(0,3)	(1,0)	(0,3)	(1,0)
(-) Instruments AT1 inclus dans les capitaux propres comptables	(5,9)	(5,9)	(5,9)	(5,9)
Intérêts minoritaires éligibles	3,3	3,1	3,3	3,1
(-) Filtrés prudentiels	(2,0)	(2,1)	(2,0)	(2,1)
dont : Prudent valuation	(1,4)	(1,2)	(1,4)	(1,2)
(-) Dédutions des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles	(18,0)	(18,1)	(18,0)	(18,1)
Impôts différés dépendant de bénéfices futurs et ne résultant pas de différences temporelles	(0,1)	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Insuffisance des ajustements pour risque de crédit par rapport aux pertes anticipées selon l'approche notations internes et pertes anticipées des expositions sous forme d'actions	(0,4)	(0,4)	(0,4)	(0,4)
Dépassement de franchises	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres éléments du CET1	(1,1)	0,1	0,6	1,9
TOTAL CET1	96,2	95,1	98,0	96,9
AT1	4,2	4,1	6,0	5,8
TOTAL TIER 1	100,5	99,2	104,0	102,7
Tier 2	16,9	15,5	16,9	15,6
TOTAL CAPITAL	117,4	114,8	120,9	118,3
EMPLOIS PONDÉRÉS	567,6	561,5	568,1	562,1
Ratio CET1	17,0%	16,9%	17,3%	17,2%
Ratio Tier1	17,7%	17,7%	18,3%	18,3%
Ratio global	20,7%	20,4%	21,3%	21,1%

ANNEXES

Structure financière et Bilan

Bilan (Mds€)

Actif	31/03/2021		31/12/2020		Passif	31/03/2021		31/12/2020	
Caisse, banques centrales	226,6	194,3			Banques centrales	0,4	0,9		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	450,9	432,5			Passifs financiers à la juste valeur par résultat	269,1	265,2		
Instruments dérivés de couverture	18,7	21,7			Instruments dérivés de couverture	13,8	15,2		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	260,2	266,1							
Prêts et créances sur les établissements de crédit	486,4	463,2			Dettes envers les établissements de crédit	308,4	264,9		
Prêts et créances sur la clientèle	416,3	405,9			Dettes envers la clientèle	733,6	719,4		
Titres de dette	82,5	84,8			Dettes représentées par un titre	166,1	162,5		
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	6,0	7,5			Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	8,1	10,4		
Actifs d'impôts courants et différés	4,1	4,3			Passifs d'impôts courants et différés	3,1	3,3		
Comptes de régularisation et actifs divers	39,2	40,3			Comptes de régularisation et passifs divers	59,0	52,9		
Actifs non courants destinés à être cédés	2,8	2,7			Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	1,3	1,4		
Participations aux bénéfices différée	-	-							
Participations dans les entreprises mises en équivalence	7,6	7,7			Provisions techniques des contrats d'assurance	365,1	363,1		
Immuebles de placement	6,5	6,5			Provisions	4,2	4,2		
Immobilisations corporelles	5,7	5,8			Dettes subordonnées	25,0	24,1		
Immobilisations incorporelles	3,2	3,2			Capitaux propres part du Groupe	65,7	65,2		
Ecart d'acquisition	14,7	14,7			Participations ne donnant pas le contrôle	8,5	8,3		
Total actif	2 031,5	1 961,1			Total passif	2 031,5	1 961,1		

ANNEXES

Structure financière et Bilan

Variation des capitaux propres (m€)

En m€	Part du Groupe	Part des Minoritaires	Total	Dettes subordonnées
Au 31 Décembre 2020	65 217	8 278	73 495	24 052
Augmentation de capital	-	-	-	-
Dividendes versés sur 2021	-	-	-	-
Variation des titres auto-détenus	5	-	5	-
Émissions de titres super subordonnés Additional Tier 1 à durée indéterminée net des frais d'émission	(6)	-	(6)	-
Rémunération des titres super subordonnés Additional Tier 1 à durée indéterminée	(114)	(50)	(164)	-
Effets des acquisitions/cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-
Mouvements liés aux paiements en actions	2	1	3	-
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(478)	35	(443)	-
Variation de la quote-part de réserve des sociétés mises en équivalence	31	2	33	-
Résultat de la période	1 045	193	1 238	-
Autres	7	(7)	-	-
Au 31 mars 2021	65 709	8 452	74 161	25 027

ANNEXES

Structure financière et Bilan

Bilan (Mds€)

Actif	31/03/2021		31/12/2020		Passif	31/03/2021		31/12/2020	
Caisse, banques centrales	229,6	197,8			Banques centrales	0,4	0,9		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	456,2	438,5			Passifs financiers à la juste valeur par résultat	266,9	263,2		
Instruments dérivés de couverture	20,2	23,0			Instruments dérivés de couverture	20,5	23,7		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	271,7	277,9							
Prêts et créances sur les établissements de crédit	94,0	90,0			Dettes envers les établissements de crédit	222,1	198,9		
Prêts et créances sur la clientèle	982,6	965,5			Dettes envers la clientèle	980,9	963,4		
Titres de dette	108,4	110,2			Dettes représentées par un titre	175,4	171,8		
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	10,5	13,5			Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	9,1	11,5		
Actifs d'impôts courants et différés	6,3	6,6			Passifs d'impôts courants et différés	3,2	3,5		
Comptes de régularisation et actifs divers	43,3	45,6			Comptes de régularisation et passifs divers	62,3	54,2		
Actifs non courants destinés à être cédés	2,8	5,0			Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	1,3	3,6		
Participations aux bénéfices différée	-	-							
Participations dans les entreprises mises en équivalence	7,4	7,4			Provisions techniques des contrats d'assurance	367,6	365,6		
Immeubles de placement	7,4	7,4			Provisions	6,9	6,9		
Immobilisations corporelles	10,5	10,5			Dettes subordonnées	24,8	23,9		
Immobilisations incorporelles	3,4	3,4			Capitaux propres part du Groupe	120,8	119,6		
Ecart d'acquisition	15,1	15,1			Participations ne donnant pas le contrôle	7,1	6,9		
Total actif	2 269,3	2 217,5			Total passif	2 269,3	2 217,5		

ANNEXES

Notation de crédits

Notations

Crédit Agricole S.A. - Notations au 06/05/21

Notation	Contrepartie LT / CT	Emetteur / Dette senior préférée LT	Perspective / surveillance	Dette senior préférée CT	Dernière date de revue	Décision de notation
S&P Global Ratings	AA-/A-1+ (RCR)	A+	Perspective négative	A-1	21/10/2020	Affirmation des notes LT / CT ; perspective inchangée
Moody's	Aa2/P-1 (CRR)	Aa3	Perspective stable	P-1	19/09/2019	Relèvement des notes LT (1 cran); perspective révisée à stable de positive ; notes CT confirmées
Fitch Ratings	AA- (DCR)	A+/AA-	Perspective négative	F1+	10/11/2020	Affirmation des notes LT/CT ; perspective inchangée
DBRS	AA (high) / R-1 (high) (COR)	AA (low)	Perspective stable	R-1 (middle)	28/09/2020	Affirmation des notes LT / CT ; perspective inchangée

ANNEXES

Risques juridiques

Risques juridiques

Les principales procédures judiciaires et fiscales en cours au sein de Crédit Agricole S.A. et de ses filiales consolidées par intégration globale sont décrites dans le rapport de gestion pour l'exercice 2020, au sein du Document d'enregistrement universel 2020.

Leur mise à jour sera décrite dans l'Amendement A02 au Document d'enregistrement universel 2020.

Liste de contacts :

CONTACTS RELATIONS INVESTISSEURS CREDIT AGRICOLE S.A. :

Investisseurs institutionnels + 33 1 43 23 04 31 investor.relations@credit-agricole-sa.fr
 Actionnaires individuels + 33 800 000 777 credit-agricole-sa@relations-actionnaires.com
 (numéro d'appel gratuit France uniquement)

Clotilde L'Angevin	+ 33 1 43 23 32 45	clotilde.langevin@credit-agricole-sa.fr
Toufik Belkhatir	+ 33 1 57 72 12 01	toufik.belkhatir@credit-agricole-sa.fr
Joséphine Brouard	+ 33 1 43 23 48 33	josephine.brouard@credit-agricole-sa.fr
Oriane Cante	+ 33 1 43 23 03 07	oriane.cante@credit-agricole-sa.fr
Emilie Gasnier	+ 33 1 43 23 15 67	emilie.gasnier@credit-agricole-sa.fr
Nicolas Ianna	+ 33 1 43 23 55 51	nicolas.ianna@credit-agricole-sa.fr
Ibrahima Konaté	+ 33 1 43 23 51 35	ibrahima.konate@credit-agricole-sa.fr
Annabelle Wiriath	+ 33 1 43 23 55 52	annabelle.wiriath@credit-agricole-sa.fr

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE :

Charlotte de Chavagnac + 33 1 57 72 11 17 charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr
 Olivier Tassain + 33 1 43 23 25 41 olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr
 Bertrand Schaefer + 33 1 49 53 43 76 bertrand.schaefer@ca-fca.fr

Cette présentation est disponible sur :
www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres
 Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



@Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole



@créditagricole_sa

GROUPE
CRÉDIT
AGRICOLE



Evolution des risques juridiques

Les principales procédures judiciaires et fiscales en cours au sein de Crédit Agricole S.A. et de ses filiales consolidées par intégration globale sont décrites dans le rapport de gestion pour l'exercice 2020.

Par rapport aux faits exceptionnels et litiges exposés dans ce document, les seules évolutions se trouvent :

- au dernier alinéa du paragraphe « Strauss/Wolf/Faudem »,
- à l'avant- dernier alinéa du paragraphe « Euribor/Libor et autres indices »,
- au deuxième alinéa du paragraphe « Bonds SSA »,
- au dernier alinéa du paragraphe « Intercontinental Exchange, Inc. ("ICE") »,
- au dernier alinéa du paragraphe « Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V. »,
- au premier alinéa du paragraphe « Amundi-Procédure AMF ».

Faits exceptionnels et litiges

Strauss/Wolf/Faudem

Des citoyens américains (et des membres de leurs familles), victimes d'attentats attribués au Hamas commis en Israël entre 2001 et 2004, ont assigné le Crédit Lyonnais et une autre banque devant un tribunal new-yorkais.

Ils soutiennent que ces banques seraient complices des terroristes car elles détenaient chacune un compte ouvert – en 1990 pour le Crédit Lyonnais – par une association charitable d'aide aux Palestiniens, compte par lequel des fonds auraient été virés à des entités palestiniennes accusées, selon les demandeurs, de financer le Hamas. Les demandeurs, qui n'ont pas chiffré leur préjudice, réclament l'indemnisation de leurs « blessures, angoisses et douleurs émotionnelles ».

En l'état du dossier et de la procédure, les demandeurs n'ont pas rapporté la preuve que l'association était effectivement liée aux terroristes, ni que le Crédit Lyonnais savait que son client pouvait être impliqué – si ceci était démontré – dans le financement du terrorisme. Le Tribunal a pourtant exigé cette démonstration de la part des demandeurs pour qu'ils puissent espérer obtenir gain de cause. Le Crédit Lyonnais conteste donc vigoureusement les allégations des demandeurs.

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2013, le juge du *Summary Judgment* a renvoyé le Crédit Lyonnais et les demandeurs vers un procès au fond devant un jury populaire.

En février 2018, le Crédit Lyonnais a déposé une nouvelle « motion for summary judgement », fondée sur une jurisprudence récente afin que les réclamations des demandeurs soient rejetées sans que l'affaire soit soumise à un tel jury populaire.

En janvier 2019, les demandeurs ont tenté de modifier leurs écritures pour y ajouter de nouveaux demandeurs, avant que leur action ne soit prescrite. Le juge a refusé cette demande et deux nouvelles actions (Fisher et Miller) ont donc été introduites devant le même tribunal que celui en charge des procédures Strauss/Wolf. Elles sont similaires à celles déjà en cours, leur analyse juridique est identique et leur sort dépendra de l'issue de la dernière demande de summary judgment déposée par le Crédit Lyonnais en février 2018. Elles vont donc, d'un point de vue procédural, rester en suspens jusque-là.

Le 31 mars 2019, le tribunal a accueilli dans son intégralité la « motion for summary judgment » déposée par le Crédit Lyonnais en février 2018. Le tribunal a estimé qu'aucun jury raisonnable ne pourrait donner raison aux demandeurs et a donc rejeté toutes leurs prétentions. Les demandeurs ont fait appel de cette décision.

Le 7 avril 2021, la Second Circuit Court of Appeals a rejeté l'appel des demandeurs.

Affaire EIC (échange image chèques)

LCL et Crédit Agricole S.A., ainsi que dix autres banques, ont reçu en mars 2008 une notification de griefs du Conseil de la concurrence (devenu l'Autorité de la concurrence).

Il leur est reproché d'avoir, de façon concertée, mis en place et appliqué des commissions interbancaires dans le cadre de l'encaissement des chèques, depuis le passage à l'échange image chèques, soit depuis 2002 jusqu'en 2007. Selon l'Autorité de la concurrence, ces commissions seraient constitutives d'ententes anticoncurrentielles sur les prix au sens des articles 81, paragraphe 1, du traité instituant la Communauté européenne et de l'article L. 420-1 du Code de commerce, et auraient causé un dommage à l'économie.

En défense, les banques ont réfuté catégoriquement le caractère anticoncurrentiel des commissions et contesté la régularité de la procédure suivie.

Par décision du 20 septembre 2010, l'Autorité de la concurrence a jugé que la Commission d'échange image chèques (CEIC) était anticoncurrentielle par son objet et qu'elle a eu pour conséquence d'augmenter artificiellement les coûts supportés par les banques remettantes, ce qui a eu un impact défavorable sur le prix des services bancaires. Pour ce qui concerne l'une des commissions pour services connexes dite AOCT (annulation d'opérations compensées à tort), l'Autorité de la concurrence a enjoint les banques de procéder à la révision de leur montant dans les six mois de la notification de la décision.

Les banques mises en cause ont été sanctionnées pour un montant global de 384,92 millions d'euros.

LCL et le Crédit Agricole ont été condamnés à payer respectivement 20,7 millions d'euros et 82,1 millions d'euros pour la CEIC et 0,2 million d'euros et 0,8 million d'euros pour l'AOCT.

L'ensemble des banques a fait appel de la décision devant la Cour d'appel de Paris. Cette dernière a, par un arrêt du 23 février 2012, annulé la décision estimant que l'Autorité de la concurrence n'avait pas démontré l'existence de restrictions de concurrence constitutives d'une entente par objet.

L'Autorité de la concurrence s'est pourvue en cassation le 23 mars 2012.

La Cour de cassation a cassé, le 14 avril 2015, la décision de la Cour d'appel de Paris du 23 février 2012 et renvoyé l'affaire devant cette même Cour, autrement composée, au seul motif que les interventions volontaires des associations UFC - Que Choisir et l'ADUMPE devant la Cour d'appel ont été déclarées sans objet, sans que les moyens de ces parties ne soient examinés par la Cour.

La Cour de cassation n'a pas tranché l'affaire sur le fond et le Crédit Agricole a saisi la juridiction de renvoi.

La Cour d'Appel de Paris a rendu sa décision le 21 décembre 2017. Elle a confirmé la décision de l'Autorité de la concurrence du 20 septembre 2010 tout en réduisant de 82 940 000 euros à 76 560 000 euros les sanctions pécuniaires infligées au Crédit Agricole. La sanction pour LCL est demeurée inchangée à 20 930 000 euros.

Comme les autres banques parties à cette procédure, LCL et le Crédit Agricole se sont pourvus en cassation.

Par une décision du 29 janvier 2020, la Cour de cassation a cassé l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 21 décembre 2017 au motif que la Cour d'appel n'avait pas caractérisé l'existence de restrictions de concurrence par objet et renvoyé l'affaire devant la Cour d'appel de Paris autrement composée.

Office of Foreign Assets Control (OFAC)

Crédit Agricole S.A. et sa filiale Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (Crédit Agricole CIB) ont conclu au mois d'octobre 2015 des accords avec les autorités fédérales américaines et de l'État de New York dans le cadre de l'enquête relative à un certain nombre de transactions libellées en dollars avec des pays faisant l'objet de sanctions économiques américaines. Les faits visés par cet accord sont intervenus entre 2003 et 2008.

Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole S.A., qui ont coopéré avec les autorités fédérales américaines et celles de l'État de New York au cours de cette enquête, ont accepté de s'acquitter d'une pénalité de 787,3 millions de dollars US (soit 692,7 millions d'euros). Le paiement de cette pénalité est venu s'imputer sur les provisions déjà constituées et n'a donc pas affecté les comptes du second semestre 2015.

Les accords avec le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (Fed) et le Département des services financiers de l'État de New York (NYDFS) ont été conclus avec Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole

CIB. L'accord avec le bureau de l'OFAC du Département du Trésor (OFAC) a été conclu avec Crédit Agricole CIB qui a également signé des accords de suspension des poursuites pénales (Deferred Prosecution Agreements) avec l'US Attorney Office du District de Columbia (USAO) et le District Attorney de New York (DANY), pour une durée de trois ans. Le 19 octobre 2018, les deux accords de suspension des poursuites avec l'USAO et le DANY ont pris fin au terme de la période de trois ans, CACIB ayant satisfait à l'ensemble des obligations qui lui étaient fixées.

Le Crédit Agricole poursuit le renforcement de ses procédures internes et de ses programmes de conformité à la réglementation sur les sanctions internationales et continuera de coopérer pleinement avec les autorités fédérales américaines et de l'État de New York, comme avec la Banque centrale européenne, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution et l'ensemble de ses régulateurs à travers son réseau mondial.

Conformément aux accords passés avec le NYDFS et la Réserve fédérale américaine, le programme de conformité de Crédit Agricole est soumis à des revues régulières afin d'évaluer son efficacité. Ces revues comprennent une revue par un consultant indépendant nommé par le NYDFS pour une durée d'un an et des revues annuelles par un conseil indépendant agréé par la Réserve fédérale américaine.

Euribor/Libor et autres indices

Crédit Agricole S.A. ainsi que sa filiale Crédit Agricole CIB, en leur qualité de contributeurs à plusieurs taux interbancaires, ont reçu des demandes d'information provenant de différentes autorités dans le cadre d'enquêtes concernant d'une part la détermination du taux Libor (London Interbank Offered Rates) sur plusieurs devises, du taux Euribor (Euro Interbank Offered Rate) et de certains autres indices de marché, et d'autre part des opérations liées à ces taux et indices. Ces demandes couvrent plusieurs périodes s'échelonnant de 2005 à 2012.

Dans le cadre de leur coopération avec les autorités, Crédit Agricole S.A. ainsi que sa filiale Crédit Agricole CIB, ont procédé à un travail d'investigation visant à rassembler les informations sollicitées par ces différentes autorités et en particulier les autorités américaines – DOJ (Department of Justice) et la CFTC (Commodity Future Trading Commission) – avec lesquelles elles sont en discussion. Il n'est pas possible de connaître l'issue de ces discussions, ni la date à laquelle elles se termineront.

Par ailleurs, Crédit Agricole CIB fait l'objet d'une enquête ouverte par l'Attorney General de l'État de Floride sur le Libor et l'Euribor.

À la suite de son enquête et d'une procédure de transaction qui n'a pas abouti, la Commission européenne a fait parvenir le 21 mai 2014 à Crédit Agricole S.A. et à Crédit Agricole CIB, une communication de griefs relative à des accords ou pratiques concertées ayant pour objet et/ou pour effet d'empêcher, restreindre ou fausser le jeu de la concurrence des produits dérivés liés à l'Euribor.

Par une décision en date du 7 décembre 2016, la Commission européenne a infligé à Crédit Agricole S.A. et à Crédit Agricole CIB solidairement une amende de 114 654 000 euros pour leur participation à une entente concernant des produits dérivés de taux d'intérêt en euros. Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB contestent cette décision et ont demandé l'annulation devant le Tribunal de l'Union européenne.

Crédit Agricole S.A. a fait l'objet, à l'instar de plusieurs banques suisses et étrangères, d'une enquête de la COMCO, autorité suisse de la concurrence, concernant le marché des produits dérivés de taux d'intérêt dont l'Euribor. Cette enquête a été clôturée à la suite d'une transaction, aux termes de laquelle Crédit Agricole S.A. a accepté de s'acquitter d'une pénalité de CHF 4.465.701 et de coûts de procédure d'un montant de CHF 187.012, sans aucune reconnaissance de culpabilité.

Par ailleurs, l'enquête ouverte au mois de septembre 2015 par l'autorité sud-coréenne de la concurrence (KFTC) visant Crédit Agricole CIB, et portant sur les indices Libor sur plusieurs devises, Euribor et Tibor, a fait l'objet d'une décision de classement par la KFTC au mois de juin 2016. L'enquête ouverte sur certains produits dérivés du marché des changes (ABS-NDF) a été close par la KFTC, selon une décision notifiée à CA-CIB le 20 décembre 2018.

S'agissant des deux actions de groupe (class actions) aux États-Unis dans lesquelles Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB sont nommés, depuis 2012 et 2013, avec d'autres institutions financières, tous deux comme défendeurs pour l'une (« Sullivan » pour l'Euribor) et seulement Crédit Agricole S.A. pour l'autre (« Lieberman » pour le Libor), l'action de groupe « Lieberman » est au stade préliminaire de l'examen de sa recevabilité ; la procédure est toujours suspendue devant la Cour fédérale de l'État de New York. Quant à l'action de groupe

« Sullivan », Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB ont présenté une motion to dismiss visant à rejeter la demande des plaignants. La Cour fédérale de New-York, statuant en première instance, a fait droit à cette demande à l'égard de Crédit Agricole S.A. et de Crédit Agricole CIB. Le 14 juin 2019, les demandeurs ont interjeté appel de cette décision.

Depuis le 1er juillet 2016, Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB, ainsi que d'autres banques sont également cités comme parties dans une nouvelle action de groupe (*class action*) aux États-Unis (« Frontpoint ») relative aux indices SIBOR (Singapore Interbank Offered Rate) et SOR (Singapore Swap Offer Rate). Après avoir accepté une première motion to dismiss présentée par Crédit Agricole SA et Crédit Agricole CIB, la cour fédérale de New York, statuant sur une nouvelle demande des plaignants, a écarté Crédit Agricole SA de l'action Frontpoint, au motif qu'elle n'avait pas contribué aux indices concernés. La cour a en revanche considéré, en tenant compte d'évolutions récentes de la jurisprudence, que sa compétence juridictionnelle pouvait s'appliquer à l'égard de Crédit Agricole CIB, comme à l'égard de l'ensemble des banques membres du panel de l'indice SIBOR. Les allégations contenues dans la plainte relative aux indices SIBOR/USD et SOR ont par ailleurs été écartées par la cour, ne demeure donc pris en compte que l'indice SIBOR/dollar singapourien. Le 26 décembre 2018, les plaignants ont déposé une nouvelle plainte visant à réintroduire dans le champ de l'action Frontpoint les manipulations alléguées des indices Sibor et Sor ayant affecté les transactions en dollars américains. Crédit Agricole CIB, aux côtés des autres défendeurs, s'est opposé à cette nouvelle plainte lors de l'audience qui s'est tenue le 2 mai 2019 devant la cour fédérale de New York. Le 26 juillet 2019, la cour fédérale a fait droit aux arguments présentés par les défendeurs. Les plaignants ont relevé appel de cette décision le 26 août 2019.

Le 17 mars 2021, un panel de trois juges de la cour d'appel fédérale du 2^{ème} circuit a fait droit à l'appel des plaignants, considérant dès lors la nouvelle plainte recevable et renvoyant l'affaire devant la cour fédérale de New York pour reprise de la procédure. Les défendeurs, incluant Crédit Agricole CIB, ont demandé à la cour d'appel fédérale, statuant en formation plénière, de reconsidérer cette décision.

Ces actions de groupe sont des actions civiles par lesquelles les demandeurs, s'estimant victimes des modalités de fixation des indices Euribor, Libor, SIBOR et SOR, réclament la restitution de sommes qu'ils prétendent avoir été indûment perçues, des dommages-intérêts et le remboursement des frais et honoraires exposés.

Bonds SSA

Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB ont reçu des demandes de renseignements de différents régulateurs, dans le cadre d'enquêtes relatives aux activités d'un certain nombre de banques intervenant sur le marché secondaire des obligations SSA (Supranational, Sub-Sovereign and Agencies) libellées en dollars américains. Dans le cadre de sa coopération avec lesdits régulateurs, Crédit Agricole CIB a procédé à des investigations internes afin de réunir les informations requises disponibles. Le 20 décembre 2018, la Commission européenne a adressé une communication des griefs à plusieurs banques dont Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB dans le cadre de son enquête sur une éventuelle infraction à des règles du droit européen de la concurrence sur le marché secondaire des obligations SSA libellées en dollars américains. Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB ont pris connaissance des griefs et y ont répondu le 29 mars 2019, puis au cours d'une audition qui s'est tenue les 10 et 11 juillet 2019.

Par une décision en date du 27 avril 2021, la Commission européenne a infligé à Crédit Agricole S.A. et à Crédit Agricole CIB solidairement une amende de 3 993 000 euros pour leur participation à une entente sur le marché secondaire des obligations SSA libellées en dollars américains.

Crédit Agricole CIB est cité avec d'autres banques, dans une action de groupe (*class action*) consolidée putative devant le Tribunal Fédéral du District Sud de New York. Les plaignants n'ayant pas réussi à établir un dommage suffisant, cette action a été rejetée par une décision du 29 août 2018 qui leur a donné néanmoins la possibilité d'y remédier. Le 7 novembre 2018, les plaignants ont déposé une plainte modifiée. Crédit Agricole CIB ainsi que

les autres défendeurs ont déposé des « motions to dismiss » visant à rejeter cette plainte. S'agissant de CACIB la plainte a été jugée irrecevable, le 30 septembre 2019, pour défaut de compétence de la juridiction new-yorkaise et, dans une décision ultérieure, le Tribunal a jugé que les plaignants avaient en tout état de cause échoué à établir une violation de la loi antitrust américaine. En juin 2020 les plaignants ont fait appel de ces deux décisions.

Le 7 février 2019, une autre action de groupe contre Crédit Agricole CIB et les défendeurs également cités dans l'action de groupe déjà en cours a été déposée devant le Tribunal Fédéral du District Sud de New York. En juillet 2020 les plaignants ont volontairement interrompu l'action mais elle pourrait être reprise.

Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole-CIB ont reçu notification, le 11 juillet 2018, d'une citation avec d'autres banques dans une action de groupe déposée au Canada devant la Cour Supérieure de Justice de l'Ontario. Une autre action, a été déposée le même jour devant la Cour fédérale. L'action devant la Cour Supérieure de Justice de l'Ontario a été radiée en date du 19 février 2020.

O'Sullivan and Tavera

Le 9 novembre 2017, un certain nombre de personnes (ou des membres de leur famille ou leurs exécuteurs testamentaires) qui soutiennent avoir été victimes d'attaques en Irak, ont assigné plusieurs banques dont Crédit Agricole S.A. et sa filiale Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (Crédit Agricole CIB), devant le Tribunal Fédéral du District de New-York (« *O' Sullivan I* »).

Le 29 décembre 2018, le même groupe de personnes auxquelles se sont joints 57 nouveaux plaignants ont assigné les mêmes défendeurs (« *O' Sullivan II* »).

Le 21 décembre 2018, un groupe différent de personnes ont également assigné les mêmes défendeurs (« *Tavera* »).

Les trois assignations prétendent que Crédit Agricole S.A., Crédit Agricole CIB et les autres défendeurs auraient conspiré avec l'Iran et ses agents en vue de violer les sanctions américaines et auraient conclu des transactions avec des entités iraniennes en violation du US Anti-Terrorism Act et du Justice Against Sponsors of Terrorism Act. Plus particulièrement, elles soutiennent que Crédit Agricole S.A., Crédit Agricole CIB et les autres défendeurs auraient traité des opérations en dollars américains pour l'Iran et des entités iraniennes en violation de sanctions édictées par le US Treasury Department's Office of Foreign Assets Control, ce qui aurait permis à l'Iran de financer des organisations terroristes qui, comme il est allégué, seraient les auteurs des attaques précitées. Les demandeurs réclament des dommages intérêts pour un montant qui n'est pas précisé.

Le 2 mars 2018, Crédit Agricole CIB et d'autres défendeurs ont déposé une « motion to dismiss » visant à rejeter les prétentions des demandeurs dans la procédure « *O'Sullivan I* ». Le 28 mars 2019 le juge a fait droit à cette demande de Crédit Agricole CIB et des autres défendeurs. Les plaignants ont déposé le 22 avril 2019 une requête en vue de modifier leur plainte. Les défendeurs se sont opposés à cette requête le 20 mai 2019 et les plaignants ont répondu le 10 juin 2019. Le 25 février 2020 la requête des plaignants en vue de modifier leur plainte a été refusée et leur plainte initiale a été rejetée.

Le 28 mai 2020, les plaignants ont déposé une nouvelle requête en vue d'obtenir une décision finale susceptible d'appel. Le 11 juin 2020, les défendeurs se sont opposés à cette requête et le 18 juin 2020 les plaignants ont répondu. Le Tribunal n'a pas encore statué sur la requête.

Autorité de la concurrence italienne

Le 5 octobre 2018, CA Consumer Finance SA (« CACF ») et sa filiale FCA Bank S.p.A. ont reçu –ainsi que plusieurs autres banques et certains constructeurs automobiles – une communication des griefs de l'*Autorità Garante della Concorrenza e del Mercato* (Autorité italienne de la concurrence). Il était allégué dans cette communication des griefs que plusieurs banques adossées à certains fabricants d'automobiles et offrant des solutions de financement de ces véhicules (banques dites « captives ») auraient restreint la concurrence du fait de certains échanges d'informations, notamment au sein de deux associations professionnelles.

Par une décision notifiée le 9 janvier 2019, l'*Autorità Garante della Concorrenza e del Mercato* a considéré que FCA Bank S.p.A. avait participé à cette prétendue infraction et que celle-ci était également imputable à CACF.

L'*Autorità Garante della Concorrenza e del Mercato* a imposé une amende de 178,9 millions euros à FCA Bank S.p.A., FCA Bank S.p.A. et CA CF ont fait appel de cette décision devant le Tribunal administratif régional (TAR) du Lazio. Par ordonnance du 4 avril 2019, le TAR du Lazio a prononcé, à titre provisoire, le sursis à l'exécution du paiement de l'amende imposée à FCA Bank S.p.A. sous réserve de la constitution d'une caution par FCA Bank S.p.A. couvrant le montant de l'amende.

Par un arrêt du 24 novembre 2020, le TAR du Lazio a annulé la décision de l'*Autorità Garante della Concorrenza e del Mercato*. Le 23 décembre 2020, l'*Autorità Garante della Concorrenza e del Mercato* a fait appel de cette décision devant le Conseil d'Etat italien.

Intercontinental Exchange, Inc. ("ICE")

Le 15 janvier 2019, une action de groupe (« Putnam Bank ») a été introduite devant un tribunal fédéral de New York (l'US District Court Southern District of New-York) contre l'Intercontinental Exchange, Inc. ("ICE") et de nombreuses banques dont Crédit Agricole SA, Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole Securities-USA. Cette action a été introduite par des plaignants qui prétendent avoir investi dans des produits financiers indexés sur l'USD ICE LIBOR. Ils accusent les banques de s'être entendues, depuis février 2014, pour fixer de manière artificiellement basse cet indice et d'avoir réalisé ainsi des profits illicites.

Le 31 janvier 2019 une action similaire (« Livonia ») a été introduite auprès de l'US District Court Southern District of New-York contre de nombreuses banques dont Crédit Agricole S.A., Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole Securities-USA. Le 1^{er} février 2019 ces deux actions ont été jointes.

Le 4 mars 2019 une troisième action de groupe («*Hawai Sheet Metal Workers retirement funds* ») a été introduite contre les mêmes banques devant le même tribunal et consolidée avec les deux actions précédentes le 26 avril 2019. Le 1^{er} juillet 2019, les demandeurs ont déposé une « Consolidated Class Action Complaint ».

Les défendeurs ont déposé le 30 août 2019 une « motion to dismiss » visant à rejeter cette plainte consolidée.

Le 26 mars 2020, le juge a fait droit à la « motion to dismiss » des défendeurs. Le 24 avril 2020, les plaignants ont fait appel de cette décision.

Le 30 novembre 2020, les avocats des plaignants, durant la phase de dépôt des mémoires, ont informé les défendeurs du souhait des plaignants nommés de se désister et le 1^{er} décembre 2020 ont déposé une demande de sursis à statuer auquel les défendeurs se sont opposés. Le 7 décembre 2020, le tribunal a rejeté cette demande et les plaignants ont répondu le 15 décembre 2020.

Le 28 décembre 2020, DYJ Holdings Inc a fait une demande d'intervention en vue de se substituer aux plaignants nommés. Le 7 janvier 2021, les défendeurs s'y sont opposés et ont également déposé une requête pour le rejet de l'appel.

Le 6 avril 2021, le tribunal a accepté la demande d'intervention de DYJ Holdings et rejeté la requête des défendeurs. Le tribunal va maintenant vraisemblablement statuer sur le fond de l'appel.

Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V.

Les conditions de révision des taux d'intérêts de crédits renouvelables commercialisés par Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V., filiale à 100% de Crédit Agricole Consumer Finance SA, et ses filiales font l'objet de réclamations d'un certain nombre d'emprunteurs qui portent sur les critères de révision de ces taux et d'éventuels trop-perçus d'intérêts.

Le 21 janvier 2019, dans deux affaires concernant des filiales de Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V., la commission des appels de la KIFID (instance néerlandaise spécialisée dans les litiges concernant les services financiers) a jugé que, en cas d'absence d'information ou d'information insuffisante sur les éléments précis déterminant le taux d'intérêt, celui-ci devait suivre l'évolution des taux d'intérêt du marché des prêts à la consommation.

Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V. a mis en place en mai 2020 un plan de compensation au profit de clients emprunteurs qui tient compte des décisions de la KIFID précitées. Ce plan de compensation a été clôturé le 1^{er} mars 2021.

CACEIS Allemagne

CACEIS Allemagne a reçu des autorités fiscales bavaroises une demande de restitution d'impôts sur dividendes remboursés à certains de ses clients en 2010.

Cette demande porte sur un montant de 312 millions d'euros. Elle est assortie d'une demande de paiement de 148 millions d'euros d'intérêts (calculés au taux de 6% l'an).

CACEIS Allemagne conteste vigoureusement cette demande qui lui apparaît dénuée de tout fondement. CACEIS Allemagne a interjeté appel sur le fond et a sollicité un sursis à exécution du paiement dans l'attente de l'issue de la procédure au fond. Le sursis à exécution a été accordé pour le paiement des 148 millions d'euros d'intérêts et rejeté pour la demande de restitution du montant de 312 millions d'euros. CACEIS a fait appel de cette décision de rejet. La décision de rejet étant exécutoire, le paiement de la somme de 312 millions a été effectué par CACEIS qui a inscrit dans ses comptes, compte tenu des procédures d'appel en cours, une créance d'un montant équivalent.

Amundi – Procédure AMF

Suite à une enquête diligentée de 2017 à 2019, l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a notifié des griefs à Amundi le 12 juin 2020. Les griefs concernent la gestion de certaines transactions réalisées par deux salariés d'Amundi, entre 2014 et 2015. Ces opérations ont impacté les actifs gérés pour le compte d'un client institutionnel, qui a été indemnisé. Différentes mesures ont été prises depuis pour que de tels dysfonctionnements ne puissent se reproduire.

Ce dossier a été transmis à un Rapporteur qui présentera ses conclusions à la Commission des Sanctions au terme de l'instruction du dossier. Amundi coopère pleinement dans le cadre de cette procédure. A ce jour, aucune sanction n'a été prononcée à l'encontre d'Amundi.

Dépendances éventuelles

Crédit Agricole S.A. n'est dépendant d'aucun brevet ou licence ni contrat d'approvisionnement industriel, commercial ou financier.

Evolution des instances de Gouvernance

Les instances de gouvernance de Crédit Agricole S.A. sont décrites dans le Document d'enregistrement universel 2020.

A la date de publication du présent document, pas d'évolution à signaler.

Autres informations récentes

Communiqués de presse

Les communiqués ci-dessous sont disponibles à l'adresse internet suivante :

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers>

Communiqué de presse du 24 mars 2021

Mise à disposition du Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel 2020 de Crédit Agricole SA

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers/mise-a-disposition-du-document-d-enregistrement-universel-et-rapport-financier-annuel-2020-de-credit-agricole-s.a.>

Communiqué de presse du 25 mars 2021

L'Assemblée générale mixte de Crédit Agricole SA se tiendra le 12 mai 2021 hors la présence physique de ses actionnaires

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers/l-assemblée-générale-mixte-de-credit-agricole-s.a.-se-tiendra-le-12-mai-2021-hors-la-présence-physique-de-ses-actionnaires>

Communiqué de presse du 19 avril 2021

Assemblée générale : publication de la brochure de convocation et ouverture du vote

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers/assemblée-générale-publication-de-la-brochure-de-convocation-et-ouverture-du-vote>

Communiqué de presse du 23 avril 2021

Succès de l'offre publique volontaire de Crédit Agricole Italia pour la totalité des actions de Credito Valtellinese

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers/succes-de-l-offre-publique-volontaire-de-credit-agricole-italia-pour-la-totalite-des-actions-de-credito-valtellinese>

Communiqué de presse du 30 avril 2021

Groupe Crédit Agricole : communication sur les indicateurs requis pour les banques d'importance systémique mondiale (G-SIBs).

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers/groupe-credit-agricole-communication-sur-les-indicateurs-requis-pour-les-banques-d-importance-systemique-mondiale-g-sibs8>

Communiqué de presse du 06 mai 2021

Crédit Agricole SA annonce le remboursement de ses obligations supersubordonnées perpétuelles Additional Tier 1 (AT1) à taux fixe

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers/credit-agricole-s.a.-annonce-le-remboursement-de-ses-obligations-super-subordonnées-perpétuelles-additional-tier-1-at1-a-taux-fixe>

Rapport annuel relatif à la politique et aux pratiques de rémunération des personnes définies à l'article L. 511-71 du code monétaire et financier et, le cas échéant, en application du règlement délégué (UE) no 604/2014 de la Commission du 4 mars 2014

Le présent rapport est établi conformément aux articles 266 et suivants de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif aux contrôles internes des établissements de crédit et des entreprises d'investissement qui transpose en droit français la directive européenne dite « CRD4 » et à l'article 450 du règlement (UE) N°575/2013 du 26 juin 2013.

Le document détaille les modalités et principes d'application au sein du groupe Crédit Agricole S.A. de ces règles.

1. GOUVERNANCE DU GROUPE CREDIT AGRICOLE S.A. EN MATIERE DE POLITIQUE DE REMUNERATION

La politique de rémunération du groupe Crédit Agricole SA est définie par le Conseil d'administration de Crédit Agricole SA sur proposition de son Comité des Rémunérations avec l'appui des différentes fonctions de contrôle dans son élaboration et dans le contrôle de sa mise en œuvre.

1.1 Composition et rôle du Comité des rémunérations

Le comité des rémunérations se compose, au 31 décembre 2020, de six membres et une invitée permanente (Mme Agnès Audier, censeure) :

- Mme Laurence Dors (Présidente du Comité), Administratrice indépendante ;
- Mme Marie Claire Daveu, Administratrice indépendante ;
- M. Daniel Epron, Président de Caisse régionale de Crédit Agricole ;
- Mme Françoise Gri, Administratrice indépendante ;
- M. François Heyman, Administrateur représentant les salariés de l'UES Crédit Agricole SA ;
- M. Pascal Lheureux, Administrateur indépendant

Le Comité, dont la composition a été modifiée en 2014 pour intégrer un administrateur représentant des salariés et en 2015 pour intégrer M. Daniel Epron en remplacement de M. Dominique Lefebvre, est composé pour majorité d'administrateurs indépendants et de deux administrateurs également membre du Comité des Risques.

La Directrice des Ressources Humaines Groupe participe aux réunions du Comité des rémunérations. Le Comité s'appuie dans ses travaux sur des études, s'il le juge nécessaire, et des benchmarks fournis par des cabinets de conseils indépendants.

Le fonctionnement et les missions du Comité sont définis par un règlement intérieur approuvé par le Conseil d'administration. Ce règlement a fait l'objet d'une actualisation en 2015 pour intégrer des précisions concernant ses attributions et son périmètre de compétence en conformité avec les évolutions réglementaires.

Les principales missions du Comité des rémunérations sont les suivantes :

- établir les propositions et avis à soumettre au Conseil relatifs aux principes généraux de la politique de rémunération du Groupe Crédit Agricole S.A. et, notamment :
 - à la définition des structures de rémunération, en distinguant notamment les rémunérations fixes des rémunérations variables
 - aux principes de détermination des enveloppes de rémunérations variables, prenant en compte l'impact des risques et des besoins en capitaux inhérents aux activités concernées en matière de solvabilité et de liquidité ;
 - à l'application des dispositions réglementaires concernant le personnel identifié au sens de la réglementation européenne.
- établir les propositions relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux en termes de rémunération fixe et variable ou de tout autre élément de rémunération (retraite, indemnité, avantages en nature, ...)
- établir les décisions à soumettre à l'Assemblée Générale des actionnaires relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et du personnel identifié au sens de la réglementation européenne ;
- établir les propositions relatives au montant et à la répartition de l'enveloppe de jetons de présence ;
- établir les propositions relatives aux projets d'augmentations de capital réservées aux salariés du Groupe Crédit Agricole et, le cas échéant, aux plans de souscription ou d'achat d'actions et aux plans de distribution gratuite d'actions à soumettre à l'Assemblée Générale des actionnaires, ainsi qu'aux modalités de mise en œuvre de ces augmentations de capital et de ces plans.

Le Comité des rémunérations s'est réuni 7 fois au cours de l'année 2020 et a examiné les points suivants :

- Personnel identifié
 - o Revue de la liste du personnel identifié pour l'exercice 2019 ;
 - o Revue de l'enveloppe de rémunération variable du personnel identifié et des rémunérations variables individuelles supérieures à 1M EUR ;
 - o Revue des publications réglementées sur le personnel identifié ;
 - o Mise à jour de la note de politique de rémunération et de sa note d'application ;
- Rémunération variable
 - o Revue des enveloppes de rémunérations variables au titre de 2019 de l'ensemble des collaborateurs du Groupe Crédit Agricole S.A. ;
 - o Revue des indicateurs de performance 2019 pour l'attribution de l'intéressement long terme aux cadres dirigeants du groupe Crédit Agricole S.A. ;
 - o Revue des rémunérations variables annuelles au sein du groupe Crédit Agricole S.A. supérieures à un seuil arrêté par le Conseil ;
- Dirigeants mandataires sociaux
 - o Revue des propositions de rémunération des dirigeants mandataires sociaux au titre de 2019 ;
 - o Revue des principes de rémunération et objectifs 2020 applicables aux dirigeants mandataires sociaux ;
- Autres thématiques
 - o Répartition de l'enveloppe de jetons de présence ;
 - o Mise à jour de la politique de rémunération du groupe Crédit Agricole S.A. conformément aux évolutions réglementaires ;
 - o Revue de synthèse de la mise en œuvre des politiques de rémunération par les entités de Crédit Agricole S.A. ;
 - o Revue des décisions à soumettre à l'Assemblée Générale des actionnaires
 - o Revue de la rémunération attribuée aux Directeurs des risques et de la conformité Groupe.

1.2 Rôle des fonctions de contrôle

En conformité avec les obligations réglementaires, la Direction des Ressources Humaines Groupe associe les fonctions de contrôle (Risques et contrôles permanents, Conformité et Inspection générale) à l'élaboration des politiques de rémunération, à la revue des rémunérations variables du Groupe et à la définition du personnel identifié.

Notamment, le comité de contrôle des politiques de rémunération réunit les représentants de la Direction des Ressources Humaines Groupe, de la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe et de la Direction de la Conformité Groupe.

Ce comité émet un avis sur la politique de rémunération élaborée par la Direction des Ressources Humaines, avant présentation au Comité des rémunérations puis approbation par le Conseil d'administration Groupe.

Ce comité a pour missions en particulier :

- d'informer les fonctions de contrôle des dossiers relatifs aux politiques générales qui seront présentés au Comité des rémunérations, condition sine qua non de l'exercice du devoir d'alerte ;
- de s'assurer de la validité, au regard des nouvelles exigences réglementaires, des principes retenus pour décliner dans le groupe la politique de rémunération ;
- d'apprécier la conformité de la déclinaison dans les entités des règles énoncées : définition de la population régulée ; principes de calcul des enveloppes de rémunération variable ; mode de gestion des comportements non respectueux des règles qui seront pris en considération pour la détermination des rémunérations variables de l'année ou des années antérieures ;
- de coordonner les actions à initier dans les entités par les lignes métiers Risques et Conformité.

La définition et la mise en œuvre de la politique de rémunération sont soumises au contrôle de l'Inspection Générale Groupe et des audits internes des entités du Groupe.

Par ailleurs, afin de prévenir tout conflit d'intérêt, la rémunération des personnels des fonctions de contrôle est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils valident ou vérifient les opérations.

2. POLITIQUE DE REMUNERATION DU PERSONNEL IDENTIFIE

2.1 Principes généraux de la politique de rémunération

Crédit Agricole S.A. a défini une politique de rémunération responsable qui s'attache à porter les valeurs du Groupe fondées sur l'équité et des règles communes à l'ensemble des collaborateurs. Elle est au service de sa Raison d'Etre, du Plan moyen terme 2022 du Groupe et en particulier de son projet humain. Elle a pour objectif la reconnaissance de la performance individuelle et collective dans la durée.

La rémunération globale des collaborateurs de Crédit Agricole S.A. est constituée par :

- La rémunération fixe,
- La rémunération variable annuelle individuelle,
- La rémunération variable collective (intéressement et participation en France, « profit sharing » à l'international),
- La rémunération variable long terme soumise à conditions de performance,
- Les périphériques de rémunération (régimes de retraite supplémentaires et de prévoyance santé).

Chaque collaborateur bénéficie de tout ou partie de ces éléments en fonction de ses responsabilités, de ses compétences et de sa performance.

Dans chacun de ses différents métiers, Crédit Agricole S.A. compare régulièrement ses pratiques à celles d'autres groupes financiers au niveau national, européen ou international, afin de s'assurer que les rémunérations permettent d'attirer et de retenir les talents et les compétences nécessaires au groupe.

Les politiques de rémunération des entités de Crédit Agricole S.A. concourent au respect de la déclaration et du cadre d'appétence au risque approuvés par leur gouvernance.

- **Rémunération fixe**

Les compétences et le niveau de responsabilité sont rémunérés par le salaire de base en cohérence avec les spécificités de chaque métier sur son marché local.

- **Rémunération variable annuelle individuelle**

Crédit Agricole SA a mis en place deux dispositifs de rémunération variable annuelle en fonction des métiers et en cohérence avec les pratiques des marchés :

- les Rémunérations Variables Personnelles (RVP) pour les fonctions centrales, la banque de détail et les métiers spécialisés (assurance, crédit-bail et affacturage, crédit à la consommation),
- et les bonus pour les métiers de banque de financement et d'investissement, la banque privée, la gestion d'actifs et le capital investissement.

L'attribution de la rémunération variable est définie en fonction de l'atteinte des objectifs fixés et des résultats de l'entité, liant ainsi de fait l'intérêt des collaborateurs avec ceux du groupe et des actionnaires.

La rémunération variable est liée à la performance annuelle et à l'impact sur le profil de risque de l'établissement. En cas de performance insuffisante, de non-respect des règles et procédures ou de comportements à risques, la rémunération variable est directement impactée.

Les rémunérations variables sont fixées dans le respect des principes réglementaires. Elles sont définies de façon à ce qu'elles n'entraient pas la capacité des entités du Groupe à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin. Au-delà des critères économiques et financiers, l'évaluation de la performance prend compte l'ensemble des risques, y compris le risque de liquidité, ainsi que le coût du capital.

Rémunérations Variables Personnelles (RVP)

La rémunération variable personnelle (RVP) mesure la performance individuelle sur la base d'objectifs collectifs et/ou individuels. Cette performance repose sur l'évaluation précise des résultats obtenus par rapport aux objectifs spécifiques de l'année (combien) en tenant compte des conditions de mise en œuvre (comment).

Les objectifs sont décrits précisément et mesurables sur l'année. Ils prennent systématiquement en compte la dimension clients, collaborateurs et sociétale des activités.

Les objectifs prennent également en compte la notion de risque généré notamment pour les cadres dirigeants disposant d'objectifs économiques tels que le RNPG, les charges et le RWA.

Le degré d'atteinte ou de dépassement des objectifs est le point central pris en compte pour l'attribution des RVP ; il est accompagné d'une appréciation qualitative sur les modalités de réalisation de ces objectifs (prise de responsabilité, discernement, autonomie, coopération, engagement, management, etc.) et au regard des conséquences pour les autres acteurs de l'entreprise (manager, collègues, autres secteurs, etc.). La prise en compte de ces aspects permet de différencier l'attribution des RVP selon les performances.

Bonus

Les bonus sont directement liés aux résultats économiques de l'entité. Ils sont alloués aux collaborateurs selon une procédure en plusieurs étapes.

1/ La détermination de l'enveloppe de bonus par entité est soumise à deux types de critères :

- des critères quantitatifs

Afin de déterminer le montant de sa contribution métier c'est à dire sa capacité à financer les bonus compte-tenu du coût du risque, du coût du capital et du coût de la liquidité, chaque entité effectue le calcul suivant :

$$\text{Contribution} = \text{PNB}^* - \text{charges directes et indirectes hors bonus} - \text{coût du risque} - \text{coût du capital avant impôts}$$

* étant entendu que, par définition, le PNB est calculé net du coût de la liquidité

- des critères qualitatifs

Afin de déterminer le taux de distribution de la contribution, c'est à dire l'enveloppe globale de bonus, chaque entité doit apprécier le niveau de distribution qu'elle souhaite appliquer. Pour cela, elle s'appuie sur la performance économique de l'entité et les pratiques de sociétés concurrentes sur des métiers comparables.

2/ l'attribution individuelle de cette enveloppe suit les principes suivants :

Les attributions individuelles des parts variables sont corrélées à une évaluation individuelle annuelle formalisée qui prend en compte la réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs. Il n'existe donc pas de lien direct et automatique entre le niveau des résultats financiers d'un collaborateur et son niveau de rémunération variable. Le collaborateur est évalué sur ses résultats, ceux de son activité et les conditions dans lesquelles ceux-ci ont été atteints.

Tout comme pour le système de RVP, les objectifs sont définis précisément et mesurables sur l'année.

Les objectifs qualitatifs sont individualisés, liés à l'activité professionnelle et au niveau hiérarchique du poste. Ces objectifs incluent la qualité de la gestion des risques ainsi que les moyens et comportements mis en œuvre pour atteindre les résultats tels que la prise de responsabilité, le discernement, l'autonomie, la coopération, l'engagement, le management, etc.

Outre l'évaluation individuelle menée chaque année par la ligne managériale, la Direction des ressources humaines, la Direction des risques et contrôles permanents et la Direction de la conformité évaluent de façon indépendante les éventuels comportements à risques des collaborateurs. En cas de comportements risqués constatés, la rémunération variable du collaborateur est directement impactée.

• Rémunération variable collective

Crédit Agricole S.A. s'attache à associer l'ensemble des collaborateurs aux résultats du Groupe pour permettre le partage collectif de la valeur créée. Pour ce faire, des mécanismes de rémunération variable collective (participation et intéressement) ont été développés dans l'ensemble des entités en France afin d'être au plus près de la création de valeur. Dans certaines entités à l'international, des dispositifs similaires assurent le partage des résultats avec l'ensemble des collaborateurs dans certaines entités (CA Italia en Italie, Crédit Agricole Srbija en Serbie et Crédit Agricole Egypt en Egypte notamment).

• Rémunération variable long terme soumise à conditions de performance

La politique de rémunération de Crédit Agricole S.A. s'attache à développer la performance à long terme.

En 2011, le Groupe a mis en place un plan d'intéressement long terme afin d'inciter à la performance durable et de renforcer son lien avec la rémunération en prenant notamment en compte l'impact sociétal de l'entité.

Le plan de rémunération variable long terme des cadres dirigeants prend la forme d'une rémunération en actions ou en numéraire indexé sur le cours de l'action Crédit Agricole S.A.

Les montants sont différés sur trois ans et acquis sous conditions de performance et selon les critères suivants :

- la performance économique intrinsèque de Crédit Agricole S.A.;
- la performance relative de l'action Crédit Agricole S.A. par rapport à un indice composite de banques européennes ;
- la performance sociétale de Crédit Agricole S.A. mesurée par l'indice FReD.

Outre, les aspects de rétention, d'alignement avec la performance long terme et d'incitation à la performance durable, cet outil de rémunération permet également d'intégrer à travers sa condition de performance économique la notion de risque généré dont les impacts financiers pourraient intervenir postérieurement à leur fait générateur.

2.2 Principes de la politique de rémunération du personnel identifié

Conformément à la réglementation, la politique de rémunération du personnel identifié est caractérisée par les principes suivants :

- Les montants de rémunérations variables ainsi que leur répartition n'entravent pas la capacité des établissements à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin ;
- La composante variable pour un collaborateur donné relevant d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'investissement ne peut excéder 100% de la composante fixe. Néanmoins, l'Assemblée Générale des actionnaires peut approuver un ratio maximal supérieur à condition que le niveau global de la composante variable n'excède pas 200% de la composante fixe de chaque collaborateur (sauf réglementation locale contraire);
- une partie de la rémunération variable est différée sur trois ans et acquise par tranches, sous condition de performance ;
- une partie de la rémunération variable est versée en actions Crédit Agricole S.A. ou instruments adossés à l'action Crédit Agricole S.A. ;
- l'acquisition de chaque tranche de différé est suivie d'une période de rétention de six mois. Une partie de la rémunération non différée est également bloquée pendant six mois.

2.3 Périmètre du personnel identifié

Les politiques de rémunération des entités du Groupe Crédit Agricole SA relèvent désormais de trois corpus réglementaires distincts :

- Les textes applicables aux établissements de crédit et entreprises d'investissement (le package « CRD IV »),
- Les textes applicables au sein des sociétés de gestion aux fonds d'investissement alternatifs (« hedge funds » et fonds de capital investissement) au titre la directive européenne AIFM 2011/6 du 8 juin 2011 et des sociétés de gestion d'OPVCM au titre de la directive européenne UCITS V 2014/91/UE du 23 juillet 2014,
- Les textes applicables aux sociétés d'assurance et de réassurance qui relèvent du dispositif « Solvabilité II ».

En ce qui concerne les établissements de crédit et les entreprises d'investissement, le règlement délégué de la Commission européenne n°604/2014 et l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne, définissent le champ d'application des mesures d'encadrement aux collaborateurs suivants, dits « personnels identifiés ».

Sont visés, d'une part, des personnels au titre de leur fonction Groupe Crédit Agricole S.A., d'autre part, des personnels au titre de leur fonction au sein des entités du Groupe et enfin pour l'ensemble des entités des personnels en fonction du niveau de leur délégation ou de leur rémunération.

- Personnels identifiés au titre de leur fonction Groupe Crédit Agricole S.A.
 - Les mandataires sociaux,
 - Les membres du Comité exécutif,
 - Les directeurs des fonctions centrales en charge des domaines finance, juridique, fiscal, ressources humaines, politique de rémunération, informatique, contrôle de gestion, analyses économiques,
 - Les responsables des trois fonctions de contrôles à savoir les fonctions Risques et contrôles permanents, Conformité et Audit,

- Les collaborateurs rattachés directement aux responsables des fonctions groupes Risques et contrôles permanents, Conformité et Audit,
- Les collaborateurs responsables d'un comité en charge de la gestion d'un risque opérationnel pour le groupe.
- Personnels identifiés au titre de leur fonction au sein des entités dont le total de bilan est supérieur à 10Md€ ou dont les capitaux propres sont supérieurs à 2% des capitaux propres de leur société mère.
 - Les mandataires sociaux ou directeurs généraux,
 - Les membres du Comité exécutif ou les collaborateurs rattachés directement aux directeurs généraux,
 - Les collaborateurs responsables des trois fonctions de contrôles à savoir les fonctions Risques et contrôles permanents, Conformité et Audit pour les entités dont le total de bilan est supérieur à 10Md€ (sauf réglementation locale contraire),
 - Les collaborateurs qui président les comités « nouvelles activités / nouveaux produits » factuels de ces entités.
- Personnels identifiés en fonction du niveau de leur délégation ou de leur rémunération :
 - Les collaborateurs ayant une délégation de pouvoirs d'engagement sur des risques de crédit supérieure à 0,5% du capital Common Equity Tier One (CET1) de leur filiale d'appartenance et d'au moins 5 millions d'euros ou une délégation de pouvoir pour structurer de tels produits et ayant un impact significatif sur le profil de risque de la filiale d'appartenance,
 - Les collaborateurs ayant une capacité d'engagement sur des risques de marché supérieure à 0,5% du capital Common Equity Tier One (CET1) ou 5% de la Value At Risk (VaR) de leur filiale d'appartenance,
 - Les responsables hiérarchiques de collaborateurs non identifiés individuellement mais qui collectivement et en cumulé ont une délégation de pouvoirs d'engagement sur des risques de crédit supérieure à 0,5% du Common Equity Tier One (CET1) de leur filiale d'appartenance et d'au moins 5 millions d'euros ou une capacité d'engagement sur des risques de marché supérieure à 0,5% du Common Equity Tier One (CET1) ou 5% de la Value At Risk (VaR) de leur filiale d'appartenance.
 - Les collaborateurs dont la rémunération brute totale attribuée a été supérieure à 500.000 € sur le précédant l'exercice.
 - Les collaborateurs non identifiés au titre de l'un des critères précédents et dont la rémunération totale les positionne dans les 0,3% des collaborateurs les mieux rémunérés de l'entité au titre de l'exercice précédent (pour les entités dont le total de bilan est supérieur à 10Md€ ou dont les capitaux propres sont supérieurs à 2% des capitaux propres de leur société mère)

Le processus de recensement du personnel identifié est conduit chaque année sous la responsabilité conjointe des fonctions Ressources Humaines, Risques et Contrôles Permanents et Conformité des entités et du groupe.

Le Groupe Crédit Agricole S.A. a de plus décidé d'étendre des mécanismes similaires de différé de la rémunération variable aux collaborateurs ne relevant pas des dispositions précitées au titre de pratiques existantes antérieurement ou de règles imposées par d'autres réglementations ou normes professionnelles, dans un souci de cohésion et d'alignement sur la performance globale de l'entreprise.

2.4 Caractéristiques des règles de différé du personnel identifié

- **Montants des rémunérations variables à différer**

Le système mis en place favorise l'association des collaborateurs à la performance moyen-terme du Groupe et la maîtrise des risques.

En pratique, compte tenu du principe de proportionnalité, les collaborateurs dont le bonus ou la part variable de rémunération est inférieure à 120 000€ sont exclus du champ d'application des règles de différé et ce, pour chacune des entités du Groupe et sauf exigence contraire des régulateurs locaux des pays où les filiales du groupe sont implantées.

La part différée est fonction de la part variable globale de rémunération allouée pour l'exercice.

Part variable globale au titre de l'année N	Partie différée
< 120 000 €	NA
120 000 € - 400 000 €	40 % au 1 ^{er} €
400 000 € - 600 000 €	50 % au 1 ^{er} € avec minimum non différé de 240 000 €
> 600 000 €	60 % au 1 ^{er} € avec minimum non différé de 300 000 €

Ce barème peut être adapté selon les pays en fonction des exigences réglementaires locales. C'est notamment le cas en Italie, en Pologne et au Luxembourg.

- **Versement en actions ou instruments équivalents**

La rémunération variable différée ainsi que la part non différée soumise à une période de rétention de 6 mois sont acquises sous forme d'actions Crédit Agricole S.A. ou d'instruments adossés à des actions Crédit Agricole S.A. De ce fait, 50% au moins de la rémunération variable des collaborateurs reconnus personnel identifié sont attribués en actions ou instruments équivalents.

Toute stratégie de couverture ou d'assurance limitant la portée des dispositions d'alignement sur les risques contenus dans le dispositif de rémunération est prohibée.

- **Conditions de performance**

L'acquisition définitive de la part variable au terme du différé est également soumise à la satisfaction d'une condition de présence dans le Groupe à la date d'acquisition.

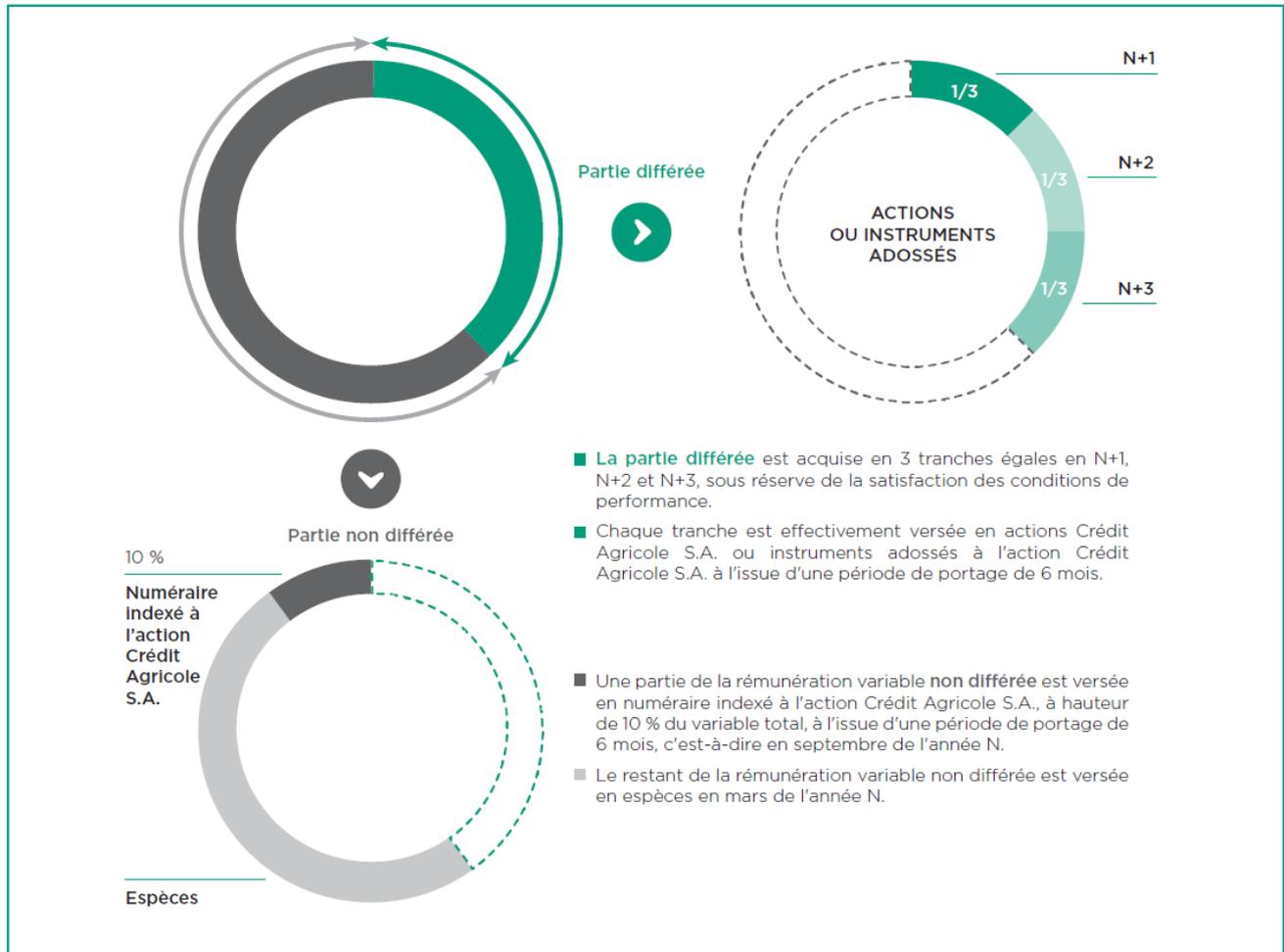
L'acquisition de la part différée se fait par tiers : 1/3 en année N+1, 1/3 en année N+2 et 1/3 en année N+3 par rapport à l'année de référence (N), sous réserve que les conditions d'acquisition soient remplies. Chacune des dates d'acquisition est prolongée par une période de rétention de 6 mois.

En ce qui concerne les cadres dirigeants reconnus personnel identifié, les conditions de performance sont alignées sur celles de la rémunération variable long terme telles qu'indiquées :

- performance économique intrinsèque de Crédit Agricole S.A.
- performance relative de l'action Crédit Agricole S.A. par rapport à un indice composite de banques européennes,
- performance sociétale de Crédit Agricole S.A. mesurée par l'indice FReD.

S'agissant des autres collaborateurs preneurs de risques, la condition de performance est calculée par rapport à l'objectif de résultat net part du groupe (RNPG) de l'entité, arrêté lors de l'année d'attribution de la rémunération variable considérée.

Synthèse de la structure de différé



- **Plafonnement de la rémunération différée**

En ce qui concerne les cadres dirigeants preneurs de risques, l'acquisition peut varier de 0 % à 120 % pour chaque critère de performance. Chaque critère compte pour un tiers de l'acquisition et, pour chaque année, le taux d'acquisition global est la moyenne des taux d'acquisition de chaque critère, cette moyenne étant plafonnée à 100 %.

2.5 Limitation des bonus garantis

Les rémunérations variables garanties sont strictement limitées aux recrutements externes et pour une durée ne pouvant excéder un an.

L'attribution d'une rémunération variable garantie est soumise aux modalités du plan de rémunération différée applicable sur l'exercice. De ce fait, l'ensemble des règles relatives aux rémunérations variables des collaborateurs preneurs de risques (barème de différé, conditions de performance, publication) s'appliquent aux bonus garantis.

2.6 Communication

La rémunération versée au cours de l'exercice au personnel identifié fait l'objet d'une résolution soumise annuellement à l'Assemblée Générale de Crédit Agricole S.A. Une telle résolution a été présentée lors de l'Assemblée Générale du 13 mai 2020.

Conformément à la réglementation, une résolution pour approuver un ratio maximal de rémunération variable supérieur à 100% de la rémunération fixe est soumise à l'Assemblée Générale de Crédit Agricole SA et des filiales qui le souhaitent (dans la limite de 200%). Une telle résolution a été présentée et approuvée lors de l'Assemblée Générale du 13 mai 2020, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution a par ailleurs été informée de cette décision en juin 2020.

2.7 Processus de contrôle

Le montant total de la rémunération variable attribué à un collaborateur personnel identifié peut en tout ou partie être réduit en fonction des agissements ou du comportement à risque constatés.

Un dispositif interne de contrôle des comportements à risques des collaborateurs preneurs de risques est défini par des procédures ad hoc et est déployé au sein des filiales de Crédit Agricole S.A. en coordination avec les lignes métier Risques et Contrôles Permanents et Conformité.

Ce dispositif comprend notamment :

- un suivi et une évaluation annuels du dispositif par l'organe de gouvernance
- une procédure d'arbitrage de niveau Direction Générale pour les cas constatés de comportements à risques.

3. INFORMATIONS QUANTITATIVES CONSOLIDEES SUR LA REMUNERATION DES MEMBRES DE L'ORGANE EXECUTIF ET DU PERSONNEL IDENTIFIE

3.1 Rémunérations attribuées au titre de l'exercice 2020

Au titre de 2020, 822 collaborateurs, dont 337 en Banque de Financement et d'Investissement (BFI) et 485 hors BFI, font partie du personnel identifié au sens du règlement délégué de la Commission européenne n°604/2014 et l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne. L'enveloppe totale de rémunération variable qui leur est attribuée s'élève à 142,6 millions d'euros.

3.1.1 Montants des rémunérations attribuées au titre de l'exercice 2020, répartis entre part fixe et part variable, et nombre de bénéficiaires - en M€

	Dirigeants et Conseil d'administration	Banque d'investissement	Banque de détail	Gestion d'actifs	Fonctions Supports	Fonctions de contrôle	Autres	Total
Nombre de personnel identifié	23	337	257	19	96	86	4	822
Dont nombre de personnel identifié et différé	2	293	99	12	50	24	4	484
Total des rémunérations	5,5	190,3	62,9	12,2	32,5	20,4	2,4	326,2
Dont montant de la part fixe	3,4	95,8	43,3	5,7	20,0	14,2	1,3	183,6
Dont montant de la part variable	2,0	94,5	19,6	6,5	12,5	6,2	1,2	142,6

La part de la rémunération variable représente 44% de la rémunération totale attribuée et 78% de la rémunération fixe.

Le bonus moyen attribué au titre de 2020 au personnel identifié est de 173K€.

Sur l'activité de banque de financement et d'investissement qui représente 41% du personnel identifié, le bonus moyen au titre de 2020 est de 280 K€.

3.1.2 Montants et forme des rémunérations variables, répartis entre montants acquis et montants différés conditionnels des collaborateurs dont la rémunération est différée – en M€

	Dirigeants	Banque d'investissement	Banque de détail	Gestion d'actifs	Fonctions Supports	Fonctions de contrôle	Autres	Total
Nombre de personnel identifié et différé	2	293	101	12	48	24	4	484
Montants en numéraire	0,5	42,9	8,2	2,3	4,6	1,9	0,5	61,1
Montants en numéraire indexé *	0,2	9,2	1,5	0,5	0,9	0,3	0,1	12,7
Montant différé conditionnel	1,3	39,9	6,9	3,2	4,6	1,7	0,5	58,1

* Montant attribué et acquis en mars, indexé sur le cours de l'action Crédit Agricole S.A. et payable en septembre

La part différée et conditionnelle de la rémunération variable attribuée au titre de 2020 représente 44%.

3.1.3 Montants et forme des rémunérations variables, répartis entre paiement en espèces, en actions et titres adossés à des actions des collaborateurs dont la rémunération est différée - en M€

	Dirigeants	Banque d'investissement	Banque de détail	Gestion d'actifs	Fonctions Supports	Fonctions de contrôle	Autres	Total
Nombre de personnel identifié et différé	2	293	101	12	48	24	4	484
Montants en numéraire	0,5	42,9	8,2	2,3	4,6	1,9	0,5	61,1
Montants en actions ou en instruments équivalents	1,5	49,1	7,8	3,7	5,4	2,0	0,6	70,1

La part de la rémunération variable attribuée au titre de 2020 en actions ou instruments équivalents représente 53%.

3.2 Encours des rémunérations variables - en M€

Montants des encours de rémunérations différées, non acquises.

	Dirigeants effectifs	Reste du Groupe	Total
Montant des encours de rémunérations différées non acquises au titre de 2020	1,3	56,7	58,1
Montant des encours de rémunérations différées non acquises au titre des exercices antérieurs	0,7	52,7	53,4

3.3 Rémunérations variables différées versées ou réduites du fait des résultats de l'exercice 2020 - en M€

Montants des encours de rémunérations différées attribués au cours de l'exercice, versés ou réduits, après ajustements en fonction des résultats

	Au titre de 2017	Au titre de 2018	Au titre de 2019
Montant des rémunérations différées acquises (en valeur d'attribution)	18,4	17,4	18,0
Montant des ajustements explicites effectuées ⁽¹⁾		-0,05	-0,1
Montant des ajustements implicites effectuées ⁽²⁾	-4,5	0,9	-3,0
Montant des rémunérations différées acquises (en valeur d'acquisition)	14,0	18,2	14,9

(1) Ajustements explicites relatifs au taux d'atteinte de conditions de performance.

(2) Ajustements implicites relatifs à l'évolution du cours de l'action Crédit Agricole SA

3.4 Sommes versées au titre des embauches et des ruptures au cours de l'exercice 2020 – en M€

Paiements au titre de nouvelles embauches ou d'indemnités de licenciement effectués au cours de l'exercice, et nombre de bénéficiaires de tels paiements

	Sommes versées	Nombre de bénéficiaires	Montant individuel le plus élevé
Indemnités de rupture	0,8	12	0,2
Sommes payées pour les nouvelles embauches	1,5	7	0,4

3.5 Garanties d'indemnités de rupture - en M€

Garanties d'indemnités de licenciement accordées au cours de l'exercice, nombre de bénéficiaires et somme la plus élevée accordée à ce titre à un seul bénéficiaire.

	2020
Montant des garanties d'indemnités de rupture	-
Nombre de bénéficiaires	-
Garantie la plus élevés	-

3.6 Informations consolidées sur les membres de l'organe exécutif et du personnel identifié ayant une rémunération totale supérieure à 1 M€

Rémunération totale attribuée au titre de 2020

Rémunération totale	France	Europe (hors France)	Reste du monde
De 1 000 000 à 1 500 000 €	9	2	6
De 1 500 000 à 2 000 000 €	-	2	1
De 2 000 000 à 2 500 000 €	2	1	-
> 2 500 000 €	1	-	-

Parmi les 24 personnes dont la rémunération globale est supérieure ou égale à 1M€, 12 sont localisées hors de France.

4. INFORMATIONS SUR LA REMUNERATION INDIVIDUELLE DES DIRIGEANTS EFFECTIFS

4.1 Rémunérations des dirigeants effectifs

M. Philippe BRASSAC, Directeur général

(en euros)	2020	
	Montants attribués	Montants versés
Rémunération fixe	1 100 000	1 100 000
Rémunération variable non différée versée en numéraire	356 070 ⁽²⁾	188 595
Rémunération variable non différée et indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A.	118 690 ⁽²⁾	42 120
Rémunération variable différée et conditionnelle	712 140 ⁽²⁾	467 454
Valorisation des actions de performance attribuées au titre de l'exercice	163 336 ⁽³⁾	-
Rémunération exceptionnelle	-	-
Jetons de présence ⁽¹⁾	-	-
Avantages en nature	6 326	6 326
TOTAL	2 456 562	1 804 495
<i>(1) Montants nets, après les déductions suivantes opérées sur les montants dus aux bénéficiaires personnes physiques résidentes en France : acompte d'impôt sur le revenu (12,8 %) et contributions sociales (17,2 %).</i>		
<i>(2) Montants fixés par le Conseil d'administration sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale du 12 mai 2021</i>		
<i>(3) Valorisation selon la norme IFRS2 en date du 9 février 2021</i>		

M. Xavier MUSCA, Directeur général délégué

(en euros)	2020	
	Montants attribués	Montants versés
Rémunération fixe	700 000	700 000
Rémunération variable non différée versée en numéraire	178 080 ⁽²⁾	94 755
Rémunération variable non différée et indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A.	59 360 ⁽²⁾	21 162
Rémunération variable différée et conditionnelle	356 160 ⁽²⁾	266 164
Valorisation des actions de performance attribuées au titre de l'exercice	103 941 ⁽³⁾	-
Rémunération exceptionnelle	-	-
Jetons de présence ⁽¹⁾	-	-
Avantages en nature	5 937	5 937
TOTAL	1 403 478 ⁽⁴⁾	1 088 018
<i>(1) Montants nets, après les déductions suivantes opérées sur les montants dus aux bénéficiaires personnes physiques résidentes en France : acompte d'impôt sur le revenu (12,8 %) et contributions sociales (17,2 %).</i>		
<i>(2) Montants fixés par le Conseil d'administration sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale du 12 mai 2021</i>		
<i>(3) Valorisation selon la norme IFRS2 en date du 9 février 2021</i>		
<i>(4) M. Musca a également perçu au titre de 2020 une cotisation au régime de retraite supplémentaire (Article 82) s'élevant à 134 053 euros.</i>		

Facteurs de risque

Les principaux risques auxquels Crédit Agricole S.A. et le Groupe Crédit Agricole sont exposés sont présentés, respectivement, aux pages 256 à 268 du Document d'enregistrement universel 2020 et aux pages 43 à 55 de l'Amendement A01 du Document d'enregistrement universel 2020.

Responsable de l'Amendement au Document d'enregistrement universel de Crédit Agricole S.A.

M. Philippe Brassac, Directeur général de Crédit Agricole S.A.

ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste que les informations contenues dans le présent Amendement au Document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Montrouge, le 11 mai 2021

Le Directeur général de Crédit Agricole S.A.

Philippe BRASSAC

Contrôleurs légaux des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Ernst & Young & Autres

Société représentée par Olivier Durand

1-2, place des Saisons

92400 Courbevoie, Paris - La Défense 1

Commissaire aux comptes membre de la
Compagnie régionale des Commissaires aux
comptes de Versailles et du Centre

PricewaterhouseCoopers Audit

Société représentée par Anik Chaumartin

63, rue de Villiers

92208 Neuilly-sur-Seine

Commissaire aux comptes membre de la
Compagnie régionale des Commissaires aux
comptes de Versailles et du Centre

Le collège des Commissaires aux comptes de Crédit Agricole S.A. est demeuré inchangé sur les exercices 2011/2012/2013/2014/2015/2016/2017/2018 et 2019. Les signataires sont demeurés inchangés pour les exercices 2011/2012/2013 et 2014 à savoir, Valérie Meeus pour Ernst & Young & Autres et Catherine Pariset pour PricewaterhouseCoopers Audit. Depuis 2015, le signataire de PricewaterhouseCoopers Audit est Anik Chaumartin en remplacement de Catherine Pariset. Depuis 2017, le signataire d'Ernst & Young & Autres est Olivier Durand en remplacement de Valérie Meeus.

Commissaires aux comptes suppléants

Picarle et Associés

Société représentée par Béatrice Delaunay

1-2, place des Saisons

92400 Courbevoie, Paris - La Défense 1

Commissaire aux comptes membre de la
Compagnie régionale des Commissaires aux
comptes de Versailles et du Centre

Jean-Baptiste Deschryver

63, rue de Villiers

92208 Neuilly-sur-Seine

Commissaire aux comptes membre de la
Compagnie régionale des Commissaires aux
comptes de Versailles et du Centre

Ernst & Young & Autres a été nommé en tant que Commissaire aux comptes titulaire sous la dénomination Barbier Frinault et Autres par l'Assemblée générale ordinaire du 31 mai 1994. Ce mandat a été renouvelé pour une durée de six exercices par l'Assemblée générale mixte du 16 mai 2018.

Ernst & Young & Autres est représenté par Olivier Durand.

Picarle et Associés a été nommé Commissaire aux comptes suppléant de la société Ernst & Young & Autres par l'Assemblée générale mixte du 17 mai 2006. Ce mandat a été renouvelé pour une durée de six exercices par l'Assemblée générale mixte du 16 mai 2018.

PricewaterhouseCoopers Audit a été nommé Commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2004. Ce mandat a été renouvelé pour une durée de six exercices par l'Assemblée générale mixte du 16 mai 2018.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par Anik Chaumartin.

Jean-Baptiste Deschryver a été nommé Commissaire aux comptes suppléant de la société PricewaterhouseCoopers Audit pour une durée de six exercices par l'Assemblée générale mixte du 16 mai 2018.

Glossaire

Indicateurs Alternatifs de Performance

ANC Actif net comptable (non réévalué)

L'actif net comptable non réévalué correspond aux capitaux propres part du Groupe duquel ont été retraités le montant des émissions AT1, des réserves latentes liées aux valorisations par capitaux propres recyclables et du projet de distribution de dividende sur résultat annuel.

ANPA Actif Net Par Action - ANTPA Actif net tangible par action

L'actif net par action est une des méthodes de calcul pour évaluer une action. Il correspond à l'Actif net comptable rapporté au nombre d'actions en circulation en fin de période hors titres d'autocontrôle.

L'actif net tangible par action correspond à l'actif net comptable retraité des actifs incorporels et écarts d'acquisition, rapporté au nombre d'actions en circulation en fin de période hors titres d'autocontrôle.

BNPA Bénéfice Net Par Action

C'est le résultat net part du groupe de l'entreprise, net des intérêts sur la dette AT1, rapporté au nombre moyen d'actions en circulation hors titres d'autocontrôle. Il indique la part de bénéfice qui revient à chaque action (et non pas la part du bénéfice distribué à chaque actionnaire qu'est le dividende). Il peut diminuer, à bénéfice total inchangé, si le nombre d'actions augmente.

Coefficient d'exploitation

Le coefficient d'exploitation est un ratio calculé en divisant les charges par le produit net bancaire ; il indique la part de produit net bancaire nécessaire pour couvrir les charges.

Coût du risque sur encours

Le coût du risque sur encours est calculé en rapportant la charge du coût du risque (sur quatre trimestres glissants) aux encours de crédit (sur une moyenne des quatre derniers trimestres, début de période). Le coût du risque sur encours peut également être calculé en rapportant la charge annualisée du coût du risque du trimestre aux encours de crédit début de trimestre. De manière similaire, le coût du risque de la période peut être annualisé et rapporté à la moyenne encours début de période.

Depuis le premier trimestre 2019, les encours pris en compte sont les encours de crédit clientèle, avant déduction des provisions.

Le mode de calcul de l'indicateur est spécifié lors de chaque utilisation de l'indicateur.

Créance douteuse

Une créance douteuse est une créance en défaut. Un débiteur est considéré en situation de défaut lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- un arriéré de paiement significatif généralement supérieur à 90 jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;
- l'entité estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

Créance dépréciée

Une créance dépréciée est une créance ayant fait l'objet d'une provision pour risque de non-remboursement.

Taux de couverture des créances dépréciées (ou douteux) :

Ce taux rapporte les encours de provisions aux encours de créances clientèles brutes dépréciées.

Taux des créances dépréciées (ou douteux) :

Ce taux rapporte les encours de créances clientèle brutes dépréciées sur base individuelle, avant provisions, aux encours de créances clientèle brutes totales.

RNPG Résultat net part du Groupe

Le résultat net correspond au bénéfice ou à la perte de l'exercice (après impôt sur les sociétés). Le résultat net part du Groupe est égal à ce résultat diminué de la quote-part revenant aux actionnaires minoritaires des filiales consolidées globalement.

RNPG sous-jacent

Le résultat net part du Groupe sous-jacent correspond au résultat net part du Groupe publié duquel a été retraité des éléments spécifiques (i.e. non récurrents ou exceptionnels).

RNPG attribuable aux actions ordinaires

Le Résultat net part du Groupe attribuable aux actions ordinaires correspond au résultat net part du Groupe duquel ont été déduits les intérêts sur la dette AT1 y compris les frais d'émissions avant impôt.

RoTE Retour sur fonds propres tangibles - Return on Tangible Equity

Le RoTE (Return on Tangible Equity) est une mesure de la rentabilité sur fonds propres tangibles en rapportant le RNPG à l'ANC du groupe retraité des immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition.

Informations générales

Agenda financier

12 mai 2021	Assemblée générale à huis-clos
5 août 2021	Publication des résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2021
10 novembre 2021	Publication des résultats du troisième trimestre et des neuf mois 2021

Tables de concordance

Incorporation par référence

Le présent Amendement au Document d'enregistrement universel doit être lu et interprété conjointement avec les documents visés ci-dessous. Ces documents sont incorporés dans le présent Amendement et sont réputés en faire partie intégrante :

- le Document d'enregistrement universel 2020 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 24 mars 2021 sous le numéro D.24-0184 (ci-après le « DEU 2020 ») qui inclut le rapport financier annuel, disponible sur le site internet de Crédit Agricole S.A. : <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/187401>
- son actualisation A.01 déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 1^{er} avril 2020 sous le numéro D.21-0184-A01 (ci-après l'« A01 »), disponible sur le site internet de Crédit Agricole S.A. : <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/187569>

Tous les documents incorporés par référence dans le présent document d'enregistrement ont été déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers et pourront être obtenus, sur demande et sans frais, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, au siège social de l'Émetteur tel qu'indiqué à la fin du présent document d'enregistrement. Ces documents sont publiés sur le site internet de l'Émetteur (<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>) et sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

L'information incorporée par référence doit être lue conformément à la table de correspondance ci-après. Toute information qui ne serait pas indiquée dans cette table de correspondance mais faisant partie des documents incorporés par référence est fournie à titre d'information uniquement.

Table de concordance

La présente table de concordance reprend les rubriques prévues par l'annexe 1 (sur renvoi de l'annexe 2) du Règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019 complétant le Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil abrogeant le règlement (CE) n° 809/2004 (annexe I) de la Commission et pris en application de la directive dite "Prospectus". Cette table de correspondance renvoie ainsi d'une part aux pages du Document d'enregistrement unique 2020 (DEU 2020), à son actualisation A01 dans la deuxième colonne ainsi qu'au présent Amendement dans la dernière colonne.

		N° de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation A01 du Document d'enregistrement universel	N° de page du présent Amendement A02 du Document d'enregistrement universel
Sectio n 1	Personnes responsables, informations provenant de tiers, rapports d'experts et approbation de l'autorité compétente	680	395	127
1.1	Identifier toutes les personnes responsables des informations contenues dans le Document d'enregistrement, ou d'une partie seulement de ces informations, auquel cas il convient d'indiquer de quelle partie il s'agit. Lorsque les personnes responsables sont des personnes physiques, y compris des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de l'émetteur, indiquer leur nom et leur fonction ; lorsqu'il s'agit de personnes morales, indiquer leur dénomination et leur siège statutaire.	680	395	127
1.2	Fournir une déclaration des personnes responsables du Document d'enregistrement attestant que les informations qu'il contient sont, à leur connaissance, conformes à la réalité et qu'il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée. Le cas échéant, fournir une déclaration des personnes responsables de certaines parties du Document d'enregistrement attestant que les informations contenues dans les parties dont elles sont responsables sont, à leur connaissance, conformes à la réalité et que lesdites parties ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.	680	395	127
1.3	Lorsqu'une déclaration ou un rapport attribué(e) à une personne intervenant en qualité d'expert est inclus(e) dans le Document d'enregistrement, fournir les renseignements suivants sur cette personne : a) son nom ; b) son adresse professionnelle ; c) ses qualifications ; d) le cas échéant, tout intérêt important qu'elle a dans l'émetteur. Si la déclaration ou le rapport a été produit(e) à la demande de l'émetteur, indiquer que cette déclaration ou ce rapport a été inclus(e) dans le Document d'enregistrement avec le consentement de la personne ayant avalisé le contenu de cette partie du Document d'enregistrement aux fins du prospectus.	N/A	N/A	N/A

		N° de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation A01 du Document d'enregistrement universel	N° de page du présent Amendement A02 du Document d'enregistrement universel
1.4	Lorsque des informations proviennent d'un tiers, fournir une attestation confirmant que ces informations ont été fidèlement reproduites et que, pour autant que l'émetteur le sache et soit en mesure de le vérifier à partir des données publiées par ce tiers, aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses. En outre, identifier la ou les source(s) d'information.	N/A	N/A	N/A
1.5	Fournir une déclaration indiquant que : a) le [Document d'enregistrement/prospectus] a été approuvé par [nom de l'autorité compétente], en tant qu'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129 ; b) [nom de l'autorité compétente] n'approuve ce [Document d'enregistrement/prospectus] qu'en tant que respectant les normes en matière d'exhaustivité, de compréhensibilité et de cohérence imposées par le règlement (UE) 2017/1129 ; c) cette approbation ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur l'émetteur qui fait l'objet du [Document d'enregistrement/prospectus].	N/A	N/A	N/A
Section 2	Contrôleurs légaux des comptes	680	396	128
2.1	Donner le nom et l'adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur, pour la période couverte par les informations financières historiques (indiquer aussi l'appartenance à un organisme professionnel).	680	396	128
2.2	Si des contrôleurs légaux ont démissionné, ont été démis de leurs fonctions ou n'ont pas été reconduits dans leurs fonctions durant la période couverte par les informations financières historiques, donner les détails de cette information, s'ils sont importants.	N/A	N/A	N/A
Section 3	Facteurs de risque	256 à 268	43 à 55	N/A
3.1	Fournir une description des risques importants qui sont propres à l'émetteur, répartis en un nombre limité de catégories, dans une section intitulée "facteurs de risque". Dans chaque catégorie, il convient d'indiquer en premier lieu les risques les plus importants d'après l'évaluation effectuée par l'émetteur, l'offreur ou la personne qui sollicite l'admission à la négociation sur un marché réglementé, compte tenu de leur incidence négative sur l'émetteur et de la probabilité de leur survenance. Ces risques doivent être corroborés par le contenu du Document d'enregistrement.	256 à 268	43 à 55	N/A

		N° de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation A01 du Document d'enregistrement universel	N° de page du présent Amendement A02 du Document d'enregistrement universel
Sectio n 4	Informations concernant l'émetteur	410 ; 650 à 657	201 ; 3	
4.1	Indiquer la raison sociale et le nom commercial de l'émetteur.	410 ; 650	3	
4.2	Indiquer le lieu d'enregistrement de l'émetteur, son numéro d'enregistrement et son identifiant d'entité juridique (LEI).	410 ; 650	N/A	
4.3	Indiquer la date de constitution et la durée de vie de l'émetteur, lorsque celle-ci n'est pas indéterminée.	410 ; 650	N/A	
4.4	Indiquer le siège social et la forme juridique de l'émetteur, la législation régissant ses activités, le pays dans lequel il est constitué, l'adresse et le numéro de téléphone de son siège statutaire (ou de son principal lieu d'activité, s'il est différent de son siège statutaire) ainsi que son site web, s'il en a un, avec un avertissement indiquant que les informations figurant sur le site web ne font pas partie du prospectus, sauf si ces informations sont incorporées par référence dans le prospectus.	41 ; 650 à 657 ; 692	N/A	
Sectio n 5	Aperçu des activités			
5.1	Principales activités	14 à 28 ; 497 à 498	9 à 11	
5.1.1	Décrire la nature des opérations effectuées par l'émetteur et ses principales activités – y compris les facteurs clés y afférents –, en mentionnant les principales catégories de produits vendus et/ou de services fournis durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques.	14 à 28 ; 497 à 498 ; 230-231 ; 234 à 244	9 à 16 ; 19 à 21 ; 284 à 289	
5.1.2	Mentionner tout nouveau produit et/ou service important lancé sur le marché et, dans la mesure où le développement de nouveaux produits ou services a été publiquement annoncé, en indiquer l'état d'avancement.	446 et 658	233	
5.2	Principaux marchés Décrire les principaux marchés sur lesquels opère l'émetteur, en ventilant son chiffre d'affaires total par type d'activité et par marché géographique, pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques.	11 ; 16 à 28 ; 497-498 ; 614 à 615	6 ; 12 à 16 ; 284 ; 285	
5.3	Indiquer les événements importants dans le développement des activités de l'émetteur.	29 à 32 ; 422 à 423 ; 448 et 449 ; 565 à 579 ;	210 à 211 ; 236 et 237 ; 348 à 366	5 à 6

		N° de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation A01 du Document d'enregistrement universel	N° de page du présent Amendement A02 du Document d'enregistrement universel
		658		
5.4	Stratégie et objectifs Décrire la stratégie et les objectifs de l'émetteur, tant financiers que non financiers (le cas échéant). Cette description prend en compte les perspectives et défis futurs de l'émetteur.	249 à 252	39 à 41	
5.5	S'il a une influence sur les activités ou la rentabilité de l'émetteur, fournir des informations, sous une forme résumée, sur le degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication.	315	100	
5.6	Indiquer les éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle.	10	5	
5.7	Investissements.	29 à 31 ; 422 à 423 ; 448 et 449 ; 565 à 579 ; 658	210 à 211 ; 236 à 237 ; 348 à 366	
5.7.1	Décrire les investissements importants (y compris leur montant) réalisés par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, jusqu'à la date du Document d'enregistrement.	29 à 31 ; 448 et 449 ; 658	236 à 237	
5.7.2	Décrire tous les investissements importants de l'émetteur qui sont en cours ou pour lesquels des engagements fermes ont déjà été pris, y compris leur répartition géographique (sur le territoire national et à l'étranger) et leur méthode de financement (interne ou externe).	658	N/A	
5.7.3	Fournir des informations concernant les coentreprises et les entreprises dans lesquelles l'émetteur détient une part de capital susceptible d'avoir une incidence significative sur l'évaluation de son actif et de son passif, de sa situation financière ou de ses résultats.	523 à 525	307 à 310	
5.7.4	Décrire toute question environnementale pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles.	45 à 50	N/A	
Sectio n 6	Structure organisationnelle			
6.1	Si l'émetteur fait partie d'un groupe, décrire sommairement ce groupe et la place qu'y occupe l'émetteur. Cette	5	3	N/A

		N° de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation A01 du Document d'enregistrement universel	N° de page du présent Amendement A02 du Document d'enregistrement universel
	description peut consister en un organigramme ou en être accompagnée, si cela contribue à clarifier la structure organisationnelle du Groupe.			
6.2	Dresser la liste des filiales importantes de l'émetteur, y compris leur nom, leur pays d'origine ou d'établissement ainsi que le pourcentage de capital et, s'il est différent, le pourcentage de droits de vote qui y sont détenus.	414-415 ; 566 à 579 ; 618 à 621	349 à 366	
Section 7	Examen de la situation financière et du résultat			
7.1	Situation financière.	416 à 423 ; 596 à 598	205 à 211	11 ; 17 98 à 100
7.1.1	Dans la mesure où ces informations ne figurent pas ailleurs dans le Document d'enregistrement et où elles sont nécessaires pour comprendre les activités de l'émetteur dans leur ensemble, fournir un exposé fidèle de l'évolution et le résultat de ses activités ainsi que de sa situation pour chaque exercice et période intermédiaire pour lesquels des informations financières historiques sont exigées, en indiquant les causes des changements importants survenus. Cet exposé consiste en une analyse équilibrée et exhaustive de l'évolution et du résultat des activités de l'émetteur, ainsi que de sa situation, en rapport avec le volume et la complexité de ces activités. Dans la mesure nécessaire à la compréhension de l'évolution, des résultats ou de la situation de l'émetteur, l'analyse comporte des indicateurs clés de performance, de nature financière et, le cas échéant, non financière, ayant trait à l'activité spécifique de la société. Cette analyse contient, le cas échéant, des renvois aux montants publiés dans les états financiers annuels et des explications supplémentaires de ces montants.	230 à 248	21 à 37	5 à 41
7.1.2	Dans la mesure où ces informations ne figurent pas ailleurs dans le Document d'enregistrement et où elles sont nécessaires pour comprendre les activités de l'émetteur	248 à 252	38 à 41	

		N° de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation A01 du Document d'enregistrement universel	N° de page du présent Amendement A02 du Document d'enregistrement universel
	dans leur ensemble, l'exposé comporte également des indications sur : a) l'évolution future probable des activités de l'émetteur ; b) ses activités en matière de recherche et de développement. Les exigences prévues au point 7.1 peuvent être satisfaites par l'inclusion du rapport de gestion visé aux articles 19 et 29 de la directive 2013/34/UE du Parlement européen et du Conseil ⁽¹⁾ .			
7.2	Résultats d'exploitation.	416 ; 598	205	65 ; 69 à 71
7.2.1	Mentionner les facteurs importants, y compris les événements inhabituels ou peu fréquents ou les nouveaux développements, influant sensiblement sur le revenu d'exploitation de l'émetteur, et indiquer la mesure dans laquelle celui-ci est affecté.	230 à 234	21 à 25	N/A
7.2.2	Lorsque les informations financières historiques font apparaître des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets, expliciter les raisons de ces changements.	N/A	N/A	N/A
Section 8	Trésorerie et capitaux			
8.1	Fournir des informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme).	9 ; 33 à 40 ; 233 ; 250 ; 318 à 335 ; 419 à 421 ; 537 à 539 ; 597 et 633	3 ; 5 à 8 ; 36 ; 102 à 128 ; 207 à 209 ; 210 à 211 ; 275 ; 281 à 283	30 à 41 ; 98 à 100
8.2	Indiquer la source et le montant des flux de trésorerie de l'émetteur et décrire ces flux de trésorerie.	422-423	210-211	36 à 37
8.3	Fournir des informations sur les besoins de financement et la structure de financement de l'émetteur.	233-234 ; 297 à 302 ; 478 à 480	24 ; 84 à 89 ; 265 à 267	38 à 41
8.4	Fournir des informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les activités de l'émetteur.	318 à 324 ; 448 ; 565	102 à 121 ; 348 à 370	
8.5	Fournir des informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés au point 5.7.2.	658 à 660	N/A	
Section 9	Environnement réglementaire			
9.1	Fournir une description de l'environnement réglementaire	425 à 442 ;	213 à 230	

		N° de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation A01 du Document d'enregistrement universel	N° de page du présent Amendement A02 du Document d'enregistrement universel
	dans lequel l'émetteur opère et qui peut influencer de manière significative sur ses activités et mentionner toute mesure ou tout facteur de nature administrative, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les activités de l'émetteur.	446 à 448	; 233 à 235	
Sectio n 10	Informations sur les tendances			
10.1	Fournir une description : a) des principales tendances récentes ayant affecté la production, les ventes et les stocks ainsi que les coûts et les prix de vente entre la fin du dernier exercice et la date du Document d'enregistrement ; b) de tout changement significatif de performance financière du groupe survenu entre la fin du dernier exercice pour lequel des informations financières ont été publiées et la date du Document d'enregistrement, ou fournir une déclaration négative appropriée.	248-252 ; 659	38 à 41	
10.2	Signaler toute tendance, incertitude, contrainte, engagement ou événement dont l'émetteur a connaissance et qui est raisonnablement susceptible d'influencer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours.	248-252 ; 659	38 à 41	
Sectio n 11	Prévisions ou estimations du bénéfice			
11.1	Lorsqu'un émetteur a publié une prévision ou une estimation du bénéfice (qui est encore en cours et valable), celle-ci doit être incluse dans le Document d'enregistrement. Si une prévision ou une estimation du bénéfice a été publiée et est encore en cours, mais n'est plus valable, fournir une déclaration en ce sens, ainsi qu'une explication des raisons pour lesquelles cette prévision ou estimation n'est plus valable. Une telle prévision ou estimation caduque n'est pas soumise aux exigences prévues aux points 11.2 et 11.3.	N/A	N/A	
11.2	Lorsqu'un émetteur choisit d'inclure une nouvelle prévision ou estimation du bénéfice, ou une prévision ou estimation du bénéfice précédemment publiée conformément au	N/A	N/A	

		N° de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation A01 du Document d'enregistrement universel	N° de page du présent Amendement A02 du Document d'enregistrement universel
	point 11.1, cette prévision ou estimation du bénéfice doit être claire et sans ambiguïté et contenir une déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles l'émetteur la fait reposer. La prévision ou estimation est conforme aux principes suivants : a) les hypothèses relatives à des facteurs que peuvent influencer les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance doivent être clairement distinguées des hypothèses relatives à des facteurs échappant totalement à leur influence ; b) les hypothèses doivent être raisonnables, aisément compréhensibles par les investisseurs, spécifiques et précises et sans lien avec l'exactitude générale des estimations sous-tendant la prévision ; c) dans le cas d'une prévision, les hypothèses mettent en exergue pour l'investisseur les facteurs d'incertitude qui pourraient changer sensiblement l'issue de la prévision.			
11.3	Le prospectus contient une déclaration attestant que la prévision ou l'estimation du bénéfice a été établie et élaborée sur une base : a) comparable aux informations financières historiques ; b) conforme aux méthodes comptables de l'émetteur.	N/A	N/A	
Section 12	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale			
12.1	Donner le nom, l'adresse professionnelle et la fonction, au sein de l'émetteur, des personnes suivantes, en mentionnant les principales activités qu'elles exercent en	115 à 129 ; 148 à 176	N/A	

		N° de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation A01 du Document d'enregistrement universel	N° de page du présent Amendement A02 du Document d'enregistrement universel
	<p>dehors de l'émetteur lorsque ces activités sont significatives par rapport à celui-ci : a) membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ; b) associés commandités, s'il s'agit d'une société en commandite par actions ; c) fondateurs, s'il s'agit d'une société fondée il y a moins de cinq ans ; d) tout directeur général dont le nom peut être mentionné pour prouver que l'émetteur dispose de l'expertise et de l'expérience appropriées pour diriger ses propres affaires. Indiquer la nature de tout lien familial existant entre n'importe lesquelles des personnes visées aux points a) à d). Pour chaque personne membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance et pour chaque personne visée aux points b) et d) du premier alinéa, fournir des informations détaillées sur son expertise et son expérience pertinentes en matière de gestion ainsi que les informations suivantes : a) le nom de toutes les sociétés et sociétés en commandite au sein desquelles cette personne a été membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou associé commandité, à tout moment des cinq dernières années (indiquer également si elle a toujours, ou non, cette qualité). Il n'est pas nécessaire d'énumérer toutes les filiales de l'émetteur au sein desquelles la personne est aussi membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ; b) le détail de toute condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins ; c) le détail de toute faillite, mise sous séquestre, liquidation ou placement d'entreprises sous administration judiciaire concernant les personnes visées aux points a) et d) du premier alinéa qui ont occupé une ou plusieurs de ces fonctions au cours des cinq dernières années au moins ; d) le détail de toute mise en cause et/ou sanction publique officielle prononcée contre ces personnes par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés). Indiquer également si ces personnes ont déjà, au moins au cours des cinq dernières années, été déchues par un tribunal du droit d'exercer la fonction de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur. S'il n'y a aucune information de la sorte à communiquer, il convient de le déclarer expressément.</p>			
12.2	<p>Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale Les conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs de l'une</p>	125 à 127 ; 177	N/A	

		N° de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation A01 du Document d'enregistrement universel	N° de page du présent Amendement A02 du Document d'enregistrement universel
	quelconque des personnes visées au point 12.1 à l'égard de l'émetteur et ses intérêts privés et/ou d'autres devoirs doivent être clairement signalés. En l'absence de tels conflits d'intérêts, une déclaration en ce sens doit être faite. Indiquer tout arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires ou avec des clients, fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'une quelconque des personnes visées au point 12.1 a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale. Donner le détail de toute restriction acceptée par les personnes visées au point 12.1 concernant la cession, dans un certain laps de temps, des titres de l'émetteur qu'elles détiennent.			
Sectio n 13	Rémunération et avantages			
Concernant le dernier exercice complet clos, indiquer, pour toute personne visée au 12.1, premier alinéa, points a) et d) :				
13.1	Indiquer le montant de la rémunération versée (y compris de toute rémunération conditionnelle ou différée) et les avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales pour les services de tout type qui leur ont été fournis par la personne. Cette information doit être fournie sur une base individuelle, sauf s'il n'est pas exigé d'informations individualisées dans le pays d'origine de l'émetteur et si celui-ci n'en publie pas autrement.	119 à 121 ; 136 à 137 ; 178 à 218 ; 542 à 545 ; 641	325-328	
13.2	Le montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages du même ordre.	136-137 ; 191- 193 ; 203 ; 207-216 ; 542 à 545 ; 612	325-328	
Sectio n 14	Fonctionnement des organes d'administration et de direction			
Pour le dernier exercice clos de l'émetteur, et sauf spécification contraire, fournir les informations suivantes concernant toute personne visée au 12.1, premier alinéa, a) :				
14.1	La date d'expiration du mandat actuel de cette personne, le cas échéant, et la période durant laquelle elle est restée en fonction.	148-176	N/A	

		N° de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation A01 du Document d'enregistrement universel	N° de page du présent Amendement A02 du Document d'enregistrement universel
14.2	Des informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat, ou une déclaration appropriée attestant de l'absence de tels avantages.	177	N/A	
14.3	Des informations sur le comité d'audit et le comité de rémunération de l'émetteur, comprenant le nom des membres de ces comités et un résumé du mandat en vertu duquel ils siègent.	134 à 137	N/A	
14.4	Une déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au(x) régime(s) de gouvernance d'entreprise qui lui est (sont) applicable(s). Si l'émetteur ne s'y conforme pas, il convient d'inclure une déclaration en ce sens, assortie d'une explication des raisons de cette non-conformité.	116 à 147 ; 219 à 225	N/A	
14.5	Les incidences significatives potentielles sur la gouvernance d'entreprise, y compris les modifications futures de la composition des organes d'administration et de direction et des comités (dans la mesure où cela a déjà été décidé par les organes d'administration et de direction et/ou l'assemblée des actionnaires).	N/A	N/A	
Sectio n 15	Salariés			
15.1	Indiquer soit le nombre de salariés à la fin de la période couverte par les informations financières historiques, soit leur nombre moyen durant chaque exercice de cette période, jusqu'à la date du Document d'enregistrement (ainsi que les changements de ce nombre, s'ils sont importants) et, si possible, et si cette information est importante, la répartition des salariés par grande catégorie d'activité et par site. Si l'émetteur emploie un grand nombre de travailleurs temporaires, indiquer également le nombre moyen de ces travailleurs temporaires durant l'exercice le plus récent.	2 ; 14 ; 98 ; 99 ; 100 ; 101 ; 102 ; 542 ; 641	10-11 ; 325	
15.2	Participations et stock-options pour chacune des personnes visées au point 12.1, premier alinéa, points a) et d), fournir des informations, les plus récentes possibles, concernant la participation qu'elle détient dans le capital social de l'émetteur et toute option existant sur ses actions.	151 ; 174 ; 203 à 216 ; 545 ; 631	328	
15.3	Décrire tout accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur.	37-38 ; 612- 613	N/A	
Sectio	Principaux actionnaires			

		N° de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation A01 du Document d'enregistrement universel	N° de page du présent Amendement A02 du Document d'enregistrement universel
n 16				
16.1	Dans la mesure où cette information est connue de l'émetteur, donner le nom de toute personne non membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance qui détient, directement ou indirectement, un pourcentage du capital social ou des droits de vote de l'émetteur devant être notifié en vertu de la législation nationale applicable à celui-ci, ainsi que le montant de la participation ainsi détenue à la date du Document d'enregistrement. En l'absence de telles personnes, fournir une déclaration appropriée indiquant l'absence de telles personnes.	33-34 ; 151-174	N/A	
16.2	Indiquer si les principaux actionnaires de l'émetteur détiennent des droits de vote différents, ou fournir une déclaration appropriée indiquant l'absence de tels droits de vote.	33-34	N/A	
16.3	Dans la mesure où ces informations sont connues de l'émetteur, indiquer si celui-ci est détenu ou contrôlé, directement ou indirectement, et par qui ; décrire la nature de ce contrôle et les mesures prises en vue d'éviter qu'il ne s'exerce de manière abusive.	7 ; 33-34	9	
16.4	Décrire tout accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement du contrôle qui s'exerce sur lui.	N/A	N/A	
Section 17	Transactions avec des parties liées			
17.1	Le détail des transactions avec des parties liées conclues par l'émetteur durant la période couverte par les informations financières historiques jusqu'à la date du Document d'enregistrement doit être divulgué	410-413 ; 523-525 ; 600-602 ; 634	201-204 ; 307-310 ; 394	

		N° de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation A01 du Document d'enregistrement universel	N° de page du présent Amendement A02 du Document d'enregistrement universel
	conformément à la norme pertinente adoptée en vertu du règlement (CE) n° 1606/2002, si elle est applicable à l'émetteur. Si tel n'est pas le cas, les informations suivantes doivent être publiées : a) la nature et le montant de toutes les transactions qui, considérées isolément ou dans leur ensemble, sont importantes pour l'émetteur. Lorsque les transactions avec des parties liées n'ont pas été conclues aux conditions du marché, expliquer pourquoi. Dans le cas de prêts en cours comprenant des garanties de tout type, indiquer le montant de l'encours ; b) le montant ou le pourcentage pour lequel les transactions avec des parties liées entrent dans le chiffre d'affaires de l'émetteur.			
Sectio n 18	Informations financières concernant l'actif et le passif, la situation financière et les résultats de l'émetteur			
18.1	Informations financières historiques.			
18.1.1	Fournir des informations financières historiques auditées pour les trois derniers exercices (ou pour toute période plus courte durant laquelle l'émetteur a été en activité) et le rapport d'audit établi pour chacun de ces exercices.	253 ; 408-592 ; 596-647	200-378	
18.1.2	Changement de date de référence comptable Si l'émetteur a modifié sa date de référence comptable durant la période pour laquelle des informations financières historiques sont exigées, les informations financières historiques auditées couvrent une période de 36 mois au moins, ou toute la période d'activité de l'émetteur si celle-ci est plus courte.	N/A	N/A	
18.1.3	Normes comptables Les informations financières doivent être établies conformément aux normes internationales d'information financière, telles qu'adoptées dans l'Union conformément au règlement (CE) n° 1606/2002. Si le règlement (CE) n° 1606/2002 n'est pas applicable, les informations financières doivent être établies en conformité avec : a) les normes comptables nationales d'un État membre pour les émetteurs de l'EEE, ainsi que le prévoit la directive 2013/34/UE ; b) les normes comptables nationales d'un pays tiers équivalentes au règlement (CE) n° 1606/2002 pour les émetteurs des pays tiers. Si les normes comptables nationales du pays tiers ne sont pas équivalentes au règlement (CE) n° 1606/2002, les états financiers doivent être retraités conformément audit règlement.	425-445 ; 604- 613	213-233	
18.1.4	Changement de référentiel comptable Les dernières informations financières historiques auditées, contenant des	N/A	N/A	

		N° de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation A01 du Document d'enregistrement universel	N° de page du présent Amendement A02 du Document d'enregistrement universel
	informations comparatives pour l'exercice précédent, doivent être établies et présentées sous une forme correspondant au référentiel comptable qui sera adopté dans les prochains états financiers annuels que publiera l'émetteur, compte tenu des normes, des méthodes et de la législation comptables applicables à ces états financiers annuels. Les changements au sein du référentiel comptable applicable à un émetteur ne nécessitent pas que les états financiers audités soient retraités aux seules fins du prospectus. Toutefois, si l'émetteur a l'intention d'adopter un nouveau référentiel comptable dans les prochains états financiers qu'il publiera, il doit présenter au moins un jeu complet d'états financiers (au sens de la norme IAS 1 Présentation des états financiers, telle qu'établie par le règlement (CE) n° 1606/2002), comprenant des informations comparatives, sous une forme correspondant au référentiel qui sera adopté dans les prochains états financiers annuels que publiera l'émetteur, compte tenu des normes, des méthodes et de la législation comptables applicables à ces états financiers annuels.			
18.1.5	Lorsqu'elles sont établies conformément à des normes comptables nationales, les informations financières auditées doivent inclure au minimum : a) le bilan ; b) le compte de résultat ; c) un état indiquant toutes les variations des capitaux propres ou les variations des capitaux propres autres que celles résultant de transactions sur le capital avec les propriétaires et de distribution aux propriétaires ; d) le tableau des flux de trésorerie ; e) les méthodes comptables et les notes explicatives.	596-643	N/A	
18.1.6	États financiers consolidés Si l'émetteur établit ses états financiers annuels aussi bien sur une base individuelle que sur une base consolidée, inclure au moins les états financiers annuels consolidés dans le Document d'enregistrement.	408-584	200-370	
18.1.7	Date des dernières informations financières La date du bilan du dernier exercice pour lequel les informations financières ont été auditées ne doit pas remonter : a) à plus de 18 mois avant la date du Document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires audités ; b) à plus de 16 mois avant la date du Document d'enregistrement, si l'émetteur inclut, dans celui-ci, des états financiers intermédiaires non audités.	11 ; 416-423 ; 596-598	6-7 ; 205-211	

		N° de page de l'actualisation A01 du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation A01 du Document d'enregistrement universel	N° de page du présent Amendement A02 du Document d'enregistrement universel
18.2	Informations financières intermédiaires et autres.			
18.2.1	Si l'émetteur a publié des informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date de ses derniers états financiers audités, celles-ci doivent être incluses dans le Document d'enregistrement. Si ces informations financières trimestrielles ou semestrielles ont été auditées ou examinées, le rapport d'audit ou d'examen doit également être inclus. Si tel n'est pas le cas, le préciser. S'il a été établi plus de neuf mois après la date des derniers états financiers audités, le Document d'enregistrement doit contenir des informations financières intermédiaires, éventuellement non auditées (auquel cas ce fait doit être précisé), couvrant au moins les six premiers mois de l'exercice. Les informations financières intermédiaires sont établies conformément aux exigences du règlement (CE) n° 1606/2002. Pour les émetteurs ne relevant pas du règlement (CE) n° 1606/2002, les informations financières intermédiaires doivent comporter des états financiers comparatifs couvrant la même période de l'exercice précédent, l'exigence d'informations bilancielle comparatives pouvant cependant être satisfaite par la présentation du bilan de clôture conformément au cadre d'information financière applicable.	N/A	N/A	2 5 à 49
18.3	Audit des informations financières annuelles historiques.			
18.3.1	Les informations financières annuelles historiques doivent faire l'objet d'un audit indépendant. Le rapport d'audit doit être élaboré conformément à la directive 2014/56/UE du Parlement européen et du Conseil et au règlement (UE)	587-592 ; 644-647	371-378	

		N° de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation A01 du Document d'enregistrement universel	N° de page du présent Amendement A02 du Document d'enregistrement universel
	n° 537/2014 du Parlement européen et du Conseil. Lorsque la directive 2014/56/UE et le règlement (UE) n° 537/2014 ne s'appliquent pas : a) les informations financières annuelles historiques doivent être auditées ou faire l'objet d'une mention indiquant si, aux fins du Document d'enregistrement, elles donnent une image fidèle, conformément aux normes d'audit applicables dans un État membre ou à une norme équivalente. b) Si les rapports d'audit sur les informations financières historiques ont été refusés par les contrôleurs légaux ou s'ils contiennent des réserves, des modifications d'avis, des limitations de responsabilité, ou des observations, ces réserves, modifications, limitations ou observations doivent être intégralement reproduites et assorties d'une explication.			
18.3.2	Indiquer quelles autres informations contenues dans le Document d'enregistrement ont été auditées par les contrôleurs légaux.	N/A	N/A	
18.3.3	Lorsque des informations financières figurant dans le Document d'enregistrement ne sont pas tirées des états financiers audités de l'émetteur, en indiquer la source et préciser qu'elles n'ont pas été auditées.	N/A	N/A	
18.4	Informations financières <i>pro forma</i> .			
18.4.1	En cas de modification significative des valeurs brutes, décrire la manière dont la transaction aurait pu influencer sur l'actif, le passif et le résultat de l'émetteur, si elle avait eu lieu au début de la période couverte ou à la date indiquée. Cette obligation sera normalement remplie par l'inclusion d'informations financières <i>pro forma</i> . Les informations financières <i>pro forma</i> doivent être présentées conformément à l'annexe 20 et inclure toutes les données qui y sont visées. Elles doivent être assorties d'un rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants.	N/A	N/A	
18.5	Politique en matière de dividendes.	9 ; 35-36	N/A	
18.5.1	Décrire la politique de l'émetteur en matière de distribution de dividendes et toute restriction applicable à cet égard. Si l'émetteur n'a pas fixé de politique en la matière, inclure une déclaration appropriée indiquant l'absence de politique en la matière.	35 ; 537-538	N/A	
18.5.2	Pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, donner le montant du dividende par action, éventuellement ajusté pour permettre	35 ; 253 ; 537-538	N/A	

		N° de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation A01 du Document d'enregistrement universel	N° de page du présent Amendement A02 du Document d'enregistrement universel
	les comparaisons, lorsque le nombre d'actions de l'émetteur a changé.			
18.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage.			
18.6.1	Indiquer, pour une période couvrant au moins les 12 derniers mois, toute procédure administrative, judiciaire ou d'arbitrage (y compris les procédures en cours ou menaces de procédure dont l'émetteur a connaissance) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du groupe, ou fournir une déclaration négative appropriée.	312-315 ; 530-534 ; 628-629	305 ; 315-319	102 à 108
18.7	Changement significatif de la situation financière de l'émetteur.			
18.7.1	Décrire tout changement significatif de la situation financière du groupe survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers audités ou des informations financières intermédiaires ont été publiés, ou fournir une déclaration négative appropriée.	228 à 252 ; 659	18-41 ; 394	
Section 19	Informations supplémentaires			
19.1	Capital social Fournir les informations des points 19.1.1 à 19.1.7 dans les informations financières historiques à la date du bilan le plus récent.			
19.1.1	Indiquer le montant du capital émis et, pour chaque catégorie d'actions : a) le total du capital social autorisé de l'émetteur ; b) le nombre d'actions émises et totalement libérées et le nombre d'actions émises, mais non totalement libérées ; c) la valeur nominale par action, ou le fait que les actions n'ont pas de valeur nominale ; ainsi que d) un rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice. Si plus de 10 % du capital a été libéré au moyen d'actifs autres que des espèces durant la période couverte par les informations financières historiques, le préciser.	33-34 ; 36 ; 537 ; 633 ; 650-652	N/A	
19.1.2	Indiquer s'il existe des actions non représentatives du capital, leur nombre et leurs principales caractéristiques.	N/A	N/A	
19.1.3	Indiquer le nombre, la valeur comptable et la valeur nominale des actions détenues par l'émetteur lui-même ou en son nom, ou par ses filiales.	33-34 ; 37 ; 38 et 39	N/A	

		N° de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation A01 du Document d'enregistrement universel	N° de page du présent Amendement A02 du Document d'enregistrement universel
19.1.4	Indiquer le montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription, avec mention des conditions et modalités de conversion, d'échange ou de souscription.	N/A	N/A	
19.1.5	Fournir des informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital autorisé, mais non émis, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital.	N/A	N/A	
19.1.6	Fournir des informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent.	N/A	N/A	
19.1.7	Fournir un historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques, en mettant en exergue tout changement survenu.	33-34 ; 537 ; 633	N/A	
19.2	Acte constitutif et statuts.			
19.2.1	Le cas échéant, indiquer le registre et le numéro d'entrée dans le registre ; décrire sommairement l'objet social de l'émetteur et indiquer où son énonciation peut être trouvée dans la dernière version à jour de l'acte constitutif et des statuts.	650-657	N/A	
19.2.2	Lorsqu'il existe plusieurs catégories d'actions existantes, décrire les droits, les privilèges et les restrictions attachés à chaque catégorie.	N/A	N/A	
19.2.3	Décrire sommairement toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur qui aurait pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle.	34 ; 650-657	N/A	
Section 20	Contrats importants			
20.1	Résumer, pour les deux années précédant immédiatement la publication du Document d'enregistrement, chaque contrat important (autre que les contrats conclus dans le cadre normal des activités) auquel l'émetteur ou tout autre membre du groupe est partie. Résumer tout autre contrat (autre que les contrats conclus dans le cadre normal des activités) souscrit par un membre quelconque du groupe et contenant des dispositions conférant à un membre quelconque du groupe une obligation ou un droit important pour l'ensemble du groupe, à la date du Document	410-413 ; 600-602 ; 659 ; 671-679	394 ; 200-204	

		N° de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation A01 du Document d'enregistrement universel	N° de page du présent Amendement A02 du Document d'enregistrement universel
	d'enregistrement.			
Section 21	Documents disponibles			
21.1	Fournir une déclaration indiquant que, pendant la durée de validité du Document d'enregistrement, les documents suivants peuvent, le cas échéant, être consultés : a) la dernière version à jour de l'acte constitutif et des statuts de l'émetteur ; b) tous rapports, courriers et autres documents, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le Document d'enregistrement. Indiquer sur quel site web les documents peuvent être consultés.	659	N/A	132

N/A : non applicable.

(1) En application de l'annexe I du règlement européen 2017/1129, sont incorporés par référence les éléments suivants :

– les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et les rapports des Commissaires aux comptes y afférents, ainsi que le rapport de gestion du Groupe figurant respectivement aux pages 518 à 559 et 346 à 510, aux pages 560 à 563 et 511 à 517 et aux pages 178 à 203 du Document de référence 2018 de Crédit Agricole S.A. déposé auprès de l'AMF le 26 mars 2019 sous le n° D.19-0198. L'information est disponible sur le lien suivant : <https://www.creditagricole.com/pdfPreview/173593> ;

– les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et les rapports des Commissaires aux comptes y afférents, ainsi que le rapport de gestion du Groupe figurant respectivement aux pages 566 à 614 et 388 à 556, aux pages 612 à 615 et 557 à 564 et aux pages 216 à 239 du Document de référence 2019 de Crédit Agricole S.A. déposé auprès de l'AMF le 25 mars 2020 sous le n° D.20-0168. L'information est disponible sur le lien suivant : <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/180684>

Les parties des Documents de référence n° D.19-0198 et n° D.20-0168 non visées ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du présent Document d'enregistrement universel.

Tous les documents incorporés par référence dans le présent Document ont été déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers et pourront être obtenus, sur demande et sans frais, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, au siège social de l'Émetteur tel qu'indiqué à la fin du présent Document. Ces documents sont publiés sur le site internet de l'Émetteur (<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>) et sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

L'information incorporée par référence doit être lue conformément à la table de correspondance ci-après. Toute information qui ne serait pas indiquée dans cette table de correspondance mais faisant partie des documents incorporés par référence est fournie à titre d'information uniquement.

Le présent document est disponible sur le site internet de Crédit Agricole S.A.
www.credit-agricole.com/Investisseur-et-actionnaire

Crédit Agricole S.A.
Société anonyme au capital de 8 750 065 920 euros
RCS Nanterre 784 608 416
12 place des Etats-Unis - 92127 Montrouge Cedex - France
Tél. (33) 1 43 23 52 02
Relations avec les actionnaires individuels : 0 800 000 777
Relations avec les investisseurs institutionnels : + 33 (0) 1 43 23 04 31
www.credit-agricole.com